

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.
TOME QUATRIEME.

HISTOIRE

DE



L'ÉGLISE

TOME QUATRIEME.

DEPUIS la mort du Grand Théodose, en 395, jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident, en 423.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.

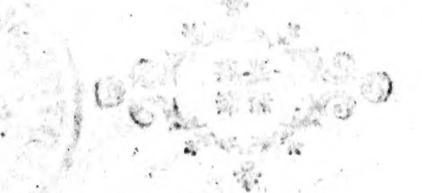
M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

TOME QUATRIEME.

Depuis la mort du Grand Théodose, en 395, jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident, en 425.



A PARIS,

Chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



DISCOURS

Sur le premier âge de l'Eglise.

Pour soumettre son esprit au joug de la Foi, quand le cœur n'est pas indocile aux impressions de la grace, il suffit de bien connoître la Religion Chrétienne, d'en suivre l'Histoire, ou celle de l'Eglise qui n'en est pas différente : mais il ne sera pas inutile de suggérer les réflexions les plus propres à en faire retirer ce fruit. Parvenus au milieu du premier âge, qui comprend six siecles, & qui remplit une partie si considérable, & la plus importante peut-être de notre carriere ; nous nous y arrêterons quelques momens, comme au point de vue le plus commode, soit pour replier nos regards sur ce qui s'est rencontré de plus mémorable dans l'espace que nous avons déjà parcouru, soit pour porter un coup-d'œil anticipé sur ce qui nous en reste à parcourir. L'E-

glise, dans sa signification générale, comprend la société des Fideles de tous les temps : mais il n'est pas question de reprendre ici les choses de si haut, puisque notre narration se renferme dans les bornes de l'Eglise qui porte en particulier le nom de Chrétienne. Il n'est question d'observer, dans les temps antiques, que ce qu'ils présentent de plus propre à manifester la sagesse de l'économie divine, par rapport à l'établissement & à la propagation de la foi, qui sont l'objet de nos réflexions.

Qu'on se rappelle, en passant, le renversement de l'ordre primitif causé par le péché; le genre humain, en proie à l'ignorance, devenu le jouet de ses passions, dépouillé de noblesse, de sentiment, & par là même dégradé, affoibli, indigent, & malheureux. Car les liens de la vertu & du sentiment une fois rompus, ceux de la société se rompirent en mille endroits, & se relâcherent de toute part. Des troupes d'hommes sauvages & presque abrutis se craignirent surtout les uns les autres; & parmi eux, il n'y eut plus que la ressemblance na-

turelle qui maintînt quelque reste de confiance, telle ou moindre à plusieurs égards que parmi les animaux, qui, ayant moins de besoins & moins de vues que l'homme, avoient aussi moins de sujets de se fuir & de s'entre-détruire. Tout occupés, en ce triste état, des périls & des besoins du corps, ils devinrent presque incapables des fonctions intellectuelles : les meilleurs naturels s'altérerent, les idées s'obscurcirent ; & si la faculté de la raison subsista, les sens en absorberent le principal exercice.

On vit, il est vrai, & même dès la premiere antiquité, des peuples nombreux, chez qui les droits de l'humanité, ou du moins les loix de la société paroissoient beaucoup mieux maintenues. Mais que furent, par rapport à tout l'Univers, ces grands Etats qui s'arrogerent tour à tour le titre superbe d'Empires universels ? Que furent, sur-tout par rapport aux dogmes & aux moeurs, les lumieres des Mages de Perse, des Prêtres de l'Egypte, de toutes les Ecoles de la Grece ? Les plus grandes confédérations ne servirent-elles pas

ſouvent à raſſembler d'autant plus de vices & d'extravagances? Parmi elles, comme dans les hordes barbares, les principes mêmes de la loi naturelle dégénérerent en une ſuperſtition inſenſée, en une ſtupide idolatrie.

De tout temps, quelques génies ſupérieurs, ſoit par la force du raiſonnement, ſoit plutôt par leur application à recueillir les reſtes peu connus des traditions anciennes, ces amateurs ou admirateurs de la ſageſſe s'étoient élevés au deſſus de bien des erreurs vulgaires, ſur l'article de la religion & des mœurs. Quand toutes les Nations policées ne firent plus qu'un peuple, dont Rome étoit la Capitale & le centre, la Philoſophie raſſemblant ces découvertes éparſes, & puiſant beaucoup plus encore dans les monumens des Juifs, devenus concitoyens des Gentils, elle prit un degré de force & de lumiere, qui paroiſſoit devoir enfin diſſiper les rêveries du Paganiſme. Il ſembloit au moins que les objets acceſſibles à la raiſon, en paſſant par tant d'eſprits philoſophiques, avoient acquis

les qualités convenables pour entrer dans les classes subalternes d'intelligences, & pour pénétrer jusque dans l'ordre populaire.

Cependant ces faux Sages, loin d'éclairer les peuples, retinrent lâchement la vérité captive; & après avoir connu Dieu, ils continuerent de rendre les honneurs divins, avec le vulgaire abusé, à de vains simulacres d'hommes, d'animaux, de créatures, & de chimeres de toute espece. Ainsi, le Créateur demeuroit toujours inconnu hors de la Judée, sinon à quelques Gentils qui fréquenterent les Synagogues répandues en différens endroits de l'Europe ainsi que de l'Asie. Quant à la science des moeurs, les principes les plus incontestables, & presque tous contestés par l'éternelle rivalité des sectes diverses, n'avoient plus qu'un air de problême & de paradoxe, plus propre à servir d'amusement à d'oiseux discoureurs, qu'à influer efficacement dans la conduite. Aussi voyons-nous que les hommes les plus entêtés de leur science s'abandonnoient, suivant les reproches de l'Apôtre, aux

passions les plus ignominieuses, à des excès, qui ne contredisoient pas seulement leur spéculative & stérile sagesse, mais qui dégradoient la nature & rabaissoient l'homme au dessous de la brute. On peut dire néanmoins, que las & confus de ses erreurs monstrueuses, l'esprit humain, par la profondeur même de ses plaies, se trouvoit en quelque sorte disposé à en recevoir le remede.

Mais que de prodiges ne restoit-il point à opérer au Réparateur promis & chargé d'enter la grace sur la nature, tant pour la dégager de la seve infecte qui la vicioit jusque dans le fond de sa constitution, que pour lui faire produire des fruits capables de plaire au Dieu de toute sainteté ! C'est la merveille que nous allons considérer dans ce premier âge de l'Eglise, ou dans les six premiers siecles : temps de ferveur & de lumiere, les plus propres sans doute à nous donner de notre Religion l'idée qu'elle mérite, à prouver sa vérité & sa divinité. Mais afin de rendre cette preuve plus complete & plus efficace ; avant de contempler la mer-

veille de l'établissement & de la propagation de l'Eglise, nous la considérerons en elle-même, nous fixerons quelques momens nos regards sur l'excellence même de la Foi chrétienne : puis nous observerons, dans le long cours de son premier âge, le prodige de sa conservation, qui s'y rend déja si sensible ; quoique ce dernier moyen ait encore plus de force, par rapport à la perpétuité de l'œuvre de Dieu, dans les âges suivans.

En premier lieu, rien de plus frappant que le portrait de l'Eglise dès son premier âge. Quoique les commencemens de toutes les institutions soient très-informes, le Christianisme ne se montra pas plutôt dans l'Univers, qu'il ravit d'admiration une multitude de spectateurs équitables & judicieux. Souvenez-vous de ce que nous avons raconté de la vie toute céleste des premiers Disciples ; de leur détachement des biens de la terre ; de cette charité généreuse, qui rendoit leurs richesses communes entre eux, qui leur faisoit déposer leurs trésors aux pieds des Apô-

tres, n'en tirant que le simple nécessaire avec leurs freres indigens, & coupant ainsi la racine à la cupidité, à l'orgueil, à la mollesse, à l'injustice, à toute iniquité. Qu'il vous souvienne des regles de morale, tracées d'après ces modeles & consignées dans leurs monumens divins. Tout corrompu qu'étoit le monde, avec quelle surprise ne dut-il pas voir un corps de doctrine, simple & sublime, portant sur les maximes les plus sensées & les plus lumineuses, surpassant avec une disproportion infinie ce que les Sages de toutes les régions & de tous les siécles avoient enseigné de plus honnête, de plus conforme au cri de la vertu & de la saine raison. Pour disputer ce genre de gloire à la Religion chrétienne, il a fallu changer jusqu'aux notions premieres des vertus & de la vérité; faire varier les essences immuables des êtres, plus encore que les intérêts des passions, autant que les parties à jamais divisibles de la matiere, d'où ces étranges raisonneurs tirent l'origine & la différence de nos pensées. Mais ce renverse-

ment de tout principe & de toute raison, ou du moins l'excès d'impudence qui l'a fait tenter, étoit réservé à la philosophie de notre siécle. Pour les Philosophes les plus révérés de l'antiquité, comme c'eût été une extravagance d'avancer clairement & publiquement que les axiomes, aujourd'hui les plus certains, nous paroîtront peut-être également faux dans la suite; ils eussent pareillement rougi de publier, que c'est foiblesse d'esprit de révérer ces premieres impressions de vertu, gravées dans la substance même de notre ame par la nature, ou par l'éternelle raison, la même dans toutes les intelligences & dans tous les temps; que la docilité à la voix de la conscience & la crainte des remords est timidité puérile; la pudeur, un effet méprisable du préjugé, plutôt que la gloire du sexe; le vice enfin & la vertu, des mots vides de sens. Aussi quelle que fût la dépravation des Gentils, plusieurs d'entre eux ne virent qu'avec admiration, dans la Doctrine de l'Evangile, cet amas unique de lumieres par rapport

aux devoirs, cet assemblage de toutes les vérités qui reglent & sanctifient les mœurs, sans nul mêlange de corruption ni de travers. C'est pourquoi le degré d'indifférence ou d'affection où ils se trouvoient par rapport à la vertu, décidoit parmi eux de leurs dispositions à l'égard du Christianisme. C'est dans le temps même des persécutions que l'on entendit Tertullien s'exprimer en ces termes : Qui hait notre Religion, n'aima jamais sincérement la vertu. Elle a trouvé son premier persécuteur dans le plus vicieux des Tyrans ; & l'on peut juger de son excellence, par la haine que lui a portée Néron. Rien n'est omis, rien n'est porté à des excès déraisonnables, dans la morale évangélique : tout y conduit à la perfection & au bonheur de l'homme, au bon ordre du monde, à la sûreté du commerce & des rapports dans toutes les sociétés. En un mot, que les maximes de l'Evangile soient observées ; l'homme sera, aux yeux de sa conscience comme aux yeux de l'Eternel, tout ce qu'il doit être.

Les loix humaines se bornent à dé-

fendre les crimes grossiers. C'est beaucoup pour vous de proscrire l'inceste & l'adultere, disoit Saint Grégoire de Nazianze aux Gentils de son temps ; & ce raisonnement se trouvera plus pressant encore, si on le fait remonter aux siécles antérieurs : pour le Chrétien c'est un crime de jeter un regard passionné sur une femme. Ce n'est pas même un éloge pour lui de s'abstenir de la débauche, comme de tout vice honteux ; puisqu'il fait profession d'affliger sa chair, afin d'en prévenir les révoltes. Vous prescrivez, ajoutoit ce Pere, l'amour des parens & de la patrie : & nous devons avoir pour tous les hommes l'amour que nous sentons pour nous-mêmes, sans en excepter nos plus cruels ennemis. A l'égard du serment, nous formons la seule société où il soit défendu non seulement, de se parjurer, mais de jurer en vain. Quant à l'usage des richesses, si tous nos freres ne les foulent pas aux pieds d'une maniere effective, il est enjoint à tous de les posséder comme ne les possédant pas, ou de n'y point attacher leur cœur. Combien

sommes-nous éloignés de ravir le bien d'autrui, nous qui devons abandonner la tunique à celui qui nous arrache le manteau ? Nous bénissons ceux qui nous persécutent ; si l'on nous donne un soufflet sur la joue droite, nous suivons l'Evangile, en présentant la gauche. Est-ce là une disposition à l'emportement & à l'injure, à la calomnie & aux faux témoignages ? Vos Législateurs n'ordonnent que des œuvres ; nos loix vont à la source du mal, aux pensées & à la sensation ; elles punissent jusqu'au défaut de vigilance. C'est même un sujet de reproche parmi nous, de rester au même point de vertu, sans nous efforcer continuellement de monter à un plus haut degré.

Poussons ce parallele, & observons avec précision, avec une pleine connoissance de cause, comment les Sages les plus vantés pour quelque point particulier de morale, se démentoient & se déshonoroient par mille autres endroits. Parmi ces amateurs de la sagesse, l'un permettoit les vols de souplesse, l'autre bravoit

avec arrogance les hommes peu favorisés de la fortune. D'obscènes Epicuriens faisoient consister la perfection ainsi que le bonheur, dans les raffinemens de la volupté. Le superbe Stoïcien connoissoit si mal la vertu dont il faisoit d'interminables éloges, qu'il étoit égal, à son jugement, de s'emporter contre le plus vil des animaux, ou d'égorger son propre pere. Le plus renommé de tous, dans son plan de République, monument à jamais mémorable des écarts de l'esprit humain le plus éclairé, quand il n'a point la révélation pour flambeau, Platon, surnommé divin par des panégyristes idolâtres, bannit la fidélité & la stabilité du mariage; & s'il ne mérite pas incontestablement tout ce qu'on lui a fait de reproches par rapport à la communauté des femmes, il voulut au moins donner la sanction des loix à mille usages licencieux qui conduisoient également à l'anéantissement de la pudeur. C'étoit une coutume légale chez certaines Nations, de maudire leurs Dieux quand ils paroissoient trop lents à se rendre propices. D'autres, en égor-

geant leurs hôtes, prétendoient faire un ſacrifice agréable aux Divinités domeſtiques. On ſait ce que cachoient l'enthouſiaſme, les initiations, & tous les myſteres orientaux, où les peres immoloient leurs enfans, conſacroient le déshonneur de leurs filles, & des excès plus abominables encore. Telles étoient les conſéquences pratiques des ſpéculations & des principes, dans les maîtres les plus vantés comme dans leurs diſciples.

Je ne parle point d'une troupe de miſanthropes, triſtes jouets de leur orgueil, qui, s'efforçant tour à tour d'en varier la forme, donnerent dans les écarts les plus inſenſés. Oublions, & ce triſte cenſeur, qui n'excepte que ſes vices de ce qui le fait continuellement gémir; & ce moqueur cynique, qui, la lanterne à la main, cherche l'homme en plein midi, & ſe condamne à n'habiter qu'un tonneau pour le plaiſir puéril de l'oſtentation; & ce vagabond ſuperbe, qui jette ſes biens à la mer pour aller redire de côte en côte, qu'il porte tout avec lui: c'eſt le crime, & non le ridicule

qui fait l'objet de notre censure.

Mais la vie même de Socrate n'est point exempte de tache ; & sa mort est déshonorée par ce lâche respect humain, qui lui fit faire alors son bizarre sacrifice à Esculape. L'Empereur Philosophe, dont le panégyrique couta trente ans de travail à Pline, s'abandonna aux dernieres infamies. Le Chef tant vanté de l'Ecole Peripatéticienne, n'a pû cacher sa lâche passion pour une femme publique, qui lui fit supplanter son meilleur ami. La mort de plusieurs autres n'est devenue fameuse que par les excès & le désespoir qui la leur procurerent. On a su les horreurs également impies & cruelles des assemblées nocturnes de Julien & de ses hellénistes. Ils n'étoient pas plus irréprochables dans la recherche des honneurs & des biens de fortune, ces imposteurs qui faisoient de si belles leçons de désintéressement & de modestie. Le Cynique méprisant, dont nous avons déja parlé, foula aux pieds le faste de Platon, mais avec un orgueil plus fastueux encore &

plus insupportable. L'instituteur vanté d'Alexandre le Grand est compté parmi ses plus lâches adulateurs. Pythagore & Zénon tenterent d'usurper la souveraine puissance. Enfin Hyppias périt en voulant subjuguer sa Patrie. Tels étoient les Coryphées des Sectes les plus fieres de leurs vertus : car je ne parle ni d'Epicure ni de son Ecole, ou de son troupeau, comme l'appellent d'autres Philosophes, qui, par ce mot seul, en donnent une idée juste quant à l'honnête ou aux devoirs.

Qu'on rapproche de ce tableau, je ne dirai pas les chefs révérés des premiers Chrétiens, mais la multitude indistincte de leurs disciples, assez capable de faire sentir de quel côté se trouve l'avantage de la comparaison. Qu'elle est édifiante & vraie, la peinture que nos premiers Docteurs traçoient de ces ames pacifiques, & bienfaisantes à l'égard de leurs plus cruels ennemis ! Malgré vos persécutions, disoit Tertullien aux Tyrans de son siécle avec cette noble fermeté que donne le témoignage de la

conscience, notre candeur & notre fidélité ne vous sont point suspectes. La tête nue, levant au Ciel des yeux purs & des mains innocentes, nous offrons des voeux ardens pour l'Empire & pour l'Empereur ; & nous les offrons avec confiance, parce que nous y joignons, non quelques grains d'encens ou quelques coupes de vin arrachées à l'avarice, non le sang infect d'un taureau languissant qui ne respiroit que la mort ; mais le digne tribut d'un corps chaste & d'une ame integre. Il est vrai que nous ne célébrons pas, comme vous, les fêtes du Prince par de honteuses débauches ; nous n'imaginons pas que ce soit les honorer, de faire ces jours-là ce qui profaneroit les autres jours. Nous ne crions point avec vous : Que Jupiter retranche sur nos années, pour ajoûter à celles de César. Sans proférer leurs voeux avec cette ostentation imposante, les Chrétiens se contentent de les faire entendre à leur Dieu. Mais quels sont les plus sinceres ? De quelle religion, dites-nous, étoient les Niger & les Albin ? Ces rebelles, ainsi que les

parricides qui se coulent dans le palais le poignard ou le poison à la main, furent-ils jamais du nombre de nos freres, qui entrent néanmoins dans toutes les charges de l'Etat? Vous les reconnoissez vous-mêmes pour vos plus fideles & vos plus braves guerriers: & jamais reprochâtes-vous aucune lâcheté à des hommes, qui puisent dans leur religion un mépris égal des plaisirs & de la douleur? Ainsi, dans les Tribunaux, est-il aucun de nous qui prononce des sentences d'iniquité, sachant que notre Dieu jugera les justices mêmes? Nous reproche-t-on davantage, soit la perfidie dans l'amitié, soit la fraude ou l'infidélité dans le commerce? La République nous est redevable, au contraire, de la vie des indigens, qui périroient la plupart sans nos largesses.

Cet Apologiste éloquent, qu'on ne peut se lasser d'entendre, tirant enfin la conséquence de ces principes, & défiant généralement les persécuteurs de trouver aucun vice dans leurs saintes victimes: Quel tort, leur dit-il avec assurance, ne faites-

vous point à l'Empire, en proscrivant ainsi ses plus vertueux citoyens? J'en appelle à vos sentences, Magistrats préposés pour purger la terre des scélérats qui l'infectent : dans le grand nombre des coupables que vous condamnez, qui sont les larrons, les assassins, les parjures, les ennemis des moeurs? S'y trouve-t-il un seul Chrétien? S'il y en a dans vos prisons, tout leur crime n'est-il pas d'être Chrétiens? Les Jugemens mêmes par où vous prétendez nous flétrir, font notre plus grande gloire. En condamnant, à la brutalité d'un impudique, nos vierges, intrépides à la vue des lions rugissans, vous manifestez à jamais que la perte de la pudeur est un plus grand malheur pour le Chrétien que la perte de la vie.

Quant à la charité & à l'union admirable des Fideles entre eux, elle fut telle dans les premiers temps de l'Eglise & long-temps après, qu'elle excita l'émulation & la jalousie des Idolâtres. On a dû remarquer que Julien l'Apostat, après mille efforts pour établir cette concorde & cette

cordialité merveilleuse entre ses hellénistes, leur fit d'humilians reproches sur l'inutilité de ses tentatives.

Si la vertu s'affoiblit quand elle est moins exercée, si la charité se refroidit, & si l'iniquité abonde en sa place; on voit toujours paroître, comme nous l'avons observé, & comme nous aurons encore mille occasions de le faire, on voit au moins par intervalle des ames d'une élévation & d'une énergie extraordinaire, dont l'exemple & le zele rendent aux moeurs chrétiennes leur intégrité primitive. Non seulement dans les premiers siécles, mais dans tous les tems & sous tous les climats, on trouve & l'on ne cessera de trouver des modeles de la vraie justice, malgré le torrent de la perversité. Au moins est-il incontestable que le Christianisme a aboli ou absolument flétri les excès les plus déshonorans pour la nature humaine. Cette affreuse débauche, dont les Poëtes & les Philosophes payens s'entretenoient avec indifférence, & que nous n'osons plus nommer, l'Evangile a tellement réformé les idées sur cet arti-

cle, que depuis son établissement on a regardé ceux qui en sont souillés comme des monstres dignes d'être anéantis par le feu, avec tout ce qui pourroit perpétuer la mémoire de leurs infamies. N'a-t-il pas de même aboli, dans toute l'étendue de sa domination, les immolations impies des victimes humaines ? Oui, la foi seule a pu empêcher, & les adorateurs barbares, soit de Moloc, soit de tant d'autres démons homicides, de les rassasier du sang le plus cher ; & les Romains, de sacrifier leurs semblables à Jupiter Latial ; & les Grecs, de les immoler à leurs morts illustres ainsi qu'à leurs Dieux. Elle a introduit une sorte de clémence ou d'humanité jusques dans les horreurs de la guerre. Elle a du moins corrigé l'énorme atrocité des guerres antiques, où l'on méconnoissoit le droit le plus sacré des gens ; où l'on égorgeoit de sang froid les combattans les plus signalés par leur valeur ; où il s'étoit établi un usage, presque inconcevable à nos moeurs, d'immoler l'enfant à peine sorti du sein de sa mere, d'égorger les légions vaincues

& désarmées, de jeter des peuples entiers dans les fers, d'atteler les Rois & les Reines au char du triomphateur, de réduire les femmes d'un rang auguste à des indignités mille fois pires que la mort. Enfin notre Religion, amie des hommes & si digne d'en être aimée, comme nous le verrons encore mieux par la suite, cette Maîtresse bienfaisante des Nations n'a point été satisfaite, qu'elle n'eût affranchi le genre humain, qu'elle n'eût abrogé légalement ou sagement restreint le droit accablant de la servitude. Parlerai-je du mariage, qu'elle a seule ramené, en tant de climats & d'une maniere si fixe, à son unité & à sa stabilité primitive? Nous en avons bien assez dit pour convaincre les personnes susceptibles de persuasion, qu'entre toutes les Sectes & toutes les Ecoles, il n'en est aucune qui puisse entrer en parallèle avec l'Eglise chrétienne, sur les enseignemens pratiques & favorables aux moeurs.

Sur les objets purement spéculatifs ou qui n'ont qu'un rapport indirect avec les passions, sur la nature & les

perfections de l'Etre ſuprême, dans quels écarts n'a pas donné toute la ſcience du Paganiſme? On rougira long-temps de ſes Fables & de ſes rêveries honteuſes ; des Dieux groſſiers & vicieux, la diviſion dans leur famille, les emportemens & les injures dans leur commerce, les feſtins & les folles amours dans le Ciel. Mais craignons d'inſulter à l'eſprit humain, en lui rappelant ſes anciennes chimeres.

La Philoſophie s'eſt enfin déſabuſée de ces extravagances. Que dis-je? elle n'eſt ſortie d'un précipice que pour ſe jeter dans un autre. Par quel horrible mêlange n'a-t-elle pas défiguré les vérités mêmes qu'elle conſerve, & qu'elle doit à l'Evangile, tandis qu'elle le blaſphême?

En voici une légere portion. Un être indépendant, par conſéquent néceſſaire & parfait, à qui le vice & la vertu ſont égaux, qui ne récompenſe ni ne punit, dont l'intelligence ſeroit ſurchargée ou la majeſté dégradée par la multiplicité ou la petiteſſe des objets. Si l'on ſubſtitue le hazard à cette Divinité, qui ne vaut guere

mieux : le bel ordre du monde, le cours invariable des astres, l'enchaînement des saisons, la multiplication ou la reproduction presque infinie & si singuliere des animaux & des plantes chacun dans son espece, cette foule de phénomenes qui depuis si long-temps nous ravissent d'une admiration toujours nouvelle ; tout enfin, selon ce ruineux systême, ne sera plus que l'ouvrage du hazard ; & le hazard, qui n'est rien, sera plus industrieux, plus habile que toutes les intelligences connues.

Rapprochons de ces égaremens les idées que la Religion chrétienne nous donne de la grandeur de Dieu & de la puissance qui éclate dans ses oeuvres, de son impénétrable sagesse, de son immensité, de son indépendance, de toutes ses perfections infinies. Malgré le joug sous lequel la foi captive notre entendement, toutes les connoissances de la Philosophie, en comparaison des lumieres du Christianisme, ne sont que ténebres ou de vains éclairs. Un enfant parmi nous, dès la premiere aurore de la raison ; & à la naissance

naissance de l'Eglise, un pêcheur de Galilée, un Corroyeur de Tarse, une Marchande Lydienne, sont mieux instruits que l'Aréopage touchant la nature du Dieu inconnu, parlent plus dignement des attributs divins, des propriétés de notre ame, des solides vertus, que le Portique & le Licée, que Socrate & Platon. Le peu d'expressions vraiment sublimes & lumineuses, qui ont tant fait exalter la sagacité de ces Philosophes, sont autant de richesses d'emprunt qu'on ne sauroit méconnoître en relisant nos Livres Saints.

Que si notre Religion ne leve pas toujours le voile, si la foi dans son essor laisse la Philosophie étonnée au dessous d'elle, en un mot, si la foi surpasse la raison, elle ne la contredit jamais. Impétueuse dans ses tentatives, celle-ci est d'abord surprise que la vue claire de la vérité lui échappe : mais repliant ensuite ses réflexions sur soi-même, ne doit-elle pas se dire, ou qu'elle seroit devenue ce qu'elle n'étoit pas, c'est-à-dire, d'une capacité infinie, ou que l'Eternel auroit cessé d'être infini comme

il l'eſt néceſſairement, ſi elle le comprenoit ? Et nous connoiſſons-nous nous-mêmes, pour concevoir l'immenſité de l'Auteur de toute choſe? Savons-nous ce que c'eſt que le principe de vie qui nous anime ; par quelle vertu ce qui n'eſt plus ou n'eſt pas encore, ſe préſente à notre vue comme ce qui exiſte ; par quel lien notre ame tient à notre corps, ou ſi elle n'y eſt point attachée, comment elle le meut à ſon gré ; comment encore, ſi elle n'étoit que dans une de ſes parties, elle pourroit les mouvoir toutes ; & comment elle n'en auroit pas l'extenſion, ſi incompatible avec ſa propre nature, ſi elle étoit répandue dans le corps entier ?

Il eſt des queſtions moins ſubtiles, & plus capables encore de nous confondre. C'eſt l'éternelle Sageſſe qui nous les fait elle-même dans la perſonne de Job : & que d'autres Philoſophes que les Diſciples de cette ſuprême Sageſſe s'efforcent d'y répondre ! Où étiez-vous, dit-elle, quand je deſſinois l'édifice de l'Univers ? Qui appliqua ſur cette vaſte maſſe la regle & le compas ? Sur quelle baſe

portent ses fondemens? & qui en a posé la premiere pierre? Qui est-ce qui a circonscrit à la mer de si justes bornes? Quelle chaîne, quel invisible frein contient si impérieusement la fougue de ses vagues écumantes? Quelle région durant la nuit, habite la lumiere? & quelle est, pendant le jour, la retraite des ténebres? Dans quels magasins sont en réserve les neiges & les frimats? Par quel canal se répand à propos la mesure de chaleur & d'humidité, propre à développer les germes de vie dans le sein du moins actif des élémens? Comment cette boue, sans variété de couleurs ni de saveurs, produit-elle des fleurs & des fruits de toute espece? D'où les plantes, si richement diversifiées, perdant chaque année leurs fruits, leur verdure, & presque leur vie, tirent-elles réguliérement ces avantages pour l'année suivante? Qu'ici la Philosophie superbe, ancienne & moderne, donne ses solutions! qu'elle dise rien de plus satisfaisant que ce que Paul, simple artisan, en apprit aux Sages les plus instruits de la Grèce, quand il leur

montra la cauſe de toutes ces opérations étonnantes dans la ſeule volonté de l'Etre créateur, en qui nous & tous les autres êtres vivons, agiſſons, exiſtons.

Mais ſi la Philoſophie ne peut ſatisfaire à ces queſtions naturelles, ſi tout ce qui eſt ſous ſes yeux & ſous ſa main renferme tant d'énigmes; ſera-t-il encore étonnant qu'elle ne puiſſe percer les ténebres ſacrées dont le Dieu de gloire ſe plaît à s'envelopper? Rien n'imprime une ſi haute idée de ſa grandeur, que les myſteres impénétrables à notre foible entendement. Je n'aurois plus tant de reſpect pour ma Religion, ſi elle tomboit toute entiere ſous mes ſens, ſi elle prétendoit ſoumettre toutes les perceptions à la meſure bornée de mon intelligence préſente. Mais lorſque Dieu me révele de lui-même une maniere d'être élevée au deſſus de toutes mes conceptions, une nature ſans égale, & trois perſonnes d'une égalité parfaite; lorſqu'on m'étonne par des prodiges de bonté & de ſageſſe ſans modeles; un Dieu qui ſe fait homme pour réconcilier, pour allier les hom-

mes avec Dieu ; un Dieu qui s'anéantit, & qui ouvre un nouveau chemin à la gloire par les opprobres & l'anéantissement : alors je m'écrie, que des merveilles qui ne trouvoient dans l'homme, ni couleurs pour les peindre, ni paroles pour les exprimer, ne sauroient être des inventions humaines.

Ces hautes vérités sont parfaitement liées l'une à l'autre. Qu'on observe le développement que l'Apôtre fait, dans ses Epîtres, des mysteres de l'Homme-Dieu, sur-tout en écrivant aux Romains, aux Galates, & aux Hébreux : quel ordre, quel enchaînement admirable toute ame droite n'y remarquera-t-elle point? Les principes posés, tout se suit, tout s'explique de soi-même. Par-tout on apperçoit une justesse d'induction, un genre nécessaire de liaison, aussi visiblement divin que l'immensité de l'objet dont le fond échappe. Examinez tel point de notre foi qu'il vous plaira : si, par exemple, le premier homme a péché ; Dieu libre dans ses œuvres peut, après avoir exercé sa justice contre les Anges rebelles,

jeter sur lui un regard de miséricorde. Mais s'il veut, en signalant sa clémence, réparer, d'une maniere pleine & en même temps la plus convenable, l'injure faite à sa majesté ; il faut que le libérateur qu'il envoie réunisse dans sa seule personne, & la nature de l'homme, pour punir l'auteur de l'injure, & la nature du Maître offensé, parce qu'étant sans égale, elle ne peut trouver qu'en elle seule une réparation proportionnée à l'offense : c'est-à-dire, que le Messie doit être Dieu & homme tout ensemble, unir la nature divine & la nature humaine dans une personne d'une dignité infinie. S'il étoit seulement Dieu, il n'auroit pu, ni mourir, ni souffrir, ni faire d'œuvres expiatoires & pénibles. S'il n'étoit qu'un pur homme, quelque saint qu'on le supposât, toutes ses souffrances, tous ses travaux n'eussent eu qu'un prix borné, & par conséquent de nulle proportion avec la grandeur infinie outragée par le péché. Il falloit donc une telle union entre les deux natures, que les œuvres de l'homme pussent véritable-

ment s'attribuer à un Dieu, & que la Divinité unie personnellement, mais sans confusion, avec l'humanité, conférât au grand œuvre de la rédemption sa valeur infinie. Le fond du mystere une fois présupposé, quel enchaînement de raison ne trouve-t-on pas dans son développement & ses conséquences ?

Non, aucun de nos dogmes les plus impénétrables ne combat la raison ; ils ne contredisent que nos sens & nos préjugés ; & combien d'autres vérités incontestables, dans la classe la plus ordinaire, les contrarient également ? Le rapport des sens est si trompeur, que c'est une des premieres maximes de la sagesse, de se tenir dans la défiance à leur égard. Y prendrons-nous donc une confiance aveugle, quand il sera question de ce qu'il y a de plus impénétrable, de l'unité d'essence, par exemple, de la trinité de subsistances ou de personnes dans l'Être Divin ? Mais d'où proviennent les difficultés qu'on trouve à croire ce profond mystere ? De ce que nous voyons, dans les hommes, qu'une nature ne constitue

qu'une personne, & que plusieurs personnes sont plusieurs natures distinctes. La difficulté vient donc de l'habitude ou du préjugé, & non du jugement ou des lumieres de la raison. Pour les contredire, il faudroit affirmer & nier la même chose, assurer qu'il n'y a qu'une nature divine & qu'il y a plus d'une nature divine, qu'il n'y a qu'un Dieu & qu'il y a trois Dieux. Or la foi même nous fait rejeter cette absurdité impie : elle enseigne qu'il n'est qu'une nature en Dieu, & qu'il y a cependant trois personnes. Qui nous induit donc à confondre les termes de personne & de nature ? c'est l'imagination seule, & non pas l'intelligence. Mais pour peu qu'on ait de circonspection, ne doit-on pas se tenir perpétuellement en garde contre l'imagination, ou contre le rapport des sens qui n'en differe point ? M'en rapporte-je à mes yeux ou à mes sensations, quand elles me disent que le soleil n'a qu'un pied de diametre, que les couleurs sont quelque chose de sur-ajouté aux corps & à la disposition des parties de leur surface ? La raison, d'un autre côté,

ne me dit-elle pas que les propriétés des êtres ſont analogues à leur nature ? Elles ſont donc néceſſaires, dans l'Être néceſſaire; parfaites, dans l'Être ſouverainement parfait ; infinies, incompréhenſibles, dans l'Être à qui l'immenſité n'eſt pas moins eſſentielle que ſes autres attributs. C'eſt donc une prétention inſenſée, que de vouloir les comprendre : ce ſeroit un travers, que d'entreprendre de les expliquer.

On ne veut pas croire le myſtere de la Trinité, parce qu'on ne le comprend pas : & c'eſt parce qu'on ne conçoit pas, dans toute leur étendue, les termes de nature & de perſonne qui l'énoncent, qu'on répugne ſans raiſon à le croire, quoiqu'on n'y puiſſe certainement point trouver de contradiction. Nous ſavons & nous ſoutenons, contre l'impiété de Sabellius, comme nous l'avons fait remarquer dans l'hiſtoire de ſa condamnation, que les dénominations des Perſonnes Divines ne ſont pas des ſons vains & dépourvus de ſens, ou qui ſignifient des propriétés convenables à une même perſonne auſſi-bien qu'à

une même nature. Quoique nous n'ayons pas des idées de tout ce que signifient ces termes, nous en avons de suffisantes, pour n'en pas faire cet usage, aussi impie qu'abusif. Mais il faudroit avoir ces idées completes, si l'on peut s'exprimer de la sorte; il faudroit savoir à fond ce que c'est que nature & personne, pour décider par les lumieres de la raison, s'il se peut ou s'il ne se peut pas, qu'il y ait plusieurs natures dans une seule personne, ou plusieurs personnes dans une seule nature. Jusqu'à ce que nous soyons en état de faire une analyse exacte de ces idées profondes & d'en saisir tous les rapports, nos jugemens naturels, portant sur de simples conjectures, ne seront que des présomptions hasardées & fort sujettes à erreur. Est-ce là le cas de crier à la contradiction, ou même à la pesanteur excessive du joug de la foi? On pourroit donc rejeter les témoignages, même du plus grand poids, sur tout ce qu'on ne pénétreroit point. Par conséquent moins on auroit de science & de pénétration, plus on acquerroit de

droit de ne point s'en rapporter aux personnes mieux instruites & plus éclairées. Peut-il être une conclusion plus déraisonnable? & dès lors fut-il jamais principe plus fautif que celui d'où elle sort si naturellement?

On ne donne point en de pareils écarts, par rapport aux choses humaines. Combien de faits extraordinaires ne croit-on pas sans difficulté, quoiqu'ils semblent contredire tout ce qu'on a vu, & qu'ils choquent tous les préjugés? Tant d'exploits des héros de la Grece & de Rome sont de vrais prodiges, par rapport à l'ordre commun des événemens: on n'en doute pas néanmoins, parce qu'ils sont appuyés sur des témoignages irréfragables. Il est même de principe, qu'on n'éleve point de contestation sur la possibilité des choses de fait, quand elles sont suffisamment attestées. Pour ce qui est de la nature, combien d'impossibilités prétendues, en Physique, que des expériences plus modernes ont fait disparoître? Ces objets sont toutefois du ressort de nos facultés naturelles; ils sont incomparablement plus à leur portée, que les ob-

jets sublimes de la révélation : on rejette ceux-ci, on admet ceux-là ; quelle que soit la cause de cette conduite inégale, elle doit nous être d'autant plus suspecte, que tout l'avantage est du côté de nos Mysteres. Car tandis qu'on n'aura point prouvé de contradiction manifeste en cette matiere, on n'aura rien du tout prouvé ; & l'on doit avoir au moins pressenti, après ce que nous venons de dire, qu'on n'a pas les notions suffisantes pour démontrer une pareille contradiction, quand par impossible elle existeroit.

Ce n'est donc rien faire, que d'élever des difficultés, de donner lieu à des doutes ou à des soupçons : c'est pourtant ce que les Incrédules ont fait de plus fort. Les uns en sont convenus avec franchise, & en termes exprès : les autres ont fait & font encore tous les jours le même aveu, d'une maniere équivalente, en regardant les miracles de Jésus-Christ, supposé leur vérité, comme une preuve sans réplique de la divinité du Christianisme. La résurrection de Lazare eût converti Spinosa même, à ce qu'il

assure, s'il en avoit été témoin : c'est-à-dire, que la vue de ce miracle l'auroit convaincu, que ce qu'il présumoit être contraire à la raison n'y étoit pas réellement contraire, & par conséquent qu'il n'y avoit dans nos Mysteres que des contradictions présumées ou apparentes.

Mais qu'avons-nous besoin de pareils témoignages? Tant de Peres de l'Eglise & de S. Docteurs, génies vastes, sublimes, & non moins doués de pénétration & de discernement que de chaleur & d'éloquence, comme tout Lecteur équitable en conviendra sur ce qu'il a vu des SS. Cyprien, Basile, Grégoire de Nazianze, Ambroise, Chrysostome, Jérôme, Augustin ; & en remontant plus haut, de Justin, d'Aristide, d'Arnobe, de Clément d'Alexandrie, d'Origene, de Lactance : tous ces hommes, d'une étude & d'une profondeur immense, d'un esprit si solide & si juste, tant de vrais Philosophes, n'auroient-ils point apperçu les contradictions, s'il s'en trouvoit dans nos dogmes? Vous en avez vu plusieurs, dans les premiers siecles, éprouver une peine ex-

trême à se soumettre au joug de la foi. Ils étoient nés dans le Paganisme, & par conséquent dans l'incrédulité; & le préjugé de l'éducation ne leur avoit point applani la carriere. Nous avons été de votre religion, disoit encore Tertullien aux Gentils du troisieme siecle : nous ne sommes pas nés Chrétiens; il nous a fallu le devenir. Mais ces cœurs droits & vertueux, ces esprits véritablement forts & capables d'attachement pour la vérité, concevoient que les présomptions & les apparences ne lui ôtent rien de sa réalité. Sans tenter de pénétrer des objets impénétrables, il leur suffisoit que l'existence en fût solidement établie : l'obscurité même du fond de nos Mysteres leur persuadoit qu'ils n'étoient pas de l'invention des hommes, c'est-à-dire, des premiers Prédicateurs de l'Evangile. Non, elle n'entroit point dans ces esprits justes & conséquens, cette supposition chimérique, que des Imposteurs, assez habiles pour avoir ménagé dans les opinions & les mœurs la plus étonnante des révolutions, eussent eux-mêmes posé pour base d'une Religion

qu'ils vouloient rendre universelle, l'aveugle docilité, qui en est le plus pénible sacrifice. Mais ils reconnoissoient, qu'autant elle est inaccessible à la raison quant à l'objet de la croyance, autant elle lui est conforme quant aux motifs de croire, & même quant à son élévation au dessus de notre foible intelligence.

Oui, sans doute, il est très-raisonnable que nous ne puissions concevoir, ni les perfections infinies de l'Être suprême, ni sa maniere d'être infiniment parfaite, infiniment supérieure à la nôtre. Il est de la raison, que nous suspendions nos jugemens, ou plutôt que nous surmontions notre aveugle répugnance, dans ce qui ne nous paroît difficile que parce que les notions nous manquent; parce que la sphere de notre esprit a des bornes, que la vérité incréée peut seule étendre, & qu'une révélation plus circonstanciée eût en effet étendues, jusqu'à faire évanouir toutes nos difficultés. Il est raisonnable que Dieu nous ait proposé des Mysteres, afin d'humilier notre entendement superbe; comme il nous a imposé

des loix, pour ſoumettre nos penchans déréglés : il falloit dompter toutes les facultés de notre ame, puiſque toutes avoient ſecoué le joug ſacré de l'obéiſſance. Dans la loi de nature, dont le Légiſlateur éternel ſe contentoit avant l'Evangile, ces Myſteres ſublimes, qui ſont l'objet de notre foi, étoient ignorés de preſque tous les hommes : mais dans quels écarts déplorables ne donna-t-on point alors ? Vous l'avez reconnu, en gémiſſant ſur le délire preſque univerſel du Monde idolâtre, ſur la fureur des nations les plus éclairées, qui ſe montrerent les plus altérées du ſang des Martyrs. Ainſi, tout obſcurs que paroiſſent nos dogmes, ce ſont de vrais ſources de lumiere, au moins de puiſſans préſervatifs contre les ténebres de l'erreur, qu'ils préviennent en fixant la légereté & la dangereuſe curioſité de l'eſprit humain.

On réunit dans des ſymboles les points capitaux de notre croyance, afin de fixer notre inſtabilité naturelle ; on nous avertit & l'on nous fait ſentir, à l'exemple des Apôtres,

des Peres, & des premiers Conciles, que ſans ſuccès & avec les plus grands dangers nous tenterions de pénétrer au delà de ce qui nous fut enſeigné d'abord; que la ſeule innovation des termes, faite arbitrairement en cette matiere, eſt déjà une profanation; que la différence du Docteur au ſimple Fidele n'eſt rien, par rapport à ces objets ſublimes; & que le plus ſavant, le plus digne d'être écouté, eſt celui qui s'en tient le plus religieuſement au pied de la lettre. C'eſt ainſi que vous avez déjà vu durant quatre ſiecles, & que vous verrez dans tous les ſiecles ſuivans, les ſaints dépôts de l'Ecriture & de la Tradition ſe tranſmettre, tels qu'ils ont été reçus, ſans addition, ſans ſuppreſſion, ſans aucune altération, & la doctrine du ſalut demeurer invariablement la même dans le cours orageux des temps.

Revenons cependant ſur un ſacrifice d'auſſi grand intérêt, que le ſont nos lumieres ou nos lueurs naturelles; & voyons ſi les procédés de ceux qui le trouvent contraire à la raiſon, ſont en effet les plus raiſon-

nables. Mais pour combattre la seule merveille de l'établissement de l'Eglise, à quoi nous restreint la nature de notre ouvrage, combien de paradoxes, combien d'absurdités révoltantes n'est-on pas contraint d'adopter ? Il faut d'abord nier les faits extraordinaires, consignés dans toutes les Histoires ; parce qu'il n'en est aucune, dont l'authenticité soit aussi bien établie que celle des écrits évangéliques. Il faut croire aveuglément, sur l'allégation de quelques esprits dépravés par l'orgueil ou par des passions plus honteuses, que tous les Prophetes n'ont prétendu lire dans l'avenir qu'en faveur d'une faction sacrilege ; que le plus saint des enfans qui eussent été engendrés par les hommes, que Jean, pris pour le Messie à cause de sa sainteté, n'a refusé ce titre incomparable que pour déférer les honneurs divins à un séducteur ; que les Apôtres, sans excepter Paul, qui fut d'abord animé de tant de fureur contre l'Eglise naissante, que tous les premiers disciples de J. C. ont sacrifié leur fortune ou leurs espérances, leur repos & leur vie, à un Im-

posteur démasqué, juste victime de la mort & de l'infamie, à jamais incapable d'inspirer de l'attachement ou de la crainte; que les ennemis mêmes du Christianisme favoriserent une entreprise chimérique; que le concours des événemens, ou plutôt la Providence qui les dirige, facilita la surprise, fomenta l'erreur; que le Ciel, par les prodiges, apposa au mensonge le sceau de la vérité; que l'homme, que la société trouve sa tranquillité, sa sûreté, son bonheur, dans l'imposture & l'impiété; que les plus fourbes, & par conséquent les plus méchans des hommes, ne respirerent que la sanctification du genre humain, & sacrifierent tout pour la procurer; que ce plan a été suivi par une multitude innombrable, qu'il a été exécuté malgré les efforts de toutes les Puissances de la terre; en un mot, qu'il s'est fait tout-à-coup une révolution totale dans les mœurs & la conduite; & qu'au lieu qu'on a toujours vu l'amour propre se servir de l'imposture aux dépens de la justice & de la charité, ici au contraire la supercherie a servi la vertu aux dépens de toutes

les cupidités de l'amour propre ; qu'ainsi, le vice & la vertu, le mensonge & la vérité, l'histoire & la fable, ont des droits égaux sur nos jugemens & sur notre attachement. Telle est la moindre partie des contradictions & des absurdités qu'il faut dévorer, en prenant le parti de l'incrédulité. Nos dogmes les plus difficiles à croire présentent-ils des difficultés pareilles ?

Convenons cependant que nos symboles de foi, & plus encore les conséquences pratiques qui en résultoient contre les passions, formoient une forte épreuve, sur-tout pour les peuples auxquels ils furent d'abord enseignés. L'un des premiers ministres de ce sublime Evangile, de cette sagesse cachée aux Sages du siecle, nous apprend qu'elle fut un scandale pour le Juif, & un sujet de risée pour le Gentil. Il s'agissoit, pour un Monde presque tout charnel, de s'élever bien haut au dessus de la sphere de l'esprit humain ; d'adorer un Dieu pauvre & souffrant ; de le préférer à tout ce qui flattoit les sens & charmoit le cœur ; de donner à ce cœur, si bas & si res-

ſerré, une nobleſſe & une étendue de charité, qui embraſsât tous les hommes, qui reconnût en eux les enfans d'un Pere commun, qui n'enviſageât que des freres chéris dans les ennemis les plus envenimés. Il s'agiſſoit d'éteindre ou d'amortir toutes les inclinations corrompues de la nature; de la plier violemment dans un ſens tout contraire à ſes penchans impérieux, & preſque de la détruire pour la redreſſer; de mourir à ſoi, de renoncer à ſoi-même; de contrarier ſes goûts dépravés, ſans ménagement, ſans interruption, ſans mettre jamais de fin à une guerre inteſtine non moins durable que laborieuſe. Cette Religion nouvelle contrediſoit en même temps des opinions généralement reçues, autant ou plus que les affections naturelles. L'orgueilleux Philoſophe, en l'embraſſant, devoit aſſujettir ſon eſprit à des principes qui déconcertoient toute ſa pénétration. Il lui falloit rejeter les préjugés & les maximes qu'il tenoit de ſes Peres & de ſes Maîtres, des Savans & des Politiques les plus révérés. Le Juif, quoique dépoſitaire

de la vérité, n'avoit guere moins de préventions à vaincre, que le Philosophe & le vulgaire idolâtre. Avec son zele pour la gloire nationale, dont il faisoit toujours une partie de sa religion, le premier pas qu'Israël eût à faire pour parvenir au Christianisme, c'étoit de confesser l'opprobre & la réprobation d'une nation, si fere d'avoir été long-temps le peuple choisi. Enfin l'établissement de l'Eglise n'étoit pas moins difficile, que la ruine ou l'entiere subversion du Capitole & de la Synagogue.

Quelle merveille, s'écrioit Saint Jean Chrysostome long-temps avant nous, quelle merveille de voir des troupes de Juifs, avec tant d'autres peuples, adorer un homme qu'ils ont mis judiciairement à mort comme un malfaiteur ! de voir la Croix, ce signe autrefois si honteux, plus honoré aujourd'hui que le sceptre & le diadême ! Qui n'a pas horreur, ajoûte ce Pere, des pieux & des ongles de fer, destinés à la torture des criminels ? Or, parmi tous ces instrumens de supplice, la Croix étoit le plus

horrible & le plus infâme, réservé pour le châtiment des esclaves & des barbares; un objet de malédiction, & d'une telle exécration, que les Magistrats se fussent rendus coupables, en y condamnant un citoyen Romain. Aujourd'hui cependant nous la voyons révérée par tout l'Univers. Chacun en retrace le signe sur son front, chacun l'imprime sur son cœur; elle brille dans les temples, sur les autels, dans les plus augustes cérémonies, dans les habitations mondaines comme dans les asyles de la Religion; on l'éleve en triomphe sur le faîte des palais, sur les portes des villes, sur les monumens publics, & sur les trophées. Tel étoit dès les premiers siecles le culte de la Croix.

Il ne s'agissoit pas néanmoins d'un culte, favorable aux passions comme le Paganisme, ou qui fût du moins indifférent par rapport aux mœurs & à la conduite. Jésus-Christ, au contraire, a fait préférer sa Croix aux honneurs & aux plaisirs; il a fait succéder, sans intervalle & sans ménagement, l'abnégation à la cupidité & à la licence; il a rendu doux &

humbles de cœur, des hommes à peine ſuſceptibles d'humanité ; il a inſpiré l'amour des ennemis à des monſtres de cruauté & de perfidie, la clémence aux Tyrans de l'Univers, à ce peuple qui ne régnoit ſur toutes les nations, que pour en prodiguer le ſang & en dévorer les fortunes ; en un mot, il a tiré le genre humain de la voie large, pour le faire marcher avec perſévérance par des ſentiers ſemés d'épines. Car ce n'étoit pas à des êtres d'une autre nature que la nôtre, qu'il impoſoit ſon joug ; ce n'étoit point des hommes qui euſſent les paſſions plus modérées, ou les inclinations meilleures que la multitude perverſe des mortels : c'étoit à ceux-là même, qui, engourdis dans la molleſſe & la dépravation où ils étoient nés, ſembloient avoir acquis un droit de preſcription pour n'en plus ſortir.

Toutefois rien ne fut plus rapide que ce changement. Les Apôtres ont à peine annoncé que le Fils de Marie eſt le Fils de l'Eternel, qu'on ſe ſoumet à ſes loix dans la ville même, où, ſi aveuglément & ſi injurieuſement méconnu, il vient enfin d'être

d'être crucifié. Ceux qui l'ont proscrit comme un blasphémateur, l'adorent comme l'égal du Très-Haut. Il ne faut à Simon-Pierre, comme vous l'avez vu avec admiration, que peu de paroles pour en convertir des milliers. La grace de l'Esprit Saint n'est pas moins efficace dans les différens cantons de la Judée, où Jacques & Jean portent la parole du salut. Les bornes d'Israël ne sauroient plus contenir ce feu sacré, qui dans peu embrâse tous les climats. Ce torrent géné dans son lit se répand aussi rapidement, & presqu'aussi loin, que les rayons du soleil. Telle est la révolution, que les faux Dieux en gémissent; que leurs Prêtres se lamentent; que les temples des Idoles devenus déserts, au centre même de la superstition*, les Sacrificateurs se plaignent que les sacrifices ont cessé faute d'assistans. C'est ainsi, comme il vous en souvient, que Pline, de son Gouvernement de Bithynie, en écrivoit à l'Empereur Trajan.

Nous sommes d'hier, disoit de son côté Tertullien, dans des Mémoires fameux, faits pour éclairer les Séna-

teurs & les Césars ; nous sommes d'hier, & déjà nous remplissons vos cités & vos campagnes, vos armées & vos conseils, le palais, le sénat, & le barreau : nous ne vous abandonnons que vos temples. Nous prenons part à votre commerce, à vos traités, & à toutes vos assemblées, si ce n'est aux superstitions du Capitole, à la licence du cirque, & aux cruautés de l'amphithéâtre. L'Empire deviendroit un désert, si nous en sortions; le silence & la langueur de la ville vous consterneroient, & vous auriez horreur de votre solitude. Ce changement prodigieux, disent les Peres presque contemporains, ne se borne pas à un peuple ni à un Empire : ce ne sont pas les Romains seuls; ce sont les Perses & les Indiens, les Arabes & les Scythes, le Midi brûlant & le Septentrion glacé, qui renversent ou purifient leurs temples, qui brisent leurs idoles, qui abolissent leurs sacrifices impurs & leurs fêtes impies, pour y faire succéder de nouvelles & de plus dignes solennités. Du couchant à l'Aurore, d'un bout du monde à l'autre, selon

la prédiction du Prophete, on adore ſincérement le vrai Dieu, & par-tout on lui offre la victime ſans tache.

Dès le ſecond ſiecle, on vit Saint Pantene porter la lumiere de l'Evangile aux nations inconnues de l'Orient, & juſqu'aux rives de l'Inde. Saint Athanaſe, par le miniſtere de S. Frumence, la répandit dans la vaſte étendue de l'Empire des Abyſſins. L'eſprit d'émulation engagea les Ariens mêmes à évangéliſer les Homérites, aux extrémités de l'Arabie heureuſe, vers l'Océan : ſemence infecte, d'où le Seigneur ne laiſſa point de faire éclore la vraie foi, qui ſe manifeſta ſi bien dans la réſiſtance magnanime que ces Néophytes opposerent à la fureur d'une colonie nombreuſe de Juifs leurs voiſins, & à tous les deſſeins des ennemis du Fils de Dieu. La multitude des Martyrs de Perſe ne prouve pas moins ſolidement l'heureuſe conſiſtance qu'y avoit priſe le Chriſtianiſme. Dès le tems du concile de Nicée, on trouve un Evêque de Scythie, nommé Jean, qui ſignala dans cette auguſte aſſemblée la fermeté & la pureté de ſa foi.

Ces peuples, appelés Nomades ou Pasteurs, errans avec leurs troupeaux & avec les chars qui leur tenoient lieu de maisons, avoient recueilli précieusement le trésor de l'Evangile, parmi les dépouilles des provinces Romaines de leur voisinage. Les Sarasins, qui erroient pareillement sur les confins de la Syrie & de la Mésopotamie, apprirent avec la même ardeur, la doctrine du salut, des saints Anachoretes épars en grand nombre dans ces déserts. Quelquefois une simple femme ou un enfant, emmenés captifs, convertissoient des peuplades nombreuses & des nations entieres.

Cependant la profession du Christianisme n'étoit pas l'effet de l'inconsidération, ou d'une crédulité de caprice. Ce n'étoient pas seulement ces hordes sans police & sans lumieres, ce n'étoit pas seulement le vulgaire, inquiet & avide de nouveauté, qui embrassoit cette loi, aussi dure que merveilleuse. Dans le second, dans le premier siecle de l'Eglise, une foule des plus beaux génies de Rome & d'Athenes passerent sous nos étendards, quitterent pour

eux les aigles Romaines & toute la pompe imposante de la superstition. Traitera-t-on d'hommes communs, d'esprits crédules & foibles, Denys de l'Aréopage, le Sénateur Appollone, Justin ce Philosophe profond, Aristide, Méliton, Athénagore, & peu après eux Clément d'Alexandrie, ce prodige d'érudition, Origene, prodigieux en tout genre, Tertullien, si digne de sa renommée tant qu'il demeura fidele à l'Eglise, Cyprien, Arnobe, Lactance, & leurs disciples sans nombre? Où trouve-t-on plus de sens & de lumieres, plus de force dans le raisonnement, plus de connoissances acquises, plus de pénétration & d'étendue d'esprit, que dans ces premiers défenseurs du Christianisme? Jugeons-en par leurs triomphes sur nos plus redoutables adversaires, tels que Celse & Porphire, & sur tous les Sages de la Gentilité. Ils ont cru néanmoins, avec simplicité, ces puissans génies: & ils ont cru, non sur les préjugés de la naissance & de l'éducation, comme ils l'observoient eux-mêmes; mais après avoir combattu pour la plupart

contre la vérité, jusqu'à ce qu'elle les eût subjugués par son évidence.

Rappelons-nous les motifs auxquels ils ne purent résister. Si les vérités morales, si les regles ou les images de certaines vertus avoient de quoi leur plaire; l'obscurité des dogmes nouveaux, les obstacles des anciennes coutumes & des vices invétérés restoient tout entiers; & les plus éloquens panégyristes des mœurs étoient souvent plus asservis que leurs admirateurs aux passions d'ignominie. Ils furent donc bien puissans, les motifs qui triompherent de leur résistance, qui leur firent prendre une résolution si généreuse & si difficile; ils surpasserent toutes les forces de l'esprit humain, ils porterent l'empreinte de l'éternelle vérité & le sceau visible du doigt de Dieu.

On fit observer, à ces esprits justes & pénétrans, l'accomplissement des prophéties dans toute leur étendue; le temps, le lieu de l'avénement du Messie; toutes les circonstances de sa vie & de sa mort, tracées, si longtemps avant sa naissance, dans des monumens d'une authenticité incon-

testable. On leur fit sur-tout remarquer cette suite d'œuvres miraculeuses, si capables de prouver, indépendamment même de leur prédiction, la dignité, la divinité du culte qu'on leur proposoit. On leur montra, au moins dans les premiers temps, les paralytiques, les sourds, les muets, les aveugles de naissance, que Jésus avoit guéris; les morts, qu'il avoit ressuscités à la vue de toute la Palestine: & l'on ajouta qu'il s'étoit enfin ressuscité lui-même, qu'il avoit apparu dans toute la gloire de sa vie nouvelle à plus de cinq cens témoins à la fois, qu'il étoit monté au Ciel avec la même publicité & le même éclat. Ces témoins oculaires eux-mêmes, quelques-uns de ceux qui avoient été retirés du tombeau ou miraculeusement guéris, rendirent ces témoignages, s'offrirent à les confirmer, les confirmerent en effet par des prodiges semblables à ceux de leur Maître, & communiquerent à leurs nouveaux disciples le pouvoir d'en opérer à leur tour.

Or n'étoit-il pas absolument impossible, je ne dirai pas aux Grands

& aux Sages, mais au vulgaire le plus borné, de se tromper sur des objets de cette nature, sur ces faits précis, frappans, publics, & souvent réitérés ? Comment se persuader, s'il n'est vrai, qu'on a vu rendre subitement la vue à des aveugles-nés connus de toute une ville, l'embonpoint & la vigueur à des membres desséchés par une paralysie de trente-huit ans, la vie à des cadavres qui exhaloient déjà l'infection ? Mais surtout comment, s'il n'est pas vrai, se mettre dans la tête qu'on a le pouvoir de faire des merveilles semblables, & qu'on en a souvent fait ? La seule persuasion où furent les premiers témoins de ces miracles, en est une preuve irréfragable ; & la plus sincere persuasion a pu seule leur faire embrasser une Religion, dont tant de dispositions naturelles les éloignoient. Si les premiers Chrétiens & les Apôtres avec eux, si tous les membres de l'Eglise primitive, cette sainte portion du genre humain uniquement empressée à honorer Dieu & à édifier les hommes, la plus digne d'attention sans con-

tredit dans la ſcience des mœurs ; ſi, dis-je, ils ne croyoient pas fermement ce qu'ils atteſtoient au péril de leur vie : leur conduite, on ne ſauroit trop l'inculquer, eſt le paradoxe le plus contradictoire, le phénomene le plus monſtrueux ; c'eſt un renverſement de l'ordre moral, infiniment plus incroyable que la docilité de la nature à la voix de ſon Créateur.

Auſſi vous avons-nous fait obſerver dans les commencemens de cette Hiſtoire, & vous le verrez encore ſouvent dans la ſuite, qu'on ne s'aviſa point de s'inſcrire en faux contre les miracles évangéliques. Les Sages du Paganiſme trouvoient moins plauſible de nier les faits, que d'attribuer à la magie la réſurrection des morts à demi-corrompus, la délivrance des Energumenes, & la guériſon des maladies les plus incurables. Les Empereurs, frappés de la perpétuité de ces prodiges, que leur mandent les Gouverneurs des provinces & qu'ils voient quelquefois de leurs propres yeux, propoſent au Sénat de mettre le Dieu des Chrétiens au nombre

des dieux de l'Empire. Vous avez entendu Saint Justin, Saint Méliton, Tertullien, tous nos Apologistes, relever avec l'éclat convenable ces faits merveilleux & ces puissans témoignages; citer les pieces authentiques qui en perpétuoient le souvenir; en appeler aux archives Romaines où elles étoient déposées; faire de vifs reproches aux Idolâtres, sur leur ingratitude à l'égard du Dieu des Chrétiens, si indignement méconnu. N'y eût-il eu que les Fideles de persuadés; comment le furent-ils par millions, & au point de tout sacrifier à leur foi? S'ils n'avoient pas vu les miracles qu'ils racontent, ne sent-on pas, avec S. Augustin, que le plus inconcevable de tous les prodiges seroit leur conversion, & mieux encore le triomphe d'une Religion dépourvue de tout secours humain sur toute la puissance de l'Idolatrie?

Rappelez-vous quels furent les premiers acteurs dans cette grande entreprise. C'étoient douze pauvres ouvriers, sans naissance & sans fortune, sans intrigue & sans lettres,

ſans aucune des qualités naturelles qui donnent du crédit & de la conſidération parmi les hommes. Exercés dès l'enfance & abſorbés tout entiers dans la plus groſſiere des profeſſions méchaniques, ils n'avoient dans l'ame, avant la deſcente du S. Eſprit, ni élévation ni pénétration. Souvent ils ne ſaiſiſſoient que l'écorce des emblêmes les plus intelligibles que le Rédempteur propoſoit pour leur inſtruction. Pleins d'imperfections morales & naturelles, ils oſent, par une ambition auſſi injuſte que déplacée, au moment de la plus profonde humiliation de leur divin Maître, diſputer à qui ſera le premier d'entre eux. En un mot, de groſſiers artiſans, des étrangers ſans aveu, des barbares relativement au Peuple roi avec qui ils ont à traiter, Pierre & Paul, l'un pêcheur, & l'autre, tout citoyen Romain qu'il étoit, exerçant le métier de corroyeur, entreprennent de changer toutes les idées Romaines, d'impoſer des loix ſouveraines à l'Empire, de faire tomber aux pieds de Jéſus-Chriſt ce terrible & ſuperbe coloſſe.

Figurez-vous encore, ſuivant la belle idée de S. Jean Chryſoſtome, que contemporain de ces deux Apôtres, & les rencontrant aux approches de Rome, à la vue de ces tours orgueilleuſes & de ces palais qui bravoient les Cieux, au milieu des chars de triomphe, des légions, des Tribuns, des Proconſuls, qui ſortent de ſes portiques pour aller porter la loi & la ſervitude aux Nations; imaginez-vous qu'à l'aſpect de tant d'objets éblouiſſans & ſi capables de déconcerter toute autre philoſophie que celle de ces héros de l'Evangile, ils vous font part de leur projet effrayans. Y penſez-vous donc, hommes inconcevables, n'euſſiez-vous pas manqué de vous écrier? Vous voulez, dites-vous, anéantir la Religion & les Dieux de Rome, faire adopter vos dogmes étranges au peuple Romain, au Sénat, & aux Céſars. Iſolés & ſans ſuite, dépourvus que vous êtes de tout moyen de contrainte, quelles ſont donc vos reſſources cachées, vos ſourdes trames, vos préſens ou vos promeſſes, la magie de votre éloquence? Si vous at-

tirez l'attention populaire par la ſingularité de votre enthouſiaſme, aurez-vous ſeulement accès auprès de ces Monarques diviniſés, qui prétendent partager avec Jupiter le pouvoir ſuprême ou du moins tenir de lui l'empire du Monde ?

Oui, le projet de Pierre & de Paul ſeroit un délire à nos yeux, ſi le ſuccès ne l'eût juſtifié. Mais Rome, mais l'Univers a été réellement changé par ces foibles mains : ils ont ſoumis le ſceptre des Céſars à Jéſus-Chriſt ; ils ont banni Jupiter du Capitole ; & du champ de Mars, ils ont fait le boulevard de la Chaire Apoſtolique. On n'y rend pas ſeulement les hommages ſuprêmes au Fils de Dieu : mais on y paye le tribut d'honneur qui convient à ſes miniſtres & à ſes amis. Nous avons déjà vu, & nous verrons bien plus ſouvent par la ſuite, les Empereurs accourir au tombeau des SS. Apôtres, rendre un culte religieux à leurs cendres, & baiſer leurs chaînes avec un profond reſpect. Ils s'eſtimeront heureux qu'on les enterre, non dans le lieu même où ſont les corps de Pierre & de Paul,

mais ſeulement à l'entrée & dans leur veſtibule ; ils tiendront à honneur, ſelon les expreſſions de S. Jean Chryſoſtome, de devenir les gardes & les portiers du Pêcheur.

Le comble du prodige, c'eſt que la converſion du Monde s'eſt opérée dans le ſein des périls & des perſécutions. Les premiers Fideles eurent des guerres violentes à ſoutenir contre les villes & contre les provinces : que dis-je ? contre les nations conjurées, & dans le ſein des familles. La diverſité de religion ſéparant l'épouſe de l'époux, le pere & la mere des enfans, puiſque les converſions étoient ſucceſſives ; les haines & les vexations les plus atroces ſe renouveloient de jour en jour. On regardoit les ſectateurs du nouveau culte, comme de ſacriléges déſerteurs & des ennemis publics ; c'étoit un mérite que d'accélérer leur perte. Tous les ordres de l'Etat, toutes les perſonnes, étrangers & parens, ſe déclaroient contre eux, &, ce qui étoit le plus à craindre, contre ceux qui avoient reçu nouvellement la ſemence de la foi, & dans qui elle n'a-

voit pas eu le temps de prendre racine : ils ſe voyoient empriſonnés, relégués dans les déſerts, exclus des charges & des honneurs, notés à jamais d'infamie : on leur faiſoit ſubir tous les genres de tortures, tous les raffinemens d'une cruauté animée par la ſuperſtition ; les feux lents, les grils embraſés, les huiles bouillantes, des tourmens ſi affreux, qu'on ne ſait de quoi s'étonner davantage, ou que les Romains & les Grecs les ayent inventés, ou que les Chrétiens les ayent affrontés avec tant de conſtance.

Ces ennemis dénaturés ſembloient tous avoir conçu un ſeul & même deſſein, qui étoit de ſe ſurpaſſer les uns les autres en cruauté, & de triompher, à force d'excès, de la patience inaltérable de leurs innocentes victimes. On tiroit brutalement par les cheveux, de rue en rue, des perſonnes d'illuſtre naiſſance & de complexion délicate ; on les traînoit nues & défigurées dans les ronces & les épines ; il n'y avoit aucun de leurs membres qui n'éprouvât un traitement auſſi outrageant qu'inhumain ; & com-

bien de fois, à la vue du foible tableau que nous vous en avons tracé, n'avez-vous pas jugé, pleins d'indignation, que ceux-là seuls méritoient ces horreurs, qui avoient la barbarie de les exercer ! On scioit les uns par le milieu du corps, on écorchoit les autres tout vivans; après quoi on semoit le sel sur tous leurs membres; on les couvroit de miel, & on les exposoit en plein midi aux aiguillons & à la lente voracité de tous les insectes; on les enduisoit de bitume allumé, pour éclairer les rues pendant la nuit : images horribles, & qu'on pourroit prendre pour les peintures d'une imagination exaltée, si nous n'en avions pas montré la réalité dans les actes les plus authentiques des Martyrs, & dans quelques traits d'histoires écrites par les payens mêmes.

Parmi tant de souffrances, ces généreux athletes ne perdoient rien de leur courage paisible. Ils sembloient si libres dans les chaînes, si supérieurs à ceux dont ils étoient le jouet apparent, qu'on eût dit, ou qu'ils n'avoient point de corps, ou que ce

n'étoit pas leur corps que l'on tourmentoit, mais qu'ils assistoient au supplice d'une personne indifférente. Des vieillards décrépits, de tendres vierges couroient à l'échafaud & aux buchers. Des enfans qui bégayoient encore, employoient les premieres paroles qu'ils articuloient à peine, à confesser Jésus-Christ & à demander le baptême. Les Tyrans, ne pouvant rien leur ôter de leur intrépidité, étoient contraints de déroger à des rescrits barbares qui eussent dépeuplé l'Empire. Les ministres de la tyrannie changerent eux-mêmes. Le fer tomba de la main des bourreaux, qui présenterent leur propre tête & devinrent martyrs à leur tour.

Mais d'où provint un mépris si héroïque & si général de la vie? D'où vint ce désir unanime de mourir pour un homme mort lui-même en croix, sinon d'une pleine conviction touchant la vérité de ses œuvres divines, en sa qualité de Fils de Dieu? On a vu quelques hommes singuliers braver la mort pour des chimeres: mais leur petit nombre, avec mille travers d'esprit & de conduite, les

fit toujours regarder comme les productions rares du fanatisme, ou d'un fol héroïsme. Ici, douze millions, selon des calculateurs très-érudits, & incontestablement une multitude prodigieuse de personnes, de tout sexe, de tout âge, de toute condition, les plus éclairées sur les choses divines & sur les devoirs humains, les plus sages & les plus vertueuses dans leur conduite, durant trois siecles consécutifs & dans plusieurs autres, donnent à tous les Etats & à chaque province ce saint & admirable spectacle.

Le mécréant, qui sent toute la force de ce témoignage, a fait de vains efforts pour l'anéantir, en réduisant presque à rien le nombre de ces témoins généreux. Ses tentatives n'ont servi qu'à faire mieux connoître ces monumens originaux & sinceres, dont la pieuse simplicité, dans le peu que nous en avons extrait, vous a fait sentir leur antiquité & leur certitude. Quel effet ne produiroit donc pas la savante collection qui a mis en poudre les allégations hazardées de l'Anglois Dodvel, & qui les

eût enſevelies dans un oubli éternel, ſi elles n'euſſent été réchauffées de nos jours & aſſaiſonnées au goût d'une Jeuneſſe dépravée, dans ces écrits cyniques, où le ſel de l'ironie, de l'obſcénité, du blaſphême, & le ton tranchant de l'impoſture tiennent lieu de théologie & de toute érudition. Mais il n'eſt point d'ame honnête & ingénue, qui, en ſuivant les combats de nos Martyrs dans les bornes mêmes où notre plan nous les a fait reſſerrer, ait pu ne pas ſe ſentir auſſi convaincue qu'édifiée.

Le ſeul caractere de certains perſécuteurs, tels que Néron, Domitien, Maximin, rend plus que vraiſemblable le détail de leurs cruautés ſacriléges. Si l'on ne peut refuſer la gloire de l'équité, de la clémence, & de pluſieurs autres qualités eſtimables, aux Empereurs Trajan, Marc-Aurele, Sévere, & Dece : d'un autre côté, le génie de la ſuperſtition populaire dont ils ſe faiſoient honneur ; l'attachement de quelques-uns d'entr'eux à une philoſophie libertine & ſuperbe, ennemie violente d'une Religion pure, incompatible avec

toute autre, qui ne faisoit grace à aucun vice, à aucune erreur; la politique enfin, ou le soin mal entendu de la tranquillité publique & du bien de l'Etat, rendirent ces Empereurs, comme nous l'avons fait remarquer, exactement & incomparablement plus terribles à nos Peres, qu'Héliogabale & Caligula. Quelquefois encore ces Héros de l'Idolatrie avoient la foiblesse de céder, contre leurs propres dispositions, aux cris séditieux de la soldatesque & de la populace. Plus souvent, ils ne pouvoient arrêter, dans les provinces éloignées, les émeutes soudaines, dont le Chrétien, armé de sa seule patience, ne manquoit pas d'être la victime. La Religion Chrétienne, comme étrangere à l'Empire, ayant été solennellement proscrite, tant par les édits particuliers de plusieurs Empereurs que par l'autorité générale du Sénat, comme il est constant par la proscription du Sénateur S. Apollone; personne, avant Constantin, ne prit la défense de la foi avec assez de vigueur & d'autorité, pour prévenir des violences, que ces anciens préjugés con-

tinuoient à colorer d'une maniere ſpécieuſe.

Mais qu'eſt-il beſoin de diſcuſſions & d'induction ? Pour diſſiper juſqu'à l'ombre du doute, rappelons le Lecteur à la ſeule hiſtoire de la derniere perſécution générale. Alors, comme le dit Lactance, ou l'Auteur, quel qu'il ſoit, du traité de la Mort des Perſécuteurs, appuyé du torrent des Ecrivains de ſon ſiecle ; alors, trois bêtes féroces, Dioclétien, Maximien-Hercule, & Maximien-Galere, exercerent leur rage impitoyable, durant dix années conſécutives, dans la plupart des provinces de l'Orient & de l'Occident. Que d'excès ne commit point ce triumvirat ſacrilége ! La Religion, qui n'avoit pour elle que ſa ſainteté & ſa douceur, pouvoit-elle naturellement tenir contre le projet médité & ſi rigoureuſement ſuivi de l'anéantir? Ici, les partiſans anti-chrétiens du Scepticiſme, réduits à convenir de la plupart des faits, n'ont plus que des clameurs vagues à former ſur les dangers de l'exagération : mais ils ne peuvent révoquer ni ne révoquent en doute, les faits précis

atteſtés par tant d'Ecrivains différens : traits frappans de la Juſtice divine, qui, en juſtifiant l'opinion commune ſur le grand nombre des Martyrs, ajoûte un nouveau degré d'énergie au témoignage éloquent de leur ſang ſi généreuſement répandu.

Je pourrois vous rappeler ici le rapport que vous avez dû remarquer dans l'hiſtoire de la derniere perſécution, entre le caractere de chaque perſécuteur & le genre de ſa mort. J'y pourrois ajouter la punition funeſte, non de Néron ni de Domitien, également odieux ſous bien des aſpects : mais la triſte fin de Sévere, Prince irréprochable, s'il n'eût donné après eux le premier édit contre le Chriſtianiſme ; mais le malheur où ſe précipita Dece, dans un accès de ce vertige dont le Seigneur menace l'impie ſuperbe ; mais le revers à jamais mémorable de Valérien, devenu l'eſclave d'un Roi barbare, qui en fit ſon jouet pendant le reſte de ſa vie, & en prolongea l'opprobre en le faiſant écorcher après ſa mort. Je n'entreprendrai pas de faire une induction, dont toute l'étendue ne peut

ici trouver place, & qui ne pourroit néanmoins paſſer pour concluante qu'autant qu'elle ſeroit complete. Reprenons des objets qui touchent de plus près à notre matiere.

Les qualités perſonnelles des généreux Confeſſeurs de la foi, leurs vertus, leur noble candeur, leur ſageſſe toute céleſte, ne prouvent pas moins que leur multitude en faveur de l'Egliſe. Qui ne conviendra d'abord, qu'ils furent les hommes de leur temps les plus éclairés en matiere de culte & de mœurs; qu'ils ſoutinrent conſtamment les ſolides principes du vrai & de l'honnête, contre le délire & la corruption de l'Idolatrie? Qu'ils ayent été perſécutés pour cette cauſe honorable, & non pour aucune action flétriſſante; c'eſt ce que démontre la ſeule forme des procédures intentées contre eux. Il fut ordonné par les Princes idolâtres, comme vous avez entendu Tertullien le leur reprocher, de ne pas rechercher les Chrétiens, mais de punir ceux qui ſeroient dénoncés. Sur quoi cet Apologiſte éloquent s'exprimoit ainſi : O ſentence, qui

ſeule décele & ſon injuſtice & notre innocence ! Le Chrétien n'eſt donc pas condamné parce qu'il eſt coupable, mais parce qu'il eſt en butte à l'envie & à la malignité des délateurs. Les tortures, deſtinées par les loix à tirer l'aveu des criminels, ſont devenues entre vos mains des inſtrumens de corruption, pour forçer notre bouche au parjure. Nous confeſſons ce que nous ſommes; vous voulez que nous vous diſions ce que nous ne ſommes pas : & quoique vous ne croyiez point les autres accuſés lorſqu'ils nient; par rapport à nous, vous ajoûteriez foi juſqu'au menſonge. Il eſt manifeſte par ce procédé, que tout le crime du Chrétien, dans l'opinion des payens mêmes, n'étoit autre que ſon nom ou ſa conſtance dans la foi, & que par l'apoſtaſie il pouvoit ſe dérober à l'échafaud & à tous les effets de la perſécution.

Il perſévere néanmoins; & plus ſa foi eſt éprouvée, plus elle devient pure & ferme. Elle s'accroît dans les tourmens, loin d'y ſuccomber. Pour un Fidele mis à mort, il ſe conver-

tiſſoit

tissoit des milliers d'infideles. Le sang chrétien étoit une semence si féconde, qu'elle fructifioit dans les terres les plus ingrates. Vous avez vu les publicains & les femmes prostituées, les gladiateurs & les comédiens, devenir tout-à-coup les apologistes & les imitateurs des Martyrs. Un nombre encore plus grand se condamnoient à un bannissement volontaire, & portoient avec eux la lumiere du salut aux extrémites les plus ténébreuses du monde idolâtre ; semblables, dit S. Augustin, à de grands flambeaux, qui jettent d'autant plus d'éclat qu'on les agite davantage. Telles furent les causes divines de cette prodigieuse multiplication des adorateurs d'un Dieu crucifié, dès les premiers siecles, non seulement près des lieux où il avoit pris naissance, mais parmi tous les peuples, & selon le témoignage particulier de S. Irénée, en Lybie, en Espagne, dans les Gaules, & dans les réduits sauvages de la Germanie.

Qu'on ne nous objecte point l'établissement des sectes. Qui ne sait les voies honteuses ou violentes, par les-

quelles ces fantômes de religion se sont établis? Ne doit-on pas s'étonner au contraire, de ce qu'elles ne se sont pas mieux soutenues, en flattant, comme elles faisoient, les inclinations dépravées de la nature? Il ne s'agit pas encore de faire sentir le foible du Mahométisme : mais on peut déjà le préjuger sur cette regle. Quelle merveille, qu'un Enthousiaste hardi, le cimeterre d'une main & l'appât des sales voluptés de l'autre, posant pour base de sa législation la stupide ignorance, prenant de chaque religion ce qui s'y trouvoit d'assorti aux penchans comme aux préventions & supprimant tout le reste, immolant tout ce qu'il y avoit d'hommes éclairés & capables de s'opposer à ses attentats; quelle merveille, que ce Législateur entraîne à sa suite de grossieres & vicieuses peuplades, des humains comme abrutis, qui faisoient consister le bonheur dans le plaisir des sens, l'honneur dans la force & le brigandage? Est-il plus merveilleux, de voir les premiers Hérésiarques, Ebion, Marcion, Basilide, Valentin, tous les Gnostiques & les

disciples de Manès, former des partis nombreux, en rappelant sous une forme nouvelle les rêveries impures du Paganisme, en lâchant la bride aux passions les plus désordonnées, sous le manteau imposant de la Philosophie ou de la réforme ? L'indignation publique ensevelit bientôt ces ennemis des mœurs dans un opprobre éternel.

Mais en multipliant les vrais Chrétiens, la persécution les détachoit de la terre où ils se multiplioient. Ne s'attachant à rien de périssable, ayant perpétuellement leur ame entre leurs mains, ils se regardoient comme étrangers parmi les nations, comme un but exposé à tous les traits de la perversité & de la fureur. L'esprit de détachement, &, par une suite nécessaire, la charité qui vivifie toutes les vertus, étoient si profondément enracinés dans leur sein, qu'au temps de S. Justin, qui l'assure en termes exprès, il se trouvoit encore des freres entre qui les biens demeuroient communs ; & si les autres s'en réservoient la propriété, c'étoit pour se mieux assurer de subvenir aux besoins des indigens.

Ces vertus, à la vérité, se ternirent insensiblement. Le calme trop profond qui suivit l'orage, fit succéder une sorte d'engourdissement à la vigilance, & produisit un triste relâchement. Pendant cinquante ans, à compter depuis la mort de l'Empereur Séveré, ses successeurs ayant laissé goûter aux Fideles une paix presque sans interruption; on vit dans leur société des fautes & des désordres qu'on auroit peine à croire, si l'on n'en tenoit pas le détail d'un témoin oculaire tel que S. Cyprien. Le luxe & la mollesse, tout l'étalage de la mondanité, les vaines parures presqu'aussi affectées dans les hommes que dans les femmes, la frivolité des mœurs, & tous les symptômes d'une pudeur expirante; ce sont les moindres sujets des reproches que le digne Instituteur de ces anciens Fideles faisoit à plusieurs d'entr'eux. Les emportemens de la jalousie, les haines invétérées, l'infidélité en tout genre de commerce, la fourberie, la calomnie, le parjure, s'introduisoient parmi les enfans des Saints; la piété s'affoiblissoit dans le sanctuaire même,

& quelques-uns oublioient, jusque dans le saint ministere, les loix de la charité, de la justice distributive, du désintéressement & de l'intégrité. Effets naturels du penchant rapide, qui entraîne l'homme au péché, & que la main qui en avoit suspendu le cours laissa depuis agir si impérieusement, afin de montrer, par les digues qu'elle y opposa, que la conservation & l'institution de l'Eglise sont également l'ouvrage du Ciel.

Les rigueurs de la persécution de Dece, jointes au zele des Pasteurs, ranimerent la foi & la piété. La pénitence fit refleurir les mœurs, au sein du trouble & du péril. On réprima les Confesseurs mêmes, qui, par des recommandations indiscretes, vouloient procurer aux pécheurs des indulgences excessives & une réconciliation prématurée. Fermeté sage, dont le succès fit connoître que les promesses du Sauveur étoient stables, & que le mal n'avoit pas vicié, si l'on peut s'exprimer ainsi, le fond de la constitution de l'Eglise. Mais à mesure que les péchés se multiplie-

rent, on crut devoir en faciliter l'expiation.

Pour ménager, tant un refuge à la pénitence qu'un abri à l'innocence, quand un calme plus inaltérable fit courir à la piété chrétienne de plus grands périls; des ames fortes & particuliérement inspirées proposerent un genre nouveau de martyre, en déclarant une guerre sans relâche à la cupidité, à la volupté, à toutes les passions. Les déserts de l'Égypte & de la Palestine devinrent leurs premiers champs de bataille. Antoine après Paul, Pacôme guidé par un Ange dans les terres qu'arrose le Nil, & sur les bords du Jourdain Hilarion perfectionné par Antoine, furent les peres & les maîtres d'une infinité de disciples, qui répandirent ces divines institutions sous tous les climats. Ainsi apprit-on de toute part à mourir pour Jésus-Christ sans le ministere des persécuteurs, & à recueillir une moisson de palmes, proportionnée à la constance que demandoit cette longue mort à soi-même; Martyrs de la mortification volontaire, honorés par le Ciel, à bien des égards,

des mêmes prérogatives que les victimes ſanglantes de l'impiété, & deſtinées aux mêmes fins. Le Seigneur ſe propoſant d'ouvrir la route à l'Evangile, chez leurs voiſins barbares, par ces grands exemples; il ſe plut à relever ce muet témoignage par l'éclat des miracles. Des troupes nombreuſes d'infideles accouroient ſans ceſſe à la montagne de S. Antoine, à la cabane, ou plutôt à la cage de S. Hilarion, à la grotte ſauvage de Saint Aphraate, où la plupart trouvoient la guériſon de l'ame avec celle du corps.

Il ſeroit inutile de prouver des faits, conſignés dans les monumens publics par les peuples mêmes qui en avoient été les témoins. Ils eurent tant d'éclat, malgré tout le ſoin de ces humbles Anachoretes à les tenir cachés, qu'ils parvinrent à la connoiſſance des Maîtres du monde. Vous n'avez pas oublié, en quels termes le Grand Conſtantin écrivit à Saint Antoine, pour recommander à ſes prieres la couronne & la famille Impériale. Théodoſe n'entreprit ſes plus grands exploits que ſur la parole de S. Jean

d'Egypte. Les miracles étoient si familiers à S. Hilarion, qu'ils lui échappoient, pour ainsi dire, malgré lui : les malades & les affligés le poursuivoient en tout lieu ; il fut réduit souvent à changer de demeure, à mener long-temps une vie errante, dans la seule crainte de la gloire qui sembloit s'obstiner à le poursuivre. Tous les Sarrazins qui bordoient le désert de Pharan, sur les confins de l'Egypte & de la Palestine, embrasserent le Christianisme, à la vue des miracles ainsi que des vertus de S. Moïse. Mais qu'est-il besoin d'exemples particuliers ? Ignore-t-on que la célébrité de ces humbles Thaumaturges faisoit leur plus grand chagrin, & que sans cesse ils se plaignoient avec amertume, de se voir ravir les pures délices qu'ils étoient venus chercher dans l'obscurité de la solitude ?

La seule maniere de vivre de ces hommes tout célestes n'étoit-elle pas un miracle assez persuasif & assez efficace ? Quel prodige plus visiblement divin, que la constance de S. Siméon & de quelques autres Sty-

lytes, expoſés ſur une colonne, la nuit & le jour, pendant une longue ſuite d'années! Quoi de plus miraculeux, que le triomphe remporté par S. Macaire d'Alexandrie ſur les beſoins les plus impérieux de la nature, la faim & le ſommeil! il paſſa debout tout un Carême, ſans rien boire, & ſans manger autre choſe que quelques feuilles inſipides, les dimanches ſeulement. Vous verrez d'autres ſolitaires, qui, ſe regardant comme déjà morts, ne proférerent pas une ſeule parole depuis leur retraite juſqu'à leur ſépulture. Vous en verrez une multitude manquer même d'un lieu de retraite, errer dans les bois & les montagnes ſurchargés de chaînes, vivre ou plutôt ſe conſumer lentement parmi les animaux ſauvages, avec leſquels ils paiſſoient quand ils ne pouvoient plus ſoutenir les extrémités de la faim. De là le nom de Paiſſans, que la Perſe où ils vécurent leur donna, en tranſmettant aux autres peuples les tranſports de ſon admiration. A Conſtantinople même, & dans pluſieurs autres endroits non moins connus de

l'empire d'Orient, on verra fleurir les nombreuſes communautés des moines Acémetes ou non-dormans, ainſi appelés, parce que, ſemblables aux choeurs des Eſprits céleſtes inacceſſibles au ſommeil, ils célébroient les louanges divines ſans aucune interruption, ni la nuit ni le jour.

Du reſte, la mortification de l'eſprit & du coeur, la ſolide abnégation de ſoi-même, le détachement des choſes de la terre, n'étoient pas moins en vigueur dans les ſociétés chrétiennes que les auſtérités de la pénitence. Toutes les vertus qui honorent le Seigneur en eſprit & en vérité, & qui ſont l'ame du Chriſtianiſme, éclatoient dans tous les ordres des Fideles, dans les places les plus éminentes comme dans les laures & les monaſteres. On en trouvera les preuves dans la ſuite de notre narration. Pour ne point anticiper ſur le cours des ſiecles, nous nous contentons de vous rappeler ici la générosité à jamais mémorable de trois cents Evêques, qui dans la ſeule Egliſe d'Afrique, du temps des Donatiſtes, porterent l'héroïſme juſqu'à céder

leurs ſieges à ces rivaux ſchiſmatiques, en cas qu'ils vouluſſent rendre la paix à l'Egliſe.

Convenons cependant que la converſion & la puiſſance du Grand Conſtantin, qui ſans doute influerent dans l'eſtime des Romains & des étrangers mêmes pour la Religion Chrétienne, contribuerent beaucoup à ſes progrès, ou plutôt à ſa tranquillité & à ſa ſplendeur; car il eſt conſtant, par tout ce qu'on a vu juſqu'ici, qu'elle étoit répandue auparavant dans tous les climats. Ainſi, elle ne doit point ſon établiſſement à la protection de cet Empereur : mais les Chrétiens n'étant plus réduits à ſe tenir cachés ſous cet heureux Empire, l'Univers demeura étonné de ſe voir comme tout-à-coup Chrétien. L'Egliſe même ſe vit auſſi-tôt déſolée par le ſchiſme; & ce fut alors que les Africains rompirent ſans ménagement les liens de l'unité, ſous la conduite de plus de cent Evêques. Le nombre & l'audace des Schiſmatiques ne firent que s'accroître durant tout l'empire de Conſtantin, juſqu'à ce qu'ayant tout bouleverſé dans les Egliſes de la troi-

ſieme partie du Monde, ils dirigerent leurs attentats contre le Siege Apoſtolique, où ils ne trouverent que la confuſion & le principe de leur ruine.

Au Donatiſme ſe joignit la formidable héréſie d'Arius. Le Prince religieux qui a terraſſé l'Idolatrie, devient en quelque ſorte l'appui d'une ſecte preſque auſſi impie & non moins dangereuſe : il flétrit, il traite en perturbateur & preſque en rebelle, le plus digne défenſeur de la foi, le Grand Athanaſe. La vraie Religion ſans doute lui fut toujours chere ; & l'horreur extrême des diviſions qui en retardoient le progrès, exagérées ſans ceſſe à ſes oreilles par les Prélats & les Docteurs les plus impoſans, fut l'unique principe de ſa dangereuſe condeſcendance. Quelle funeſte impreſſion néanmoins ne fit pas ce ſcandale apparent, en particulier ſur ſon fils & ſon héritier Conſtance ! Mais auparavant, quoi de plus viſible que les diſpoſitions d'un Dieu jaloux de ſa propre gloire, dans la ſurvivance qu'il accorde à un Prince perſécuteur ſur ſes deux freres, ſi zélés pour la vraie foi ? Après une longue ſuite de regnes

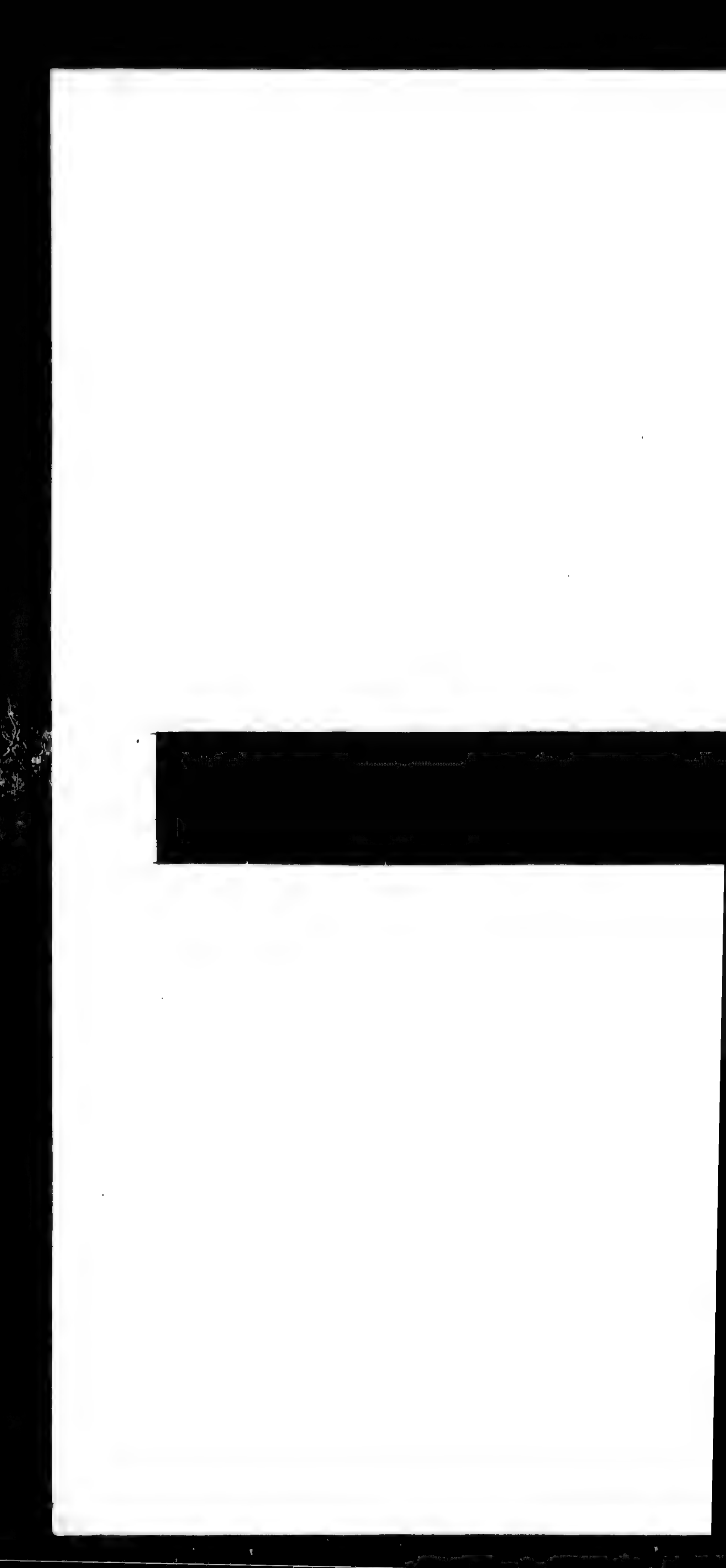
favorables à la Religion, on eût pu se figurer que les Puissances de la terre en faisoient le soutien principal : c'est pourquoi durant tout le long regne du fils le plus indigne de Constantin, le Seigneur, suivant la prédiction de l'Evangile, laisse à Satan déchaîné le pouvoir d'agiter les Fideles comme le grain dans le van; épreuve beaucoup plus terrible que les violences des Césars, ennemis du nom Chrétien que Constance avilissoit tandis qu'il s'en faisoit honneur.

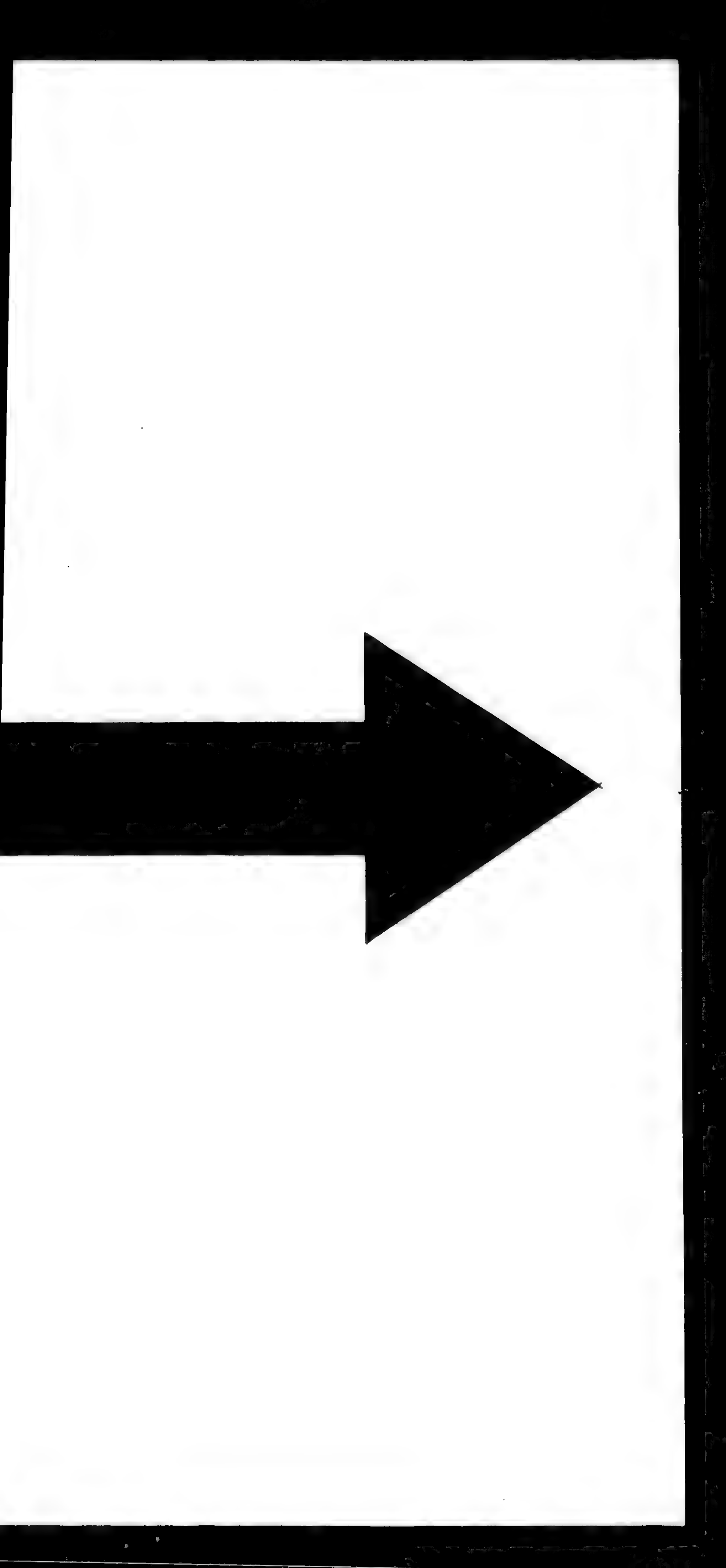
Tentation d'un nouvel ordre, ou poussée du moins à des excès encore inconnus. Entre tous les Sectaires qui s'étoient élevés jusque-là, on n'en avoit point encore vu de comparables aux Ariens, en science, en talens, en vertus apparentes, en tout ce qui peut accréditer la séduction, mais sur-tout en puissance, en audace, & dans l'art détestable de colorer la violence du zele de la Religion. Perte des biens, des charges, des honneurs, de la liberté, de la vie ; ce furent les moyens les moins dangereux que des Chrétiens suborneurs firent employer à un Prince

Chrétien. Mais séduire les Prêtres & les Evêques, canoniser les Hypocrites & les Apostats, pervertir les Conciles, altérer les sacrés Symboles; tels furent les chef-d'œuvres de la perfide impiété, qui prétendit en vain dépouiller la vérité de ses propriétés les plus inaliénables, de tous ses avantages naturels, afin de s'en revêtir. L'Eglise triompha de l'artifice, comme de la violence; la vérité dissipa tous les nuages dont la séduction couvroit le précipice, tandis que la violence y traînoit les foibles; on convainquit l'Univers Chrétien, que, sous ombre de piété, il ne s'agissoit pas moins que de bannir le Fils de l'Eternel du sein de la Divinité, & de le réduire au rang de créature. Constance mourut enfin: mais la foi avoit triomphé avant sa mort.

Elle courut encore, sous le successeur de ce Prince, des dangers tout particuliers. L'Empereur Julien affecta de prendre une marche absolument différente de celle de Constance, dont il fit d'abord cesser la persécution. Elevé dans le sein du

Christianisme, l'Empereur Apostat en connoissoit trop bien le génie, pour se promettre de le détruire par la force. Il n'employa d'abord que la flatterie & les caresses perfides. Tous les sujets exilés sous le dernier regne, Catholiques aussi bien qu'Hérétiques, furent indistinctement rappelés : il comptoit par là introduire dans le sein de l'Eglise la confusion, la zizanie, & tous les désordres qui en sont les suites naturelles. Espérant ensuite réussir beaucoup mieux, en étouffant la vérité dans les ténebres de l'ignorance, il fit fermer les écoles aux Chrétiens & brûler tous leurs livres : il ne leur fut plus permis d'être savans ni éloquens ; la faculté du raisonnement & le talent de la parole, ces dons de la nature les plus indépendans de l'autorité, devinrent la matiere de la tyrannie, qui trouva même des couleurs pour pallier ces lâches excès. Les Galiléens, disoit le Tyran dans ses blasphêmes ironiques, les adorateurs du Crucifié devant croire en lui sans raisonner, l'étude & les sciences leur sont inutiles : il convient de les réserver aux Hellé-





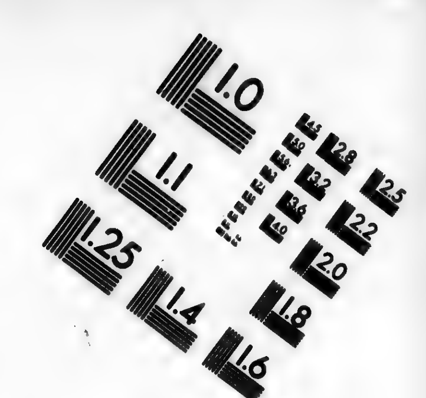
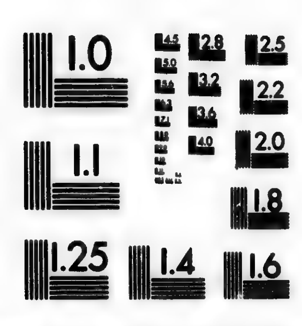


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



nistes ; c'est-à-dire au Paganisme, qu'il érigeoit en une religion ou en un Philosophisme, digne de trouver dans l'apostasie son auteur & ses restaurateurs. Certes l'Eglise devoit succomber à ces attaques, si elle n'étoit inébranlable. Elle triompha des piéges & des dérisions, comme elle avoit triomphé du glaive & des échafauds. Le sang ne laissa pas de couler, sous l'empire de Julien, en mille rencontres où sa philosophie lui manqua ; & sous tous les aspects, on doit encore regarder cette partie du quatrieme siecle, comme l'âge du martyre.

Tel il paroîtra dans toute son étendue, si l'on en suit les progrès chez les barbares, particuliérement chez les Perses. On trouvera Sapor, Isdegerde, Cosroès, comparables à Néron, à Domitien, aux deux Maximiens. La pudeur & l'humanité se refusent également au récit détaillé de la persécution de Sapor. On verra un autre Persécuteur subjuguer, en Arabie, une ville & tout un Peuple Chrétien qu'il n'avoit pu pervertir, enfreindre tout droit des gens, déca-

piter le Gouverneur & les principaux citoyens, réduire la Jeunesse en esclavage, allumer ensuite un immense bûcher, & y précipiter tous les prêtres, les moines, & ensuite les vierges consacrées à Dieu, sans que la foi d'une seule personne se démentît. Les Vandales égalerent, surpasserent ces atrocités impies, dans la vaste étendue de l'Afrique. Dans toutes les terres enfin où germa la foi chrétienne, elle y fut arrosée de sang & en tira sa principale fécondité.

Mais après qu'elle eut poussé de profondes racines, un nouvel ordre de providence parut commencer pour l'Eglise. Les signes qui sont destinés, selon l'Apôtre, à la conversion des Infideles, les miracles si multipliés à la publication de l'Evangile, devinrent beaucoup moins fréquens par la suite. Pour les domestiques de la foi, ou pour les fideles, les prophéties suffisoient, c'est-à-dire le dépôt de la révélation, tant écrite que transmise & interprétée par la tradition, avec les graces & les dons ordinaires de l'Esprit Saint. Aussi jamais les Interpretes [illegible]rés, jamais

les SS. Peres & les SS. Docteurs ne brillerent avec tant d'éclat, que dans le quatrieme & le cinquieme ſiecles, comme vous aurez bientôt lieu de vous en convaincre. Mais l'Egliſe, eſſentiellement militante en ce lieu de paſſage, doit y trouver des combats à rendre dans toutes ſes ſituations, & des ennemis jaloux de tous ſes avantages. A la pureté lumineuſe de la doctrine, l'Enfer en oppoſe l'abus & la corruption auſſitôt après la défaite de l'Idolatrie.

Déjà cependant le ſort de l'Arianiſme paroiſſoit avoir déconcerté à jamais la perfidie hérétique; le nom Arien étoit marqué d'opprobre, tout lui diſoit anathême: mais l'Arianiſ[illegible] eſt reſſuſcité, il ſe reproduit [illegible] mille formes nouvelles; il rentre dans l'arêne, plus aguerri qu'auparavant, ſous la conduite d'Eunomius, d'Aëtius, de Macédonius, qui ſembloient avoir applaudi à ſa chute.

Neſtorius, aſſez long-temps après, ſans preſque le paroître, ſans peut-être le prétendre, anéantit à ſon tour la divinité de Jéſus-Chriſt, en ſéparant le Fils de Dieu du fils de la Vierge

mere. Piége grossier, que vous verrez néanmoins surprendre ou faire chanceler de savans & pieux Evêques. Quel Docteur, que Théodoret, d'une foi si long-temps suspecte! Quel Pasteur, qu'Alexandre d'Hiéraples, qu'un long exercice des plus étonnantes vertus ne préserva point de l'obstination la plus effrayante! Aussi quelle impression ne firent pas ces dangereux exemples! Si Arius l'emporta sur Nestorius par l'étendue & la rapidité de la séduction, celui-ci se fit des sectateurs beaucoup plus obstinés, & acquit à sa secte un crédit & une consistance qui se soutiennent encore aux extrémités de l'Eglise Orientale. On la retrouve même dans quelques provinces Occidentales, sous des formes & des noms différens, c'est-à-dire avec les variations qui portent l'empreinte de l'esprit de nouveauté qu'elle eut pour principe.

L'hérésie d'Eutychès, comparable tout à la fois aux deux premieres en durée & en étendue, fut encore soutenue de l'autorité d'un Concile, convoqué comme œcuménique, & dont plusieurs autres avantages non moins

ſpécieux firent révérer jusqu'à ſes prévarications & ſon brigandage. L'Egliſe pouvoit-elle eſſuyer des aſſauts plus terribles que ceux d'un parti, qui voyoit à ſa tête l'Evêque du ſecond Siege, qui portoit le nom de l'un de ces ſolitaires canoniſés, pour ainſi dire, tout vivans, & particuliérement renommé par ſon zele contre les ennemis de la foi, du plus puiſſant des Archimandrites, qui tenoit ſous ſes loix un peuple de zélateurs auſteres, les plus attachés aux impreſſions une fois reçues, & les plus ardens à les répandre? Oui, la Religion courut des dangers plus grands encore de la part de Pélage, ennemi déguiſé, & d'autant plus redoutable qu'il le paroiſſoit moins. Acharnées, pour ainſi dire, ſur le corps même de l'Egliſe, les autres héréſies, par leurs emportemens, avertiſſoient au moins les Fideles de ſe tenir en garde contre elles : mais couvert avec avantage, & ſemblable à un ſerpent qui ſe coule ſans bruit ſous les fleurs, le Pélagianiſme pénétroit jusqu'à l'ame de la Religion, en infectoit de ſon venin ſubtil les

parties les plus nobles & les plus intimes, & ne lui laissoit d'elle-même que le squelette & le vain fantôme.

Ce fut contre ces périls que le Seigneur munit la Sainte Cité, de cette abondance de doctrine & de lumieres qu'on vit éclater en moins de deux siecles. Quel qu'ait été le nombre des séducteurs, à quelle multitude ne peut-on pas opposer le seul Evêque d'Hippone, le grand Augustin? Combien d'autres grands Saints & grands Docteurs, dans le cours des mêmes siecles? Tels furent, pour nous borner aux plus célebres, les Léon, les Cyrille de Jérusalem & d'Alexandrie, les Jérôme, les Epiphane, les Grégoire de Nazianze & de Nysse, les Basile, les Amphiloque, les Jean Chrysostome, les Ambroise, les Hilaire, & leur digne modele, l'incomparable Athanase: multitude surabondante sans doute, quel que fût alors le besoin de l'Eglise; mais le Seigneur mettoit comme la derniere main à l'édifice, dont il est l'architecte & le principal ouvrier. Quoiqu'il l'eût établi sur le fondement des Prophetes & des Apôtres; ces monu-

mens divins pouvant s'envisager & s'envisageant en effet sous tant d'aspects divers, il étoit de son immuable sagesse de fixer à jamais le sens des points capitaux & déjà discutés par une foule d'Interpretes, si pleins de son esprit, si distingués dans l'ordre des talens même, qu'on ne pût opposer, à l'unanimité de leurs suffrages, qu'une espèce de stupidité ou qu'une témérité révoltante.

En effet quelle force de raison dans leurs écrits ! quelle étendue & quel choix d'érudition ! quelles graces même, & quelle éloquence ! Que les Peres Latins & la plupart des Grecs, si l'on veut, s'énoncent moins purement que les Orateurs de Rome & d'Athenes ; ils n'en paroîtront pas moins éloquens, si l'on sait discerner l'éloquence de l'élocution, qui n'en est que l'écorce. Toujours on leur verra choisir les raisons les plus fortes & les plus frappantes, les présenter avec ordre & dans un beau jour, user de vives images, de tours heureux, de figures grandes & animées, rendre en un mot leur discours touchant & persuasif, & même beaucoup plus

agréable que ceux de tous les Ecrivains de leurs temps. Quelle différence, par exemple, de la maniere vaine, affectée, puérile de Libanius, au sens exquis & pressé, à la justesse, à l'énergie, au véritable Atticisme de S. Basile, & même à l'abondance un peu Asiatique, mais toujours solide & intéressante, de S. Jean Chrysostome ! Quelle différence ne remarque-t-on pas, à travers la rouille même de l'Occident, entre le pédantisme de Symmaque, & l'aménité naturelle, la simplicité noble & naïve de S. Ambroise !

Mais ce qui nous importe bien autrement, quel concert unanime parmi ce grand nombre de Docteurs, dans le fond des choses, sur tous les points capitaux, & sur chaque article de notre foi donné pour tel par l'Eglise ! Ni l'éloignement des lieux qu'ils ont habités dans les trois parties du Monde connu ; ni la différence des mœurs & des idées, comme des idiômes & des goûts ; ni la distance des temps, en remontant même de cette époque jusqu'aux premiers disciples des Apôtres : rien ne met la

moindre diversité dans l'enseignement public ni dans la croyance; rien qui ne concourre à former cette chaîne de tradition orale, non moins fixe que le dépôt des révélations de l'Ecriture, dont elle fait le complément. Dans cette foule d'hommes de génie, on remarque sans doute la riche variété des talens naturels, ainsi que des dons reçus d'en haut : on admirera particuliérement, dans Athanase, la sagacité & la force du raisonnement; l'onction & la douceur du style d'Ambroise; la brillante & pathétique éloquence de Chrysostome; la noble élégance & la précision de Basile; la sublimité jointe à l'exactitude dans Grégoire, dit pour cela le Théologien; le nerf & l'érudition de Jérôme; enfin tout ce que la plupart de ces qualités ont de plus utile à l'Eglise, employé tour à tour par Augustin. Mais en même temps on trouvera une invariable conformité de doctrine entre eux tous, la plus parfaite uniformité dans tous les points définis par l'Eglise. Avec toute la fécondité du génie & la chaleur même de la verve, malgré l'attrait de

de la matiere & la démangeaiſon ſi naturelle à l'homme d'enchérir, de controuver, de travailler d'imagination ſur le fonds inépuiſable du dogme & de la morale; bien différens des Rhéteurs & des Philoſophes profanes, nos ſaints Inſtituteurs n'aſpirent nulle part au mérite de l'invention : ils la regardent, au contraire, comme la flétriſſure la plus honteuſe pour leurs écrits & pour leur perſonne; ils font conſiſter toute leur gloire doctorale à recueillir fidellement les vérités les plus connues, puis à les tranſmettre ſans aucune ombre d'altération. Le plus grand avantage qu'ils prétendent ſur leurs émules hérétiques, c'eſt de convaincre l'Univers que ces vains & faux Docteurs n'en ont point uſé de la ſorte.

La regle des Conciles Généraux eux-mêmes, ces organes infaillibles de la vérité incréée, c'eſt, ou le ſens donné aux Ecritures par le torrent des Peres, ou l'uniformité & la perpétuité de la croyance & de l'enſeignement dans les Docteurs & les Paſteurs des diverſes Egliſes. Ainſi pro-

céda-t-on, à l'exemple du premier Concile Œcuménique, dans ceux de Constantinople, d'Ephese, & de Calcédoine; tous quatre comparables aux Evangiles, dans les droits qu'ils ont à notre soumission; tous quatre célébrés dans les cent vingt-six années qu'on peut regarder, dans ce premier âge, comme le temps de l'adolescence de l'Eglise, & auquel ce vaste corps, si l'on peut s'exprimer ainsi, devoit naturellement éprouver la plus grande fermentation. Aussi tous les chocs d'humeurs, de passions, d'opinions s'y faisant sentir, tous les principes qui les devoient calmer & régler, tous les points fondamentaux de la doctrine du salut, y furent discutés, éclaircis, à jamais constatés.

Assez peu de temps après néanmoins, on vit les relâchemens les plus étranges & les plus tristes scandales. Rien de plus hideux que le tableau des moeurs Africaines, que nous verrons bientôt dans les écrits véhémens du Prêtre Salvien. S. Jérôme & S. Chrysostome ne parlent guère moins fortement des abus qu'ils

avoient ſous les yeux. Jérôme, ſi reſpectueux à l'égard de l'Egliſe Romaine, dit toutefois que la contagion avoit pénétré juſque dans cet auguſte ſanctuaire; qu'il s'y trouvoit des Eccléſiaſtiques auſſi adonnés qu'on en voit de nos jours à cette afféterie, qui marque toujours la frivolité des mœurs, ſi elle n'en démontre pas la corruption; que différens Clercs briguoient les offices qui les éloignoient le moins de la fréquentation des femmes; que d'autres, plus avares que voluptueux, ſe faiſoient les complaiſans des Dames âgées & opulentes, afin d'avoir part à leurs libéralités teſtamentaires. Dans les avertiſſemens de l'éloquent Patriarche de Conſtantinople aux Clercs de ſon Egliſe, on voit que les Grecs ne différoient des Latins, que par plus d'adreſſe à pallier & à légitimer en quelque ſorte leurs liaiſons ſuſpectes avec des perſonnes de ſexe différent. Quel orage n'excita point, contre ce vigilant Paſteur, l'opprobre dont il flétrit l'aſſociation des Clercs avec ces perſonnes qu'ils appeloient ſœurs adoptives, mais que le Public nom-

ma femmes ſous-introduites ? Qu'on juge de la grandeur du mal, par les excès où s'emporterent les coupables, qui procurerent au S. Evêque le banniſſement cruel, où ſa vie ſuccomba enfin à la continuité des mauvais traitemens. Mais qu'on remarque auſſi le courage épiſcopal, qui ſoutint les mœurs & la diſcipline au milieu de tant de calamités.

Si l'on vit encore l'ambition briguer l'Epiſcopat, on vit auſſi rappeler la pureté ſévere des anciens canons. Il commençoit à paſſer, cet heureux temps où il falloit, tantôt arracher de force un humble ſolitaire à ſa grotte pour le faire monter ſur la chaire paſtorale, tantôt donner des gardes à un laïc vertueux de peur qu'il ne s'y dérobât par la fuite. Mais l'Egliſe invoqua, contre cette licence profane, les Puiſſances chargées de ſa protection extérieure; & l'on remit en vigueur les canons, qui déclaroient indigne de l'épiſcopat quiconque n'y étoit pas élevé malgré lui.

Le relâchement & les abus gagnerent juſqu'à cette claſſe privilégiée

de Fideles, qui avoient fait si long-temps l'édification & la plus douce consolation de l'Eglise. L'esprit d'erreur & de faction mit tout en trouble parmi les solitaires, presque innombrables dans l'Empire d'Orient. Ils puiserent dans les principes d'Eutychès le goût de l'indépendance, de la sédition, & de la rebellion déclarée. Les attentats des hérétiques exciterent quelquefois l'enthousiasme & la rivalité parmi les orthodoxes. Ainsi verra-t-on une troupe de cinq-cents moines, faire, du mont de Nitrie, une irruption dans la capitale d'Egypte, & porter une main violente sur le Gouverneur de cette province, parce qu'il se montroit contraire aux défenseurs de la saine doctrine. On verra dans les troubles de l'Origénisme, les partisans hérétiques de Théodore de Césarée & de Domitien d'Ancyre, former une armée des moines leurs anciens confreres, assiéger en regle les laures Catholiques, livrer des assauts & des batailles, donner tous les spectacles de la guerre, & en inonder la scène d'un fleuve de sang.

Quelle épreuve sur-tout, de voir

les trois grands Sieges de l'Orient, occupés tous ensemble par les Eutychiens; l'Eglise Impériale, abandonnée à la perfidie d'Acace; celle d'Alexandrie, successivement en proie à Timothée Elure & à Pierre Monge; un autre Pierre, quitter le maillet de foulon pour le bâton pastoral, & porter sur l'auguste Siege d'Antioche des sentimens indignes même de la plus vile profession! L'Eglise courut un péril plus grand encore sous le tyran Basilisque, qui fit condamner les saints décrets de Calcédoine par cinq-cents Evêques; & l'égalité que l'Empereur Zénon établit, par son Hénotique, entre l'hérésie & la vérité, fut peut-être un piege plus dangereux encore que le scandale de cet attentat.

En Occident, au premier aspect des nouveaux dangers que va courir l'Eglise, abandonnée, avec les débris de l'Empire, à la férocité de vingt peuples barbares; qui ne la croiroit encore plus chancelante qu'au milieu des sectes Orientales? Mais la suite des événemens ne servira qu'à faire mieux entrer dans les vues de l'éternel

Conservateur de l'édifice de son Christ Tel que la pierre angulaire sur laquelle il s'éleve, il brise tout ce qui vient y heurter; ou comme un navire invincible, il précipite & submerge sous sa masse les frêles esquifs qui gênent son passage. L'Eglise devoit être abattue, bouleversée, anéantie par les violentes irruptions qui avoient renversé le trône des Césars; elle triomphe au contraire des vainqueurs, qui ont triomphé des Maîtres du monde.

Elle n'imprime pas seulement le respect, par ses humbles ministres, au terrible Attila, si justement surnommé le fléau de Dieu; à Odoacre, le contempteur & le destructeur de la dignité Impériale: mais elle impose son joug au plus grand de ces nouveaux Potentats. Abaisse ton front, fier Sicambre, dit-elle au fondateur de celle de ces Puissances qui tient encore le premier rang entr'elles; adore ce que tu blasphémois, & brûle ce que tu as adoré. Les Anglois-Saxons mettent le comble à l'infortune de la Grande-Bretagne, qui les avoit appelés à son se-

cours. Des essaims d'oppresseurs, au lieu de libérateurs, abordent sans cesse à cette belle conquête ; & ils y établissent jusqu'à sept tyrans. Mais quand ils en auront subjugué les peuples & les Princes, vous leur verrez embrasser le culte saint & les loix des vaincus, faire, du théatre de leur brigandage, la terre des Saints & le plus sûr asyle de la Religion.

Si les barbares infectés de l'hérésie se montrent encore plus ennemis de la vraie foi que les idolâtres ; la protection du Seigneur sur son Eglise en paroîtra aussi plus sensible, dans les hommages sinceres qu'ils lui rendront à leur tour. Admirons d'abord l'économie de la Providence, qui ne leur permit de franchir les barrieres où elle les tenoit resserrés, qu'après que l'Arianisme, détruit ou du moins diffamé dans l'Empire, n'eut plus rien de séduisant ; & qu'au lieu d'apostats, ses féroces & grossiers Sectateurs ne pouvoient plus faire que des martyrs. Alors ceux des barbares qui avoient marqué le plus d'attachement aux impiétés d'Arius ; les Sueves, à l'exemple de leur Roi

Théodmir, les Visigoths, sur les traces du pieux Récarede, signalent leur catholicité entre toutes les nations anciennes & modernes, en tirent le titre le plus flatteur pour leur Monarque, & le plus révéré des peuples.

Si le Vandale endurci s'obstine irremédiablement dans l'erreur, la divine Justice brise le sceptre dans la main que la Clémence n'a point fléchie, & tire l'avantage le plus précieux pour les Fideles, de la dureté même des Persécuteurs. Défigurée avant ces épreuves par les taches les plus flétrissantes, l'Eglise d'Afrique perd l'aliment de ses vices, qui se consument dans le creuset des persécutions; & sa vertu, aussi bien que sa foi, en sort si pure & si vigoureuse, qu'on ne la verra plus se démentir. Pour ruiner le Christianisme en Afrique, les sectateurs de l'Alcoran seront réduits à exterminer les Africains mêmes, & à partager avec les lions & les tigres leur domination destructive. En un mot, la foi chrétienne triomphera si parfaitement de l'Idolâtrie & de l'Hérésie barbare, qu'avant la fin du sixieme siecle,

tous ces nouveaux Maîtres ; Hérules, Ostrogoths, & Lombards en Italie ; Visigoths, Alains, & Sueves en Espagne ; Francs, & Bourguignons dans les Gaules ; ou perdront leur couronne & leur nom, ou, abjurant l'impiété, rendront leurs hommages au Fils de Dieu & à son Eglise.

Il est vrai que la plupart de ces premiers Princes que l'Epouse de Jésus-Christ avoit enfantés avec tant de douleur, lui firent éprouver bien d'autres amertumes ; ils affligerent sur-tout cette Mere si tendre, par la négligence de leur intérêt capital, de l'affaire uniquement nécessaire du salut. Mais en faisant des plaies mortelles à leurs propres ames, ils poursuivoient au moins les vices étrangers, & applaudissoient aux vertus qui ne choquoient pas de front leurs penchans. Souvent même avec une droiture conforme à leurs mœurs dures mais integres, ils prononçoient contre eux-mêmes, & se portoient à des pénitences, que la sagesse des Pasteurs étoit obligée de modérer. Leur ferveur, impétueuse & passagere, si l'on veut, ignoroit

au moins ces lenteurs de la circonſpection & de la politique, qui font manquer toutes les œuvres d'édification, ou qui leur enlevent preſque tout ce qu'elles ont d'édifiant. On en verra quelques-uns, tels que Sigiſmond, Roi de Bourgogne, après un crime à peine commis, en marquer une douleur que toutes les œuvres d'expiation ne pouvoient calmer, & prier efficacement la divine Juſtice de le laver elle-même dans leur ſang. Vous verrez Childebert, après qu'il eut trempé ſes mains dans le ſang de ſes neveux, s'arrêter dans l'exécution même de ce forfait, & s'appliquer tout le reſte de ſa vie à conſoler l'Egliſe de cet énorme ſcandale. La plupart de ces Princes, tandis même qu'ils s'abandonnoient à leurs paſſions, marquoient du zele pour tous les genres de bonnes œuvres qui ne contraignoient point leurs penchans, & qui ne laiſſoient pas de contribuer à l'avancement du ſervice divin. De là tant de monaſteres, aſſez richement fondés pour ſervir d'aſyles à la piété d'une infinité de Fideles ; tant d'Egliſes bâties &

ornées avec magnificence ; tant de dons & d'inſtitutions de toutes les ſortes, pour le bon ordre & la majeſté du culte public.

Ces Princes vicieux, mais qui aimoient ou eſtimoient la vertu, révéroient les Paſteurs, prenoient ſouvent leurs conſeils : libres, dans leur ignorance, de nos ſavans paradoxes & de nos raffinemens pernicieux, ils concevoient au moins l'étroite connexion des intérêts de la Religion avec ceux de leurs Couronnes & avec la ſoumiſſion des peuples ; ils maintenoient les mœurs, la diſcipline, & l'obéiſſance due à ſes dépoſitaires naturels, à tant d'Evêques ſi vénérables d'ailleurs, dont le Seigneur pourvut alors les régions conquiſes plus abondamment peut-être qu'à nulle autre époque. Bornons aux provinces de la Gaule une énumération qui ne finiroit point : quels plus dignes Paſteurs que Saint Avit de Vienne, Saint Médard de Noyon, S. Gildard ou Godard de Rouen, les SS. Germains d'Auxerre & de Paris, S. Loup de Troyes, S. Grégoire de Tours, S. Paul de Léon,

S. Lo de Coutances, S. Sulpice de Bourges, S. Gal de Clermont, S. Césaire d'Arles, & une infinité d'autres, presque tous contemporains ! Si la société des barbares, devenus citoyens, avoit occasionné des relâchemens & des désordres presque inévitables ; avec quelle vigilance, quelle sagesse, quelle persévérance infatigable, soit dans leurs diocèses particuliers, soit dans leurs fréquens conciles, ils étudioient les momens, ils choisissoient les moyens les mieux assortis aux temps & aux personnes, pour empêcher les progrès des abus, pour sauver du naufrage les restes précieux des anciennes regles, pour se rapprocher insensiblement de l'ordre primitif ! S'ils usoient d'indulgence envers des vainqueurs nouvellement passés de la barbarie à la loi sublime du Christ, leurs compensations très-sages n'étoient pas moins justes : sans se relâcher sur les obligations indispensables, entre les voies différentes qui conduisoient au même terme, ils leur indiquoient au contraire les plus propres à les y faire enfin parvenir.

Le dommage le plus considérable que les barbares causerent à l'Eglise, fut sans contredit la décadence des sciences & des études, si incompatibles avec leurs moeurs vagabondes, avec leurs courses perpétuelles & leurs expéditions tumultueuses. Ce qui faisoit le principal soutien de la foi & des moeurs depuis la fin des persécutions générales, les fruits des savans travaux des Peres & des SS. Docteurs furent au moins négligés des nations nouvelles, s'ils n'encoururent point le mépris général qu'elles avoient conçu pour la culture des arts libéraux : occupation exclusive des vaincus, c'est-à-dire, des anciens habitans, & qui, participant au discrédit de ceux qui la remplissoient, ne passa plus dans l'esprit des vainqueurs que pour un exercice de lâcheté ou de molesse. Mais il n'en est pas des sciences comme des Empires, dont une bataille perdue peut consommer la catastrophe. Il fallut des siecles entiers, pour faire tomber les études & les arts ; ce qui ne s'effectua que dans le second âge de l'Eglise. Mais pour le premier âge, il

fut preſque toujours également lumineux dans toute l'étendue de ſon cours. A l'époque même de l'invaſion des barbares, le Ciel prodigua la doctrine & les lumieres, avec une profuſion capable de réfluer juſque ſur les jours ténébreux que tant d'orages devoient naturellement amener.

Combien de traits éclatans de vertu, auſſi bien que de doctrine, n'illuſtrerent-ils pas encore le ſixieme ſiecle? En Orient même, où l'eſprit de foi & d'unité menaçoit déjà d'un triſte déclin, où les Empereurs Anaſtaſe & Juſtinien trouverent en ſi grand nombre des clercs, des abbés, des évêques, faciles à ſeconder leurs profanes entrepriſes; on voit néanmoins de ſaints prélats & d'illuſtres cénobites, incapables de trahir pour Céſar la cauſe de Dieu. Tels vous admirerez, entre les ſolitaires, S. Sabas & S. Théodoſe, qui, de l'intégrité de la foi, firent la baſe de la diſcipline & de la perfection réguliere dont ils furent les reſtaurateurs. Si les Patriarches d'Antioche & de Jéruſalem, Flavien & Elie, oublient juſqu'à la vénération due à un concile œcu-

ménique ; si Macédonius a la foiblesse ou la simplicité de souscrire à l'Hénotique de Zénon : vous verrez ces mêmes Evêques, réparer leur faute avec avantage, & perdre leurs sieges plutôt que d'abondonner la foi ; vous verrez Justinien lui-même, si mal éclairé sur tant d'autres intérêts de l'Eglise, la protéger par ses loix, l'honorer par son zele pour la réduction d'une foule d'hérétiques & de schismatiques, travailler avec empressement à l'étendre chez les nations infideles.

Mais c'est en Occident, que l'âge de ferveur mérita toute la gloire de ce titre jusqu'à son dernier période. Vous y verrez S. Benoît, en Italie, cet illustre Patriarche de nos Cénobites, dont les vertus & les miracles eurent des Rois pour témoins & pour admirateurs ; S. Colomban, dans l'île des Saints, puis dans les royaumes divers de la Gaule ; Saint Martin de Dume, en Espagne ; S. Fulgence, en Afrique & sur les côtes sauvages de la Sardaigne, dans les repaires écartés de la piraterie & du brigandage ; vous les verrez faire fleurir la piété, la

régularité, le détachement, la concorde, toute la ſublimité des vertus admirées dans la ſociété des premiers Fideles. Je ne parle point de leurs diſciples innombrables, & preſque auſſi admirables que les maîtres; bien moins encore de la multitude infinie de Chrétiens parfaits, qui brillerent dans toutes les conditions & ſur-tout dans l'Epiſcopat. S. Grégoire, à qui ſa vertu, ſa ſageſſe & ſa doctrine acquirent avec tant de juſtice le ſurnom de Grand, eût ſuffi lui ſeul pour illuſtrer à jamais ſon ſiecle.

Après tant de prodiges de vertu, eſt-il beſoin de relever les miracles, qui, moins fréquens à la vérité qu'au temps de l'établiſſement de l'Egliſe, y éclatoient encore pour faciliter ſes progrès, & qui n'y ceſſeront dans aucun âge, puiſque Dieu eſt à jamais admirable dans ſes Saints? Sans parcourir au loin tant de lieux conſacrés par les cendres des amis de Dieu qui y repoſoient, & où la profuſion des dons merveilleux d'en haut attiroit ſans ceſſe des milliers de pélerins; n'avons-nous pas, au centre de

notre patrie, de quoi convaincre tous ceux qui n'ont pas pris une résolution fixe & préméditée de se refuser à la persuasion ? Qui peut, sans un Scepticisme absolu, ravir, après une possession de tant de siecles, le titre de Thaumaturge à S. Martin de Tours? Or est-il mieux attesté, que les merveilles sans nombre qui le lui acquirent ? N'est-il pas consigné dans les mêmes monumens que la conversion, que la religion de nos premiers Rois, qui érigerent tant de temples & d'oratoires à ce puissant Patron, qui lui firent hommage de tant de victoires & lui en consacrerent de si magnifiques trophées, à qui les sermens faits par son nom parurent si terribles & si inviolables, qui célébroient ses fêtes avec une solemnité & une allégresse, dont nous retrouvons encore des vestiges après quatorze siecles ?

Qu'on objecte, à la persuasion de l'Univers, des lieux communs, des déclamations de Rhéteur sur la simplicité & la crédulité des temps antiques ; au jugement des personnes tant soit peu versées dans la con-

noissance de l'antiquité, ce ne sont là que les vagues défaites de la mauvaise foi, ou d'une ignorance méprisable. Nous aurons soin de faire observer la religieuse, la scrupuleuse circonspection des Prélats, dans l'examen & la publication des miracles. Dès les premiers siecles, on chassa de l'Eglise les imposteurs abusés par un faux zele pour la gloire des Apôtres ou des Martyrs, à qui ils attribuoient des écrits ou des œuvres merveilleuses de leur propre invention. Dans le cinquieme siecle, vous verrez S. Augustin présider lui-même aux relations des miracles opérés par les reliques de S. Etienne, & à la rédaction des monumens qui en devoient perpétuer le souvenir. Avec quelle sagesse ne procéda-t-il point, soit à la vérification soit à la confirmation des moindres circonstances de ces merveilles, quoiqu'elles eussent eu pour témoins les villes entieres d'Uzale & de Calame? Dans la lecture de ces récits, qu'on fit publiquement à la fête du S. Martyr pendant une longue suite d'années, on s'arrêtoit à chaque miracle, &

l'on faisoit paroître la personne sur laquelle il s'étoit opéré ; afin que tout le monde en reconnût la réalité & la durée, afin que l'imposture n'eût pas plus de part à l'édification qu'à l'institution de l'Eglise. Telle fut, depuis son origine, la vigilance des Pasteurs sur tout ce qui peut contribuer à la sûreté du sacré dépôt ; telle sera, comme vous le verrez dans toute la suite de cet Ouvrage, la fidélité de celui qui a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siecles.

Il ne faut que suivre sans préoccupation l'histoire des périls & des triomphes de l'Eglise, pour se convaincre de la vérité & de la divinité de la Religion qu'elle nous enseigne ; comme il suffit d'observer la marche de l'impiété, pour en sentir la foiblesse & l'inconséquence. Les bornes d'un discours ne nous permettent pas de vous développer cette seconde partie d'un parallele, qui donneroit tant de relief à ce que nous avons dit jusqu'ici, mais qui ne s'y rapporte que d'une maniere indirecte. C'est assez

pour remplir nos vues capitales, de vous faire obſerver en finiſſant, que le ſophiſte incrédule ne tient pour l'ordinaire à ſes opinions, qu'autant qu'il tient à ſes vices : il ne peut ſe défendre contre les preuves de nos vérités, ſans ſe dire intérieurement, qu'il croiroit en toute autre matiere, s'il avoit les mêmes motifs ; que, ſi la foi ſe trouvoit auſſi favorable aux paſſions qu'elle leur eſt contraire, il l'embraſſeroit ſans répugnance : il ne douta point tant qu'il eut des mœurs ; ce n'eſt que depuis ſes débordemens que ſes incertitudes ſont nées.

D'abord il a frémi, de ce qu'il excuſa inſenſiblement comme une ſimple foibleſſe : il en a fait gloire dans la ſuite. Cependant le ver rongeur de la conſcience lui faiſoit paſſer de cruels momens ; il entreprit de l'étouffer. Pour cela, il fallut étouffer auſſi tout preſſentiment d'un avenir funeſte : il imagina donc qu'à une Majeſté infiniment bienfaiſante, infiniment heureuſe, il ne convenoit pas de s'occuper de vils atômes tels que nous, encore moins de les pu-

nir. Mais un Être fait à raiſonner ne pouvoit, pour ainſi dire, prendre pied ſur un fond ſi mouvant, ni s'arrêter ſur une pente ſi rapide : il a donc prononcé, que l'ame mouroit avec le corps, ainſi qu'elle étoit née : & de là ce groſſier matérialiſme ; cet horrible ſyſtême d'un Tout purement ſenſible, qui, fixant le bonheur de l'homme aux plaiſirs des ſens, borne ſon devoir comme ſes vœux à les ſatisfaire. Principes contradictoires & ruineux, établis dans le déſordre, & rétractés dans la pénitence. Dans la force de l'âge, dans une ſanté qui promettoit une vie longue, on blaſphémoit ſans retenue : au déclin de la vie ou des forces, on croit, on prie, on ne s'abandonne que trop ſouvent à la crainte ſervile & lâche des Antiochus, au funeſte déſeſpoir du diſciple perfide. Si quelques-uns ſoutiennent mieux le perſonnage de l'orgueil, qu'en conclure ? ſinon que d'aveugles victimes ſacrifient leur éternité même au fantôme à qui elles ont ſacrifié toute leur vie.

Quelle conviction, quelle évidence ne faudroit-il pas avoir, pour

prendre une détermination qui décide d'un ſi grand intérêt? Mais loin d'avoir l'évidence de leur côté, les plus durs mécréans conviennent qu'ils n'ont jamais pu avancer au delà du doute. Attachés à un coin du monde, & ne ſachant dans leurs principes d'où ils viennent ni où ils vont, ſi nous en croyons un Sage, auſſi habile à ſonder les profondeurs du cœur humain qu'à meſurer l'immenſité de l'eſpace; ne voyant qu'infinités & qu'abymes prêts à les engloutir de toute part; mortels, comme ils n'en ſauroient douter, & ayant fourni pour la plupart une grande partie de leur carriere mortelle: tout ce qu'ils ſavent indubitablement, c'eſt qu'au ſortir de cette vie, ils tomberont dans le néant ou dans l'enfer; & de leur incertitude ſur cette alternative effroyable, ils concluent à paſſer le reſte de leurs jours dans l'indéciſion & dans une ſtupide inertie, ou même à irriter de nouveaux le Dieu terrible qui les jugera, ſuivant la perſuaſion de tous les hommes plus réglés, &, par une conſéquence au moins très-vraiſemblable,

plus éclairés qu'eux. Si c'eſt là ce qu'on appele Eſprit fort, la force d'eſprit conſiſte donc à courir aveuglément des hazards auſſi évitables que formidables, à quitter la marche de la prudence & de la conduite que l'on ſuit en toute autre affaire, à braver le plus hardiment la raiſon & la conſcience en faveur des paſſions.

Qu'auroit-elle donc gagné, cette bravoure étrange, quand nous nous tromperions avec les Apôtres, avec les Martyrs, avec tous les ſaints Inſtituteurs d'une Religion, qui devroit faire l'objet de tous les vœux, ſi elle n'étoit pas encore établie? Seroit-ce un bonheur, comme l'incrédule ſe plaît à l'imaginer, d'être anéanti à la mort? C'eſt au contraire le délire d'un criminel, qui attente à ſes jours dans ſon cachot, afin d'échapper au ſupplice. La vie eſt ſi peu de choſe: que riſqueroit l'ennemi de la foi, quand par impoſſible ſes paradoxes ſeroient autant de démonſtrations? de paſſer quelques années dans la paix & la conſidération que procure la vertu, d'être juſte & honoré, ſociable & chéri, réglé dans ſes mœurs,

bon

bon époux, bon pere, bon citoyen. Voilà ce que produit la soumission sincere au joug de la foi : vérité si constante & si généralement reconnue, que ceux qui n'ont pas le courage de le porter, souhaitent au moins cet avantage à leurs enfans, à leurs épouses, à toutes les personnes qui ont avec eux des rapports ou des affaires d'une véritable importance.

En effet, quel fond peut-on faire sur un homme, qui, selon ses maximes, doit mépriser toutes les loix dont l'infraction peut demeurer inconnue, & qui ne s'astreint que par inconséquence à leur observation? Car s'il n'est point de Législateur éternel, de suprême Rénumérateur; les loix dépouillées de leur sanction n'ont plus rien de respectable, toutes les regles de nos sentimens & de nos actions ne sont que des inventions arbitraires ou de vains préjugés, & la soumission qu'on auroit ne seroit que l'effet de la dissimulation ou de l'imbécillité. Dès là il n'est plus d'ordre public fondé en raison; chaque citoyen doit tout rapporter à son bien privé;

l'autorité du Prince ou des Magiſtrats n'eſt que tyrannie ; l'eſprit de ſubordination, que lâcheté ; & l'indépendance la plus audacieuſe ſera la magnanimité la plus digne d'éloges. Suites déſaſtrueuſes & ſi néceſſaires de l'impiété, qu'un impie fut une eſpèce de monſtre dans tous les ſiecles, & pour tous les peuples : il n'a point encore ceſſé d'être un objet d'effroi & d'exécration pour la multitude ; lui-même ne peut façonner ſon oreille à ſon propre nom, dont il ſe tient offenſé, comme d'une ſanglante injure.

Mais elle ne convient pas ſeulement à l'apoſtaſie déclarée, cette qualification ſi odieuſe & ſi révoltante : apprenons-le à ces ames téméraires & foibles qui n'ont ni l'humble réſerve de la foi, ni l'audace impudente de l'Athéiſme ; qui doutent & qui croient, ſuivant leur caprice ; qui ſe permettent des queſtions ironiques, de ſophiſtiques aſſertions, des blaſphêmes couverts & palliés, dont le développement peut-être leur feroit horreur. Non, il n'eſt point ici de milieu ; du moindre point de révélation

rejeté ou révoqué ſeulement en doute, juſqu'à l'entiere ſubverſion du dogme & de la morale évangélique, il eſt une connexion auſſi étroite & auſſi néceſſaire, qu'il eſt indubitable que la vérité increée doit ſe montrer fidele dans toutes ſes paroles. Si tout ce qu'elle nous a révélé, ſi tout ce que l'Egliſe nous oblige de croire, n'eſt pas certain dans toute ſon étendue ; il n'en reſte rien du tout qui, ſous ce rapport & en vertu de la foi, mérite la moindre croyance, le reſpect le moins ſérieux, le plus foible ménagement. Il faut donc révérer & croire généralement tout ce que la foi nous enſeigne, ou fouler tout aux pieds, ſans exception & ſans réſerve, ſans nulle conſidération politique ou ſociale, ſans craindre des ſuites, qui, ne pouvant plus être qu'un mal infiniment moindre que la tyrannie de l'erreur, ne ſauroient plus tenir en balance que les fourbes & les lâches : réſultat horrible, mais néceſſaire, des premieres licences en matiere d'impiété.

Qu'on rapproche à préſent de l'Hiſtoire de l'Egliſe conſidérée ſur-

tout dans ſon premier âge, c'eſt-à-dire de la merveille de ſon établiſſement & de ſa propagation, la légere eſquiſſe que nous venons de tracer des égaremens de l'incrédulité; & qu'on prononce ſur la prépondérance, ſuivant les notions les plus communes de la raiſon & du jugement : c'eſt ce que nous abandonnons aux réflexions de nos Lecteurs.

Fin du Diſcours.

SOMMAIRES
DU QUATRIEME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE ONZIEME.

*T*ALENS *& capacité des anciens Docteurs*, page 2. *Premiers Ouvrages de S. Augustin* 5. *Il est ordonné Prêtre* 6. *Son traité du Libre Arbitre* 9. *Sa conférence avec le Manichéen Fortunat* 15. *Abus des Agapes réformé* 17. *Divisions parmi les Donatistes* 19. *Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques, par S. Jérôme. Ses livres contre Jovinien* 21. *Retraite & sacerdoce de S. Paulin de Nole* 22. *Retraite de S. Arsene* 26. *Caractere d'Arcade* 27. *Vie d'Arsene dans la solitude* 28. *Régime des solitaires d'Egypte* 35. *Solitaires d'Oxyrinque* 40. *Nombreux disciples de S. Pacôme, dans la Haute-Thébaïde* 41. *Célébrité de S. Augustin* 42. *Il est fait Evêque* 44. *Dernieres actions de S. Ambroise* 45. *La Vierge Indicie*

justifiée 47. Saint Honorat de Verceil & autres saints Evêques 48. Conversion de Fritigille, Reine des Marcomans 49. Dignité & affabilité de S. Ambroise 50. Sa mort 51. Ses funérailles 53. Anastase succede au Pape Sirice. 54. Elévation de S. Jean Chrysostome sur le siege de Constantinople 55. Jalousie de Théophile d'Alexandrie 56. Différens Hérétiques de Constantinople 58. Loix contre les Sectaires 59. Guerre de Gildon 60. Optat, Evêque Donatiste & rebelle 61. Conférences avec les Donatistes 62. Conciles tenus en Afrique 64. Ouvrage de S. Augustin sur le Travail des Moines 67. Cinquieme Concile de Carthage 68. Dernier Concile de Tolede 69. Loi d'Arcade contre les Asyles 70. Revers de l'Eunuque Eutrope 71. Abus des femmes sous-introduites 75. Zele de S. Chrysostome pour la perfection de son peuple 77. Punition miraculeuse d'une mauvaise communion 79. Scythes Nomades convertis 80. Saint Porphyre de Gaze fait abattre le temple de Marnas 81. Idolatrie entiérement détruite par Honorius. Temple de Junon ruiné à Carthage 83. Mort de S. Martin de Tours 85. Différend entre S. Jérôme & Rufin, au sujet

de l'Origénisme 87. Précis de cette hérésie, selon Théophile 91. Anthropomorphites 92. Etranges préjugés de Sérapion 93. Théophile se brouille avec S. Isidore 95. Persécution des Grands Freres 96. Les Grands Freres à Constantinople 99. S. Jean Chrysostome résiste à Gaïnas 100. Antonin d'Ephese, dénoncé comme Simoniaque, par Eusebe de Cilbiane 103. Simoniaques condamnés sur les lieux, par S. Chrysostome 107. Déposition de Géronce de Nicomédie 108. Intrigues de Sévere de Gabales contre S. Chrysostome 110. Emportemens réciproques des Ariens & des Orthodoxes 111. S. Chrysostome écrit à Théophile, en faveur des Grands Freres 112. S. Epiphane est prévenu contre eux 113. Mort de S. Epiphane. Théophile cité à Constantinople 117. Il souleve tous les mécontens contre S. Chrysostome 118. Conciliabule du Chêne 122. S. Chrysostome condamné & chassé 127. Le S. Patriarche rappellé 130. Mort de S. Nilammon 134. S. Chrysostome s'éleve contre les profanations commises à l'occasion d'une statue érigée à l'Impératrice 135. Violences de Lucius, dans les fonts sacrés 138. On attente à la vie du S. Patriarche 141. Son ban-

nissement 142. Arsace mis sur le Siege Patriarchal. Tygrius & Eusebe, Martyrs 143. Voyage de S. Chrysostome malade à Cucuse 144. Dureté de Pharétrius de Césarée 145. Zele de S. Chrysostome dans son exil 147. Succès du S. Evêque Maruthas chez les Perses 148. Oulinas, Evêque des Goths. Travaux apostoliques du Prêtre Rufin en Phénicie 150. S. Chrysostome retiré dans la forteresse d'Arabisse, à cause des courses des Isaures 151. Punitions du Ciel sur les persécuteurs de S. Chrysostome 153. Remontrances de S. Nil à l'Empereur 154. Vertu éclatante de ce Saint 156. S. Innocent Pape. Sa Décrétale à S. Victrice de Rouen 157. Décrétale adressée à S. Exupere de Toulouse 159. Grands Evêques de Gaule 162. L'Hérétique Vigilance 163. S. Jérôme écrit contre Vigilance 164. Atticus succede à Arsace sur le siege de Constantinople. Le Pape prend vivement la défense de S. Chrysostome 179. Envoyés de l'Empereur Honorius & du Pape Innocent, indignement traités par les Grecs 171. Saint Chrysostome transféré à Pytionte 174. Il tombe dangéreusement malade en route. Sa mort 176. Estime qu'on fait de ses Œuvres

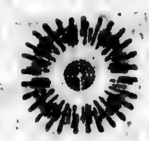
177. *Leur caractere & leurs propriétés principales* 180. *Discernement à faire entre les productions abondantes de son éloquence* 181.

LIVRE DOUZIEME.

Mort d'Arcade & d'Eudoxe 187. *Théodose le jeune commence à régner, suivant les sages conseils d'Anthémius. Sa juste confiance en la Princesse Pulquérie* 188. *Chute de Stilicon. Irruption des Barbares dans les Gaules* 189. *Alaric conduit les Goths contre Rome, qu'il livre aux pillage* 190. *Effets de la religion sur l'esprit des Barbares* 193. *Mort de Ste. Marcelle* 195. *Nole pillée sous l'épiscopat de S. Paulin* 196. *Sainte Mélanie chez S. Paulin* 197. *S. Jérôme reçoit les Romains fugitifs* 199. *Esclavage du fils de S. Nil* 200. *Attale fait Empereur* 203. *Usages des Africains dans leurs Conciles* 204. *Violences du Donatiste Crispin* 206. *Haine des Circoncellions contre S. Augustin* 208. *Ses Ouvrages, au commencement de son épiscopat* 209. *Livres à Simplicien* 210. *Lettres à Jan-*

vier 216. Différend entre S. Jérôme & S. Augustin 217. Livres de S. Augustin contre Parménien 220. Livres du Baptême 222. Sentimens de S. Augustin sur S. Cyprien 223. Conférence où le Manichéen Félix se convertit 225. Donatistes réprimés 228. Marcellin fait conférer les Donatistes avec les Catholiques 232. Générosité des Prélats Catholiques 234. Multitude des Evêques 237. Condamnation & décadence des Donatistes 243. Commencemens de Pélage 245. Celestius 246. Il est dénoncé par le Diacre Paulin 247. Livres de S. Augustin, de la Rémission des péchés 249. Sort des enfans morts sans baptême 250. Livre de l'Esprit & de la Lettre 253. Pélage tente de séduire S. Augustin 261. Démétriade consacrée à Dieu 262. Lettre de S. Jérôme à Démétriade 264. Lettre de Pélage à la même Démétriade 265. Il surprend Jaque & Timase 269. S. Augustin leur adresse son livre de la Nature & de la Grace 270. Marie exempte de tout péché 271. Ménagemens de S. Augustin pour la personne de Pélage. Lettre de S. Jérôme à Ctésiphon 272. Concile de Diospolis 274. Eros & Lazare, accusateurs de Pélage 275. Paul-Orose en Afrique. Concile de

Carthage 283. Concile de Mileve 285. Lettre du Pape Innocent à Jean de Jérusalem 287. Décrétales d'Innocent à Aurélius de Carthage & à Décentius d'Eugube 288. Secret observé pour les cérémonies sacrées 290. Jugement des Africains, confirmé par le Pape Innocent 291. Intrigues de Pélage & de Celestius 293. Zosime Pape. Il est trompé par la profession de foi de Celestius 294. Sa prévention en faveur de Patrocle 299. Lettre des Africains à Zosime 301. Il condamne Pélage & Celestius 303. Décisions du Concile, nommé Plénier par S. Augustin 304. Réglemens de discipline 306. Systême de Pélage 307. Rescrit d'Honorius contre les Pélagiens 309. Epître de S. Augustin à Sixte 310. Obstination de Julien d'Eclane, & de quelques autres Evêques 311. Sentiment de S. Augustin, sur l'appel des Pélagiens 315.

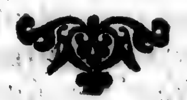


LIVRE TREIZIEME.

MANIERE d'entendre S. Augustin 316. Pélage veut surprendre Pinien & Mélanie. S. Augustin leur adresse le livre de la Grace de Jésus-Christ, & celui du Péché Originel 320. Présomption de Julien d'Eclane 322. Modestie de S. Augustin 323. Ses livres de la Trinité 324. Traité de la Cité de Dieu 325. Danger des interprétations arbitraires de l'Ecriture 326. Culte des Saints. Sacrifice de la Messe 327. Liberté de l'homme pécheur 328. Providence de Dieu, dans les révolutions des Empires 331. Grandeur des Romains, récompense de leurs vertus morales 332. Maux temporels communs aux bons & aux méchans 333. Preuves de la résurrection de Jésus-Christ 335. Histoire de Paul-Orose 337. Invention des reliques de S. Etienne 338. Miracles 340. Juifs convertis dans l'île de Minorque 341. Relation de l'Evêque Sévere. Miracles opérés à Uzale 347. Miracles constatés par l'Evêque Evode 349. Témoignage de S. Augustin, touchant les

miracles de S. Etienne 350. Payen converti 351. On rétablit la mémoire de S. Jean Chrysostome 252. Mort du Pape Zosime. Institution du Manipule. Cabarets interdits aux Clercs 334. Schisme d'Eulalius 355. L'Antipape est chassé 359. Concile national d'Afrique 360. Canons de Sardique, nommés Canons de Nicée 362. Conciliabule de Philippopolis donné pour le Concile de Nicée 363. On consulte les Eglises d'Orient sur les vrais exemplaires du Concile de Nicée 365. Derniere lettre de S. Jérôme à S. Augustin 366. Mort de S. Jérôme. Caractere de son génie & de ses œuvres. 367. Phénomenes alarmans 369. Lettre de S. Augustin à Hésychius de Salone, sur la fin du Monde 370. Livres des Mariages Adultérins 372. S Augustin s'oppose à la révision de la cause des Pélagiens 373. Ses livres des Noces & de la Concupiscence, adressés au Comte Valere 374. Alipius à Rome 376. Réponse de S. Augustin aux lettres des Pélagiens, adressée au Pape Boniface 377. Cause de Maxime de Valence 380. Ordonnances que fait l'Empereur Honorius, comme protecteur des Canons 383. Livres de S. Augustin, de l'Ame & de son origine. En-

chiridion 385. Traité du Soin qu'on doit avoir des morts 384. Livres contre Julien 385. Pélagiens condamnés par les Orientaux 387. S. Siméon Stylite 388. Sainte Marie d'Egypte 391. Entrevue de Marie & de l'Abbé Zosime 395. Zele imprudent de l'Evêque Abdas. Persécution du Roi Isdegerde 403. Sarrasins convertis 405. S. Euthymius 406. Vararane édifié de la charité de l'Evêque Acace 410. Sagesse & piété de la Princesse Pulquérie 411. Elle est associée à l'Empire 413. Zele & douceur de Théodose le jeune 414. Il épouse Athénaïs 415. Jurisdiction du Pape sur l'Illyrie. Affaire de Périgene de Corinthe 419. Patrocle d'Arles réprimé par le Souverain Pontife 422. Mort du Pape Boniface. Election de Célestin. Mort de l'Empereur Honorius 423.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE ONZIEME.

Depuis la mort du Grand Théodose, en 395, jusqu'à la fin de S. Jean-Chrysostome, en 407.

L'Eglise, comme le plus bel ouvrage du Tout-Puissant, devoit prendre, dès son premier âge, une force & une perfection capables d'influer sur tous les siecles suivans. Après avoir triomphé des persécuteurs, après avoir changé ses tyrans en disciples dociles, & en défenseurs zélés, il lui fallut encore donner à la doctrine du salut le degré de notoriété & de précision, où elle la porta dans le premier Concile Œcuménique. Ce n'est pas qu'elle n'ait toujours professé la

même foi, & transmis sans interruption le même enseignement; qu'elle n'ait, même dans ses plus anciens Docteurs, des témoignages positifs & très-suffisans de sa croyance invariable. Mais on ne sauroit disconvenir, que depuis ses premiers monumens, la tradition de la vérité n'ait pris, à quelques égards, un aspect plus avantageux; & qu'à l'exemple des Peres de Nicée, leurs successeurs, tant dans le quatrieme que dans le cinquieme siecle, n'aient usé d'une précision & de précautions dont on n'avoit pas besoin avant les Sectaires qu'ils eurent à combattre.

Nous avons vu les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Hilaire conférer à la confession de la divinité du Verbe & du Saint-Esprit, tout le jour dont ces profonds mysteres étoient susceptibles, descendre & s'arrêter au point convenable de ces terribles profondeurs, réprimer la témérité des Novateurs profanes qui vouloient franchir ces bornes sacrées, réprouver leur intempérante & fausse sagesse, anathématiser jusqu'à la nouveauté de leurs expressions, établir des notions & consacrer des termes,

qui sans analyser la nature incompréhensible de l'Être Divin, ni sa maniere incomparable de subsister en trois personnes, en constatoient la réalité & l'existence. Nous allons voir les Jérôme, les Augustin, les Fulgence confondre par la même méthode les ennemis du regne de J. C. dans les ames, c'est-à-dire de la grace, qui est le prix de son sang, le fruit de son incarnation & de sa rédemption, l'esprit vivifiant de son corps mystique, où de son Eglise. Les Célestin, les Cyrille, les Léon nous apprendront ensuite, combien de formes différentes peut emprunter la même erreur : malgré toute la subtilité de Nestorius & d'Eutychès, dans les inventions de ces faux sages, dans leurs expressions peu importantes en apparence, ils nous feront reconnoître & abhorrer toute l'impiété d'Arius, l'anéantissement de nos plus augustes mysteres & le renversement de toute l'économie du Christianisme.

Mais en nous instruisant en des matieres si relevées & si épineuses, ces grands hommes, ces beaux génies, sans en excepter S. Grégoire Pape qui vécut dans un siecle déjà barbare, ne laisseront pas de plaire à tout esprit juste, à tout

estimateur du vrai beau, comme du solide & de l'utile. Si nous ne trouvons pas dans leurs écrits cette maniere compassée qui s'attache à l'ordre idéal des choses, souvent peu intéressantes ; nous y découvrirons ces procédés judicieux & délicats qui s'accommodent aux dispositions de ceux à qui l'on parle, & qui sont la vraie marche de l'éloquence. Si leur élocution se ressent des défauts de leur siecle, toujours ils intéresseront par le choix de la matiere, par la chaleur du sentiment, par la beauté des images : au moins paroîtront-ils incomparablement plus sensés & plus agréables que tous les écrivains profanes du même temps. C'est ce qu'on remarquera jusque dans les troubles de l'Occident, & dans les Peres, auxquels ils causerent le plus d'embarras & laisserent le moins de loisir.

Entre tous ces illustres Docteurs, aucun ne fut plus distrait qu'Augustin, par l'importance & la diversité des affaires, & aucun n'écrivit davantage, ni avec plus de succès, pour l'instruction des fideles & la défense de l'Eglise. Dès la retraite où il passa trois ans à son retour d'Italie, il avoit commencé à remplir sa haute destination ; & sans se borner aux œu-

vres de pénitence & aux méditations utiles à lui seul, il avoit cru devoir servir l'Eglise par ses écrits. Ce fut alors qu'il composa, contre les Manichéens, ses deux livres sur la Genese, dans un style plus simple que tout ce qu'il avoit encore écrit ; l'esprit de Dieu commençant à le remplir tout entier, & réglant jusqu'à son style, la derniere chose peut-être & la plus difficile à épurer de toute vanité. Le livre intitulé *du Maître*, fut composé dans la même retraite. Le S. Docteur, dans le temps de ses égaremens, avoit eu un fils naturel qu'il nommoit Adéodat, & qu'à l'exemple de David il continuoit d'aimer tendrement, en pleurant le crime qui lui avoit donné naissance. Le livre du Maître, est un dialogue entre Augustin & son fils ; & il tend à prouver qu'il n'y a point d'autre maître qui nous enseigne efficacement, que la vérité éternelle. Adéodat qui n'avoit que seize ans, donne dans cet entretien des marques prodigieuses d'esprit ; & le S. Docteur affirme dans ses Confessions, que toutes les pensées qu'il attribue à cet enfant, sont effectivement de lui. Adéodat mourut peu de temps après. Augustin fit encore dans Conf. x. 5.

cette premiere retraite son traité de la Religion, où il montre qu'elle ne se trouve que dans l'Eglise Catholique : il y traite des moyens affectueux de s'élever à Dieu, avec une force, une sublimité & une pureté de style qui font regarder cet ouvrage, comme une de ses meilleures productions.

Tandis qu'il employoit ainsi son loisir près de Tagaste, un de ses amis, déja Chrétien, dans le desir d'une vie plus parfaite, l'attira à Hippone, ville maritime du voisinage. Peu de temps après, comme il assistoit aux saintes instructions, au milieu de la multitude ; l'Evêque Valere représenta la nécessité où il se trouvoit d'ordonner un Prêtre pour son Eglise. Aussi-tôt les assistans, comme par une convention préméditée, se saisirent d'Augustin, le présenterent pour être ordonné sur le champ ; & il le fut en effet, malgré les larmes qu'il répandit en abondance, & l'air pénétré dont il s'efforça de prouver son peu de mérite : sa vertu & sa capacité étoient trop éclatantes, pour qu'il pût en imposer à personne. Il n'eut pas seulement part au gouvernement du diocese, selon ce que la coutume en attribuoit aux

Prêtres ; mais il fut chargé de prêcher, contre l'usage de l'Eglise d'Afrique, où les seuls Evêques exerçoient cette fonction. Quelques Prélats blâmerent d'abord cette innovation, ou cette exception : mais les rares qualités du sujet pour qui elle se faisoit, ne tarderent point à la justifier. Cependant Valere opposa à ses Censeurs, tant la pratique des Orientaux qu'il suivoit en ce point, que le plus grand bien de son Eglise, où pour exercer le ministere de la parole, il n'avoit pas assez d'usage de la Langue Latine, étant Grec de naissance.

Toutefois Augustin n'osa remplir d'abord les fonctions sacerdotales, pour lesquelles il ne se croyoit pas suffisamment préparé ; il écrivit même à Valere, pour lui témoigner son regret & ses alarmes. Je vous prie, lui dit-il, de considérer avant toutes choses, que s'il n'y a rien de plus flateur & de plus agréable aujourd'hui que le sacerdoce & l'épiscopat, pour ceux qui n'en observent pas les devoirs ; il n'est au contraire rien de plus difficile, quand on veut s'en acquitter suivant la loi divine. Vous n'ignorez pas, que je ne les ai point étudiés dès ma jeunesse. Sitôt néanmoins Epist. 148.

que je commence à les apprendre, on me fait violence, pour me mettre presque au premier dégré. Si je ne vois ce qui me manque que quand je ne pourrai plus l'acquérir ; ô vous mon pere, qui en disposez de la sorte, vous voulez donc que je me perde sans ressource. Il demande enfin quelque espace de temps, pour se préparer. On l'obligea cependant d'instruire sans délai ; & il le fit avec tant de succès, que cet exemple introduisit en plusieurs Eglises la coutume de confier aux Prêtres le ministere de la parole.

Cette nouvelle occupation ne tarit point la fécondité de sa plume : peu après son ordination, il composa son livre de l'utilité de la Foi, afin de retirer du Manichéisme son ami Honorat, qu'il avoit autrefois engagé dans cette erreur. Il écrivit ensuite le livre des Deux Ames, toujours contre les Manichéens, qui prétendoient qu'en chaque homme il y avoit en effet deux ames, l'une bonne, l'autre mauvaise, & qui rendoient cette absurde raison du mêlange des biens & des maux, ou de l'origine du mal.

Mais de tous les ouvrages composés par S. Augustin contre ces pernicieux sectaires, celui qui mérite de plus d'at-

tention par rapport à quelques points de doctrine encore très-intéressants aujourd'hui, est sans contredit son traité du Libre Arbitre en trois livres. Quoiqu'il l'ait fait avant son episcopat, même en partie avant qu'il fût dans le clergé, il en parle par-tout, & jusque dans ses Rétractations, comme d'un ouvrage dont les principes exacts & solides réfutent, d'une maniere victorieuse, tous les ennemis de la liberté. Pour sapper tout d'un coup la base du Manichéisme, il distingue, indépendamment du péché originel, deux sortes de maux, celui de la peine & celui de la coulpe, ce qui nous tourmente & ce qui nous corrompt. Dieu, dit-il, est la cause du premier, sans cesser d'être bon; puisque sa bonté lui fait punir ceux qui sont méchans: pour ce qui est du mal proprement dit, & en particulier du péché qui nous est personnel, chacun, ajoute-t-il, en est l'auteur par sa volonté. On peut observer ici, qu'il n'attribue pas cette sorte de mal à la volonté d'Adam. Le désordre, reprend-il, provient à la vérité de la convoitise, ou de l'amour des biens périssables: mais Dieu ne permet pas que ce qui est hors de l'homme,

le réduise à se rendre coupable en se soumettant au joug de la convoitise: c'est son libre arbitre qui le détermine à suivre un si mauvais guide, & qui l'écarte ainsi de son vrai bonheur. Mais tous voulant être heureux, d'où vient que tous ne le sont pas? de ce que tous ne veulent pas bien vivre, sans quoi l'on ne peut être heureux.

Mais encore, Dieu ne doit-il pas être regardé comme la cause du péché, puisqu'il nous a donné le libre arbitre, sans lequel nous n'aurions pas péché? A cette objection S. Augustin répond, dans le second livre, que Dieu avoit une juste raison de nous créer libres, afin que nous fissions des œuvres méritoires: ce que nous n'aurions pu faire sans le libre arbitre; comme sans cela le Seigneur n'auroit pas eu lieu de signaler cette sorte de justice qui consiste à couronner la vertu & à punir le crime.

Le S. Docteur distingue des biens de trois ordres différens, qui tous viennent de Dieu; ceux avec lesquels on ne peut que bien vivre, & ce sont les vertus; ceux sans lesquels on peut bien vivre, & ce sont les biens corporels; ceux enfin qui tiennent le milieu entre les deux pre-

miers, & sans lesquels on ne sauroit bien vivre, & ce sont les puissances de l'ame, dont le libre arbitre fait partie. On ne sauroit faire un mauvais usage des vertus, parce que l'effet propre de la vertu est d'user dignement des autres biens : mais pour les biens du second & du troisième ordre, on en peut abuser ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient des biens, parce qu'on en peut faire aussi un très-bon usage. Le libre arbitre, quoiqu'un bien moindre que la vertu, est donc encore une production digne du Créateur. Nous pouvons avec ce libre arbitre aidé du secours céleste, ou avec la volonté telle que nous l'avons dans l'état présent, puisqu'il n'étoit question entre S. Augustin & les Manichéens que de l'homme tombé dans le péché, nous pouvons nous porter au bien ou au mal : mais tous les actes de la volonté, ajoute le S. Docteur, ne viennent pas également de Dieu. Car si tous nos mouvement vers l'objet du salut procedent du Seigneur, ceux qui se portent au mal, en tant qu'ils nous écartent du vrai bien, sont les effets propres de notre néant, ou les opérations défectueuses de notre foiblesse, que le Tout-puissant ne fait que permettre.

Quant au fond de l'impiété Manichéenne touchant l'origine du mal, les subtilités & la longueur de cette question ne nous permettent pas d'exposer la maniere solide & vraiment philosophique, dont elle est encore réfutée dans ce second livre. Ce sont là des moyens qu'on ne peut qu'affoiblir en les abrégeant, & qu'il convient sur-tout d'étudier dans leur source. On y verra d'ailleurs, que nos docteurs sacrés n'ignoroient pas la méthode qui fait tant d'honneur à certains modernes, & qui consiste à descendre des premiers principes aux conséquences les plus éloignées, par un enchaînement continu d'idées analysées avec justesse & avec précision. C'est ainsi que S. Augustin démontre que nous ne saurions perdre, malgré nous, le souverain bien que nous possédons par la volonté : d'où il conclut que la coaction proprement dite n'a point de prise sur cette faculté de notre ame, & que toute la contrainte qu'elle peut éprouver n'est pas distinguée de la nécessité.

Le troisieme livre prouve en termes exprès, que le péché dont nous nous rendons coupables, n'est pas un mouvement nécessaire qui provienne de la

nature de l'homme, parce qu'alors il ne seroit plus faute; n'y ayant point d'acte fautif, là où la nature & la nécessité dominent. Le mouvement par lequel on s'éloigne de Dieu, ne seroit pas une défection répréhensible, s'il n'étoit volontaire; c'est-à-dire si ce n'étoit un acte de volonté, qu'il dépendît de nous de produire ou de ne pas produire; ainsi que les Manichéens avec qui l'on disputoit, entendoient le mot de volontaire. Si l'on donne ce désordre pour une peine nécessaire & inévitable, le crime de celui qui le commet provient toujours de sa volonté; en ce qu'il s'est exposé volontairement à cette peine. Quant aux suites du premier péché, qui sont l'ignorance & la concupiscence, ce qu'on reprend en nous, comme une faute, ce n'est pas l'ignorance involontaire, mais la négligence à nous instruire: ce n'est pas non plus de ne point nous guérir nous-mêmes, mais de mépriser le médecin charitable qui veut nous guérir. Tels sont nos péchés propres; & dans ces rencontres, ce seroit par sa faute que l'homme auroit perdu, tant le pouvoir de chercher pour apprendre ce qu'il ignore & qu'il lui im-

porte de ſavoir, que celui d'obtenir par une humble oraiſon la lumiere & les autres ſecours dont il a beſoin. Que ſi l'on nomme péché, le mal que nous faiſons par ignorance, & le bien que nous omettons par impuiſſance; c'eſt à cauſe du premier péché commis librement, d'où ils tirent leur origine, & dont ils ſont la peine. Comme on donne le nom de langue aux ſons articulés que la langue produit par ſes mouvements; ainſi appelle-t-on péché, non-ſeulement le péché actuel, commis par une volonté libre & avec connoiſſance, mais encore les mouvements indélibérés qui ſont un effet néceſſaire & une peine inévitable du péché. En tout ceci, le Docteur de la grace ſuppoſe que Dieu, avant tout péché, auroit pu nous créer ſujets à ces péchés improprement dits, ou plutôt à ces miſeres, dont nous pouvons faire un bon uſage pour notre ſalut & pour la gloire du Créateur.

Lib. III. c. 23. Le S. Docteur témoignant enfin, que loin de regarder comme un article de foi, la condamnation des enfants morts ſans baptême à la peine du feu, il éprouvoit de grands embarras au ſujet du ſort de ces enfants; il dit en ces termes ex-

près, que comme il peut y avoir un état mitoyen entre celui où l'on fait de bonnes œuvres & celui où l'on commet des péchés, il pourroit y avoir aussi une sentence mitoyenne entre celle qui donne la récompense & celle qui condamne au supplice. Tels sont dans les livres du Libre Arbitre les points que nous avons cru devoir remarquer, afin de faire connoître que la doctrine de S. Augustin n'est pas moins contraire aux ennemis de la liberté qu'à ceux de la grace.

Dans le temps qu'il composa cet ouvrage, il eut encore une célebre conférence avec Fortunat, Prêtre Manichéen fixé depuis long-temps à Hippone, où il avoit fait une multitude de prosélytes. Tous les habitans, tant Donatistes que Catholiques, allerent trouver Augustin, & le prierent d'entrer en dispute avec le Sectaire. Le S. Docteur n'en avoit point d'éloignement: mais Fortunat qui connoissoit les forces de son adversaire, ne cherchoit qu'à éviter le combat. Enfin il fut si pressé, sur-tout par ceux de son parti, qu'entre les deux extrémités, ou de reculer ou d'être vaincu, il choisit étourdiment le

dernier. Il fut en effet confondu, en présence d'un concours prodigieux de personnes de tout sexe & de tout état. On avoit pris la précaution d'écrire en notes ce colloque éclatant qui dura deux jours. Augustin fit relire, le second jour, ce que Fortunat avoit dit la veille; & le mettant en contradiction avec lui-même, il le réduisit à confesser enfin qu'il n'avoit rien de solide à répondre.

En tournant un si grand avantage, non à sa propre gloire, mais au salut de son antagoniste; si vous avouez, reprit-il, que vous n'avez plus rien à objecter, & si vous avez le cœur droit, je vais vous expliquer la Foi Catholique, en cas que les assistans le trouvent bon. En confirmation de mon aveu, repartit Fortunat, je vous promets d'examiner votre doctrine, avec mes Chefs; & s'ils ne me satisfont pas, je suivrai la lumiere que vous m'offrez: car je veux absolument sauver mon ame.

Augustin qui le croyoit sincere, ne se possédoit pas de joye, & répéta longtems avec transport: Dieu soit loué! Ainsi finit la conférence où la défaite d'un Possid. c. 6. Sectaire si vanté, fit au moins sentir la foiblesse de la secte qu'il avoit si mal sou-

tenue. Il en eut tant de confusion, qu'il abandonna pour toujours le séjour d'Hippone : mais il ne se convertit point.

Augustin eut un succès plus consolant, contre un abus qui s'étoit introduit dans l'Eglise d'Afrique, où les repas de charité, établis avec édification du temps des Apôtres, avoient dégénéré en ivrogneries & en débauches. Il se souvint du zele de saint Ambroise, à supprimer cet usage dans l'Eglise de Milan. Aurelius, ami d'Augustin, & depuis peu élevé sur le siege de Carthage, lui ayant écrit pour lui demander le secours de ses conseils, le S. Docteur en prit occasion de l'exhorter à corriger l'abus des Agapes. Ainsi après l'avoir remercié, en son nom & en celui de ses compagnons de retraite, de l'amitié qu'il lui témoignoit, il lui fit un tableau des désordres qu'il lui conseilloit d'arrêter, & il lui proposa l'exemple, non-seulement de l'Italie, mais de la plupart des Eglises de deçà la mer. Ce mal lui sembloit si considérable, qu'il engagea Aurelius à convoquer un Concile nombreux pour y remédier. Ep. 22. al. 64.

A cette occasion en effet, il y eut à Hippone un Concile général de toute l'Afrique, dont les Canons même ser- T. 2. Conc. p. 1180.

virent de modele aux Conciles suivans. On ne manqua point de faire défense aux Evêques & aux Clercs, aussi bien qu'au peuple, de faire des repas dans l'église, & d'y manger autrement qu'en passant & par nécessité. On publia aussi un décret, touchant la réunion des Donatistes. Dans les Conciles précédens, dit-on, il a été ordonné qu'on ne reçût les Clercs Donatistes qu'au nombre des laïcs. Cependant à cause du besoin de sujets, qui est si grand dans l'Afrique que quelques endroits sont absolument abandonnés, on exceptera de cette regle ceux qui n'ont pas rebaptisé, & ceux qui passeront, avec leur peuple, à la communion Catholique. Mais cette résolution ne sera mise en pratique, qu'après avoir été confirmée par l'Eglise d'Outremer, c'est-à-dire l'Eglise Romaine.

Les Donatistes s'étoient si prodigieusement multipliés en Afrique, qu'on
1. Retract. c. 10. leur comptoit plus de quatre cents évêques : c'étoit un vaste champ pour le zele d'Augustin, qui commença dès-lors à écrire contre eux. Son premier ouvrage à ce sujet est un cantique en vers acrostiches, & en style très-simple;

parce qu'il étoit pour le peuple, dont la plupart entendoient le Latin, quoique la langue Punique fut encore en usage dans cette partie de l'Afrique. Ces Schismatiques prouverent, d'une maniere bien frappante, que l'esprit de schisme, une fois établi, n'a plus ni regle ni retenue. Après s'être divisés du corps des Fideles, ils se diviserent entr'eux, presque à l'infini. Claudianistes, Urbanistes, Rogatistes, ce furent autant de partis considérables, non moins en butte que les Catholiques au gros de la secte; sans compter les factions obscures dont on n'a point conservé les noms. Mais la division principale fut celle des Maximianistes, qui sous la conduite du Diacre Maximien, se souleverent contre leur Evêque Primien, successeur de Parmenien, & arriere-successeur de Donat. Il s'assemblerent en concile dans la province Bizacene, au nombre de plus de cent évêques, condamnerent Primien convaincu de plusieurs crimes, & mirent Maximien en sa place, comme Evêque de Carthage. Primien ne se tint pas pour condamné: mais tournant ses vues du côté des provinces que son rival avoit négligé

de prémunir, principalement vers la Mauritanie & la Numidie, il forma à Bagaye en Numidie un Concile de trois-cents-dix évêques : car son parti fut toujours le plus nombreux. Maximien fut condamné à son tour, & sans aucun espoir d'indulgence ; mais seulement avec les douze évêques qui lui avoient imposé les mains. Quant aux autres, on leur accorda un délai de huit mois, pour venir à résipicence ; après quoi, il ne seroient plus recevables, & demeureroient condamnés sans retour.

Augustin, pour faire tête à tant d'adversaires, chercha à se lier d'amitié avec tous les docteurs de son temps les plus ennemis des nouveautés profanes. Alypius cet ancien ami qui avoit embrassé avec lui le parti de la vertu, étant allé en Palestine, il y fit connoissance avec l'illustre Prêtre Jérome, lui parla d'Augustin, & commença ainsi la liaison qui fut depuis entre ces deux grands hommes. Jérome venoit de faire son catalogue des Auteurs Ecclésiastiques, pour montrer combien la Religion Chrétienne comptoit de saints & savans defenseurs depuis S. Pierre. Il vient jusqu'à ses propres ouvrages, dont les derniers qu'il

marque, sont les livres contre Jovinien, avec leur apologie adressée à Pammaque. Cet ami l'avoit averti, qu'à force d'exalter la virginité, il avoit donné lieu de croire qu'il regardoit le mariage comme un mal, au moins comme une chose moins permise que tolérée. C'est pourquoi le S. Docteur explique dans cette apologie tous les endroits où il avoit semblé déprimer le mariage; & il fait remarquer qu'il avoit non-seulement censuré les Marcionites, les Manichéens & tous les Hérétiques qui le condamnoient; mais qu'il l'avoit formellement reconnu sans tache & digne d'honneur, suivant les Divines Ecritures; quoiqu'il l'eût mis au dessous de la continence: qu'il avoit même observé, que si les Evêques, les Prêtres & les Diacres jugeoient le commerce des femmes incompatible avec le service de l'autel; l'usage de Rome, pour les Fideles mariés, étoit qu'ils communiassent chaque jour, qu'ils prissent même le corps de Jésus-Christ dans leurs maisons, quand il ne se croyoient pas en état d'entrer dans l'église.

Peu de temps après, par l'entremise du même Alypius, qui venoit d'être fait évêque de Tagaste sa patrie, S. Au-

gustin fit amitié avec S. Paulin, qui fut depuis évêque de Nole. S. Alypius, car l'Eglise le reconnoît aussi pour Saint, avoit connu autrefois Paulin à Milan. Quand il eut apris son renoncement au monde, il lui envoya quelques ouvrages de son ami Augustin, si généralement estimés de tous les vrais Fideles. A sa réponse en remerciement, Paulin joignit, pour Augustin même une lettre où il témoignoit le goût qu'il prenoit à ses écrits, & se recommandoit à ses prieres. Il n'en fallut pas davantage pour lier deux cœurs si semblables l'un à l'autre, & qui n'avoient besoin que de se connoître pour s'unir inséparablement.

Tout grand qu'étoit Paulin selon le monde, cet avantage faisoit la moindre partie de sa grandeur : son ame beaucoup plus élevée que son rang & que sa fortune, sut faire un pauvre de Jésus-Christ de l'un des plus puissans patriciens de Rome. Car sa maison étoit une des premieres de cette Capitale du Monde, quoiqu'il fût né en Aquitaine, où il avoit des biens immenses; les nobles Romains possédant de grandes terres dans les provinces, & y faisant quelquefois leur séjour. Son mérite personnel

égaloit sa fortune. Ses dispositions pour les belles lettres ayant été cultivées par le Poëte Ausone, il étoit devenu l'un des plus polis écrivains de son siecle, tant en prose qu'en vers. S. Jérome trouvoit son panégyrique de Théodose écrit d'une maniere judicieuse, agréable, & dans toutes les regles de l'art. Paulin parvint aux plus grandes charges, & jusqu'au consulat. Thérese ou Thérase sa femme, douée de son côté de tous les avantages de la fortune aussi bien que des dons extérieurs de la nature, ajoutoit encore au bonheur de son époux, par la sincérité de son attachement pour lui, & par l'excellence de son caractere. Il ne manquoit à leur prospérité temporelle, que des enfans qui en pusseut hériter : leurs vœux parurent encore exaucés de ce côté-là ; & il leur naquit un fils, comme ils étoient en Espagne. Mais Dieu ne fit que le leur montrer, & l'enleva au bout de huit jours, pour leur apprendre où ils devoient porter leur cœur & toute leur affection. Ils renoncerent au monde, après y avoir mûrement pensé, & ils se donnerent l'un & l'autre totalement à Dieu. L'épouse de Paulin, loin de marquer de

Ep. 13. c. 3.

la foibleſſe, encouragea ſon mari. Dès-lors il ne la regarda plus que comme ſa ſœur; & ils pratiquerent de compagnie, avec une ſainte émulation, tous les exercices de la vie religieuſe.

Un jour de Noël que Paulin aſſiſtoit à l'office, dans l'égliſe de Barcelone, le peuple, dans un tranſport d'admiration & de zele, ſe ſaiſit tout à coup de lui, & le préſentant à l'Evêque, le preſſa de le faire prêtre. Paulin réſiſta de tout ſon pouvoir, ne ſongeant qu'à s'enſevelir dans l'obſcurité de la vie ſolitaire. Son plan de retraite étoit déja formé; & depuis long-temps il avoit pris la réſolution de paſſer le reſte de ſes jours à Nole en Italie, auprès du tombeau de S. Félix. Les miracles de ce ſaint Martyr étoient vantés de toute part; & Paulin en avoit une connoiſſance particuliere, à cauſe des terres qu'il poſſédoit dans le voiſinage de Nole. Il ne conſentit donc à ſon ordination, qu'à condition qu'il ne ſeroit point attaché à l'Egliſe de Barcelone, mais ſeulement au ſacerdoce en général. Il refuſa même d'être compté parmi les prêtres de Milan, comme S. Ambroiſe le lui propoſa par eſtime, quand il le vit en Italie. C'eſt un

un des premiers prêtres ordonnés sans engagement à aucune Eglise : il paroît aussi, qu'il reçut l'ordination sacerdotale, sans avoir passé par les ordres inférieurs. On attribue même à cette raison le peu d'accueil que lui firent le Pape & le Clergé Romain, l'orsqu'il vint à Rome. La violence de son ordination l'excusoit assez; mais pour mieux épurer la vertu de ses saints, Dieu permet quelquefois qu'elle soit flétrie dans l'opinion des personnes les plus respectables aux yeux des saints mêmes.

Paulin ne put néanmoins retenir ses plaintes, & il se retira aussi-tôt à Nole. Là, dans une situation agréable, à cinq cents pas de la ville, il se fit une petite habitation pour lui & pour son épouse, près de l'église où reposoient les reliques du S. Martyr Félix. Tout y respiroit l'humilité, & une sainte pauvreté : mais le calme des passions & l'oubli du monde, la joiede la bonne conscience, la douceur des contemplations célestes leur rendirent cette maniere de vivre infiniment préférable à leur premier état. Ils n'en conservoient qu'un petit héritage, pour leurs besoins les plus indispensables : car ils n'avoient pas seulement distribué leurs

trésors & tous leurs meubles; mais ils avoient vendu leurs vastes domaines, afin de pouvoir fournir à toutes les œuvres de la charité, principalement à la rédemption de captifs. Dans leur retraite, ils se regardoient comme les concierges de l'église, & tinrent à honneur de s'occuper à y entretenir la propreté. Paulin employa aussi sa plume à la gloire du S. Martyr; & il prit la coutume de composer un poëme chaque année sur ce sujet. Il ne nous en reste néanmoins que dix, quoiqu'il ait demeuré trente cinq ans en cet endroit.

Ce ne fut pas un moindre sujet d'édification pour l'Orient & l'Occident, que la retraite d'Arsene, qui, du sein des plaisirs & des grandeurs, alla s'ensevelir tout vivant dans les déserts de la Thébaïde. Il étoit né à Rome, d'où le souverain Pontife l'envoya au Grand Théodose, qui demandoit un homme capable de partager avec lui les devoirs de pere à l'égard des Princes ses fils. Arsene, Diacre savant & déjà très-vertueux, se rendit si agréable, qu'aux titres de précepteur & de gouverneur que les Romains craignoient de diviser, on ajouta celui de parain de ses augustes

éleves. Théodose le mit encore au rang des Sénateurs, afin de lui attirer plus de considération de la part des jeunes Princes. Un jour même qu'il étoit venu assister à leur leçon, voyant qu'Arsene leur parloit debout, tandis qu'ils étoient assis, il le trouva si mauvais, qu'il leur ôta les marques de leur dignité, & fit placer leur précepteur, comme leur juge, dans une espece de tribunal.

Arcade, l'aîné des deux Princes, ne fit aucun progrès, sous un si bon maître. Foible de complexion & laid de figure, l'œil éteint & le regard désagréable, il n'étoit pas moins disgracié d'esprit que de corps; & si son naturel lâche & paresseux avoit peu de pente au vice, il n'avoit pas plus de disposition à la vertu, & aucune des qualités convenables au trône. Quoiqu'assez bon, & fort doux, ou fort apathique habituellement, un jour qu'il reçut une correction humiliante, il s'abandonna à un dépit si violent, qu'il résolut la mort de son précepteur : mais Arsene ne tarda point à en être instruit. Peu touché des honneurs, il n'aspiroit qu'au moment de s'y dérober : il se persuada volontiers, que l'heure en étoit venue. S'étant mis en

prieres, pour s'assurer encore davantage de la volonté de Dieu, il crut entendre une voix qui lui disoit : Arsene, fuis le faste & le tumulte du monde ; tu trouveras la route du salut. Il s'embarqua aussi-tôt fort secrétement pour Alexandrie, & passa delà au désert de Scété, où il embrassa la vie monastique.

Cotel. Mon. Gr. T. 1. p. 353.

On ne sut le lieu de sa retraite qu'après la mort de Théodose. Alors Arcade lui écrivit une lettre touchante, pour lui demander pardon du mauvais dessein qu'il avoit conçu contre lui. En même temps il se recommanda instamment à ses prieres, comme à un ami de Dieu, & lui offrit la disposition de tous les tributs de l'Egypte, pour les distribuer aux monasteres & aux pauvres. Arsene qui ne vouloit entretenir aucune relation avec le siecle, ne récrivit point à l'Empereur ; mais il lui fit dire : Je prie le Seigneur de nous pardonner nos péchés à l'un & à l'autre ; quant à la distribution de vos largesses & à toutes les affaires temporelles, je suis déjà mort, & ne puis m'en acquitter. Il soutint ce détachement en toutes choses, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans qu'il atteignit, c'est-à-dire pendant cinquante

cinq ans; puisqu'il n'en avoit que quarante, en quittant la Cour. Quand il l'habitoit, personne n'y figuroit avec plus de dignité que lui; & personne ne fut vêtu plus pauvrement, dans le monastere. Il se réduisit à un tel point d'indigence, qu'ayant besoin de quelque linge dans une maladie, on lui donna par charité de quoi en acheter. Il dit alors avec action de grace: Soyez béni, Dieu fait pauvre pour nous, de m'avoir admis à la participation de votre glorieuse pauvreté. Peu après, ayant reçu le testament d'un de ses parens qui étoit Sénateur, & qui lui laissoit une très-riche succession, il n'en voulut pas recevoir la moindre chose. Il s'occupoit, comme le dernier des freres, à faire des nattes de palmier, & il ne quittoit le travail des mains, qui duroit réglément jusqu'à midi, que pour donner le reste de son temps à la priere; si toutefois sa vie n'étoit pas tout entiere une fervente oraison: car même en travaillant, il étoit obligé d'avoir un mouchoir dans son sein, pour étancher les larmes de componction qui couloient si continuellement de ses yeux, qu'elles lui firent tomber tout le poil des paupieres. Il

ne changeoit qu'une fois par an l'eau où trempoient les feuilles de palmier qu'il mettoit en œuvre; afin de se punir, par cette mauvaise odeur, de la sensualité qu'il avoit eue, disoit-il, à faire dans le monde usage des parfums. Il prioit durant la nuit, avec tant d'ardeur & d'assiduité, qu'il accordoit à peine quelques momens au sommeil, vers le matin, en gémissant beaucoup de cette infirmité de la nature. Souvent il passoit les nuits entieres, sans sommeiller un instant. Tous les samedis au moins, il se mettoit en priere sur le soir, le dos tourné au soleil; & il demeuroit dans la même posture, les mains élevées vers le Ciel, jusqu'à ce que le soleil levant vînt interrompre sa contemplation, en lui donnant sur le visage. Il tenoit pour principe, que c'étoit assez pour un solitaire, de dormir une heure. Pour sa nourriture, il ne consumoit par an, même avec les personnes qui le venoient voir, que la petite mesure de blé que les Egyptiens nommoient Thallis.

Mais toujours attentif à la voix qui l'avoit appelé dans la solitude, & qui lui sembloit retentir continuellement à ses oreilles, il se signala principalement

par l'amour de la retraite. Sa cellule d'où il ne sortoit qu'à regret, étoit éloignée de plus de dix lieues, de toutes les autres. Quand il étoit à l'église, il se tenoit assis derriere un pilier; afin que personne ne le vît au visage, & qu'il ne vît personne. Le Patriarche d'Alexandrie vint un jour, avec un des principaux magistrats, le prier de l'admettre à ses pieux entretiens. Observerez-vous, repartit Arsene, ce que je vous dirai? Ils le promirent, & il leur dit: Hé bien, oubliez à jamais l'habitation du pécheur Arsene. Une autre fois néanmoins le Patriarche voulut encore lui parler: mais il lui envoya demander auparavant, s'il ouvriroit sa porte. Il lui fit faire cette réponse: Je vous ouvrirai, si vous venez: mais si je vous ouvre, j'ouvrirai à tout le monde; après quoi j'abandonnerai ce séjour. Le Prélat aima mieux ne le point voir, que de le mettre en fuite. Quelques solitaires vénérables par leur âge lui ayant demandé la raison d'une retraite si rigoureuse, il leur répondit: Tandis qu'une fille se tient renfermée dans la maison paternelle, tous en parlent avec estime, & la recherchent avec empressement:

mais quand elle eſt répandue dans le monde, chacun la juge à ſa maniere; & il eſt rare qu'elle n'y perde beaucoup de ſa conſidération. Ainſi le ſolitaire qui ſe communique, loin d'édifier les gens du monde, ſe perd ſouvent avec eux.

Avec un grand fond de ſcience, beaucoup de talent pour la parole, un extérieur impoſant par la grandeur de ſa taille, ſes cheveux tout blancs, & ſa barbe qui lui deſcendoit juſqu'à la ceinture, il avoit toute la réſerve & la modeſtie des plus jeunes ſolitaires. Il ne vouloit jamais traiter des grandes queſtions de l'Ecriture. A quoi me ſert, diſoit-il, toute ma ſcience mondaine? ces bons Egyptiens ont acquis les plus hautes vertus, dans leurs exercices ruſtiques. Comme il conſultoit un vieillard vertueux, mais ſimple; un des freres lui dit : Pere Arſene, comment recourez-vous à un pareil guide, vous qui poſſédez toutes les ſciences des Grecs & des Romains? Il répliqua : J'ai ſans doute beaucoup étudié les ſciences de Rome & d'Athenes; mais je ne ſais pas encore l'alphabet de ce bon vieillard.

Dans une maladie conſidérable dont il fut attaqué, le Prêtre chargé d'ad-

ministrer les secours spirituels, le vint visiter, & suivant la pieuse coutume le fit transporter à l'église, où l'on avoit préparé un lit de toison & un oreiller. Un des freres qui le vit en cet état parut scandalisé de ce qu'il regardoit comme une mollesse, & dit témérairement : Est-ce donc là cet Abbé Arsene, dont on célebre tant la vertu ? On donnoit communément le nom d'Abbé à des solitaires vénérables par leur âge & leur sainteté. Le Prêtre prit à part ce léger solitaire, & lui dit : Qu'elle profession exerciez-vous, avant d'être solitaire ? J'étois berger répondit-il ingénument. Et comment passiez-vous votre vie? J'avois beaucoup de peine à la gagner. Et maintenant, poursuivit le Prêtre, comment vous trouvez-vous dans votre cellule ? J'ai, dit-il, moins de peine, & beaucoup plus de repos. Alors le Prêtre ajouta d'un ton ferme & plus élevé : Jugez à présent de l'Abbé Arsene. Dans le siecle, il étoit révéré des Empereurs, comme leur pere ; il avoit à son service une multitude de gens vêtus de soie, ornés de ceintures & de brasselets d'or ; il couchoit sur le duvet, & sous la pourpre. Autant votre état pré-

ſent ſurpaſſé en douceur votre état paſſé; autant la molleſſe que vous lui reprochez, eſt au deſſous des délices qu'il goûtoit à la Cour : vous êtes paſſé de la peine au repos; & lui, de la volupté aux ſouffrances. Le cenſeur confus & touché ſe proſterna en diſant : Pardonnez-moi, mon pere, j'ai péché, en jugeant en inſenſé celui qui marche dans les ſentiers de l'humilité & de la juſtice.

Arſene conſervoit encore, ſans s'en appercevoir, quelques manieres, qui aux regards délicats de tant d'Aſceres conſommés dans la perfection, parurent ſe reſſentir de la vanité du ſiecle. Il avoit coutume, étant aſſis, de croiſer les jambes, & de mettre un pied ſur le genou. Par la conſidération dont on l'honoroit avec tant de juſtice, on avoit peine à lui donner un avis direct. Le S. Abbé Paſtor ſe ſervit de l'expédient ſuivant : il convint avec un autre des anciens peres, de ſe mettre lui-même en cette poſture, quand la communauté ſeroit aſſemblée, & de donner ainſi lieu à cet ancien de le reprendre. Cette ſcene innocente s'exécuta, comme on en étoit convenu; & Arſene, qui ne manqua point de pénétrer le deſſein des acteurs,

en profita avec une humilité édifiante.

C'étoit à qui se corrigeroit le plus soigneusement des moindres défauts, dans ces écoles de perfection, si nombreuses & si justement vantées, sur-tout en Egypte. Voici quel étoit le régime & la maniere de vivre, parmi ce peuple de saints dont les mœurs retracées avec exactitude ne peuvent manquer de plaire en édifiant. Le pain & l'eau faisoient leur nourriture ordinaire. Après de longues expériences, ils l'avoient préférée à celle des légumes & des fruits, qu'on mangeoit auparavant sans pain. Le leur étoit du biscuit; & la quantité par jour, une livre Romaine, c'est-à-dire douze onces, en deux petits pains égaux, dont ils mangeoient l'un à none, ou à trois heures, & l'autre le soir. Les jours où il n'étoit pas jeûne, comme les dimanches & le temps paschal, le premier repas se prenoit à midi : mais on n'excédoit jamais la mesure de pain prescrite pour chaque jour. En certaines solennités, ou à la réception des hôtes, on ajoutoit au pain ce qu'ils appeloient des douceurs. Mais voici en quoi elles consistoient, au rapport de l'Abbé Cassien, qui avoit parcouru toutes ces lices

Hier. in reg. S. Pach. Cassian. passim.

évangéliques, avant d'en établir, à leur imitation, dans les Gaules. Il raconte, que se trouvant à la laure des Celles entre Nitrie & Scété, l'Abbé Sérene, vanté pour sa pureté angélique, le traita un Dimanche avec les freres, & leur donna une sausse avec un peu d'huile & de sel frit, trois olives à chacun, cinq pois chiches, deux prunes & une figue. Il observe cependant, qu'on ne prescrivoit pas les mêmes austérités à tout le monde; mais qu'on avoit sagement égard à l'âge, au sexe, à la force d'un chacun. On désapprouvoit même l'abstinence de toute nourriture durant deux ou trois jours.

Ils n'approuvoient pas non plus parmi eux l'usage du cilice; parce qu'il étoit extraordinaire, & qu'ils évitoient soigneusement tout ce qui ressentoit la singularité & l'affectation. Leur vêtement ordinaire consistoit en une tunique de lin, avec un petit capuchon qui ne descendoit que jusqu'aux épaules, & qu'ils ne quittoient ni jour ni nuit. La tunique n'alloit qu'un peu au dessous des genoux, & les manches n'en passoient pas les coudes, afin de laisser plus de facilité pour le travail. Elle étoit large;

& pour l'arrêter, outre la ceinture, ils usoient d'une écharpe ou cordon de laine, qui partant du cou, passoit de part & d'autre sous les aisselles, serroit en se croisant les deux côtés, & laissoit toute liberté aux bras. Hors des heures de travail, ils portoient sur la tunique un manteau aussi de lin, qui couvroit le cou & les épaules; & pardessus le manteau, la peau de mouton, qu'on appeloit Mélote. Quoiqu'ils allassent habituellement nuds pieds, ils se chaussoient quelquefois d'une espece de brodequin, pour se garantir, soit des sables brûlans au milieu des jours d'été, soit des froids piquans dans les matinés d'hiver; & ils marchoient, un bâton à la main.

Ils marquoient la même simplicité dans leur office ou priere commune qu'ils faisoient deux fois, la premiere sur le soir, & la seconde pendant la nuit; récitant douze pseaumes, à chacune: observance qu'ils revéroient, comme la tenant d'un Ange qui suivant la tradition de leurs peres, vint chanter ce nombre de pseaumes au milieu d'eux, avec une oraison après chacun des onze premiers, & l'alleluia à la fin du dou-

zieme. Ils y ajouterent deux leçons, pour ceux qui vouloient apprendre l'Ecriture, l'une de l'Ancien, & l'autre du Nouveau Testament; excepté le samedi, le dimanche & le temps paschal, où elles étoient toutes les deux du Nouveau Testament, la premiere des Epîtres ou des Actes des Apôtres, & la seconde de l'Evangile. Après chaque Pseaume, ils méditoient quelques momens, debout & les mains étendues, de peur de s'endormir; ils se prosternoient & se relevoient aussitôt, en suivant les mouvemens de celui qui présidoit à la priere. On n'y entendoit que la seule voix du Chantre qui prononçoit le Pseaume, ou du Prêtre qui faisoit l'Oraison. Celui qui chantoit étoit debout, & tous les autres assis, à cause de leurs jeûnes & de leurs travaux continuels. On partageoit les pseaumes, quand ils étoient longs; parce qu'on ne cherchoit pas à en dire beaucoup, mais à les bien dire. Ils n'avoient, ni cloches, ni horloges: mais celui qui étoit chargé d'éveiller les autres pour l'office de la nuit, observoit l'heure, aux étoiles qui sont toujours visibles dans le ciel de l'Egypte; puis il annonçoit la priere, avec une corne en forme de trompe.

Tous les meubles de leurs cellules consistoient en une natte, pour se coucher, & un paquet de grosses feuilles, qui formoit leur chevet pour la nuit, & leur siege pendant le jour, à l'église comme dans la cellule. Ils n'avoient point de priere commune pendant le cours de la journée, sinon le samedi & le dimanche à cause de la communion qui se faisoit à l'heure de tierce, c'est à dire à neuf heures du matin. Les autres jours, ils restoient, chacun chez eux, à prier & à travailler assidûment, même la nuit, quand ils étoient éveillés. Ils avoient reconnu, ces grands maîtres de la vie intérieure, que loin de nous distraire, rien n'est plus propre que le travail à fixer nos pensées : mais ils choisissoient des ouvrages sédentaires & faciles, tels que le tissu des nattes & des paniers. Par ce moyen, ils ne pourvoyoient pas seulement à leur subsistance, sans être à charge à personne; mais ils se mettoient en état d'exercer l'hospitalité, de répandre même des aumônes abondantes dans les villages, & dans les meilleures villes. On ne permettoit pas que les freres reçussent rien de personne pour leur entretien; & si

nous trouvons des exemples de libéralités faites en leur faveur, on ne doit les rapporter qu'aux cas de nécessité, qui dispensoient de la regle générale.

Il y avoit un nombre presque infini de Cénobites & d'Anachoretes, dans les différentes parties de l'Egypte; mais sur-tout dans la Basse-Thébaïde, vers les extrémités septentrionales de la Mer Rouge, du côté de la Palestine. Sur la rive orientale du Nil, près la ville d'Hermopole, où l'on croyoit que Jésus enfant étoit arrivé en se dérobant à la fureur d'Hérode, on comptoit environ cinq cents solitaires, dans le seul lieu nommé Matarée. Ceux-ci tenoient toujours leurs habits fort blancs, ils observoient une grande propreté, & pratiquoient la communion quotidienne. De l'autre côté du fleuve, le S. Abbé Posthume en gouvernoit jusqu'à cinq mille, tous héritiers & religieux observateurs des
Vit. PP. 11. 5. institutions de S. Antoine. Mais la grande merveille de la vie ascétique, dans la Basse-Thébaïde, c'étoit la ville d'Oxyrinque, où il y avoit plus d'espace occupé par les monasteres que par les autres maisons, & beaucoup plus de moines que d'autres citoyens. Jour

& nuit, on entendoit retentir de toute part les louanges de Dieu, dans cette ville qui étoit fort grande. Elle avoit vingt mille Vierges, & dix mille Moines. Elle n'eut pendant fort long-temps aucun habitant hérétique ou payen; mais tous étoient chrétiens catholiques & dignes de leur croyance. Il y avoit, par autorité publique, des sentinelles aux portes, pour découvrir les pauvres & les hôtes : on disputoit ensuite, à qui les logeroit le premier, les retiendroit le plus long-temps, & exerceroit à leur égard la charité la plus libérale.

Dans la Haute-Thébaïde, les disciples de S. Pacôme s'étoient tellement multipliés depuis sa mort, qu'ils se trouvoient jusqu'à cinquante mille ensemble, selon le témoignage de S. Jérome, pour célébrer la Pâque. Ils se réunissoient une seconde fois l'année, au mois d'Août, pour élire les Supérieurs & les Officiers des différentes maisons, réconcilier les freres, pardonner les fautes : c'est le premier exemple que nous trouvions de plusieurs monasteres unis en congrégation sous une même regle. Le monastere de la sœur du S. fondateur, séparé

Hier. Præf.

de Tabene par le Nil, contenoit quatre cents filles. Près d'Antinoüs, il y avoit douze autres monasteres de femmes. En un mot, le nombre des solitaires d'Egypte montoit à plus de soixante-seize mille, & celui des religieuses à plus de vingt mille. Nous ne décrirons pas les vertus encore plus étonnantes qu'ils pratiquoient. Ces détails, peu accomodés aux oreilles de notre siecle, n'entrent pas d'ailleurs dans notre dessein, pour lequel il suffit de remarquer l'état florissant où étoit encore la vie solitaire en Orient, à la fin du quatrieme siecle. Elle y persévéra, jusqu'à ce que les nouveautés Hérétiques du cinquieme, & sur-tout d'Eutychès y portassent le trouble & le renversement de la discipline.

En Occident, S. Augustin n'édifioit pas moins l'Eglise par ses travaux & ses doctes écrits. Ces productions inépuisables, loin de s'affoiblir en se multipliant, prenoient de jour en jour un nouveau dégré de perfection & d'autorité. A peine étoient-elles écloses, qu'elles se répandoient en tout lieu, souvent sans qu'il eût dessein de les publier. Ses réponses aux questions qu'on lui proposoit de toutes les régions, ses expli-

Possid. vit. c. 7.

tations de la Sainte Ecriture, & ses instructions les plus familieres étoient recueillies avec avidité. Les Hérétiques, aussi bien que les Orthodoxes, accouroient pour l'entendre; on amenoit des écrivains en notes, pour copier tout ce qui sortoit de sa bouche; le bruit de son nom retentissoit de tous côtés, & jusqu'au delà des mers. Valere son Evêque en avoit la plus grande inquiétude. A tout moment, il trembloit qu'on ne vînt le lui enlever pour quelque autre Eglise; & le soin qu'il prenoit de le faire cacher, ne le rassuroit qu'imparfaitement. Il prit donc occasion de sa vieillesse & de ses infirmités, & il écrivit secrétement à l'Evêque de Carthage, pour obtenir qu'Augustin fût ordonné comme son Coadjuteur. Ensuite il pria Mégale Evêque de Calame & Primat de Numidie, de venir visiter l'Eglise d'Hippone. Quand il fut arrivé, il lui déclara ses vues sur Augustin, ainsi qu'à d'autres Prélats qui se trouvoient présens, à son Clergé & à tout son peuple. Tous applaudirent, par de vives acclamations, excepté néanmoins Mégale, si étonnamment prévenu contre Augustin, qu'il l'accusa d'avoir donné un philtre

à une femme, pour s'en faire aimer: tant il est vrai, que les plus grands saints ne sont point à l'abri des imputations les plus flétrissantes. Mais la grièveté de celle-ci ne servit qu'à la rendre plus incroyable. Mégale pressé par les autres évêques de la prouver, & ne le pouvant faire, il fut obligé de demander pardon : il reconnut enfin si manifestement l'innocence du Docteur calomnié, qu'il fit lui-même l'imposition des mains. Augustin résista inutilement à une résolution prise avec tant de circonspection & de solennité. Il prétendit démontrer qu'il étoit contre l'usage de l'Eglise, d'ordonner un évêque, du vivant de son propre évêque. Mais on lui cita quantité d'exemples, tirés des Eglises même de l'Afrique. Enfin il fut obligé de se désister d'un refus, que l'on commençoit à qualifier d'opiniâtreté scandaleuse; & il reçut l'ordination dans le mois de Décembre de l'année 395, la quarante-deuxieme de son âge. Il reconnut depuis, qu'il auroit eu raison de persévérer dans sa résistance, & que le Concile de Nicée défendoit de donner un évêque à une Eglise qui en avoit un vivant : disposition qui n'est

Lib. IV. c. Cresc. c. 64.

énoncée qu'en passant, à la fin du Canon huitieme, & qu'on pouvoit avoir lue plusieurs fois, sans y faire attention.

Le Seigneur disposant ainsi des événemens, parut vouloir réparer d'avance, par l'épiscopat d'Augustin, la perte que l'Eglise étoit sur le point de faire, par la mort du grand Archevêque de Milan. Ambroise n'avoit que cinquante sept ans : mais vingt-deux années d'un ministere aussi laborieux que le sien l'avoient épuisé. Au reste cette grande lumiere ne brilla jamais davantage, qu'en touchant à la fin de sa course. Alors il assura aux Eglises le droit d'asyle, qui ne pouvoit être abusif sous un si sage Prélat. Il fut encore plus jaloux de les maintenir dans le privilege de garder inviolablement les dépôts. Mais la prééminence qu'il leur conservoit avec le plus de soin, c'étoit la gloire de la bienfaisance envers tous les membres de la République, & l'exemple du désintéressement.

Un Evêque, nommé Marcel, avoit donné une terre à sa sœur qui étoit veuve, avec obligation, quand elle mourroit, de la laisser à l'Eglise. La donation fut contestée par Letus leur frere; & l'on plaida, avec beaucoup de frais &

d'animosité de part & d'autre. Enfin l'affaire fut renvoyée pardevant l'Evêque Ambroise, à la demande des parties; il consentit à prononcer, mais seulement en qualité d'arbitre. Il les fit convenir, que Letus auroit la terre en propriété, à la charge d'une pension viagere pour sa sœur; & qu'après la mort de la sœur, ni l'Evêque ni l'Eglise ne pourroient rien répéter à Létus. Chaque partie plaignante trouvoit son avantage dans cette décision; Létus, en ce qu'il gagnoit le fonds de la terre; sa sœur, en ce qu'elle avoit par l'usufruit tout ce qui convenoit à son état; Marcel même, en ce qu'il contentoit, selon ses desirs, son frere aussi bien que sa sœur. Il n'y
Epist. 83. avoit que l'Eglise qui perdoit : mais Ambroise jugea qu'elle gagnoit assez, par l'honneur que lui faisoient sa générosité & la paix qu'elle apprenoit à mettre dans les familles

Tels étoient les intérêts de l'Eglise qu'il se piquoit d'avoir infiniment à cœur. Il ne croyoit pas, qu'en aucun genre d'édification & de vertu ecclésiastique, les moindres apparences fussent
1. Offic. c. 18. indifférentes. Un air d'immodestie, un geste peu réglé, une démarche ou quel-

ques manieres hautaines étoient autant de raisons décisives, pour être exclus des places cléricales. Il en refusa une que sollicitoit un sujet qu'il aimoit d'ailleurs, par la seule raison de son extérieur peu composé. A un autre qu'il avoit trouvé dans le Clergé, & qui mérita une interdiction de quelque temps, il lui défendit, en le rétablissant, de jamais l'accompagner; parce qu'il avoit quelque chose de choquant dans la démarche. L'événement fit voir que les saints les plus charitables ont souvent le coup-d'œil meilleur que les mondains les plus soupçonneux. Le premier de ces deux sujets abandonna la foi, dans la persécution des Ariens : l'autre renonça de même à la profession de la saine doctrine, pour une affaire d'intérêt.

Il y avoit à Vérone une Vierge nommée Indicie, que l'Evêque avoit consacrée à Dieu, après les plus mûres épreuves. Elle avoit demeuré avec sainte Marcelline, sœur du S. Archevêque; & elle jouissoit d'une grande réputation de vertu. Elle fut néanmoins accusée, non-seulement d'avoir profané sa consécration, mais d'avoir fait périr le fruit de son incontinence. L'Evêque Syagrius,



[redacted]

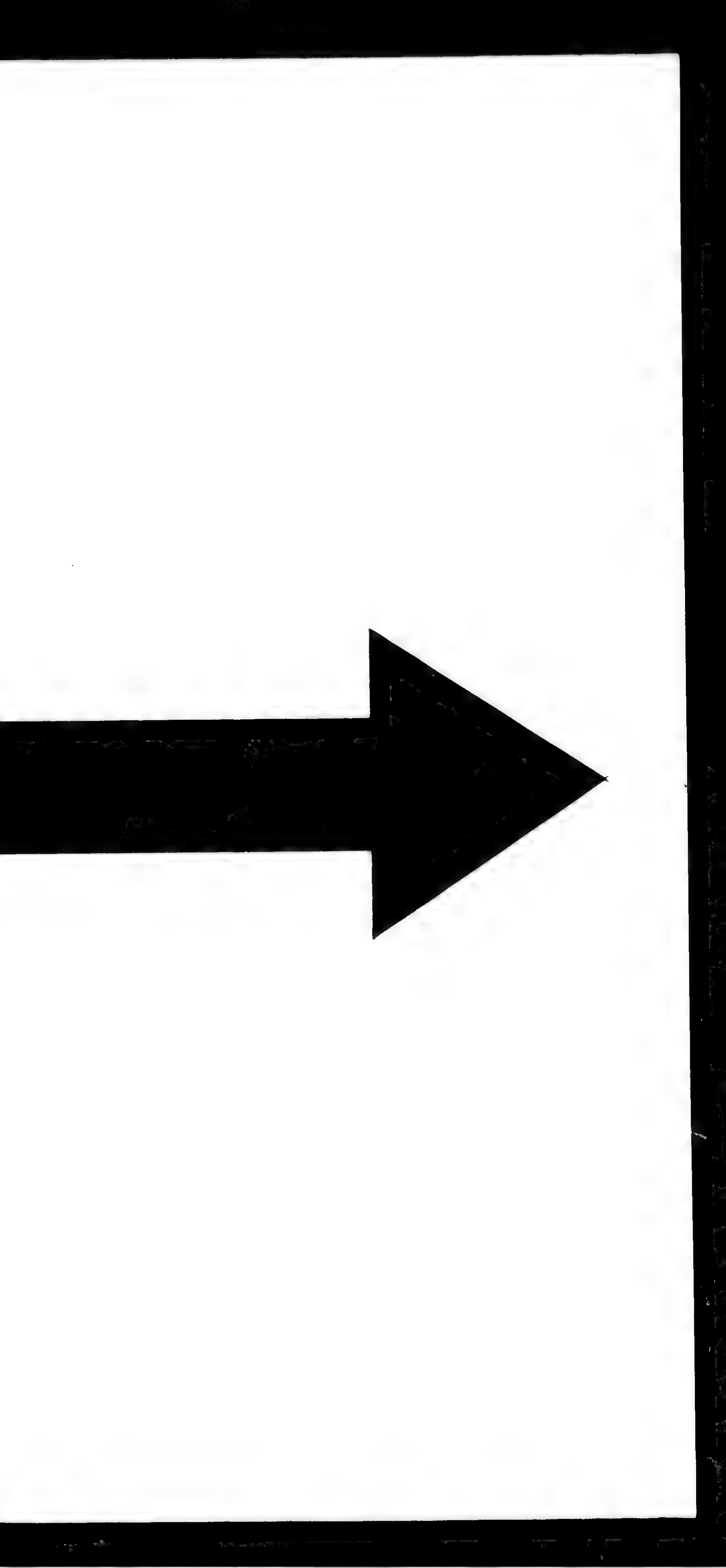
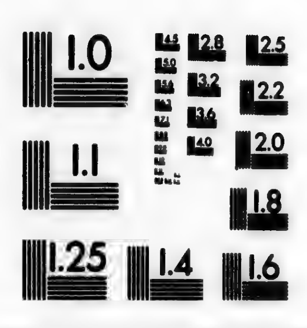


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



successeur de Zénon, fut dupe de la calomnie; & contre toutes les regles de la pudeur & de l'équité, sans aucune procédure légale, il ordonna qu'Indicie seroit visitée par les matrones. Elle porta ses plaintes à l'Archevêque, qui demanda des témoins & un accusateur en forme. Personne ne se crut assez bien fondé pour remplir ces personnages. En effet, il ne se trouva que des bruits vagues, sans aucun témoignage fondé & bien articulé. Une foule de gens de bien au contraire ne parloient qu'avec honneur de la conduite d'Indicie. Elle fut justifiée avec éclat, les perturbateurs privés de la communion jusqu'à ce qu'il eussent satisfait, & l'Evêque Syagrius fortement réprimandé, pour avoir ordonné légérement des visites, qui avoient été, dit-on, un tourment pour la pudeur, & qui sont presque toujours une preuve aussi incertaine que honteuse du crime.

Ambr. Ep. 5.

L'ordination de S. Honorat pour le Siege de Verceil fut une des dernieres actions de S. Ambroise, à qui rien ne sembla jamais plus important que d'établir de bons Evêques. Il avoit imposé les mains à S. Gaudence de Bresse, & à

Saint

Saint Félix de Côme. Ses Diacres Vénérius & Félix, formés de ses mains à l'Episcopat où ils parvinrent, sont aussi comptés entre les Saints. Théodule, son secrétaire, fut un des dignes Evêques de Modene. Quant à l'élection d'Honorat, elle souffrit de grandes difficultés ; & le siege de Verceil demeura long-temps vacant, par la division qui se mit dans cette Eglise. Les lettres du S. Archevêque à cette occasion, ne produisirent point d'effet. Pour réunir les esprits, il lui fallut aller à Verceil, peu de mois avant sa mort.

Ce fut vers le même temps qu'une Reine des Marcomans, nommé Fritigille, embrassa le Christianisme, sur le récit qu'elle avoit entendu faire du saint Archevêque, par un homme venu d'Italie. Elle envoya des Ambassadeurs, avec des présens magnifiques pour l'Eglise de Milan, & fit prier ce Prélat de l'instruire par écrit. Encore plus touchée par ses lettres, elle vint elle même à Milan : mais elle ne trouva plus le Saint en vie. Quelque temps auparavant, deux Seigneurs de Perse, des plus qualifiés & des plus éclairés de la nation, étoient aussi venus à Milan, sur la renommée de la

Paul. vita n. 36.

Ibid. n. 35.

sagesse d'Ambroise, afin de conférer avec lui. Ils lui proposerent, à la façon des Orientaux, des questions allégoriques & mystérieuses, ausquelles il satisfit depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Ils se retirerent enfin, ravis d'admiration; & pour ne laisser aucune ambiguité sur la cause de leur voyage, ils repartirent dès le lendemain qu'ils en eurent ainsi rempli l'objet.

Le Saint étoit affable, & ne négligeoit, ni les usages de la politesse, ni les bienséances de la grandeur. Quelquefois même il donnoit à manger aux Préfets, aux Consuls, aux plus grands Seigneurs de l'Empire, qui tous s'en tenoient extrêmement honorés. On raconte d[u] Comte Arbogaste, qu'étant à table a[vec] quelques Princes Barbares, ils lui demanderent s'il connoissoit l'Evêque Ambroise. Assurément, répondit Arbogaste, je suis fort lié avec lui, & souvent je mange à sa table. Ce n'est pas sans cause, reprit un de ces Princes, que vous êtes si heureux dans les combats. Faut-il s'étonner de vos grands succès, puisque vous avez pour ami un homme qui d'une parole arrête le soleil dans sa

Ibid. n. 30.

course ? La vie ordinaire d'Ambroise étoit cependant un jeûne perpétuel. Il ne dînoit que le Samedi & le Dimanche ; car à Milan, on ne jeûnoit pas le Samedi, même en Carême. Mais quand il se trouvoit en quelque autre Eglise, il se conformoit à la coutume des lieux. Quoiqu'il donnât à manger, il n'acceptoit de repas chez personne ; à moins qu'il ne fut en voyage. Il tenoit encore pour maxime, de ne point s'ingérer dans la distribution des charges de la Cour, & de ne se mêler d'aucun mariage.

Il tomba enfin dans la maladie dont il mourut, mais qui lui fit garder le lit assez long-temps. Le Comte Stilicon ne vit pas plutôt le danger, qu'il le regarda comme un grand malheur pour l'Empire. Il fit rassembler tout ce qu'il connoissoit des meilleurs amis du Saint, les obligea de l'aller trouver & de l'engager à obtenir du Seigneur la prolongation de ses jours. Rien n'étoit plus conforme à leurs propres vœux, qu'ils exprimerent au saint Evêque, beaucoup plus par leurs larmes que par leurs paroles. Je ne desire pas de vivre, leur répondit-il ; je ne crains pas de

course? La vie ordinaire d'Ambroise étoit cependant un jeûne perpétuel. Il ne dînoit que le Samedi & le Dimanche; car à Milan, on ne jeûnoit pas le Samedi, même en Carême. Mais quand il se trouvoit en quelque autre Eglise, il se conformoit à la coutume des lieux. Quoiqu'il donnât à manger, il n'acceptoit de repas chez personne; à moins qu'il ne fut en voyage. Il tenoit encore pour maxime, de ne point s'ingérer dans la distribution des charges de la Cour, & de ne se mêler d'aucun mariage.

Il tomba enfin dans la maladie dont il mourut, mais qui lui fit garder le lit assez long-temps. Le Comte Stilicon ne vit pas plutôt le danger, qu'il le regarda comme un grand malheur pour

mourir; ma vie & ma mort sont entre les mains du Seigneur. Que ce bon maître en ordonne, selon sa miséricorde.

Comme on le voyoit sensiblement décliner, ses Diacres, à l'autre extrêmité de la piece où étoit le lit du malade, conféroient déjà, touchant le successeur qu'on pourroit lui donner : mais ils parloient si bas, qu'ils avoient besoin de la plus grande attention pour s'entendre entr'eux. Cependant comme ils nommoient Simplicien, le Saint, tout éloigné qu'il étoit, prit la parole, comme s'il eût été de leur conseil, & dit à voix haute, en approuvant leur choix: Il est vieux, mais il est bon. Il furent si confus, qu'ils s'enfuirent précipitamment. Simplicien lui succéda en effet. S. Ambroise vit ensuite J. C. venir à lui, avec un visage riant; & il en avertit Bassien, Evêque de Lodi, qui prioit avec lui. Il mourut peu de jours après. Le jour même qu'il expira, il demeura en priere depuis cinq heures du soir jusqu'à son dernier moment, les mains étendues en forme de Croix, & remuant les levres, sans qu'on pût entendre ce qu'il disoit. L'Evêque de Verceil étoit allé prendre quelque repos, n'imagi-

Poss. v. Aug. c. 27.

nant pas ce moment si prochain. Il entendit une voix qui l'appella par trois fois, & qui lui dit : Leve toi promptement ; il va partir. Il accourut, & lui donna encore le corps du Seigneur, que le Saint n'eut pas plutôt consommé, qu'il rendit l'esprit, la nuit du Vendredi au Samedi Saint, le 4 d'Avril de l'an 397.

Le même jour, il apparut en Orient à quelques Saints personnages ; comme on le sut peu de temps après, par une lettre datée du jour de sa mort, & que son successeur garda précieusement. A l'heure même qu'il expira, long-temps avant le lever du soleil, on porta son corps à la grande église. Il y demeura le Samedi & la nuit suivante, où l'on administroit le Baptême solennel. Plusieurs enfans qui venoient de recouvrer l'innocence primitive, s'écrierent au sortir des fonts, qu'ils voyoient le saint Evêque. Ils le montroient du doigt, tantôt au milieu de l'église, tantôt dans la chaire épiscopale ; & ils s'efforçoient, mais envain, de le faire appercevoir à leurs parens. Le Dimanche de Pâque, quand le jour parut, on célébra les saints mysteres ; puis on transporta le corps

Martyr. R. Pagi. an. 397. n. 49.

Ibid. n. 48.

du Saint à la Basilique Ambroisienne, où il fut enterré. Dieu n'y signala pas avec moins d'éclat la gloire de son serviteur. Il y eut à ses funérailles une multitude innombrable, non-seulement de Chrétiens, mais de Juifs & de Payens de tout sexe, de tout âge, & de toute condition. De toute part, on jetoit des mouchoirs pour les faire toucher au corps : mais par-tout les nouveaux baptisés reçurent les marques les plus éclatantes de son crédit dans le Ciel

Le Pape S. Sirice mourut une année après le saint Archevêque de Milan, c'est-à-dire, en 398, le 26 Novembre, après un pontificat de près de quatorze ans. Depuis peu, il s'étoit laissé surprendre par Ruffin, revenu avec Sainte Mélanie, de Palestine à Rome, où il publia une traduction, tant de l'ouvrage d'Origene, intitulé *des Principes*, que de l'Apologie de ce Docteur, attribuée au Martyr S. Pamphile. Sirice qui n'avoit pas lieu de soupçonner un auteur vanté par les plus grands personnages de son temps, lui accorda des lettres de communion : mais le venin de ces ouvrages s'étant fait connoître, Ruffin fut con-

damné par le Pape Anastase, qu'on élut immédiatement après S. Sirice.

Cette même année, l'Eglise fut consolée de tant de pertes affligeantes, par l'élévation de S. Jean Chrysostome sur le siege de la Ville Impériale d'Orient. Sa réputation, avant la mort du Patriarche Nectaire, étoit répandue par-tout l'Empire; & l'Eunuque Eutrope, tout-puissant sous l'Empereur Arcade, avoit pris une conoissance particuliere du mérite de ce Prêtre célebre, dans un voyage qu'il avoit fait en Orient. Chrysostome fut proposé pour le siege vacant, & aussitôt élu aux acclamations générales du Peuple & du Clergé. Des Ecclésiastiques ambitieux, mendiant indignement les suffrages, n'avoient pu que traîner l'élection en longueur par toutes leurs intrigues: mais au seul nom de Jean d'Antioche, tous les suffrages se réunirent en faveur de cet humble & docte Prêtre, qui craignoit encore plus l'épiscopat que les autres ne le convoitoient. On ne délibéra point sur la maniere d'obtenir son consentement; parce qu'on étoit bien résolu à lui faire violence: mais la difficulté consistoit à l'enlever d'Antioche, où, dans son ministere de Prêtre d'office,

il ravissoit depuis douze ans tous les cœurs, par les charmes de son éloquence, & par l'éclat de ses vertus. On craignoit le soulevement de ce peuple innombrable, d'ailleurs si facile à s'émouvoir, & prodigieusement attaché à l'Ange Tutélaire, qui, dans l'accident si mémorable du renversement des statues, avoit préservé ses concitoyens du désespoir, & la ville entiere de sa ruine. Eutrope manda au Comte d'Orient, de le lui livrer adroitement ; & le Comte pria Chrysostome, sous prétexte de quelque affaire, de venir le trouver dans une église, près la Porte Romaine. Là, il le prit dans sa voiture, & le transporta en grande diligence jusqu'à un lieu convenu, où il le remit entre les mains des Officiers envoyés de la Cour.

Afin de rendre l'ordination plus solennelle, l'Empereur avoit fait appeler l'Evêque d'Alexandrie, comme le premier Prélat de l'Empire d'Orient. C'étoit Théophile, qui avoit de tout autres vues, & qui redouta Chrysostome, quand il l'eut pratiqué. Comme il étoit pénétrant & fort habile à juger du tour d'esprit & du caractere des hommes, il remarqua dans celui-ci un sang froid,

une fermeté, une droiture inflexible, avec une ame sensible & généreuse, également propre à se faire des amis & des admirateurs ; & il ne vit plus qu'un rival, dans ce nouvel Evêque de la Cour. Mais ses remontrances & toutes les oppositions de sa jalouse politique furent inutiles. Eutrope menaça, & donna à ses menaces un motif canonique. Théophile étoit trop habile homme, pour mettre tout à la fois contre lui le Gouvernement & les Canons : il feignit de revenir par persuasion à la maniere générale de penser, & il voulut même se donner le mérite de faire l'ordination. Ainsi le nouveau Patriarche fut installé le 26 Février de l'an 398, avec l'unanimité la plus parfaite.

La dignité étoit brillante, mais pleine de désagrémens & de périls; tout le zele du dernier Empereur n'ayant su purger le pays, des hérétiques qui l'infestoient. Le troupeau étoit fidele : mais les loups environnoient de tous côtés le troupeau; comme l'observa le nouveau Pasteur, dans le premier discours qu'il fit peu après son ordination. En effet, quoique les Ariens n'osassent s'assembler dans Constantinople, le voisinage en étoit

tout rempli ; sans compter les autres Sectaires, tels que les Marcionites, les Manichéens & les Valentiniens. Toutefois le Saint rend témoignage à la ferveur de son peuple. Qui n'admireroit, leur dit-il, votre zele, votre foi, votre charité sincere ! Je ne vous ai parlé qu'une fois, & j'éprouve déjà les mêmes sentimens que si j'avois été nourri parmi vous. Non, je ne puis me défendre de vous chérir autant que l'Eglise où je suis né, & où j'ai été élevé. Elle est sœur de la vôtre ; vous le montrez par la conformité de vos œuvres : vous disputez avec elle, d'affection pour ceux qui vous instruisent. Si elle est plus ancienne, celle-ci est plus à l'épreuve du souffle & de la flamme de l'hérésie.

Hom. c. Anom. t. 6.

La multitude des loix portées alors contre les Hérétiques, fait concevoir combien S. Chrysostome avoit de raisons de parler ainsi. La plus grande sévérité tomba sur les Apollinaristes & les Eunomiens. On chassa leurs clercs de toutes les Villes, & on leur défendit de s'assembler même à la campagne, sous peine de confiscation de la maison où l'on s'assembleroit, & du dernier supplice contre celui qui l'auroit fournie.

On ordonna aussi de brûler leurs livres, sous peine de mort. Ces Ordonnances sont du quatrième jour de Mars ; & on les attribue à l'Eunuque Eutrope qui s'y proposoit d'établir solidement l'autorité de S. Chrysostome, dès le commencement de son épiscopat.

En Occident, Stilicon, par les loix données sous le nom d'Honorius, s'appliqua sur-tout à réprimer les violences des sectaires contre le clergé & les lieux saints. Il veut que le coupable soit dénoncé aux Puissances par les lettres des Magistrats & des Stationnaires ; c'est-à-dire, par la partie publique, & que le Gouverneur de la province punisse de peine capitale ceux qui seront convaincus, sans attendre la plainte de l'Evêque, à qui la sainteté de son ministere, ce sont les termes de la loi, ne laisse que la gloire de pardonner. Que si la multitude rebelle entreprenoit de se défendre, les Gouverneurs particuliers devoient demander du secours au Comte qui avoit le commandement général des troupes. Cette ordonnance fut faite particuliérement pour l'Afrique, qui s'y trouve nommée, & directement contre les violences des Donatistes, qui furent

C. Th. de Episc. L. 31.

portées à l'excès durant les troubles de la guerre de Gildon.

C'étoit le fils de l'un des Rois de Mauritanie, qui pour son ancien attachement aux Romains avoit été élevé, quoique payen, à la dignité de Comte par l'Empereur Théodose, & qui se révolta sous Honorius. Son frere Mascezel qui étoit Chrétien, demeura fidele à l'Empereur, & s'éloigna précipitamment de Gildon, laissant en Afrique ses deux fils, que leur Oncle barbare fit mourir. On renvoya Mascezel, pour faire la guerre à ce frere dénaturé: mais il n'avoit que cinq mille hommes, & Gildon en avoit soixante-dix mille. Suivant la méthode du Grand Théodose sous qui il avoit souvent fait la guerre, Mascezel plein lui-même de foi & de religion, eut recours à la priere & aux bonnes œuvres, pour suppléer à la foiblesse de ses armes. Toutefois la frayeur le saisit, la veille du combat, & il vouloit décamper, pour se réfugier dans les montagnes: mais la nuit, S. Ambroise lui apparut; & frappant trois fois la terre de sa crosse, lui dit: Ici, ici. Il comprit que le Saint lui promettoit la victoire, s'il combattoit où il se trouvoit

Paul. vit. n. 51.

campé, & il marcha sur le champ à l'ennemi. Il ne doutoit plus de la victoire : mais il voulut épargner le sang de sa nation, & il proposa la paix aux rangs avancés qui lui faisoient face. Cependant il apperçut un porte-enseigne qui pressoit les rebelles de combattre. Mascezel s'élance, & lui porte au bras un coup d'épée, qui lui fait baisser son drapeau. Les corps éloignés, & toujours attachés à leur ancien Général, se persuaderent que les premiers bataillons se rendoient à lui, & vinrent à l'envi faire leurs soumissions. Il restoit avec Gildon une multitude de Barbares & d'Idolâtres, qui abandonnés des troupes réglées se disperserent par une prompte fuite. Gildon gagna la mer avec eux ; & déja il s'étoit embarqué, quand il fut repris & ramené en Afrique, où il s'étrangla de ses propres mains.

Les Donatistes tenoient pour les ennemis de l'Empire, à la maniere accoutumée des ennemis de l'Eglise. Optat, leur Evêque à Thamagude, dans la province de Carthage, étoit si connu pour dévoué à Gildon, qu'on ne le nommoit pas autrement que le Gildonien. Il avoit d'ailleurs le génie beaucoup plus militaire

qu'épiſcopal, marchant toujours à la tête d'une troupe de gens armés. Par ſon moyen, les déſordres de la rebellion durerent long-temps après la mort de leur auteur. Pendant dix ans, Optat fit la guerre en forme aux Catholiques, qu'il pourſuivit à toute outrance ſur terre & ſur mer, & contre leſquels il commit une infinité de crimes & d'horreurs. Arrêté enfin comme complice de Gildon, il mourut dans les fers; après quoi ſes partiſans fanatiques lui donnerent le titre de Martyr.

Ces excès allumerent le zele de Saint Auguſtin pour la réunion. Il uſa de l'autorité que lui conféroit le caractere épiſcopal, non-ſeulement pour le bien d'Hippone, mais pour l'édification des meilleures villes, où on le prioit ſouvent de prêcher. Les Donatiſtes ſe trouvoient à ſes diſcours, en auſſi grand nombre que les Catholiques, & ils ſembloient même le leur diſputer en aſſiduité & en attention. Ils faiſoient un rapport exact de ſa doctrine à leurs Evêques, & lui rendoient compte enſuite des réponſes de ces faux docteurs. Auguſtin écoutoit tout, & ſatisfaiſoit à tout, avec une douceur inaltérable;

quoique souvent ils s'échappassent en de grossieres injures. Il les recherchoit même, il leur écrivoit dans les termes les plus honnêtes & les plus engageans, soit pour leur présenter la vérité avec tous ses attraits, soit pour les inviter à des conférences, où l'on approfondiroit les difficultés sans amertume & sans prévention. La crainte qu'avoient les Chefs du parti de se commettre avec un si savant homme, le leur fit longtemps éviter. Mais que peuvent craindre d'un apprenti tel que moi, dit l'humble Docteur, ceux qui exercent l'épiscopat depuis tant d'années ? S'ils appréhendent le foible avantage que nous donnent les lettres humaines, qu'ont-elles de commun avec le fonds de notre différend ? Mais nous avons des Prélats Catholiques, qui ne les ont point étudiées. J'en prierai quelqu'un, s'ils le souhaitent, de prendre ma place. Le Seigneur n'a pas besoin de la sagesse humaine, pour faire triompher la vérité du salut. Enfin les conférences s'engagerent par occasion, avec quelques chefs des Donatistes : mais elles produisirent peu de fruits. Ils prétendirent que le Concile de Sardique avoit communiqué avec des Evêques de

leur parti, & ils produisirent, pour le prouver, un exemplaire de ce Concile. Augustin prit le livre, & parcourant les décrets avec attention, il trouva que le S. Pape Jule & S. Athanase y étoient condamnés : après quoi il démontra sans peine, que c'étoit un exemplaire de quelque Concile Arien, probablement de celui de Philipopolis, qui s'étoit arrogé en effet le nom de Concile de Sardique. Cette découverte n'opéra rien, sinon que les Schismatiques en devinrent plus défians & plus dissimulés : ils refuserent de confier l'exemplaire à Augustin qui vouloit l'examiner à fond. Ce fut avec aussi peu de fruit qu'il prouva invinciblement que le premier Evêque de Carthage, dont les Donatistes s'étoient séparés, avoit persévéré dans la communion de l'Eglise Romaine, dans laquelle, dit-il, a toujours été la primauté de la Chaire Apostolique.

Ces conférences ne laisserent pas d'être avantageuses à l'Eglise d'Afrique, en y donnant lieu à deux Conciles qui se célebrerent en deux années consécutives, & qui dresserent une multitude de réglemens de discipline, dont la sagesse les a fait conserver précieusement jusqu'à nous. Celui de 397,

composé de quarante-quatre Evêques, défend à tous les clercs d'entrer dans les hôtelleries, pour boire & pour manger, sinon par nécessité en voyageant. Il leur défend aussi d'avoir chez eux aucune femme étrangere, mais seulement leur mere, leur ayeule, leur tante, leur niece, les femmes de leurs enfans mariés, ou de leurs esclaves, ou enfin celles de leur famille qui y demeuroient avant leur ordination. Tout trafic sordide est interdit aux Evêques, aux Prêtres & aux autres Clercs; & l'on statue que ceux qui n'ayant rien au temps de leur ordination, acquéreront ensuite des héritages, seront réputés usurpateurs des biens sacrés, s'ils ne les donnent à l'Eglise; à moins qu'il ne leur soit venu du bien par succession, ou par donation. L'âge de la consécration des vierges doit être au moins de vingt-cinq ans. On voit dans ce statut, qu'il y avoit des vierges de deux sortes, les unes vivant en communauté, les autres dans les maisons particulieres; puisqu'il est dit, que celles qui auront perdu leurs parens, seront mises par les soins de l'Evêque dans un monastere de vierges, ou dans la compagnie de quelques femmes vertueuses. Le sixiéme Canon réprime un abus fort singulier, qui

consistoit à donner l'Eucharistie aux corps morts. La plupart des autres concernent les ordinations, qui ne se faisoient pas toujours sur les lieux; puisque l'Evêque de Carthage, pour faire sentir la difficulté d'avoir, selon l'usage ordinaire de l'Afrique, douze Evêques à cette cérémonie, dit qu'il avoit des ordinations à faire presque tous les Dimanches. Ce Concile réforme aussi les titres pompeux qu'on donnoit à l'Evêque du plus grand siege de sa contrée, tels que ceux de Souverain Prêtre, ou de Prince des Prêtres : il veut qu'on l'appelle simplement Evêque du premier siege. Delà le titre de Primat, que prenoient en Afrique les premiers Evêques de chaque province.

Quand tous les troubles cesserent, par la défaite de Gildon, il se tint à Carthage un Concile national, beaucoup plus nombreux que le précédent. On y compta deux cent quatorze Evêques, & l'on y fit cent quatre canons, dont la plupart concernent aussi l'ordination & les devoirs du Clergé. L'examen qu'ordonne le premier Canon avant de consacrer un Evêque, est semblable à ce qu'on trouve encore dans le commencement du cérémonial de nos ordinations. Le sixieme porte que les époux, après avoir reçu la bénédic-

tion du Prêtre, doivent par respect garder la continence la premiere nuit. Le quatre-vingtieme frappe d'excommunication le Fidele, qui aux jours de solennité fréquente les spectacles, au lieu d'assister aux offices de l'Eglise. Par le cinquante-unieme, on ordonne aux clercs de travailler, pour gagner de quoi se nourrir & se vêtir.

Les ouvrages des mains recommandés aux clercs par ce Concile, étoient pour les moines d'une obligation beaucoup plus stricte. Saint Augustin trouva cette matiere assez importante, pour en faire un traité exprès. Il y reconnoît que les ministres de l'autel ont droit d'être nourris par le peuple; mais pour les moines, outre qu'ils n'étoient pas du corps de ces ministres, il y avoit beaucoup de danger que leur profession, sans le travail, ne dégénérât en une vie oiseuse & dépravée. Il observe sagement, que la plupart étant nés dans les dernieres classes des citoyens, artisans, paysans, quelquefois esclaves, ils avoient mené dans le monde une vie pauvre & laborieuse, & que la retraite sans le travail deviendroit un écueil, puisqu'on ne pouvoit exclure des monasteres ces conditions basses qui

ſouvent y produiſoient de grands ſaints. On ne ſauroit diſconvenir, que le changement ſurvenu depuis ce temps-là dans la condition des moines, n'en ait pu raiſonnablement introduire dans leur maniere de vivre.

Il y eut un troiſieme Concile de Carthage ſous le pontificat d'Aurélius : on le compte ordinairement pour le cinquiéme de cette Egliſe. Entr'autres choſes, on y défendit d'appeler les clercs en juſtice, pour y rendre témoignage. Tel étoit le point auquel on prétendoit alors que devoit aller dans le clergé l'eſprit de manſuétude. On prononça auſſi que les clercs condamnés canoniquement, de quelque rang qu'ils fuſſent, ne devoient être ſoutenus par perſonne; & l'on réſolut de demander aux Empereurs une loi qui empêchât efficacement de s'oppoſer aux dépoſitions des Evêques, même faites en Concile : cette loi fut en effet demandée & obtenue. On veut encore que l'Interceſſeur ou Viſiteur d'une Egliſe, c'eſt-à-dire, celui qui en prenoit ſoin, quand elle étoit vacante, la pourvoie d'un nouveau titulaire dans l'année de la vacance; ſinon, qu'au bout de l'an, on inſtitue un autre Interceſſeur :

ce qui peut avoir fondé la disposition du droit, qui prive de la collation d'un bénéfice tout Patron qui néglige de le remplir. Le sixieme Canon mérite encore attention, en ce qu'il prescrit de baptiser sans scrupule les enfans dont le baptême n'est pas prouvé d'une maniere certaine : ce qui montre en quel discrédit l'erreur des Rebaptisans étoit tombée parmi les Catholiques.

Il se tint dans le même temps un Concile à Tolede, & c'est le premier de cette Eglise. Il excommunie le Fidele qui, avec une épouse légitime, a une concubine. Mais si la concubine, ajoute-t-on, est la seule femme qu'il ait, il ne sera point exclus de la communion. C'est qu'il y avoit des concubines légitimes, approuvées par l'Eglise. Suivant les Loix Romaines, il falloit de la proportion pour les alliances entre les conditions. Un Sénateur ne pouvoit épouser une affranchie; un Citoyen ne pouvoit épouser une esclave; & les conjonctions des esclaves entr'eux, quoique légitimes, n'étoient pas nommées mariages. Mais la femme qui n'avoit pas le rang d'épouse, pouvoit être tenue comme concubine; les loix le permettant, pourvu

qu'on n'en eût qu'une, qu'on se la fût attachée par le lien conjugal, & que d'ailleurs on ne fût pas marié. Les enfans qui en provenoient n'étoient, ni légitimes, ni bâtards, mais enfans naturels, susceptibles de donations. L'Eglise n'entroit pas dans ces distinctions : elle s'en tenoit simplement au droit naturel, & approuvoit en général l'union des deux sexes, pourvu qu'on y observât l'unité & la stabilité. En ceci les deux Puissances n'empiétoient pas l'une sur l'autre ; l'Eglise ne touchoit point aux droits civils, les Empereurs respectoient les droits du Sacrement ; & tout demeuroit en paix. C'est dans ce Concile de Tolede qu'on trouve pour la premiere fois le Chef de l'Eglise nommé Pape, & par excellence.

Cependant Arcade, ou plutôt Eutrope fit contre les asyles une loi qui affligea sensiblement le clergé. Il est vrai qu'il y avoit de l'abus dans l'empressement des clercs & des moines à protéger les personnes chargées de crimes, ou de dettes. Mais l'impérieux Eunuque, non content de réformer les abus, dépouilla les Eglises du droit même, défendit de s'y refugier à l'ave-

nir, & força d'en chasser ceux qui s'y étoient retirés. La possession du privilége qu'avoient eu plusieurs temples, avant les églises chrétiennes, étoit trop longue & trop étendue, pour qu'une suppression si soudaine ne fût pas regardée comme une flétrissure injuste; d'autant plus qu'il n'y avoit pas lieu de crier à l'impunité, ni à la subversion des mœurs. Les peines que l'Eglise infligeoit alors à ses pénitens, étoient d'une rigueur extrême; & si elle conservoit la vie aux criminels, elle avoit soin d'opposer des digues d'autant plus fortes au crime.

Eutrope, tiré de la poussiere, & monté rapidement au faîte de la grandeur, ne pouvoit plus soutenir le poids de sa fortune. Il avoit été esclave, il s'étoit ensuite insinué parmi les Eunuques du palais, où par l'adulation & l'intrigue il avoit trouvé moyen de gagner la confiance de l'Empereur. Ruffin qui avoit tenu longtemps Arcade en tutele, venant de se précipiter en s'élevant sans mesure, Eutrope avoit succédé sans effroi à son crédit & à toute sa hauteur. Il étoit protégé par l'Impératrice Eudoxe, avec une chaleur proportionnée au service qu'il lui avoit rendu, en ménageant par ses

manœuvres ſon mariage & ſon couronnement, quoiqu'elle fût d'origine Barbare. Par la faveur de cette Princeſſe, il obtint la charge de Grand-Chambellan, la dignité de Patrice ; & par un exemple qu'on n'avoit point encore vu, & qu'on ne vit plus dans la ſuite, il fut, quoique Eunuque, élevé au Conſulat. Il n'imaginoit pas que bientôt les Autels qu'il dépouilloit de leurs prérogatives, ſeroient ſon unique aſyle. Il avoit fait publier cette loi injurieuſe, de peur que les Grands qu'il faiſoit proſcrire n'échappaſſent aux emportemens de ſa vengeance : mais il ſe vit contraint de chercher ſa propre ſûreté dans la tranſgreſſion de ſa loi. Les Grands, les Généraux, l'Impératrice même que l'audacieux, dit-on, avoit menacée de chaſſer du palais, tous s'unirent contre lui auprès de l'Empereur, & firent réſoudre ſa perte.

En cette extrémité, Eutrope, quoique Payen, chercha ſon ſalut dans l'égliſe ; & S. Chryſoſtome s'oppoſa généreuſement à ceux qui voulurent l'en arracher. L'éloquent Patriarche profita d'une conjoncture ſi capable de faire impreſſion, & du concours prodigieux qu'attiroit

qu'attiroit la singularité du spectacle, pour faire sentir la vanité des grandeurs humaines. Où sont à présent, dit-il à Eutrope, vos adulateurs & vos esclaves, ces troupes qui s'empressoient devant vous, pour faire retirer ou prosterner les Citoyens à votre passage, comme devant une Divinité? Ils se tiennent cachés, ils abjurent une amitié dangereuse ou stérile, ils fondent leur fortune sur les débris de la vôtre. Nous n'en usons pas ainsi: l'Eglise à qui vous faisiez la guerre, ouvre son sein pour vous recevoir; & le théatre que vous protégiez, qui vous a tant coûté, que vous prétendiez nous faire révérer à nous-mêmes, vous trahit par son indifférence & son impuissance. Je ne le dis pas, pour insulter à votre malheur, à Dieu ne plaise! mais pour instruire cette multitude qui croit à peine la révolution dont elle est témoin. Vous le savez tous comme moi, mes freres, & vous l'avez vu de vos propres yeux, quand on vint du palais pour l'enlever d'ici; comment il courut aux vases sacrés, tremblant de tous ses membres, ayant le visage d'un mort plutôt que d'un vivant, & suppliant les Ministres saints, d'une voix mal ar-

Or. in Eutr. T. 4. al. 8.

ticulée que sa crainte entrecoupoit. Non, l'autel n'a jamais paru si majestueux, que depuis qu'il tient ce lion enchaîné. L'Orateur porte ensuite ses Auditeurs à la compassion la plus généreuse, à sauver ce malheureux, à obtenir sa vie de l'Empereur, afin qu'il ait le loisir de réparer ses fautes; & de parvenir à la grace du baptême. Le Saint réussit pour un temps; & non sans peine, ni sans péril. On vint à l'Eglise en armes, on menaça le charitable Pasteur, & on le traîna au palais. Rien ne l'ébranla, il ne livra point le réfugié, & l'on n'osa violer le lieu saint. Eutrope fut pris néanmoins; mais par sa faute, & hors de l'enceinte de l'Eglise. On le relégua dans l'île de Chypre, on le dépouilla de tous ses biens, de tous ses titres, & l'on effaça son nom des fastes où l'on inscrivoit les Consuls. Ses ennemis ne furent pas encore satisfaits: on le fit revenir de Chypre à Calcédoine, où il eut la tête tranchée.

On ne laissa pas de censurer les discours de Chrysostome, & l'on prétendit qu'il ne s'étoit opposé à la fureur générale que pour insulter plus long-temps au malheureux qui en étoit l'objet. Déjà le zele actif & sans respect humain du Pa-

triarche, comparé aux lenteurs & à la facilité de son prédécesseur, lui avoit fait beaucoup d'ennemis dans son clergé, où l'on voyoit avec alarmes l'autorité que le concours de tous les talens & de toutes les vertus lui acquéroit contre le relâchement. On étoit sur-tout choqué qu'il eût osé attaquer un abus, d'autant plus dangereux néanmoins que la passion déguisée lui donnoit un air de vertu. Plusieurs Ecclésiastiques, sous prétexte de charité, vivoient avec des vierges qu'ils appeloient sœurs adoptives, mais à qui le public donnoit le nom équivoque de sous-introduites. Le prétexte ne laissoit pas d'être spécieux; puisqu'il s'agissoit d'assister un âge & un sexe foible, des orphelines sans appui & sans expérience, qui ne pouvoient par elles-mêmes prendre soin de leurs affaires temporelles, sur-tout dans un pays où la sévérité des bienséances ne permettoit presque point aux filles de paroître en public. Les Prêtres de leur côté y trouvoient l'avantage de se décharger sur elles des soins domestiques & minutieux, auxquels les femmes sont beaucoup plus propres que les hommes. On ne manquoit pas d'exalter encore le motif imposant d'être plus libre pour les fonctions du saint

ministere. Le Patriarche prétendit au contraire, que rien ne pouvoit balancer la raison du scandale & du danger réel de ces associations. Non content de tonner dans ses discours, il composa deux traités, l'un contre les Ecclésiastiques engagés dans ces sociétés, l'autre contre leurs compagnes; & il ruina tous les fondemens artificieux de ces alliances, qu'il n'appela pas seulement équivoques, mais révoltantes & monstrueuses; puisqu'elles ne sont, poursuivit-il, ni parenté, ni mariage, ni charnelles, ni spirituelles; mais un mêlange bizarre des périls & des inconvéniens de l'un & de l'autre.

L'attachement que plusieurs clercs témoignerent pour ces sortes de sœurs, le convainquit qu'il n'étoit pas aussi innocent qu'ils le disoient, & il chassa de l'Eglise les réfractaires. Il attaqua aussi les Ecclésiastiques trop assidus dans les maisons des riches, où ils se rendoient tout à la fois leurs flatteurs & leurs parasytes. Ensuite il examina l'administration des biens de l'Eglise, trouva de la profusion jusques dans la dépense domestique de l'Evêque, appliqua ce superflu au soulagement des pauvres, & à la construction de quelques hôpitaux. Rien

n'échappoit à sa vigilance : il fit comparoître devant lui toutes les veuves consacrées au service de la Religion, examina soigneusement leur conduite; & celles en qui il trouva de la mondanité & de la pente à la sensualité, il les pressa de se marier, plutôt que de faire servir l'indépendance où elles étoient d'un époux, à vivre dans l'oisiveté, les intrigues, le babil perpétuel & la vaine curiosité.

Cependant, loin de négliger le commun des fideles, nous voyons par ses discours, qu'il les portoit à la plus sublime perfection. Il exhorta les citoyens de Constantinople à ériger chacun dans sa maison une espece d'hôpital domestique, c'est-à-dire un lieu d'hospice pour le soulagement des pauvres. Il alla jusqu'à proposer à plusieurs le rétablissement de la communauté des biens & du détachement absolu des premiers fideles. Quoique les offices de la nuit ne fussent plus guere suivis que des Solitaires, ou des Cénobites, il pressa la partie du peuple la plus occupée, c'est-à-dire, les hommes qui pendant le jour n'en avoient pas le loisir, de s'y rendre assidus le plus qu'il leur étoit possible. Car pour les fem-

Pallad. vit. & Chrys. homil. passim.

mes, sa prudence les empêcha de fréquenter ces exercices nocturnes. Il obtint tout ce qu'il voulut par son éloquence toute-puissante. La ville de Constantinople fit des progrès étonnans dans la piété, & reprit une face toute nouvelle. On abandonna le cirque & le théatre, pour accourir aux Temples, dans la ville la plus passionnée pour les spectacles : c'est ce que nous apprenons, par l'explication qu'il fit à ce sujet des Epîtres aux Ephésiens, aux Colossiens & aux Hébreux, ainsi que des Actes des Apôtres. Trois fois la semaine réglément, il rassembloit ses ouailles ; quelquefois les sept jours de suite : & tout infatigable qu'il se montroit à instruire, ses auditeurs se lassoient encore moins de l'entendre. La foule, soit des Fideles, soit des Hérétiques, & des Payens, étoit si nombreuse, qu'il fut obligé de quitter la place ordinaire, pour parler dans un lieu plus vaste. Quelques-uns venoient par curiosité & par goût pour son éloquence ; mais la grace triomphant de ces dispositions imparfaites, & de tous les obstacles, on voyoit de jour en jour des conversions éclatantes.

Un homme de la secte des Macédo-

niens, ayant abjuré, voulut aussi convertir sa femme. Elle lui promit ce qu'il desiroit, & vint à l'église où elle reçut l'Eucharistie; mais au lieu de la consommer, elle la cacha, en baissant la tête, comme pour prier, & mit en sa place du pain ordinaire, que lui donna adroitement une domestique affidée. Mais en portant ce pain à sa bouche, il changea de nature; & en voulant le manger, au lieu de pain, elle sentit une pierre sous ses dents. Elle courut sur le champ à l'Evêque, lui confessa son crime, avec des sentimens sinceres de conversion, & lui montra la pierre où la marque de ses dents restoit imprimée. Sozomene qui vivoit presque dans le même temps, rapporte ce fait, & dit que l'on voyoit cette pierre dans le trésor de l'église de Constantinople, où elle avoit été déposée. Le saint Patriarche ne borna point son zele à cette Eglise. Il l'étendit, avec la réforme, aux six provinces Ecclésiastiques de la Thrace, aux onze de l'Asie, & au nombre pareil des Eglises du Pont, c'est-à-dire, à toutes les dépendances de son Patriarchat. Delà s'intéressant à tout ce qui touchoit l'ordre & le bonheur du corps de l'Eglise, il entreprit de réunir

Lib. VIII. c. 5.

les Evêques de l'Orient, avec ceux de l'Egypte & de l'Occident, toujours divisés depuis le schisme de Paulin. Il pria Théophile même d'Alexandrie, de le seconder; & tous deux de concert agirent si bien à Rome, par leurs Envoyés, qu'ils firent rentrer Flavien d'Antioche dans la communion des Occidentaux. L'ame sensible de Chrysostome, au plus haut point de son élévation, lui faisoit regarder ce Patriarche comme son maître, & jamais il ne cessa de le chérir, & de le révérer comme son pere.

Il porta les attentions de son zele jusque chez les Barbares les plus sauvages. Théod. v. 1. Ayant appris qu'il y avoit de ces Scythes vagabonds qu'on appeloit Nomades ou Pasteurs, campés près du Danube, & qu'ils desiroient de s'instruire dans la Religion, il leur envoya des hommes apostoliques, qui eurent de grands succès, le Christianisme avoit déjà pénétré dans cette Nation; mais comme elle avoit de fréquens rapports avec les autres Barbares, infectés la plupart de l'Arianisme, plusieurs de ceux-ci avoient aussi donné dans l'erreur, il en trouva de séduits jusque dans la ville Impériale; pour les désabuser, il leur donna des Caté-

chiſtes & des Prêtres de leur langue, leur aſſigna une égliſe particuliere, où il alloit quelquefois lui-même les inſtruire, par le moyen d'un Interprete. Sachant qu'il y avoit encore des Marcionites dans le territoire de Cyr, il prit, du côté de l'Evêque diocéſain & de la Cour, des meſures efficaces, pour en délivrer le pays.

Saint Porphyre, qui avoit été tiré malgré lui de la ſolitude, pour être mis ſur le ſiege épiſcopal de Gaze, gémiſſoit de voir ſon diocèſe rempli d'Idolâtres, non moins furieux contre ſon troupeau, que contre lui-même. Il reſtoit juſqu'à huit Temples des faux Dieux dans cette ville; mais la ſeule idole de Marnas ſuffiſoit pour y perpétuer l'Idolatrie. Porphyre vint ſolliciter la ruine de la ſuperſtition, auprès de l'Empereur; & il s'adreſſa d'abord au Patriarche qui, outre ſon crédit, l'appuya de celui de l'Eunuque Amance, grand ſerviteur de Dieu, & fort puiſſant auprès de l'Impératrice. A ſa recommandation, la Princeſſe reçut favorablement l'Evêque de Gaze, & lui promit de parler à l'Empereur. Alors Porphyre ſe rappellant une prédiction qu'il avoit oui faire à un S. Anachorete

Théod. v. 29. S. Porph. ap. ſur. 26. Fev.

en passant par l'Isle de Rhode, il dit à l'Impératrice, qui étoit grosse, & qui desiroit passionnément d'avoir un fils; travaillez pour la cause de Jésus-Christ, & vous aurez un fils qui portera la pourpre. Quelque temps après, la prédiction fut vérifiée. Eudoxe accoucha d'un fils qu'on nomma Théodose, comme son aieul, & à qui l'on donna la pourpre dès qu'il fut né, avec la qualité de César. La mere, au comble de sa joie, n'oublia point le S. Evêque de Gaze. Elle l'envoya chercher sept jours après ses couches; & à son approche, se levant de son siege avec empressement, elle vint le recevoir à la porte de son appartement, avec le petit Prince qu'elle tenoit entre ses bras. Mon pere, lui dit-elle, bénissez-moi, avec l'enfant que m'ont obtenu vos prieres. L'Evêque invoqua le Seigneur, & leur donna sa bénédiction. Il dressa ensuite une requête, épia le moment où l'on portoit le jeune César au palais, & la lui présenta Celui qui tenoit l'enfant, & qui connoissoit la disposition de la mere, reçut la supplique en souriant; puis faisant un peu incliner la tête au petit Prince, il dit tout haut: Qu'il soit fait, comme il est requis. L'Impératrice

conta la chose à l'Empereur. Tout étoit en joie dans le palais : la plaisanterie fut goûtée : l'affaire est néanmoins de grande importance, dit Arcade; mais comment résister au premier acte d'autorité de notre fils ? L'ordre fut aussi-tôt donné d'abattre les temples de Gaze, & nommément celui de Marnas. L'Impératrice fit construire de leurs débris une église magnifique, & un hôpital pour les étrangers.

Cependant, selon le bruit d'un faux oracle, que les Gentils répandoient partout l'Empire, l'idolatrie devoit en ce temps-là recouvrer son premier lustre, & se rétablir sur les ruines du Christianisme. Mais on vit au contraire, jusqu'aux extrémités de l'Occident, toutes les Idoles brisées par un Edit exprès de l'Empereur Honorius, tous les monumens de la superstition abattus, ou réservés à l'ornement profane des villes, tous les temples des faux Dieux consacrés au culte Chrétien.

Ce fut alors qu'Aurélius, Evêque de Carthage, établissant le siege de sa Primatie dans le fameux temple de Junon, appellé Céleste, la vérité increéee fit entendre ses oracles, au même lieu où le

Pere du mensonge avoit fait retentir les siens durant tant de siecles. Mais de tous ces dragons & de ces monstres horribles, qui, suivant la menace des Payens, devoient défendre la mere de leurs Dieux, aucun ne parut. Les Oracles des Sybilles qu'on trouva dans Rome, où ils avoient été en si grande vénération, devinrent aussi impunément la proie des flammes auxquelles Stilicon les condamna.

Dans le fond des Gaules, de zélés Pasteurs ne s'employerent pas avec moins de succès, pour la ruine de l'idolatrie. Le grand S. Martin y travailla fort longtemps, avec la plus infatigable persévérance, & il en purgea presque totalement son diocèse. Mais tant de travaux l'avoient consumé; & il touchoit au moment d'en recevoir la digne récompense. Il avoit plus de quatre-vingt ans, savoit que sa mort étoit proche, & lui-même en avoit averti ses disciples. Ayant cependant appris qu'il y avoit quelque division dans le bourg de Cande, près du confluent de la Loire & de la Vienne, à l'extrémité de son diocèse, il s'y transporta, pour y rétablir la concorde & la charité que son seul aspect inspiroit. En effet, il n'eut besoin que de se montrer;

& déjà il songeoit à retourner dans son monastere, quand ses forces lui manquerent subitement, on avertit ses clercs, dont le respect & la tendresse lui formoient une suite nombreuse par-tout où il alloit. Quand ils virent l'état de foiblesse & d'accablement où il étoit: O mon Pere! s'écrierent-ils tous d'une voix, en pleurant, vous voilà donc prêt à nous quitter. Mais ne voyez-vous pas, combien vous nous êtes encore nécessaire? Les loups ravissans vont se jetter sur votre troupeau, dès qu'il ne vous aura plus pour défenseur: vous volez à la félicité suprême; mais les calamités & les périls où vous nous laissez, ne vous intéressent-ils plus? Sulp. Epist. 3.

Le Saint fut attendri, & mêlant ses larmes aux leurs: Seigneur, dit-il, si je suis encore utile à votre peuple, je ne refuse pas le travail: faites, sans égard pour mon goût, ce qui doit procurer leur avantage & votre plus grande gloire. Le mal empira. Le Saint brûlé d'une fievre violente, étoit couché sur la cendre & le cilice. Ses Disciples le prierent de permettre au moins qu'on mît de la paille sous lui; mais regardant ce traitement, comme trop délicat: mes enfans,

leur dit-il, il sied mal à un Chrétien de mourir dans la molleſſe. Il prioit ſans interruption, les yeux & les mains levés au Ciel. On lui propoſa de changer cette attitude pénible. Laiſſez-moi, répondit-il, contempler le ciel, plutôt que la terre; c'eſt le chemin par où mon ame doit aller vers le Seigneur. Puis témoignant ſa juſte confiance, & le mépris qu'il faiſoit des dernieres attaques de l'ennemi du ſalut: qu'attends-tu, lui dit-il, monſtre cruel? Tu ne trouveras rien en moi qui ſeconde tes deſſeins funeſtes: je m'éleverai au deſſus de tes pieges, juſqu'au ſein d'Abraham. En proférant ces mots, il rendit le dernier ſoupir, le 8 de Novembre, la vingt-ſeptieme année de ſon épiſcopat, & ſelon l'opinion la plus vraiſemblable, la 397ᵉ de J. C. Auſſi-tôt après ſa mort, ſon viſage parut tout rayonnant de la gloire céleſte.

Les habitans de Poitiers ſe croyoient autoriſés à enlever ſon corps, à cauſe du ſéjour qu'il avoit fait chez eux, dans ſon premier Monaſtere de Ligugei; mais ſes Diocéſains lui étoient trop attachés, & ſe trouvoient à Cande en trop grand nombre, pour ne pas défendre leurs juſ-

tes prétentions. On le rapporta à Tours, où il y eut un concours prodigieux, non-seulement de la Ville, qui vint toute entiere au devant des saintes Reliques; mais des peuples de la campagne & de plusieurs villes voisines. Les personnes les plus retirées par état se crurent dispensées de la regle, dans une rencontre si sainte : on vit accourir des troupes innombrables de vierges, avec environ deux mille Moines. Tout le monde fondoit en larmes, moins occupé d'abord de la couronne éternelle que le Saint obtenoit, que de la perte irréparable qu'on venoit de faire : on chanta des hymnes en l'accompagnant jusqu'au lieu de sa sépulture. On y bâtit par la suite une grande Eglise, & le célebre Monastere qui porte encore le nom de S. Martin.

Sulp. xiv. n. 25.

Ce fut vers le même temps que les démêlés de S. Jerôme avec Rufin d'Aquilée, firent le plus de bruit. Sainte Marcelle & d'autres amis de distinction que le Saint Docteur avoit à Rome, s'étoient élevés avec chaleur contre les écrits de Rufin. Outre leur zele pour la foi, qui souffroit de voir semer dans l'Occident les nouveautés d'Origene, ils

s'indignoient de l'artifice avec lequel le traducteur rendoit le ſaint Prêtre Jerôme complice de ces erreurs pernicieuſes. Ils en écrivirent à cet illuſtre ami, qui, en ſe juſtifiant ſur les louanges qu'il avoit
Epiſt. 65. données à Origene, répondit qu'il eſtimoit ſon eſprit & ſon érudition, mais ſans approuver ſa doctrine; qu'il s'en étoit ſervi comme des écrits de Tertullien, d'Euſebe de Ceſarée & d'Apollinaire, ſous lequel il avoit même étudié, ainſi que ſous la direction d'un Juif; que la doctrine d'Origene eſt repréhenſible, quoiqué ſes mœurs ayent été pures, & ſes travaux immenſes; que s'il eſt excuſable dans ſes intentions, ſes dogmes n'en ſont pas moins empoiſonnés, qu'ils ſont violence à l'écriture, & qu'il eſt ſcandaleux de le louer, comme un Apôtre qui ne s'eſt trompé en rien. Quant à l'apologie d'Origene, attribuée par Ruffin à S. Pamphile, Jérôme ſoutient qu'elle n'eſt pas de ce S. Martyr, mais d'Euſebe. Comme il ſe croyoit toujours ami de Ruffin, dont il l'avoit été conſtamment durant ſon long ſéjour en Paleſtine; il lui écrivit à lui-même, ſe plaignit doucement de ce qu'en lui donnant des louanges apparentes, il le

rendoit en effet suspect d'origenisme, & il le pria de n'en plus user de la sorte. Mais ce qui aliéna tout-à-fait Ruffin, c'est que, pour arrêter le scandale de sa traduction, Jérôme traduisit lui-même les Livres des Principes. Il voyoit une affectation très-suspecte de la part de Ruffin, en ce qu'il avoit corrigé dans son Origene les erreurs contre la Trinité, qui eussent fait trop d'éclat en Occident, & qu'il y avoit laissé les traits dangereux dont le venin étoit plus imperceptible ; telles que l'étrange doctrine concernant les Anges, les ames humaines, la résurrection future, la multitude des mondes & le rétablissement final de toutes choses. S. Jérôme crut devoir faire une traduction plus fidele, où toutes les impiétés parussent également, & donnassent de l'Auteur l'éloignement convenable. Ruffin, en fut si outré, qu'on ne jugea pas à propos de lui communiquer la lettre de son ancien ami, & il composa aussi-tôt contre lui trois Livres, qui ne servirent qu'à rendre encore plus équivoque la foi de leur Auteur. Le Hier. Epist. 70. Pape Anastase jugea ne pouvoir se dispenser de censurer, & censura effectivement ces nouveaux écrits.

Ainſi Origene fut-il flétri, avec ſon traducteur, & l'origeniſme condamné, non-ſeulement à Rome, mais par Venerius de Milan, diſciple & ſucceſſeur de S. Ambroiſe, par Chromace d'Aquilée, Evêque naturel de Ruffin, en un mot par tout l'Occident, indigné, avec juſtice, d'un ſi grand ſcandale.

En effet, quelque ſoin qu'on ait pris de diſculper Origene, il eſt impoſſible de juſtifier ſes ouvrages, & même de rejetter ſur ſes diſciples toutes les erreurs qu'ils contiennent. On doit néanmoins convenir qu'ils y ont inſéré les plus groſſieres; & d'ailleurs, qu'il ſeroit injuſte de prendre à la lettre certaines expreſſions de cet Ecrivain extraordinairement partiſan du ſens allégorique. C'eſt l'injuſtice qu'on a reprochée à Théophile d'Alexandrie, & qui paroît dans les Lettres paſchales qu'il adreſſoit à toutes les Egliſes, pour les avertir du jour de la Pâque, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs qui en avoient été chargés par le Concile de Nicée. Il profita de ces relations, pour donner aux fideles les idées qu'il avoit lui-même de l'origeniſme. Voici à quoi la premiere & la plus équitable de ces Lettres en réduit les erreurs.

Premiérement, à insinuer que le regne de J. C doit finir. On ne trouve cette impiété, d'une maniere expresse, en aucun ouvrage d'Origene : mais elle suit naturellement de ses principes. Car si tous les corps doivent être détruits à la fin des siecles, comme n'étant faits que pour la punition des esprits, il s'ensuit que J. C. n'aura plus de corps, & ne sera plus véritablement un homme ; ni par conséquent notre Roi, du moins sous ce rapport. La seconde erreur est que les démons seront sauvés, après avoir été purifiés par de très-longs supplices : ce qu'Origene imaginoit, sur le principe que J. C. devoit être le Sauveur de toutes les créatures raisonnables. La troisieme est que les corps ne ressusciteront pas entiérement incorruptibles, mais qu'ils conserveront le germe de la corruption, ou le principe de la destruction qu'ils doivent éprouver à la fin des siecles ; ce qui est encore une conséquence de la singularité d'Origene, à imaginer les corps comme uniquement destinés à punir les esprits qu'ils tiennent renfermés. Ils seront donc inutiles, quand les esprits se trouveront purifiés entiérement.

Malgré la pénétration de Théophile dans le mystere de l'origenisme, il fut long-temps à prendre le parti de le censurer. Saint Jérôme & S. Epiphane lui avoient écrit sans aucun succès, qu'il espéroit en vain corriger les Hérétiques par la douceur; & qu'une multitude de saints personnages n'approuvoient pas les lenteurs dont il usoit : mais plusieurs Moines Egyptiens, dans les fougues d'un zele indiscret, l'accusant lui-même d'origenisme, il ne trouva point de moyen plus propre à les calmer que de condamner enfin ces erreurs. Ce n'est pas que l'accusation fût fondée : mais comme parmi ces Moines, il y en avoit beaucoup de simples & d'ignorans, qui se formoient des images sensibles des choses les plus intellectuelles, ils se persuaderent, sur certaines expressions des saintes Ecritures, que Dieu avoit un corps, comme les hommes; ce qui les rendit Antropomorphites. Or nul Interprete de l'Ecriture, n'étant plus éloigné qu'Origene de cette explication grossiere, ils traitoient d'Origenistes tous ceux qui les contredisoient.

L'Evêque Théophile enseignoit publiquement, avec l'Eglise Catholique, que

Dieu eſt incorporel : il réfuta même fort au long l'erreur contraire, dans l'une de ſes Lettres Paſchales, qui fut portée aux Monaſteres, ſelon la coutume : ces bons Solitaires en furent étrangement ſcandaliſés : il ſembloit qu'on leur eût enlevé leur Dieu, avec le fantôme qu'ils s'en formoient. L'un d'entr'eux, nommé *Serapion*, vieillard d'une grande vertu, mais fort ſimple, après même qu'on l'eut tiré de ſes préventions, en lui faiſant concevoir qu'elles n'étoient pas moins contraires à l'écriture qu'à la foi de toutes les Egliſes & de tous les ſiecles ; Serapion ayant voulu rendre grace avec ceux qui venoient de le détromper, ſe mit à pleurer, en s'écriant : Hélas ! on a fait diſparoître mon Dieu, & je ne ſais plus ce que j'adore. Caſſ. coll. x. c. 3.

La multitude des Moines ſe montra bien plus indocile. Ils quitterent leurs ſolitudes, vinrent par troupes à Alexandrie, traiterent l'Evêque d'impie devant le peuple, porterent l'inſolence & les menaces juſqu'au Palais Patriarchal. Alors Théophile ſe déclara contre les Livres d'Origene, & il promit de les condamner. Il congédia doucement les Solitaires, puis tint un Concile, où il

ſut ordonné, que quiconque approuveroit les œuvres d'Origene, ſeroit chaſſé de l'Egliſe.

C'étoient les Moines de Scété, qui s'étoient principalement ſoulevés contre le Patriarche. Entre ceux de Nitrie au contraire, il y en avoit pluſieurs fort ſoupçonnés d'origeniſme. Il paroît qu'ils s'étoient moins attachés aux erreurs d'Origene qu'à ſes Livres, qu'ils prétendoient avoir été altérés par des mains étrangeres, & de façon qu'on en pouvoit aiſément diſtraire le poiſon, ſans réprouver pour cela les leçons de vertu qu'ils fourniſſoient en abondance. D'ailleurs l'Egliſe n'avoit pas encore décidé ; ou ſes déciſions n'étoient pas aſſez authentiques, pour ôter toute excuſe aux contradicteurs. Théophile n'en eut pas plus de condeſcendance ; comme tous les zélateurs, dont les vues ne ſont pas parfaitement pures, il avoit d'abord procédé avec trop de lenteur ; & il procéda depuis avec trop de chaleur & de précipitation.

Outre ſon animoſité contre les Moines en général, il étoit particuliérement mécontent du S. Prêtre Iſidore, qui gouvernoit l'Hôpital d'Alexandrie, mais qui

avoit été Solitaire à Nitrie, d'où S. Athanase l'avoit fait passer dans son Clergé. Une veuve de qualité avoit remis une somme considérable entre les mains de ce vénérable Prêtre, après l'avoir obligé de s'engager par serment à en acheter des habits pour les femmes les plus indigentes de la ville, sans en donner connoissance au Patriarche; de peur que celui-ci n'employât cette somme en des bâtimens, pour lesquels il étoit passionné. Isidore reçut l'argent & l'employa, selon l'intention de la donatrice. Le Patriarche avoit des espions qui l'eurent bientôt instruit : il fut piqué jusqu'au vif; mais il dissimula. Deux mois après, ayant assemblé son Clergé, il produisit un Mémoire, qu'il disoit avoir reçu contre Isidore dix-huit ans auparavant. Cette accusation surannée eut un air d'humeur, & devint très-suspecte. Il fallut d'autres manœuvres, qui ne servirent qu'à mieux dévoiler la malignité & la fourberie. Théophile suborna un jeune homme, en lui faisant donner de l'argent, pour qu'il accusât Isidore. L'accusateur porta la somme à sa mere, qui, craignant qu'Isidore ne la poursuivît en justice, alla trouver le Gouverneur, & lui montra

Soz. VIII. 12.

l'argent, qu'elle déclara avoir été reçu par les mains de la sœur du Patriarche : ce qui n'empêcha point Théophile de chasser Isidore de l'Eglise, mais à petit bruit, sous prétexte d'un crime infame que la bienséance ne permettoit pas d'articuler. S. Isidore eut même à craindre pour ses jours, & il alla se cacher au Mont de Nitrie, où il avoit passé sa jeunesse.

Ce fut un crime irrémissible pour les Moines, de lui avoir donné retraite. Le violent Patriarche ordonna de chasser de la montagne & du fond du désert, les Solitaires les plus renommés qui passoient pour gouverner les autres. Ils vinrent à Alexandrie, pour savoir le sujet de leur condamnation, il y en avoit quatre sur-tout d'une haute considération, & qu'on appelloit communément les *grands Freres*, parce qu'ils étoient en effet d'une taille extraordinaire, & de la même famille. Ils se nommoient Dioscore, Ammone, Eusebe & Euthyme. Dioscore avoit été fait Evêque d'Hermopole. Aussi-tôt qu'ils parurent devant Théophile, il apostropha injurieusement Ammone, qui étoit un vieillard vénérable ; & lançant sur lui des regards furieux, que le plus scandaleux emporte-

ment

ment suivit de près, il lui jetta son pallium à la tête, le souffleta jusqu'à le faire saigner du nez, & cria insensément : Scélérat, hérétique, hypocrite, anathématise Origene.

Les grands Freres n'eurent d'autre parti à prendre que de se retirer ; ils retournerent paisiblement à leurs solitudes, où ils continuerent leurs exercices accoutumés, en se rassurant sur le témoignage de leur conscience. En effet, il n'y a point de preuve qu'ils soutinssent les erreurs d'Origene : on trouve au contraire des témoignages très-forts en faveur de la pureté de leur foi. Le Patriarche ne laissa pas d'assembler un concile des Evêques voisins; & sans y faire comparoître les solitaires, ni leur donner aucun autre moyen de se défendre, il en excommunia trois des principaux, entre lesquels on nomme Ammone & Dioscore : il n'osa cependant prononcer contre la multitude. Ensuite il fit venir du même désert cinq moines étrangers de naissance, & pleins de cet esprit d'émulation qui dégénere facilement en jalousie entre les reclus de nation différente ; il en ordonna un Evêque, le second, Prêtre, les trois autres, Diacres ; & il

leur commanda de présenter contre les trois solitaires excommuniés, des requêtes que ces faux freres ne firent que souscrire, & que lui-même avoit composées. Ayant reçu ces requêtes dans l'église, avec un appareil affecté, il se transporta chez le Préfet d'Egypte, & lui présenta une nouvelle supplique en son propre nom, y joignit celle des moines accusateurs, & conclut à ce que les accusés fussent chassés de toute l'Egypte. Il obtint un ordre, avec des soldats; & plus semblable au Chef d'une expédition militaire, qu'à un Evêque, il alla de nuit surprendre les monasteres.

Dioscore, Evêque de la montagne, fut d'abord chassé, après avoir été violemment tiré de son siege par une escouade d'Ethiopiens. Ensuite on pilla les cellules, & l'on abandonna le petit ameublement des pauvres de Jésus-Christ à un tas de valets & de populace. On chercha long-temps les trois autres freres, Euthime, Eusebe & Ammone. Mais ils s'étoient fait descendre dans un puits, sur lequel on avoit mis une natte qui empêcha de les découvrir. De dépit & de fureur, Théophile fit brûler leurs cellules particulieres, où furent en même

temps consumés les Divines Ecritures, les Saints Mysteres, & un jeune homme qui n'eut pas le temps de s'échapper. Quand les persécuteurs se furent retirés, les trois grands freres s'enfuirent à Jérusalem, suivis des Prêtres & des Diacres de la montagne, & d'environ trois cents moines. Le reste se dispersa en divers endroits. Le ressentiment du Patriarche ne fut pas calmé par ce bannissement volontaire : mais il poursuivit les fugitifs en Palestine, par des lettres qui ne respiroient que la vengeance. Il fit un crime aux Evêques de cette province, de leur pitié envers les malheureux ; & il ne la leur pardonna qu'à condition qu'ils ne leur donneroient plus d'asyle à l'avenir, même dans les églises. Ainsi les solitaires furent obligés de fuir de retraite en retraite, & d'aller enfin demander justice à Constantinople.

Saint Jean Chrysostome y étoit au plus haut point de vénération que peut procurer le concours des talens brillans & des solides vertus. Mais si tout le monde étoit forcé de l'admirer, il n'étoit chéri que du peuple, & de la partie la plus saine du clergé ; un grand nombre d'Ecclésiastiques & de Grands

le regardoient comme un zélateur incommode ; & pour mettre leurs vices à couvert, ils s'efforçoient de le rendre odieux. Depuis les disgraces de Rufin & d'Eutrope, Gaïnas, Arien comme la plupart des Goths, s'étoit rendu tout-puissant ; il se mit en tête de faire donner aux Hérétiques de sa communion une église dans la ville Impériale, & il en fit la demande à l'Empereur. Ce foible Prince, quoique bien intentionné, & sans accorder absolument, répondit qu'il en vouloit parler à Chrysostome, Evêque du lieu, & ministre des choses saintes ; il le fit appeller, lui représenta le pouvoir, la fierté de Gaïnas, & tout ce qu'on avoit à craindre de ce suppliant rebuté, qui aspiroit peut-être à l'Empire.

Théod. v. 32.

Soz. VIII. 4.

Le magnanime Prélat répondit, que la terreur n'étoit pas une raison de livrer les choses saintes aux immondes ; que pour lui, on ne le verroit jamais chasser les vrais Fideles des temples où ils célébroient les louanges du Fils de Dieu, pour y introduire les impies qui nioient sa divinité, & blasphémoient son saint nom : & montrant tout le courage d'un Empereur, tandis qu'Arcade s'abandonnoit à la peur, moins étrangere à un

Prêtre ; Seigneur, lui dit-il, d'un ton d'assurance, capable de lui en inspirer, ne craignez pas ce barbare, c'est moi qui le veux mettre à la raison. Faites-nous aboucher ensemble, je lui ferai reconnoître l'injustice de sa demande. L'Empereur saisit avec joie cette ouverture, & les fit comparoître tous deux en sa présence, dès le lendemain. L'Arien superbe commença par sommer l'Empereur de sa promesse prétendue. Le S. Patriarche, accompagné de tous les Prélats qui se rencontroient à C. P. prit la parole & dit, qu'un Empereur Chrétien étoit le protecteur de la Religion, & non pas son oppresseur ; qu'il n'avoit ni promis, ni pu promettre une chose qui n'étoit point à sa disposition, tout absolu que fût son pouvoir pour les affaires de ce monde ; qu'il étoit d'ailleurs déraisonnable de faire servir à la division des Fideles, les églises instituées pour les réunir ; que toutes celles de C. P. étoient ouvertes à tout Chrétien, & qu'il pouvoit y venir faire ses prieres. Mais ne fût-ce que pour les importans services que j'ai rendus à l'Empire, répliqua Gaïnas, je mérite bien d'avoir un lieu particulier d'oraison. Quels sont les

ſervices, reprit le Patriarche, qui exigent pour ſalaire la profanation des temples, & le mépris des loix? Elles défendent les aſſemblées des Hérétiques dans les villes; & vous avez fait ſerment de les maintenir, ces loix ſaintes & ſages. Mais avez-vous attendu juſqu'ici à recevoir la récompenſe de vos ſervices? Et lui rappellant de quel grade on l'avoit tiré, car il avoit été ſimple ſoldat; conſidérez, pourſuivit-il, ce que vous étiez autrefois, & ce que vous êtes à préſent; quel étoit l'état de votre fortune, ou plutôt de votre indigence, juſques dans vos vêtemens, avant de paſſer le Danube, & dites-nous ſi le titre de Duc, ſi la qualité de Conſul eſt au deſſous de votre ambition. Puis ſe tournant vers l'Empereur, il lui fit enviſager toutes les ſuites de ſa molle condeſcendance à l'égard des Hérétiques; que la ſûreté de la Religion faiſoit celle de l'Empire; mais que ſi par impoſſible on ſéparoit ces deux choſes, il vaudroit mieux livrer des provinces que la maiſon de Dieu, & perdre la couronne de l'Univers, que la Religion.

Gaïnas ne put réſiſter à l'énergique & vive éloquence de Chryſoſtome, ou plu-

tôt à l'esprit de Dieu, qui parloit en lui. Il digéra même ce refus, avec assez de modération. Quelque temps après, il se révolta ouvertement. Mais les gens de bien remarquerent, avec consolation, que le dépit de cet affront n'influa point dans sa révolte. Il parut même depuis redoubler de respect pour le S. Patriarche. Comme le Goth rebelle ravageoit la Thrace, & que personne n'osoit ni s'opposer aux efforts de la révolte, ni interposer sa médiation pour la faire cesser, le généreux Pasteur se chargea de la députation. Gaïnas l'ayant su, alla au devant du Saint, avec ses enfans, & lui donna toutes les marques possibles de respect & de bienveillance. Il persista néanmoins dans sa rebellion; mais il fut défait par un Général des Huns, ami des Romains, qui envoya sa tête à Constantinople.

Théod. v. 32.

Pendant cette guerre, c'est-à-dire, dans le cours de l'année 400, on dénonça au Patriarche le Métropolitain d'Ephese, nommé Antonin, sur différens chefs d'accusation, notamment pour avoir eu des enfans de sa femme, depuis qu'il étoit Evêque, & parce qu'il faisoit un trafic réglé des choses saintes, en ven-

dant les ordinations épiſcopales, à raiſon du revenu des Evêchés. La dénonciation fut faite par Euſebe de Cilbiane, l'un des ſuffragans d'Epheſe, dans un concile formés des Evêques Aſiatiques qui ſe trouvoient à la Cour, & de trois Métropolitains, dont le plus remarquable étoit celui de Scythie, en tout vingt-deux Evêques; cet Archevêque des Scythes, ou de Torni, ſe nommoit Théotime, & avoit ſuccédé aux vertus comme au ſiege de S. Vétranion. Nourri dans la vie monaſtique, & peu content d'en retenir l'habit & les cheveux longs qu'il ne quitta jamais, il en avoit conſervé ſoigneuſement l'auſtérité, l'eſprit de modeſtie & de pénitence; en un mot, toutes les vertus qui le rendirent vénérable aux plus ſauvages des Barbares, & que le Ciel honora pluſieurs fois par des miracles.

Soz. VII. 26.

L'Evêque de Cilbiane préſenta ſon libelle devant cette aſſemblée reſpectable. Le prudent Patriarche eût bien voulu aſſoupir une affaire, dont l'avantage préſumé n'en pouvoit compenſer l'inévitable ſcandale. Il employa Paul d'Héraclée, ami d'Antonin, & qui n'étoit pas mal avec Euſebe, afin de les réconcilier l'un avec l'autre: mais celui-ci étoit trop

animé, pour rien entendre. Au pied de l'autel, au moment où l'on alloit offrir le Saint Sacrifice, il produisit un second exemplaire des mêmes accusations, en présence de tout le peuple, aussi-bien que du clergé, & il se plaignit avec arrogance qu'on refusoit de faire justice. A ce propos injurieux, le Patriarche, tout modéré qu'il étoit, ne put s'empêcher de donner quelques marques d'émotion, qui suffirent à la délicatesse de sa conscience, pour refuser d'offrir les Divins Mysteres, quoique ce fût un Dimanche; & il pria un autre Evêque de célébrer en sa place. Après que le peuple se fut retiré, il fit appeller Eusebe, & lui dit devant les Prélats : Je vous prie encore d'y penser; souvent le premier feu nous fait avancer des choses difficiles à soutenir. Si vous êtes en état de soutenir votre accusation, nous ne la rejettons pas; si vous y trouvez des inconvéniens, nous ne vous obligeons point à y persister. Prenez votre parti, avant la lecture du libelle. Quand il aura été lu publiquement, & qu'on en aura pris acte, il ne vous sera plus permis, étant Evêque, de vous désister. Rien ne fit peur à Eusebe, & on lut son libelle.

On commença par examiner le dernier chef d'accusation, comme le plus pernicieux dans ses suites. On interrogea l'Evêque Antonin, & ceux qu'on lui reprochoit d'avoir ordonnés à prix d'argent. Les témoins cités se trouvant absens, on n'en put venir à la conviction; & l'affaire commençoit de languir. Mais le premier éclat étant fait, Chrysostome, pour abréger le scandale, marqua autant d'ardeur pour la consommation, qu'il avoit eu de répugnance à l'entreprise. Ainsi pour agir plus efficacement & plus promptement, il résolut de se transporter sur les lieux. Mais Antonin qui craignoit la preuve, avec raison, agit si bien à la Cour, qu'il y fit regarder l'absence du Patriarche, comme peu expédiente dans un temps où la révolte de Gaïnas tenoit encore tout le monde en alarme. L'adroit Simoniaque gagna même par argent son accusateur, dont le zele étoit trop amer pour être bien pur; & il en tira promesse, sous serment, d'abandonner ses poursuites.

Ce fut donc en vain que S. Chrysostome nomma trois Evêques Commissaires, pour aller en sa place entendre les témoins, & instruire le procès dans le

diocèse même d'Ephese. L'un des trois, savoir Hésychius de Parium, ami d'Antonin, feignit d'être malade. On fatigua les deux autres par des lenteurs affectées. Eusebe lui-même, qui depuis son marché, n'avoit garde de comparoître, fit le malade à son tour. Enfin, l'on traîna tellement en longueur, qu'Antonin mourut avant qu'on eût rien prouvé.

Alors le Clergé d'Ephese & les Evêques voisins écrivirent à S. Chrysostome, en le conjurant de la maniere la plus pressante de venir au secours de cette Eglise, non moins affligée par les mauvais Catholiques que par les Ariens; & sur-tout de prévenir les intrigues de ceux qui s'efforçoient, par argent, d'envahir le siege. Rien ne put contrebalancer dans l'esprit du Saint, la force d'un pareil motif. Le mauvais état de sa santé, la rigueur de l'hiver, tout fut oublié: il partit sans retardement, laissant les soins de sa propre Eglise à Sévérien de Gabales, doué de quelque éloquence, qu'il étoit venu produire dans la Capitale, du reste aussi peu digne de la confiance du S. Patriarche, qu'il avoit plus employé d'artifices pour la gagner. Chrysostome emmena trois Evêques; & quand ils furent

arrivés à Ephese, ceux de la Lydie, de l'Achaïe & de la Phrygie, aussi-bien que de l'Asie, proprement dite, se rassemblerent au nombre de soixante-dix, tous extrêmement empressés à voir, & plus encore à entendre le Grand Chrysostome. Le lâche accusateur d'Antonin, Eusebe, vint comme les autres. Il avoit reçu son salaire, & celui qui le lui avoit donné étant mort, il ne craignoit plus d'être convaincu de parjure. Il reprit son accusation, qui fut prouvée par de bons témoignages, & confirmée par l'aveu même des coupables. Six Evêques ordonnés à prix d'argent par Antonin, furent déposés; la mémoire du défunt infamée, & ses héritiers condamnés à restituer le prix de ses ordinations simoniaques: enfin l'on substitua de bons sujets aux coupables, & l'on eut un soin particulier, dit un Auteur du temps, de s'assurer qu'ils avoient toujours gardé la continence.

Pall. Dial. pag. 133. Tandis que le Patriarche étoit sur les lieux, il s'informa des besoins des autres Eglises de l'Asie. Celle de Nicomédie avoit pour évêque, un aventurier nommé Géronce, Diacre de Milan, Soz. VIII. 6. sous le pontificat de S. Ambroise. Il s'étoit alors vanté d'avoir pris pendant

la nuit un onoscélide, c'est-à-dire un spectre monstrueux dont la féconde imagination des Grecs faisoit toute l'existence. Soit que cette fable fût un mensonge réfléchi, soit qu'elle fût une pure illusion, S. Ambroise la trouva indigne d'un ministre des autels, & voulut que Géronce en fît un désaveu effectif par la pénitence. Le Diacre indocile abandonna S. Ambroise, vint à Constantinople, sous le Patriarche Nectaire & trouva des protections qui lui procurerent l'évêché de Nicomédie. Son Archevêque se plaignit, & le Patriarche vouloit faire droit sur la plainte : mais le charlatan avoit gagné son nouveau peuple, par toutes sortes de souplesses. Il pansoit leurs plaies, il guérissoit ou paroissoit guérir leurs maladies, il étoit de l'abord le plus facile. Nectaire ne put venir à bout de le déposséder, quelque envie qu'il en eût. Ce trait d'autorité étoit réservé à son successeur, qui mit dans ce siege Pansophius, homme d'une grande douceur de mœurs, d'une piété exemplaire, & qui avoit été l'instituteur de l'Impératrice : avec tant de bonnes qualités, il ne put gagner l'affection de ce peuple prévenu ; & ce changement d'Evêque attira au Patriarche même une nouvelle foule d'ennemis.

Il y avoit trois mois passés qu'il étoit parti pour l'Asie, & il étoit temps qu'il revînt à son Eglise. Sévère à qui il l'avoit confiée, la troubloit par ses intrigues, & cabaloit contre le S. Patriarche. Les choses avoient été poussées si loin, que le Saint, à son retour, crut que le ménagement devoit céder à la prudence, & qu'il falloit indispensablement expulser de C. P. cet ingrat & perfide cabaleur. Mais Sévere s'étoit insinué par ses flatteries jusques dans l'esprit de l'Impératrice. Elle le fit revenir de Calcédoine, où déja il s'étoit retiré, & elle ne fut pas contente, qu'elle ne lui eût fait recouvrer les bonnes graces du Patriarche, qui, avec une profonde connoissance du cœur humain & des mœurs, avoit cette candeur, & cette simplicité naturelle qui, est si souvent la duppe du génie subalterne de l'intrigue & de la basse politique.

Tandis qu'uniquement pénétré de la grandeur de Dieu & des choses éternelles, il ne faisoit attention, ni aux intérêts, ni aux supercheries du siecle; l'orage se forma de toute part contre lui. Tous les ennemis de la discipline, des bonnes mœurs, de la foi, devinrent les

ſiens. Les Ariens habitoient en grand nombre dans la Capitale; ils ne pouvoient tenir leurs aſſemblées que hors de la ville : mais pour y aller, ils s'attroupoient au dedans, ſortoient proceſſionnellement & comme en triomphe tous enſemble, & chantoient à deux chœurs des cantiques remplis de leurs impiétés. L'audace alla juſqu'à y inſérer des dériſions de la doctrine Catholique. Le peuple orthodoxe fit de ſon côté des chants ſatyriques. Entre ces deux partis également fiers, l'un de ſa faveur préſente, l'autre de ſon crédit paſſé, la rivalité ſe porta bientôt à des ſaillies très-critiques. Du chant & des propos, l'on paſſa aux coups; & il y eut de part & d'autre du ſang répandu. Un Eunuque de l'Impératrice fut même bleſſé d'un coup de pierre ; ce qui fit renouveller la défenſe qui avoit été faite aux Ariens ſous le Pontificat précédent, de chanter des litanies dans la ville, c'eſt-à-dire des prieres communes de nuit ou de jour. Cette nouvelle humiliation des ſectaires, attribuée au S. Patriarche, lui fit encore de nouveaux ennemis.

Les choſes en étoient là, quand les grands Freres & leur ſuite arriverent à

Constantinople. Ils se présenterent au pieux & tendre Chrysostome, qui voyant à ses pieds cinquante vieillards, dans l'extérieur desquels la mortification & tous les vestiges de la sainteté étoient empreints, en fut touché jusqu'aux larmes, & leur demanda qui les réduisoit à la fuite. Ils lui raconterent ce qui s'étoit passé à Nitrie, & le prierent de leur épargner la triste nécessité de porter leurs plaintes au tribunal séculier ; ajoutant qu'ils ne demandoient point d'autre satisfaction, ni d'autre grace, que de rentrer dans leurs solitudes, & d'y consommer le sacrifice de leur personne qu'ils avoient commencé de faire au Seigneur. Il se persuada qu'il seroit aisé d'adoucir Théophile, & leur promit sa médiation, en leur recommandant la discrétion & la retenue. En même temps, & par des clercs d'Alexandrie, envoyés pour les intérêts de Théophile, il s'assura que les plaintes des moines n'étoient que trop fondées. Il écrivit donc à ce Patriarche, mais avec tous les ménagemens possibles, & en le suppliant, comme un fils respectueux auroit pu faire à son pere, de rendre ses bonnes graces aux pieux solitaires qui faisoient un des plus beaux orne-

mens de son Eglise. Mais l'impérieux & vindicatif Egyptien répondit avec une hauteur insultante, que l'Evêque de l'Eglise Impériale devroit au moins savoir les canons de Nicée ; que s'il les ignoroit, on lui feroit voir que selon ces décrets, nul Evêque ne doit s'ingérer dans les affaires qui ne sont pas de son ressort ; que si l'Evêque d'Alexandrie doit être jugé, c'est par les Egyptiens, non à soixante & quinze journées de distance. Après une lettre si dure, Chrysostome ne voulut plus se mêler de ces différends, que pour amortir, autant qu'il le pourroit, la plus grande effervescence des esprits. Pallad. 7.

Cependant Théophile prévint par ses lettres S. Epiphane, dont il avoit autrefois raillé l'ardeur extrême contre l'Origénisme, & qu'il avoit traité hautement d'Antropomorphite. Mais dans ces nouvelles conjonctures, il sentoit combien un partisan du caractere d'Epiphane lui seroit utile. Avec une réputation bien établie de sainteté & de capacité, l'Evêque de Salamine avoit, dans un âge avancé, un génie encore très-vif, & un grand ascendant sur une foule de Docteurs plus jeunes que lui, & non moins célebres. Il envoya la lettre

de Théophile au Prêtre Jérôme, & y en joignit une de sa part, où il triomphoit de ce qu'Amalec étoit détruit jusqu'à la racine; ce sont ses termes, pour exprimer la condamnation d'Origene par l'Evêque d'Alexandrie. Il fit plus : il se rendit à Constantinople, malgré son extrême vieillesse.

Chrysostome feignit d'ignorer le but de ce voyage, envoya par honneur son clergé au devant de lui, & le fit inviter à prendre un logement dans le palais épiscopal. Mais Epiphane, prévenu contre le Patriarche, ne répondit qu'avec dureté à ses politesses, & il refusa toute communication avec sa personne, à moins qu'il ne condamnât Origene, & ne chassât les grands Freres. Chrysostome représenta, avec douceur, qu'il ne falloit rien précipiter; sur cette réponse, on fit prendre à Epiphane une résolution extrême, & dont l'exécution eût fait de ce Prélat vénérable la fable & la risée de tout l'Empire. On l'excita à se présenter au milieu de l'Eglise, devant tout le peuple assemblé, d'y condamner à voix haute les livres d'Origene, les moines venus d'Egypte, comme Origénistes, & le Patriarche de C. P. comme

leur fauteur. Le S. Vieillard commençoit à donner dans le piege, quand quelques personnes, plus sensées ou plus politiques, lui en firent craindre les suites. L'Evêque Jean, lui dit-on, est adoré du peuple, il pourra s'élever une sédition; & vous serez le premier en péril, comme la premiere cause du soulévement. Cette remontrance l'arrêta.

On ne laissoit pas de rendre justice à la droiture de ses intentions, & tout le monde révéroit ses vertus. Le jeune Prince, fils d'Arcade & d'Eudoxe, étant tombé malade, la mere demanda à Epiphane le secours de ses prieres. Il promit que l'enfant guériroit, si l'Impératrice fuyoit les grands Freres, comme tous les autres Hérétiques. Eudoxe, qui les protégeoit, parut scandalisée, & fit cette réponse: Si Dieu veut prendre mon fils, il en est le maître. Pour vous, je me garderai bien d'imaginer désormais que vous soyez un homme à miracles. Elle conseilla néanmoins aux solitaires de Nitrie, d'aller s'expliquer avec cet homme extraordinaire; & ils obéirent. Qui êtes-vous, pour oser vous présenter ici, leur demanda-t-il brusquement? Mon pere, répondit respectueusement Ammone, Soz. VIII. 15

qui étoit à la tête, nous sommes ces grands Freres qu'on vous a peints de si noires couleurs : mais je desirerois savoir, si jamais vous avez entendu nos disciples, ou vu nos écrits. Il répondit franchement, que non ; & Ammone reprit : Comment donc nous jugez-vous Hérétiques, sans aucune preuve de nos sentimens ? Tout le monde m'a dit que vous l'étiez, répondit l'Evêque. Le solitaire répliqua : Nous en avons usé bien autrement à votre égard ; car nous avons souvent lu vos écrits, entr'autres, votre Ancorat ; & comme plusieurs personnes le censuroient, & l'accusoient d'hérésie, nous avons pris votre défense. Vous ne devriez donc pas sur des rumeurs vagues & incertaines, condamner ceux qui ne disent que du bien de vous.

Cette entrevue adoucit beaucoup S. Epiphane, qui n'avoit pas moins de droiture dans l'ame, que de vivacité dans le tempérament. Peu de temps après, il partit pour son Isle ; soit qu'il se repentît d'être allé trop vîte en cette affaire ; soit qu'il eût eu révélation de sa mort prochaine, comme on l'a cru, sur ce qu'il dit au moment de s'embarquer. Plusieurs Evêques le reconduisant jusqu'à la mer ;

je vous laisse, leur dit-il, la ville, le palais, & tout ce grand théatre : pour moi, je m'en vais ; car je suis très-pressé. Il mourut en effet sur mer, avant que d'arriver en Chypre. Il y avoit trente-six ans qu'il gouvernoit l'Eglise de Salamine ou Constance, Capitale de cette Isle. Il étoit d'une grande érudition ; mais sa critique n'est pas fort exacte. Sa droiture naturelle le rendit crédule, & l'ardeur de son zele l'exposa aux préventions. Il faut néanmoins reconnoître, que Théophile, qui surprit sa confiance, avoit une habileté, & mille autres qualités extrêmement imposantes.

Les solitaires de Nitrie se voyant protégés de l'Impératrice, présenterent requête, afin que les accusations intentées contre eux fussent examinées devant les Préfets, & Théophile tenu de comparoître, pour être jugé par S. Chrysostome. La demande fut accordée dans ses deux chefs. Les Préfets examinerent l'accusation formée par les faux Freres, qu'avoit subornés Théophile ; & lui-même fut contraint de venir à Constantinople, d'où l'Empereur envoya un de ses Officiers, pour l'amener. Les accusateurs qu'on examina en premier lieu,

ne purent rien prouver, & rejetterent toute la trame sur l'Evêque d'Alexandrie, en déclarant qu'il les avoit trompés, & qu'il leur avoit dicté leur requête. On les emprisonna jusqu'à son arrivée: le cas étant grave, & digne de mort, suivant la lettre des Loix Romaines contre les calomniateurs. Quelques-uns moururent en prison, avant l'arrivée de Théophile. Les autres, moyennant l'argent qu'il fournit, en furent quittes pour le bannissement.

Le Patriarche d'Alexandrie avoit été mandé seul; & il arriva comme en triomphe, avec un cortége de trente-six Evêques. Saint Jean Chrysostome, qui avoit préparé des logemens pour ces Prélats, les invita de la maniere la plus cordiale à descendre chez lui: mais ils le refuserent sechement. Théophile ne voulut ni le voir, ni lui parler, ni lui donner aucune marque de communion. Il avoit dès-lors son plan tout dressé, tant la foiblesse du Gouvernement lui étoit connue. Loin de se défendre des prévarications qu'on lui reprochoit, il se proposa d'attaquer Chrysostome sur son propre siege; persuadé que s'il le pouvoit chasser de la Capitale, il n'auroit

plus de peine à écraser les Solitaires. Pendant trois semaines qu'il resta à Constantinople, il n'approcha point de l'Eglise; quoique S. Chrysostome le fît continuellement presser de lui dire au moins le sujet d'une guerre si inattendue, & dont le public étoit si scandalisé. Mais Théophile ne daigna jamais lui répondre. Le S. Evêque ne laissa point de lui donner l'exemple de la modération & de la douceur. Cependant l'Empereur, sollicité par les moines, le pressa de leur rendre justice, lui commanda formellement d'aller au logis de Théophile, & d'informer juridiquement contre lui: car on l'accusoit de violences, de meurtres, & de plusieurs autres crimes. Mais le Saint refusa constamment d'en prendre connoissance, tant par considération pour un accusé de ce rang, que par respect pour les canons, qui défendoient de juger les causes Ecclésiastiques hors de leur province.

Théophile, au contraire, travailloit jour & nuit contre Chrysostome, de concert avec toutes les personnes qu'il trouva indisposées contre le S. Patriarche. Ce fut alors principalement que l'Evêque de Gabales fit voir le peu de fond qu'on doit

faire sur la réconciliation d'un ennemi jaloux. Acace de Bérée, mécontent du Patriarche, précisément pour un accueil peu honorable dont il croyoit avoir sujet de se plaindre; d'un autre côté Antiochus de Ptolémaïde, & un Abbé de Syrie nommé Isaac, tous deux vagabonds d'habitude & d'humeur tracassiere, accoutumés à courir de diocèse en diocèse pour en tourmenter & calomnier successivement les Evêques, entrerent dans le complot de Sévérien, & s'en firent sous sa direction les agens principaux; ils envoyerent d'abord à Antioche, pour rechercher la jeunesse de Chrysostome.

Mais n'y ayant rien trouvé qu'à son avantage, ils se retournerent du côté de la ville Impériale, qui fournit seule à bien des attaques contre son zélé Prélat.

Il avoit d'abord pour ennemis, dans son Clergé, tous ceux qui ne pouvoient souffrir les loix qu'il y vouloit rétablir, & en particulier deux Prêtres, cinq Diacres & trois veuves du premier rang, dont deux avoient eu pour époux des Consuls, & qui étant vieilles, ne pardonnoient point au Patriarche les avis mortifians que leur attiroit le mêlange ridicule de l'afféterie du premier âge, avec

avec les rides & les cheveux blancs. Outre cette partie gangrénée du clergé, quelques-unes de ces personnes de cour, toujours prêtes aux cabales & aux révolutions, prêterent la main à Théophile. On prétend aussi que l'Impératrice étoit déjà irritée contre Chrysostome, pour un discours où emporté par l'ardeur de son éloquence, il avoit parlé des femmes en général, avec une véhémence & sous des images, que le peuple appliquoit à la Princesse. Les Evêques d'Asie qui avoient été déposés, ne manquerent pas non plus de signaler leur ressentiment.

Théophile profita de tout. Opulent & naturellement magnifique, il répandit l'or avec profusion, tenoit une grande table, se rendoit affable & caressant, malgré sa fierté naturelle qu'il savoit plier à l'intérêt, écoutoit tout le monde, plaignoit les mécontens, flattoit les clercs ambitieux, & leur faisoit espérer de les avancer. Entre tous les ecclésiastiques, il n'y en avoit point de plus animés contre leur évêque, que deux diacres, dignes de mort, selon les loix civiles, & qu'il avoit chassés de l'église, l'un pour cause de meurtre, l'autre pour crime d'adultere. Tels furent les premiers

Pallad. Dial. p. 5.

boute-feux qu'employa Théophile, encore fut-il obligé de leur promettre qu'il les rétabliroit dans le clergé; ce qu'il exécuta, suivant la méthode qu'il savoit si bien; il les engagea à lui présenter des requêtes, les dicta lui-même, & les remplit de faussetés.

Il falloit avoir l'autorité pour soi, au défaut de l'équité. La fourbe & l'intrigue opérerent encore ce nouveau prestige: Arcade qui venoit de marquer de la vigueur contre les premieres tentatives de la cabale, reçut au moment décisif toutes les impressions qu'elle lui voulut donner. Les richesses de Théophile, jointes aux ressentimens de l'Impératrice, leverent tous les obstacles. On sema l'argent à la cour, avec tant de fruit, qu'au moment où Théophile sembloit ne pouvoir échapper à une condamnation canonique, on vit éclorre l'étrange résolution de traduire Chrysostome lui-même au jugement d'un Concile.

On choisit pour le lieu du conciliabule, le bourg du Chêne, près de Calcédoine, tant parce que Cyrill, évêque de ce petit endroit, étoit ennemi déclaré de S. Jean Chrysostome, que parce qu'on appréhendoit l'affection que le peuple

Constantinople portoit à son évêque. Ce bourg étoit d'ailleurs commode pour l'effet qu'on se proposoit depuis que Rufin y avoit fait bâtir un palais, avec une église & un monastere. On cita le Saint, qui refusa de comparoître. Quarante évêques qui se trouvoient avec lui, ne pouvoient revenir de la surprise où les jettoient l'adresse, l'audace & l'iniquité de Théophile. Ils députerent trois d'entr'eux, avec deux prêtres, & les chargerent de répondre à l'évêque d'Alexandrie, qu'on avoit encore la lettre où il déclaroit que nul évêque ne doit s'ériger en juge hors de ses limites; que s'ils n'avoient eu plus d'égard que lui aux canons de Nicée, ils l'auroient jugé le premier; que leur Concile étoit plus nombreux, & d'un tout autre poids que le sien, puisqu'il n'avoit que trente-six évêques d'une seule province, & qu'eux se trouvoient au nombre de quarante de diverses provinces, entre lesquels on comptoit sept métropolitains; qu'ils avoient contre lui des mémoires & des preuves de soixante-dix articles de crimes manifestes.

S. Chrysostome répondit de son côté, que nonobstant l'irrégularité de la pro- Pallad. p. 78

cédure, & quoiqu'il dût incontestablement être jugé dans Constantinople, en cas qu'il fût coupable, il ne disputeroit pourtant pas sur le lieu du jugement, pourvu qu'on exclût quelques-uns des juges qu'il nomma, & qui étoient récusables par toutes les raisons de droit. Il fit la même réponse à un Notaire de l'Empereur, chargé d'un ordre de ce Prince, pour le contraindre à se présenter. Quelque respect qu'il eût pour les puissances établies de Dieu, il jugea que dans cette affaire, purement ecclésiastique, sa soumission seroit moins édifiante pour les Fideles, que préjudiciable à l'Eglise. Des Evêques attachés au Saint Patriarche s'étant fait les porteurs de sa réponse, les partisans de Théophile les arrêterent ignominieusement, se porterent contre eux aux plus grandes violences, battirent l'un fort rudement, déchirerent les habits d'un autre, en chargerent un troisiéme des fers qui avoient été préparés pour S. Chrysostome même, & comme si c'eût été lui, ils jetterent cet ami fidele dans une barque, & le transporterent en un lieu inconnu.

Du reste on procéda, comme dans les

cas de contumace; on tint pour preuve tous les chefs d'accusation auxquels l'accusé n'étoit pas venu répondre. Il y en avoit jusqu'à vingt-neuf; l'oppression & la calomnie cherchant d'ordinaire dans la multitude des imputations, ce qui manque à leur solidité & à leur vérité. La plus spécieuse étoit qu'il exerçoit peu l'hospitalité, jusques-là fort en recommandation parmi les Evêques, mais qui commençoit à faire divertir le patrimoine des pauvres au profit ou à l'amusement des riches, sur-tout dans une capitale où il y avoit une affluence prodigieuse. A cette sainte épargne & à l'esprit de retraite, de recueillement & de pénitence qui engageoit le S. Evêque à manger seul habituellement, on donnoit les qualifications les plus injurieuses: on l'appeloit sauvage, cyclope, & du nom de tous ces monstres fabuleux que la haine de la société & de l'humanité tenoit renfermés dans leurs cavernes. On vouloit aussi faire entendre qu'il en usoit de la sorte, pour faire bonne chere avec plus de liberté. Mais outre l'austérité notoire de sa vie, tout le monde savoit quelles précautions & quel régime lui imposoit sa foible santé, il n'osoit boire de vin, à

cauſe des chaleurs de tête qui le tourmentoient : & ſon eſtomac étoit dans un état, où tout ce qu'on pouvoit lui préparer n'excitoit que ſon dégoût. Les autres accuſations n'étoient que des préſomptions imaginaires, de vagues imputations, dénuées de circonſtances & de vraiſemblance, alléguées même de maniere à laiſſer voir que perſonne ne faiſoit fond là-deſſus. On lui reprochoit, entr'autres choſes, de ne donner connoiſſance à perſonne de l'emploi qu'il faiſoit des revenus eccléſiaſtiques, & d'avoir vendu des choſes conſacrées à Dieu, telles que le marbre préparé par ſon prédéceſſeur pour l'ornement d'une égliſe. Ses immenſes charités juſtifioient aſſez cette conduite. Le crime qu'on lui fit vaguement d'avoir injurié les clercs, & compoſé un Livre contre eux, n'avoit trait qu'à ſon zele contre l'abus des femmes ſous-introduites, & faiſoit au fond l'éloge de ſa vigilance pour la pureté cléricale. On l'accuſoit auſſi d'avoir procuré le banniſſement de Porphyre, Prêtre d'une conduite plus qu'équivoque; d'avoir décelé le comte Jean, coupable de ſédition; de s'habiller & ſe déshabiller au milieu de l'égliſe, dans le trône

pontifical : articles que nous rapportons, uniquement pour montrer que dès-lors on changeoit de vêtement pour le ministere de l'autel, & qu'on reprenoit en rigueur les défauts contraires à ce qu'on appelle mansuétude ecclésiastique. Enfin on osa l'accuser, non-seulement d'avoir admis des personnes du sexe dans sa chambre, après avoir congédié tout le monde, mais d'entretenir un commerce habituel avec une femme mariée : calomnie atroce & manifeste, qui tomba d'elle-même, par la connoissance de l'état où l'avoient réduit les austérités de sa jeunesse, & l'incommodité qui lui étoit survenue dès-lors, en s'exposant avec une ferveur indiscrete aux froids rigoureux de l'hyver.

Mais comme il ne comparut pas, bien que cité à quatre reprises différentes, il ne fut pas seulement question de prouver, & on le condamna simplement par contumace. La lettre qu'on en écrivit à l'Empereur étoit conçue en ces termes : Comme Jean, accusé de plusieurs crimes, n'a pas voulu se présenter, parce qu'il se sentoit coupable ; il a été déposé suivant les loix : mais parce que les libelles contiennent aussi une accusation

de lèse-majesté, nous laissons à votre piété le soin de le punir pour ce délit particulier : car ce n'est pas à nous d'en prendre connoissance.

Dans ce procédé des ennemis les plus acharnés, on doit remarquer la retenue des Evêques, par rapport au jugement des crimes capitaux. Ce prétendu crime de lèse-majesté, consistoit à s'être échappé de paroles contre l'Impératrice ; parce qu'on appliquoit à cette Princesse différentes expressions qui avoient paru singulieres, dans les sermons que fit S. Chrysostome, pendant le Concile même du Chêne. Vous savez, mes Freres, avoit-il dit, en se livrant trop peut-être au feu de son éloquence, vous savez pourquoi l'on m'en veut : c'est que je ne suis point vêtu de soye, & que la race de l'aspic domine aujourd'hui : on appliquoit ces mots figurés à la nation des Francs, dont l'Impératrice étoit issue. On releva plusieurs autres expressions, plus dures encore ou plus claires, & vraiment inexcusables : mais indépendamment de la réputation de sagesse & de modération si bien assurée à Saint Jean Chrysostome, on a mille autres raisons de douter qu'elles ayent été fidélement rendues.

Il n'en falloit pas tant, pour que de Jaloux & sanguinaires flatteurs en tirassent parti. Aussi le bruit courut-il que le Patriarche devoit avoir la tête tranchée. Je suis près d'être immolé, dit-il aux Evêques de son parti : je reconnois la conjuration de Satan ; il ne peut plus souffrir la guerre que lui font les discours de celui que vous nommez Chrysostome. Souvenez-vous de lui dans vos prieres, & que la peur ne fasse abandonner à personne les intérêts de l'Eglise. A ces mots tout le monde fondit en larmes ; les uns se jetterent à son cou & l'embrasserent tendrement ; les autres sortirent de l'assemblée, parce qu'ils ne pouvoient plus alors soutenir l'accablement de leur douleur ; il les pria de rentrer, & leur dit : Asseyez-vous, mes Freres, sans pleurer sur mon solide avantage. Jesus-Christ est ma vie, & la mort m'est un gain. Valons-nous mieux que les Prophetes & que les Apôtres, pour être moins en butte aux traits de l'envie, & demeurer plus longtems en ce monde ? N'avons-nous pas sujet de pleurer, dit un des assistans, au moment de rester orphelins, de voir l'Eglise veuve, ses loix méprisées, les pauvres abandonnés, le peuple Pall. p. 67.

fidele dépourvu d'alimens & de lumieres?
Ibid. p. 68. Saint Chrysostome frappant de sa main gauche dans la droite, par un mouvement qui lui étoit ordinaire dans les grandes émotions, répondit en ces mots: C'est assez, mon Frere, n'en dites pas davantage: la lumiere de l'Evangile n'a pas commencé par moi, & ne s'éteindra point avec moi.

Toutefois il ne fut condamné qu'au bannissement, que le foible Empereur accorda au Concile, ou plutôt à Théophile, content dans sa jalousie d'éloigner l'illustre rival qui lui faisoit ombrage dans l'église & dans la ville de Constantinople. On procéda sur le champ à l'exécution, nonobstant l'appel du Saint à un jugement plus régulier. Il fut mis hors de l'église par un Comte & des Soldats. Tout le peuple le suivit en versant des larmes; les moines & les vierges pousserent des cris lamentables; de tous côtés on entendit retentir ces regrets: hélas! il vaudroit mieux ravir au soleil l'éclat de sa lumiere, que de condamner au silence la bouche de Jean. On le jetta dans un vaisseau, qui le passa de nuit en Asie: mais ce bannissement ne dura qu'un jour.

Théod. v. 34. Dès la nuit suivante il survint un af-

freux tremblement de terre, qui menaça de renverser le palais, & sur-tout l'appartement impérial de l'Empereur. L'Impératrice se montra la plus empressée pour le rappel du S. Patriarche : elle lui écrivit sur le champ, dans les termes les plus affectueux & les plus satisfaisans, attribuant à des hommes perfides & corrompus tout ce qui s'étoit fait contre lui. On envoya courier sur courier pour le supplier de venir sans délai rendre à la ville désolée la joie & la vie. Avec la cour tous les esprits rentrerent dans les dispositions les plus avantageuses à son égard. Ceux qui lui avoient été les plus opposés, publierent à haute voix, qu'on l'avoit calomnié indignement. Sévérien de Gaballes prêchant dans ces conjonctures, & ayant encore eu l'imprudence de déclamer contre lui, ne fit qu'émouvoir le peuple, qui courut en troupes vers le palais, en demandant à grands cris que l'évêque Jean lui fût rendu au plutôt. On envoya l'Eunuque Brison en diligence à Prénete, où étoit le Saint, & tous les citoyens coururent en foule au devant de lui. La mer en un moment disparut sous les navires & les barques, où se jetterent avec précipitation les hommes de tous

âge & de tout état, les femmes mêmes tenant leurs enfans entre leurs bras. C'est ainsi que le S. Patriarche rentra, comme en triomphe, accompagné d'une multitude de grands, entre lesquels on compta plus de trente Evêques.

Il ne vouloit pas reprendre ses fonctions, qu'il n'y eût été rétabli par un Concile plus nombreux que celui qui les lui avoit fait quitter; mais le peuple n'eut point d'égard à cette délicatesse, qui gênoit son empressement. Ils se rangerent autour de lui avec des cierges allumés, & chantant des cantiques composés dans un enthousiasme soudain, ils l'emmenerent dans l'église, le contraignirent de monter dans sa chaire, & de reprendre le cours de ces divines instructions, dont l'éloquence parut encore avoir pour eux des charmes tout nouveaux: il leur parla en effet avec plus de sublimité que jamais, se surpassa en quelque sorte lui-même, dans une occasion si propre à élever le sentiment; & ce discours excita des applaudissemens si vifs & si continuels, que l'Orateur ne put l'achever. Il persista néanmoins à demander un Concile nombreux, où il pût se justifier. A sa priere, l'Empereur écri-

Chrys. tom. 8. p. 262.

vit de toutes parts pour rassembler des Evêques : mais ils se cacherent, & se disperserent avec empressement. Ceux du parti de Théophile s'enfuirent secrétement de Constantinople, dans la crainte du peuple, & ils se retirerent, chacun dans son église. L'audacieux Théophile trembla lui-même ; on menaçoit de le jetter dans la mer : il s'embarqua précipitamment durant la nuit, malgré les rigueurs de l'hyver, afin de repasser bien vîte en Egypte. Déjà cependant il s'étoit réconcilié avec Eusebe & Euthyme, les deux grands freres qui seuls restassent en vie, car Ammone & l'Evêque Dioscore étoient morts quelque temps auparavant, avec la réputation de Saints à miracles. Le zele de Théophile contre les écrits d'Origene se dissipa, avec sa cabale. Quand on lui en marqua de la surprise, ces livres, dit-il, sont une prairie où je cueille les fleurs, sans m'arrêter aux épines. Saint Chrysostome demeura tranquille pour lors, parut plus cher au peuple, & reprit plus d'autorité qu'avant cette disgrace.

On raconte de Théophile, qu'en arrivant en Egypte il aborda par hasard à la petite ville de Gérès. L'Evêque étoit

mort, & les habitans avoient jetté les yeux ſur le ſolitaire Nilammon, pour le mettre ſur ce ſiége. Il demeuroit hors de la ville, dans une cellule, dont il avoit muré les portes, pour vivre plus retiré. Comme il refuſoit l'épiſcopat, Théophile vint pluſieurs fois, pour l'engager à l'accepter; il répondit enfin: Demain, mon pere, vous ferez ce qu'il vous plaira: permettez-moi aujourd'hui de régler
Soz. VIII. 19. mes affaires. Théophile revint le lendemain, & lui dit d'ouvrir, en lui rappelant ſa promeſſe. Prions auparavant, dit Nilammon, prions, dit de ſon côté Théophile, qui ſe mit auſſi-tôt en prieres. Un long eſpace de temps s'écoula de la ſorte. Enfin Théophile & ceux qui étoient avec lui, ſe laſſant d'attendre hors de la cellule, on appella Nilammon à haute voix; il ne répondit point. On démolit la muraille qui bouchoit ſa porte, & on le trouva mort. Il fut enterré avec beaucoup de pompe, on bâtit une égliſe ſur ſon tombeau, & tous les ans on y venoit célébrer ſa mémoire avec de grandes ſolemnités. L'Egliſe en fait encore la fête, le ſix de Janvier.

La manier glorieuſe dont S. Jean Chriſoſtome avoit été retabli, ſembloit

lui annoncer une paix inaltérable : mais à peine dura-t-elle l'espace de deux mois ; au bout desquels on erigea une statue en l'honneur de l'Impératrice, sur une place publique, entre le palais & l'église de Sainte Sophie. On fit pour l'inauguration de grandes réjouissances, avec les cérémonies accoûtumées, encore mêlées de superstition ; ce qui ne fut corrigé que sous le regne suivant. Le Préfet de la ville, qui étoit Manichéen & demi-Payen, enchérit sur les pratiques ordinaires, donna des danses & des farces d'une licence scandaleuse, dont le tumulte & les cris troublerent indignement le Service Divin. Chrysostome qui voyoit ce désordre de ses propres yeux, ne put souffrir l'injure faite à l'Eglise, & prêcha hautement contre cette espece d'idolatrie. On prétend que son discours commençoit par ces paroles : Hérodiade furieuse demande encore la tête de Jean ; quoique d'autres Auteurs révoquent en doute cette circonstance ; & même toute l'invective contre les femmes, qui commence par ces mots, passe, au jugement des meilleurs critiques, pour n'être pas du Saint Docteur dont elle porte le nom.

On n'en fut pas moins ardent à conspirer de nouveau contre lui, & Théophile fut invité à revenir : mais il se souvenoit encore de la maniere dont il avoit été contraint de se sauver : il envoya trois Evêques, qui rassemblerent les acteurs de la premiere scene. Il ne fut plus question des accusations, dont le Saint offroit hardiment de se laver : ainsi l'affaire n'ayant plus de fond, on s'étudia à l'embarrasser par les formes.

On lui opposa quelques canons sans authenticité, qui sembloient ôter toute espérance de rétablissement à un Evêque rentré dans le ministere, après avoir été déposé par un Concile. Une multitude de pieux & savans Prélats répondirent pour le Patriarche, qu'il n'avoit pas été déposé juridiquement, mais chassé par violence ; que loin cependant de s'ingérer lui-même dans le ministere, toutes les Puissances l'avoient forcé à en reprendre les fonctions ; que d'ailleurs les canons allégués étoient l'ouvrage d'un Concile hérétique, d'Antioche, nommé de la Dédicace, & qu'ils n'avoient par conséquent nul caractere d'autorité. La cabale, sans répliquer à cette justification solide, obtint une audience secrete

de l'Empereur, & fit entendre à ce Prince, aussi foible que borné, que Jean se tenoit pour convaincu, & qu'il falloit l'éloigner avant la fête de Pâques qu'on alloit bientôt célébrer.

On envoya du palais, des gens qui le mirent hors de l'église, avec ordre à lui de rester dans la maison épiscopale. Par un mêlange de foi & d'impiété, tout-à-fait étranger à nos mœurs, on vouloit sonder en quelque sorte la Toute-Puissance divine, afin que si elle se déclaroit une seconde fois en faveur du Saint persécuté, on pût le rétablir sur le champ, & arrêter par-là les fléaux du Ciel, aussi-tôt qu'ils éclateroient. La veille de Pâques arriva cependant. Plus de quarante Evêques, au milieu du lieu saint, se présenterent à l'Empereur & à l'Impératrice, en les conjurant avec larmes d'épargner à l'Eglise la douleur d'être privée de son Pasteur dans une si grande fête. Mais on n'écouta rien. Ceux des Prêtres qui lui demeuroient fideles, assemblerent les Cathécumènes dans le bain public, où la foule du peuple les suivit. Socr. VI. 18.

Antiochus, Acace & Sévere, les trois Evêques les plus animés contre le Pa-

triarche, conseilloient d'empêcher cette assemblée. Le Maître des offices leur dit: Il est minuit, la multitude est innombrable, il pourroit arriver du désordre. Acace reprit, en se trahissant lui-même:
Pall. p. 84. Les églises sont désertes, l'Empereur, à son arrivée, n'y trouvant personne, remarquera l'affection du peuple pour Jean, & nous regardera comme des imposteurs, nous qui l'avons assuré que personne ne pouvoit souffrir cet homme insociable. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'un Officier, nommé Lucius, chef d'une compagnie de gens de guerre, iroit inviter doucement les citoyens à venir dans l'église. Ce Lucius étoit Payen, ou de mœurs tout-à-fait payennes, sans probité comme sans foi, uniquement sensible à l'appât de l'or & de l'intérêt.

Acace & les autres suborneurs l'engagerent à dissiper la multitude, s'il ne pouvoit la ramener. Il prit, sans délibérer, le parti de la violence. Quatre cents Thraciens, nouvellement enrôlés, accompagnoient cet Officier. Ces hommes naturellement féroces, fondirent tout-à-coup sur les Cathécumenes, en se faisant
Chrys. épist. ad Innoc. Soz. VIII. 21 jour, l'épée à la main. Lucius s'enfonça jusque dans les eaux sacrées, pour em-

pêcher qu'on n'administrât le baptême, & il poussa les Diacres si brutalement, que le saint crême fut répandu. Il déchargea de grands coups de bâton sur la tête des Prêtres, sans respect pour les plus avancés en âge ; & les fonts sacrés furent teints de sang. Les femmes préparées pour le baptême s'enfuirent confusément avec les hommes, sans trouver le moment de se revêtir ; la crainte d'un plus grand opprobre ou de la mort, leur faisant oublier les soins ordinaires de la bienséance, plusieurs furent en effet blessés. Leurs cris aigus confondus avec ceux des enfans, porterent au loin les alarmes & la consternation. On vit les Prêtres, les Diacres fuir par les rués en habits ecclésiastiques ; l'autel & les vases sacrés abandonnés au pillage ; les armes & les vêtemens des Soldats teints du sang de l'Agneau sans tache. Le lendemain l'Empereur étant sorti de la ville, apperçut dans la campagne une multitude de personnes vêtues de blanc. Il en demanda la raison avec étonnement. Ses gardes lui donnerent pour des hérétiques ces ouailles fideles qui aimoient mieux s'assembler en pleine campagne que de s'unir avec les ennemis de leur

Pasteur. Il y en avoit environ trois mille de nouveaux baptisés, qui portoient l'habit blanc, suivant la coutume.

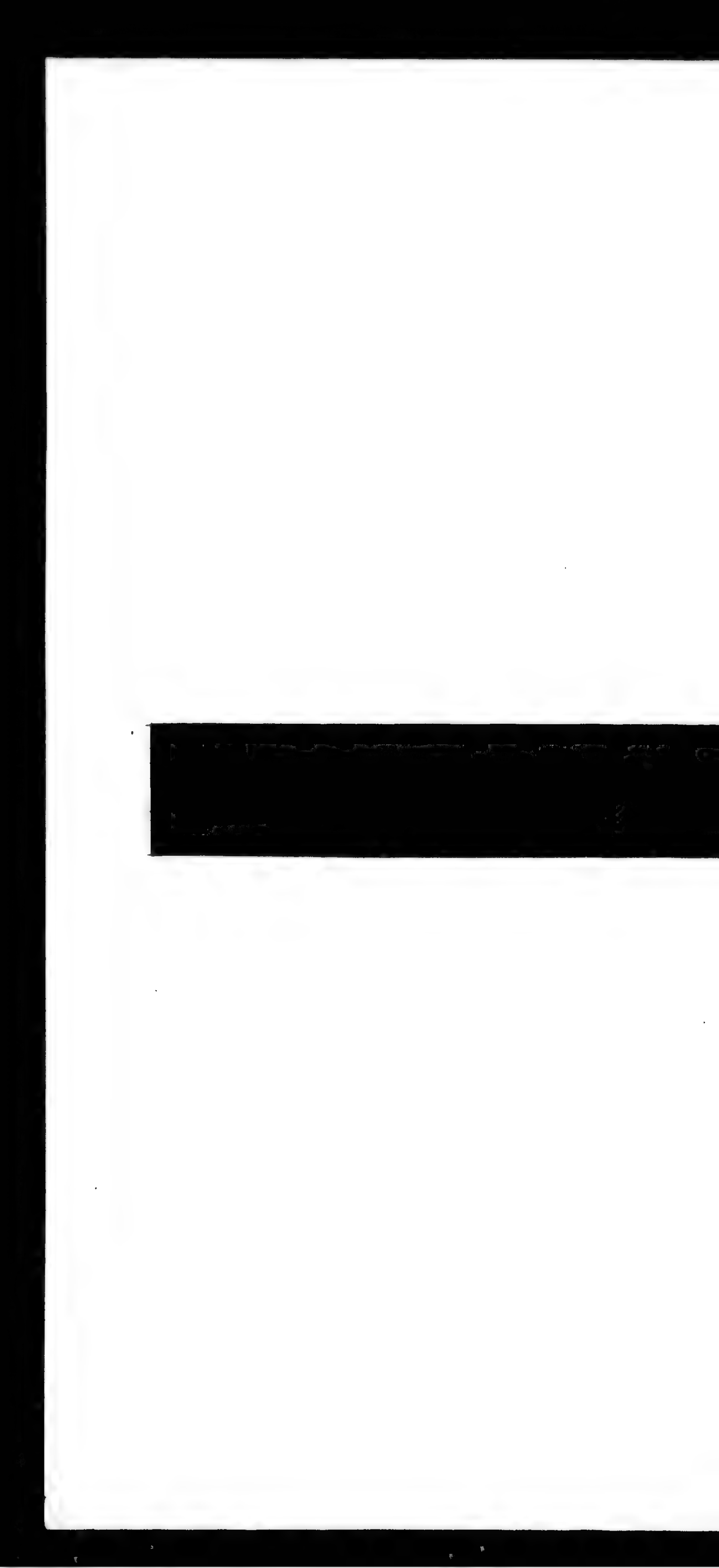
Ces ennemis cruels, abusant de la crédulité du Prince, firent détacher les plus impies de ses gardes, contre cette multitude nombreuse. Elle eût pu se défendre avec avantage, & accabler cette poignée de furieux : mais elle étoit trop fidele aux leçons de S. Chrysostome, pour s'éloigner ainsi de l'esprit de l'Evangile. Il y eut quelques Clercs arrêtés, avec beaucoup de fervens Laïcs de l'un & de l'autre sexe. On arracha brutalement à plusieurs femmes de distinction, leurs voiles, leurs coëffures, leurs pendans d'oreilles, & à quelques-unes les oreilles mêmes. L'une des plus remarquables par son rang & sa beauté, fut obligée de fuir à perte d'haleine, & de se travestir en esclave, pour sauver son honneur : il y eut même des Magistrats, qui se laisserent emprisonner pour le S. Evêque, & plus ses adversaires firent d'efforts contre lui, plus les assemblées des vrais Fideles devinrent nombreuses. Elles ne se tenoient plus à la vérité dans les églises, où l'on n'entendoit que le bruit du fouet & des chaînes, des menaces,

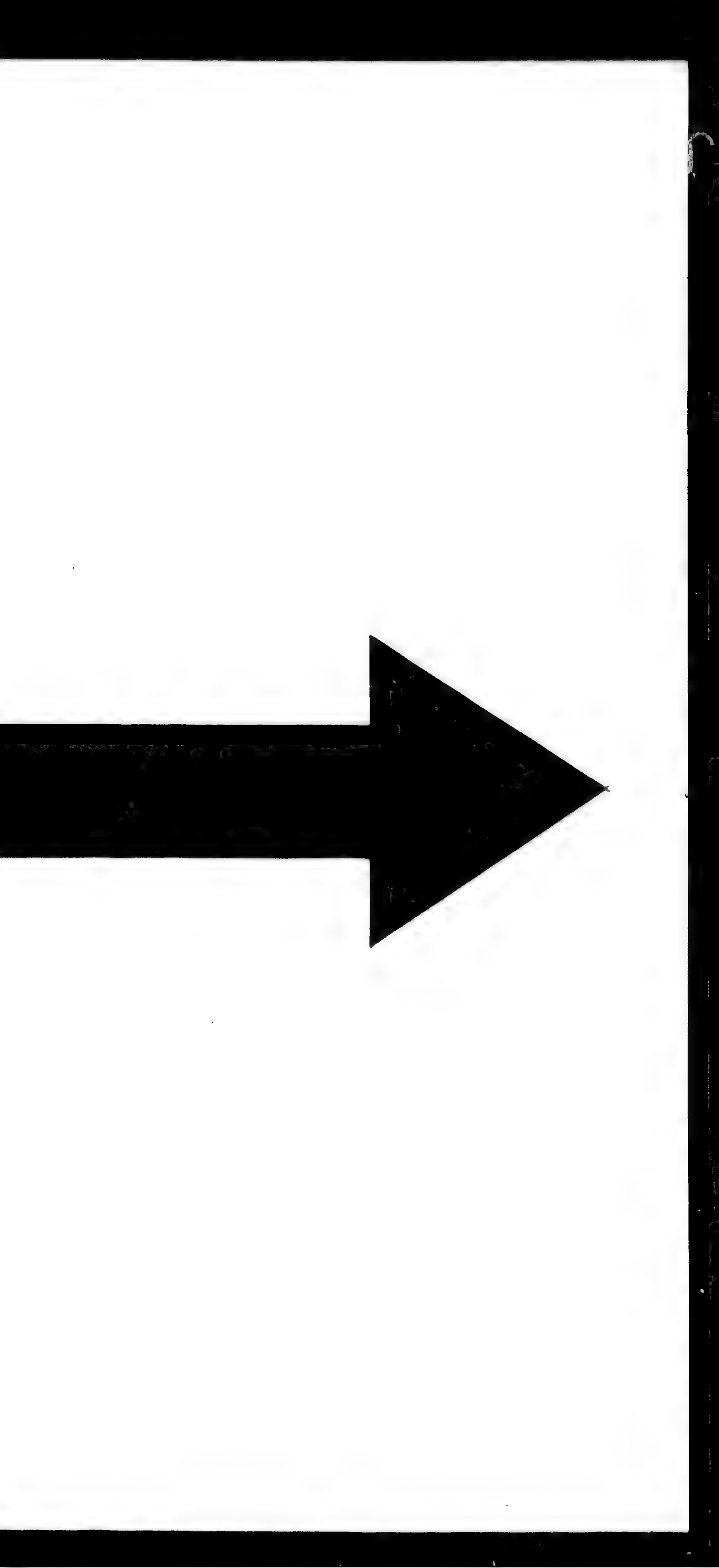
de l'imprécation, du blasphême : mais les lieux écartés, les antres, les prisons même retentissoient du chant des hymnes, & l'on y offroit les sacrés mystères avec une ferveur d'autant plus ardente, qu'elle avoit plus d'obstacles à surmonter.

Cette oppression dura depuis Pâques jusqu'à près de la Pentecôte ; & pendant cet intervalle, on attenta plusieurs fois à la vie du Saint : on surprit d'abord un homme qui avoit déjà le poignard à la main pour le tuer, & qui tenta de cacher son crime, en contrefaisant l'énergumene : mais le peuple ne le voulut croire que possédé du démon de l'homicide ou de l'avarice, & le traîna au tribunal du Préfet, où on l'accusa d'avoir reçu de l'argent pour commettre ce forfait.

Le S. Patriarche, sans perdre de temps envoya des Evêques, pour empêcher qu'on lui fit aucun mal. Quelque tems après, un domestique du Prêtre Elaïde, grand ennemi du Patriarche, ayant reçu cinquante sols d'or pour le massacrer, courut armé de trois poignards vers la maison épiscopale. Un homme qui le reconnut le voulut arrêter, mais il fut poignardé sur le champ. Un autre cria

Pall. p. 197. Soz. VIII. 22.





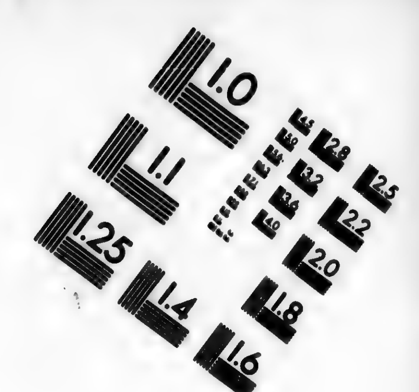
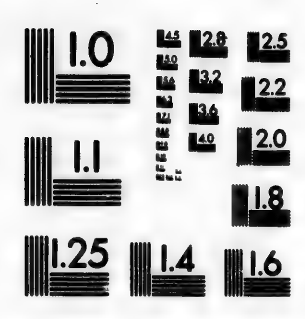


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



d'horreur, à la vue de ce crime, & fut aussi poignardé; ensuite un troisiéme, & un quatriéme, ainsi jusqu'à sept, dont quatre moururent sur la place. Le peuple ayant enfin pris ce furieux, le Préfet se le fit remettre en promettant justice, & laissa tout impuni. Depuis ce temps-là les citoyens firent la garde jour & nuit devant la maison patriarchale.

Alors par l'instigation des méchans Evêques, le pusillanime Empereur, contre son naturel & sa propre conscience, fit déclarer au Saint qu'il eût à sortir de Constantinople. Toute la terre est au Seigneur, répondit-il; je le trouverai en tout lieu, & je ne crains pas le bannissement. Il étoit peu sensible à ses propres peines: mais la désolation de son peuple faisoit une vive impression sur la tendresse extrême de son cœur. Il plaignoit sur tout les personnes foibles & sans appui, telles que les vierges & les veuves consacrées au Service Divin. Avec la Diaconesse Olympiade, veuve du Préfet du Gouverneur de la ville Impériale, il y avoit plusieurs autres personnes également intéressantes par la beauté de leurs sentimens, & par le religieux sacrifice qu'elles avoient fait de leur jeu-

nelle, de leur fortune, de toutes les joies & les espérances du siécle. Au milieu de tant de sujets d'attendrissement, le Saint Pasteur s'efforça de cacher sa propre sensibilité, & même de tromper celle de son troupeau. La ville étoit si agitée, qu'il y avoit à craindre que les Citoyens n'en vinssent aux mains avec les Soldats, s'ils le voyoient en leur pouvoir. C'est pourquoi il fit tenir son cheval tout prêt devant le grand portail de l'église, à l'Occident; & tandis que la multitude l'y attendoit, il sortit à la dérobée, du côté de l'Orient, & s'embarqua aussitôt pour passer en Bythinie. Sa mere qui vivoit encore, l'avoit elle-même exhorté à sacrifier les intérêts de Jean aux devoirs de l'Evêque. Chrys. épist. 137.

On mit en sa place le Prêtre Arsace, frere de Nectaire: il étoit très-vieux & assez bon homme: mais ses partisans abuserent de son pouvoir, ou plutôt de sa foiblesse, pour exercer mille violences. On fit même deux martyrs en cette occasion, le Prêtre Tigrius & le Diacre Eusebe, qui endurerent toutes sortes de tortures plutôt que de renoncer aux intérêts de leur Pasteur légitime; ce qui leur a mérité le culte public de l'Eglise.

Les plus dignes Fideles, malgré les persécutions, continuerent à tenir leurs assemblées à part.

Le Saint Patriarche fut conduit en exil à Cucuse, petite ville de l'Arménie, sur les confins de la Cilicie, c'est-à-dire, dans une contrée alarmée sans cesse par les courses des Isaures : barbares d'une férocité effroyable, & qui des détroits du Mont Taurus, où ils étoient cantonnés, s'échappoient au moment qu'on s'y attendoit le moins, & portoient au loin dans le plat-pays la ruine & la mort. Mais tout désagréable qu'étoit le terme du bannissement, la route en fut encore plus fâcheuse. Le Saint qui se portoit assez bien en partant, fut attaqué de la fievre, dans cette route pénible, & l'on eut la cruauté de le faire marcher jour & nuit en des lieux dépourvus de tout, & par des chaleurs excessives. Le respect des provinces le dédommagea en quelque sorte de cette barbarie : sa renommée voloit devant lui ; & par-tout où il passoit, le peuple accouroit pour le voir, se prosternoit en versant des larmes, célébroit ses louanges, & maudissoit ses ennemis.

A Césarée de Cappadoce, où il arriva

riva dans la plus grande ardeur de sa fievre, le clergé aussi bien que le peuple, les moines, les religieuses, tout le monde s'empressa pour le soulager & le servir. L'Evêque Pharétrius, qui avoit souscrit à sa condamnation, & qui voulut d'abord dissimuler, conçut enfin une jalousie dont il ne fut plus le maître. Il lui fit toutes sortes de mauvais traitemens, & n'eut point de repos, qu'il ne l'eût contraint de partir, dans le péril imminent de tomber entre les mains d'une troupe d'Isaures, qui couroit le territoire de Césarée, & qui venoit d'y brûler un gros bourg. Le Saint monta en litiere, en plein midi, dans un accès de fievre, en présence du peuple rassemblé qui gémissoit & murmuroit hautement contre son impitoyable Evêque. Silencie, veuve du fameux Ruffin, avoit une maison à cinq milles de Césarée : elle la fit offrir à Chrysostome, qui fut contraint de s'y arrêter. Mais Pharétrius ne le put encore souffrir en cet endroit. On le fit déloger précipitamment par une nuit très-obscure. D'abord on alluma des flambeaux, mais la crainte des Barbares, peu eloignés, les fit éteindre. Comme le chemin étoit ra-

Chryſ. Epiſt. 13. ad Olymp.

boteux & dans une pente difficile, un des mulets s'abattit sous la litiere, & la renversa: le malade fut réduit à marcher ou à se traîner comme il pût, en prenant le bras de quelqu'un de la compagnie, dans le tremblement de la fiévre & des rencontres alarmantes qui se renouvelloient à chaque moment.

Enfin il arriva à Cucuse, après deux mois de marche, dont plus de moitié dans une maladie sérieuse. Il se trouva cependant assez bien, à son arrivée. Dans ce lieu barbare & sauvage, on lui fit un accueil qu'il n'avoit point éprouvé depuis long-tems. Le peuple, les gens de distinction, l'Evêque, tout s'empressa de lui donner des marques touchantes de vénération & d'une sincere affection. Plusieurs grands, des dames de la premiere qualité, de tous les quartiers de l'Empire, ou le visiterent, ou le firent visiter, afin de fournir à ses besoins; en sorte que ce désert lui devint agréable, & qu'il Epist. 12. al. 52. écrivit à Sainte Olympiade de surseoir aux mouvemens qu'elle se donnoit pour changer ce lieu d'exil. Il y demeura une année, durant laquelle il s'occupa, en Philosophe Chrétien, à écrire, tant pour sa consolation, que

pour celle de ses ouailles. C'est là qu'il fit son Traité contre le scandale qu'on prenoit de cette persécution, ainsi que le Discours où il prouve d'une maniere si admirable, que notre bonheur ou notre malheur, après Dieu, ne dépend que de nous-mêmes. Toutes les lettres qui nous restent de ce Pere, sont aussi les fruits de cet exil. Celles qui sont adressées à Olympiade, au nombre de dix-sept, montrent bien que les cœurs des Saints pour être tout à Dieu, n'en sont pas moins sensibles aux pures ardeurs de l'amitié. On ne voit rien dans les liaisons mondaines, non-seulement de si vrai & de si constant, mais de si cordial.

Cependant le zele de cet homme vraiment apostolique ne put être oisif dans ces lieux sauvages. Comme il étoit sur la frontiere des Perses, il s'occupa utilement au progrès de l'Evangile parmi ces Infideles. Rendez tous les services possibles à l'Evêque Maruthas, écrivit-il à Olympiade, car j'ai grand besoin de lui, pour les affaires de la Religion en Perse. Je desirerois fort de le voir à son passage, pour apprendre le détail des fruits de salut qu'il a opérés. Mais sachez au moins

Epist. 136

s'il a reçu mes deux lettres ; je lui écrirai de nouveau, s'il daigne me répondre : s'il ne juge pas à propos de le faire, instruisez-vous par son moyen, & instruisez-moi de l'état de l'Eglise dans ces régions. Apprenez-moi en même temps, s'il espere encore d'y évangéliser. Cet Evêque Maruthas étoit un homme d'un grand mérite, d'une grande piété, & l'Eglise l'honore entre les Saints Martyrs. Il avoit assisté au concile du Chêne, mal instruit & prévenu, ainsi que bien d'autres bons Evêques, contre S. Jean-Chrysostome, qui oublia ces préjugés, & les restes de froideur qui en étoient la suite. L'Evêque de Constantinople n'étoit plus un homme, & fouloit aux pieds tout intérêt personnel, quand il étoit question de ceux de l'Eglise.

Maruthas avoit été envoyé en ambassade au Roi de Perse, Isdegerde, & par l'éminence de ses talens & de ses vertus, il s'étoit rendu respectable à ce Prince infidele, au point d'alarmer la jalousie des Mages, & de leur faire craindre la conversion du Roi. Il l'avoit guéri d'un mal, où tous leurs remedes & les secrets de leur magie avoient échoué. Ils résolurent sa perte, & pour en venir à leurs

fins, ils s'aviserent de cet artifice : Dans le temple où l'on conservoit le feu perpétuel qu'adoroient les Perses, ils firent cacher un homme sous terre ; & quand le Roi vint prier, une voix souterraine cria qu'il falloit chasser Isdegerde, comme un profane qui favorisoit le Prêtre des Chrétiens. Le Prince voulut aussi-tôt renvoyer Maruthas, malgré l'estime qu'il avoit pour lui. Mais l'Evêque évantant la supercherie, dit au Roi de faire creuser à l'endroit d'où la voix étoit sortie, & qu'il se convaincroit de l'imposture. Isdegerde suivit ce conseil, & découvrit en effet l'Imposteur. Son indignation fut terrible. On décima tous les Mages, on permit à Maruthas de bâtir des églises par-tout où il voudroit ; & par une aventure qui devoit anéantir le Christianisme dans la Perse, il y devint très-florissant. De nouvelles fourberies de la part des Mages ne servirent qu'à les confondre de nouveau, & à faire honorer de plus en plus l'Evangile. Peu s'en fallut que le Roi ne l'embrassât enfin, à l'occasion d'un second miracle qui opéra la guérison du Prince son fils, & qui fut accordé aux prieres, tant de Maruthas, que d'un autre Evêque, nommé Ablacat ou Abda. Socr. VII. 8.

Les affaires de la Religion chez les Goths occupoient également S. Jean-Chrysostome. Il leur avoit donné un excellent Evêque, dans la personne d'Oulinas, qui mourut après avoir fait beaucoup de bien parmi eux. Le Roi des Goths écrivit aussi-tôt, pour avoir un nouvel Evêque de la même main : les choses en étoient-là, quand le Saint fut chassé précipitamment de son siege. Il craignit que dans le tumulte où restoit l'Eglise de Constantinople, on n'ordonnât un sujet peu convenable, pour une mission où il ne falloit pas moins qu'un Apôtre. Il prit donc le parti de garder le secret, & de laisser traîner l'affaire en longueur, jusqu'à ce qu'on vît jour à mieux faire. En attendant, il écrivit à quelques moines Goths, & à d'autres personnes bien intentionnées, de pourvoir aux besoins les plus pressans de l'Eglise de Gothie.

Epist. 146. Il prit le même soin des Eglises naissantes de la Phénicie, où les Payens en fureur avoient tout nouvellement massacré plusieurs Ouvriers Evangéliques. Pour en avoir de nouveaux, il écrivit de toute part, & il pressa particuliérement le Prêtre Rufin, homme d'une

telle vertu & d'un tel mérite, que sa seule présence étoit capable, à ce que lui écrivoit le S. Docteur, de remédier à tous les maux de ces Eglises désolées. Il le pria de lui donner continuellement de ses nouvelles, même en route; & il lui promit, de son côté, tous les secours possibles. Hâtez-vous, ajouta-t-il, d'achever avant l'hiver, les églises, qui ne sont pas encore couvertes. Quant aux reliques des Saints Martyrs, n'en soyez point en peine : je viens de m'adresser à l'Evêque d'Arabisse, qui en a quantité de très-authentiques; je les envertai dans peu en Phénicie. Ces reliques devoient servir, suivant la coutume, à la consécration des autels.

Cet Evêque, dont S. Chrysostome fait l'éloge, étoit Otrée, qui eut occasion de signaler son humanité envers le Saint, quand il se réfugia dans la forteresse d'Arabisse, après une irruption des plus alarmantes de la part des Isaures. Dans cette petite ville plus septentrionale que Cucuse, Chrysostome, né sous le ciel pur & tempéré d'Antioche, avoit beaucoup à souffrir de la rigueur de l'hiver, qui toujours rude en Arménie, le fut extraordinairement cette année-là.

Rien n'étoit plus contraire à son tempérament, & à l'état de foiblesse où l'avoit réduit l'opiniâtreté de la fievre, que ces frimats continuels. Mais la férocité des Isaures étoit encore plus terrible que la maladie. Quelque part qu'on aille, dit-il dans plusieurs de ses lettres, on ne voit que maisons abattues, que champs jonchés de cadavres, que ruisseaux convertis en fleuves de sang, que débris & que ruines. La forteresse où nous nous trouvons est plus sûre que les autres: mais nous n'en sommes guere plus tranquilles; car ces audacieux Barbares insultent les meilleures places; & le moindre inconvénient de leurs attaques, c'est de nous tenir enfermés comme dans une triste prison. Nous avons perpétuellement la mort à nos portes; tout est moissonné par le fer, ou par le feu; & nous avons tout à craindre de la famine, à cause de la multitude, qui ne cesse pas de se réfugier dans un lieu si étroit. Car l'effroi chasse tout le monde des grandes villes, les cités ne sont plus que de tristes amas de maisons vuides & taciturnes; les forêts & les cavernes sont devenues les habitations des Citoyens, & les Arméniens réduits à la condition des bêtes

sauvages, ne trouvent leur sûreté que dans les déserts. Ici, l'on change tous les jours de demeure à la façon des Scythes & des Nomades : mais plus mous que ceux de ces peuples, les petits enfans emportés de nuit avec précipitation, restent souvent sans vie & roides de froid, au milieu des neiges.

Cependant le Seigneur se déclara de nouveau pour son serviteur si cruellement persécuté. Il arriva plusieurs accidens, qu'on regarda comme des punitions divines de la persécution. C'est ainsi qu'on jugea d'un orage affreux, où la grêle tomba, grosse comme des noix à Constantinople & aux environs. Peu de jours après, mourut l'Impératrice Eudoxe, en mettant au monde un enfant pareillement mort. L'Evêque de Calcédoine qui ne cessoit d'invectiver contre S. Chrysostome, mourut d'un accident tout particulier, & le plus léger en apparence. Au conciliabule du Chêne, S. Maruthas lui avoit marché par mégarde sur le pied. La blessure s'envenima, la gangraine suivit de près ; il fallut enfin couper le pied & la jambe, à plusieurs reprises. Le mal gagna l'autre jambe, puis tout le corps, & devint incurable.

Socr. VI. 19. Soz. VI 18. 27.

Entre les autres acteurs de cette cabale, plusieurs furent affligés d'horribles maladies, plusieurs moururent d'une maniere étrange. L'un tomba d'un escalier, & resta sur la place; l'autre mourut inopinément, en exhalant une odeur insupportable. Un troisieme eut les entrailles brûlées, le ventre ulcéré, & tout le corps rongé de vers, avec une horrible infection. Un autre encore eut la langue si enflée, qu'elle lui boucha la respiration, & le suffoqua: mais avant d'expirer, il fit par écrit sa confession publique. Le Ciel parut ne vouloir épargner aucun des coupables. Tel eut la goutte, précisément au doigt dont il avoit souscrit l'inique proscription. Tel qui avoit donné carriere à sa langue effrénée, perdit tout-à-coup la parole, & resta huit mois sur un lit, sans pouvoir porter la main à sa bouche. Tel se rompit la jambe, en tombant de cheval, & mourut sur le champ. Plusieurs enfin eurent des accès de frénésie, où croyant voir des bêtes féroces, des Barbares armés, des gouffres embrasés ouverts sous leurs pieds, ils poussoient le jour & la nuit des cris effroyables.

Saint Nil, un des plus illustres Soli-

tires de son temps, donna tous ces fléaux pour autant de châtimens de la persécution exercée contre le saint Patriarche. Il en écrivit par deux fois à l'Empereur. Comment prétendez-vous, leur disoit-il, voir Constantinople délivrée des maux qui l'affligent, après qu'on en a chassé la colonne de l'Eglise la lumiere de la vérité, le plus digne organe du Verbe de Dieu, je veux dire le bienheureux Evêque Jean? Vous me dites d'interposer le secours de l'oraison. Mais comment prierois-je pour une ville en butte à la juste indignation du tout-puissant, moi qui suis consumé de tristesse, moi qui ai l'esprit comme aliéné par les énormes excès que l'on continue d'y commettre? Prince, commencez par faire pénitence d'avoir privé cette Eglise, des instructions de son incomparable Pasteur, & d'avoir cru légérement sur son compte, je ne dirai point quelques évêques, mais quelques hommes revêtus de l'épiscopat qu'ils profanoient par la fougue de leur passion insensée. Ce ton de Prophete ou d'Apôtre convenoit à S. Nil, après les preuves qu'il donnoit depuis long-temps de son détachement des vanités du siecle, & d'une sainteté consommée. Issu

Lib. 11. Ep. 265.

de la plus haute nobleſſe de Conſtantinople, il avoit été Préfet de cette ville, & avoit joui de la plus brillante fortune.

Déjà pere de deux fils, il fut extraordinairement touché de Dieu, ſe ſépara d'une digne & tendre épouſe, dont il n'obtint le conſentement qu'avec peine. Il lui laiſſa le plus jeune de ces deux enfans, & prit l'aîné avec lui dans ſa ſolitude. Il ſe retira juſqu'au Mont Sinaï, où il paſſa un long eſpace de temps, avec des ſolitaires d'une éminente perfection. Ils y habitoient, en des grottes ou en des cellules non moins pauvres, qu'ils bâtiſſoient eux-mêmes, à quelque diſtance les unes des autres. Mais ils s'aſſembloient le Dimanche, pour recevoir la communion, & pour conférer enſemble des choſes ſpirituelles. La plupart ne mangeoient point de pain, & ne vivoient que d'herbes crues ou de quelques fruits ſauvages, en très-petite quantité : quelques uns ne prenoient de nourriture qu'une ſeul fois la ſemaine.

Nili Narr. 2. p. 13. Bolland. 14. Jan.

Tous les grands ſerviteurs de Dieu, à l'exemple de S. Nil, épouſerent, dans tous les états, l'intérêt de S. Chryſoſtome. Quatre évêques eurent le zele de ſe tranſporter à Rome, & de remettre en

Pall. p. 10.

main propre au Pape, trois lettres, l'une du Saint, l'autre de son Clergé, la troisieme de quarante Prélats qui lui étoient des plus attachés; & mirent ainsi l'indignité de l'oppression dans la plus sensible évidence.

C'étoit S. Innocent qui occupoit alors la chaire de S. Pierre; le Pape Anastase, dont S. Jérôme releve extrêmement les vertus, étant mort en 402, vers la fin du mois d'Avril. Innocent est le second Pape dont il nous reste des décrétales authentiques & bien assurées. Entre ces décrétales ou lettres pontificales, qui ont force de loi, & que toutes les églises, au moins dans l'Occident, se sont toujours fait un devoir d'observer, comme les anciennes régles de la discipline du Siege Apostolique, on remarque celle qui est adressée à S. Victrice, Evêque de Rouen, l'un des plus dignes Prélats des Gaules, & qui, formé à l'école du grand S. Martin, joignit les sollicitudes générales de l'Apostolat au gouvernement d'une Eglise particuliere. Il porta la lumiere de l'Evangile aux peuples de la Belgique, sur les côtes de l'Océan; & il établit de nombreuses églises dans le pays de Tournai & de Térouanne,

où le Christianisme avoit fait jusqu'alors peu de progrès. Il n'en cultivoit pas avec moins d'ardeur le champ confié spécialement à ses soins. L'Eglise de Rouen devint, sous ce Pasteur, une des plus florissantes des Gaules, non-seulement par le réglement des mœurs & la majesté du culte divin, mais par la beauté & le nombre des édifices sacrés; en sorte que cette ville, dit S. Paulin dans une lettre de félicitation à ce saint Evêque, autrefois peu connue même des provinces voisines, est aujourd'hui renommée dans tout le monde Chrétien pour la magnificence de ses temples.

Epist. 17.

Victrice avoit un zele égal pour toutes les parties de la discipline, & c'est à sa demande qu'Innocent premier lui envoya quatorze articles de réglement, assez semblables à ceux de la décrétale du Pape Sirice à Himérius, & comme eux, concernant pour la plupart les ordinations & la continence des clercs. Ce qu'il y a de plus particulier dans cette seconde décrétale, datée du quinzieme de Février 404, c'est qu'une femme, qui du vivant de son mari en a épousé un autre, n'est reçue à pénitence qu'après la mort de l'un des deux. De même, &

par assimilation au châtiment de ce genre d'adultere, les vierges Chrétiennes, qui après avoir reçu le voile de l'Evêque, viendront à se marier, même secretement, ne sont point admises à la pénitence, que celui qu'elles ont épousé ne soit mort : c'est-à-dire que ces cas étoient de ceux où l'Eglise, sans désespérer du salut des pécheurs, & en leur accordant le viatique nécessaire, ou l'absolution secrete, leur refusoit la réconciliation publique, afin d'intimider leurs semblables.

L'année suivante, S. Exupere de Toulouse consulta aussi le saint siege, & reçut des réponses claires & précises sur les sept questions qu'il avoit proposées. Dans la premiere, concernant la continence des Prêtres & des Diacres, il ne s'agit pas de l'obligation qu'ils avoient de la garder. Le Pape venoit de répondre à S. Victrice, généralement par toutes les Eglises comme pour celle de Rouen, qu'on devoit avoir soin que les Prêtres & les Lévites de la loi nouvelle n'eussent point de commerce avec leurs femmes. Il étoit question du traitement qu'on feroit aux infracteurs de la régle. Innocent prononce qu'il faut les éloigner

du ministere, & les priver, suivant la décision de son prédécesseur Sirice, de tout honneur ecclésiastique; que s'ils n'ont pas eu connoissance de cette décision, il faut user de quelque indulgence, & leur laisser l'exercice des ordres qu'ils ont reçus, mais sans espérance de monter aux ordres supérieurs & cela même sous la condition de garder religieusement la continence à l'avenir. Il n'est pas décidé moins clairement dans cette décrétale, qu'après le divorce fait, pour quelque raison que ce soit, on ne peut, sans adultere, se remarier du vivant de la personne dont on est séparé.

La seconde question d'Exupere, & qui peut répandre un nouveau jour sur la décrétale précédente, concerne les pécheurs qui demandent à la mort la grace de la réconciliation, après avoir passé tout le cours de leur vie, depuis le baptême, dans les désordres de l'incontinence. Le Pape répond, qu'on avoit coutume autrefois de leur accorder la pénitence, & de leur refuser la communion. Les Auteurs ne s'accordent pas sur ce qu'il faut entendre ici par le mot de communion. Les uns l'interprêtent de l'absolution sacramentelle, & les

autres de l'absolution donnée solennellement pour la réconciliation publique. La crainte de ne paroître pas plus savant que le vulgaire, empêche souvent de découvrir la vérité; si par le mot de communion l'on entendoit ici, avec le simple peuple, la participation de l'Eucharistie, il ne resteroit plus de difficulté. On voit par cette réponse du Pape S. Innocent, que l'Eglise peut avoir de bonnes raisons de changer sa discipline, selon les circonstances. Ce qu'elle présente de plus étonnant, c'est la sévérité, plus grande durant les persécutions que dans les temps calmes & tranquilles : mais la décrétale même donne la raison de cette conduite, en nous apprenant que quand les épreuves, & par conséquent les occasions de chûte, étoient plus fréquentes, on craignoit que la facilité du pardon n'entraînât la subversion des loix & des mœurs.

S. Exupere à qui cette décrétale s'adresse, fut, aussi bien que S. Victrice, un des plus illustres évêques des Gaules. Il avoit été prêtre de l'Eglise de Bourdeaux, d'où la réputation de sa sainteté le porta sur le siége de Toulouse. Entre toutes ses vertus, il signala principale-

ment sa charité & sa libéralité, qu'il étendit au delà des mers. Ayant appris que les solitaires de la Palestine & de l'Egypte avoient beaucoup à souffrir d'une famine qui affligeoit ces provinces, il leur envoya d'abondantes aumônes. Les monasteres de S. Jérôme ne furent pas oubliés dans ces largesses, auxquels le saint Bienfaiteur joignit une lettre pleine de témoignages d'affection & d'estime. Jérôme étoit alors occupé à rédiger ses commentaires sur les petits Prophetes; & pour marquer sa reconnoissance à Exupere, il lui dédia le commentaire de la Prophétie de Zacharie.

Les Gaules avoient beaucoup d'autres grands Evêques, S. Paulin en nomme plusieurs, qui faisoient l'honneur de l'Episcopat, entr'autres, Simplice de Vienne, Amand de Bourdeaux, Diogénien d'Albi, Dynamius d'Angoulême, Vénérand d'Auvergne, ou de Clermont, successeur de S. Arteme, Alithius de Cahors, successeur de S. Florent, & Pégasius de Périgueux. Tous ceux-ci étoient de la Narbonnoise, ou de l'Aquitaine, & ils avoient des rapports particuliers avec Paulin, en qualité de voisins, ou de compatriotes. Il en

est d'autres, dont les vertus ne méritoient pas moins d'éloges, tels que S. Séverin de Cologne, S. Evre de Toul, S. Marcel de Paris, & S. Agnan d'Orléans, à qui l'on présume que le Général Agrippin accorda le privilége dont jouirent jusqu'à notre temps ses successeurs dans l'Episcopat, c'est-à-dire, de délivrer les prisonniers à leur installation. Félix de Treves, quoiqu'ordonné par les Ithaciens, mérita aussi d'être compté parmi les Saints. Il quitta son siege, par esprit de pénitence, & finit ses jours dans un monastere qu'il avoit bâti quelques années auparavant.

Cependant les Gaules éprouverent un scandale domestique, qui se communiqua même aux régions voisines. Les erreurs de Vigilance se répandirent dans l'Espagne, de la ville de Convenes où il étoit né, c'est-à-dire, de Comminge, alors appelée Convenes, du nom Latin qui signifioit des gens assemblés des divers endroits; parce que Pompée, son Fondateur, l'avoit peuplée de brigands & de pirates qu'il venoit de subjuguer. Vigilance commença par tenir cabaret en Espagne, puis devint Prêtre de Barcelone, où il eut l'adresse de se lier d'amitié avec

S. Paulin. Il en obtint même des lettres de recommandation pour S. Jérôme, dans le dessein où il étoit d'entreprendre le voyage de la Palestine. Mais il se joignit, bientôt après son arrivée, aux ennemis du S. Docteur, pour aider à le diffamer. Jérôme eût dissimulé les injures faites à sa personne, si le Détracteur n'avoit en même temps fait injure aux Livres Saints, par quelques interprétations impies.

Il lui écrivit donc avec ce genre d'énergie qu'il savoit si bien employer contre la témérité orgueilleuse des sectaires. Epist. 75. Si ce n'est pas perdre le temps, lui dit il, de faire des leçons à un homme qui n'a point appris l'art de parler, & qui n'a pas la prudence de se taire, je vous avertis de ne faire étalage que des sciences nourricieres où vous vous êtes exercé, de peur qu'en écrivant, vous n'apprêtiez à rire à ceux qui en ont le moins d'envie. Ce que vous entreprenez aujourd'hui, n'est pas ce que vous avez appris dans votre jeunesse : vous y fûtes appliqué à d'autres études, & ce n'est certainement pas le même talent, de goûter les vins & d'entendre les Divines Ecritures. Si vous prétendez vous livrer

aux travaux de l'esprit, étudiez d'abord les élémens de la Grammaire, les préceptes de la Rhétorique, la Dialectique & la Philosophie; & quand vous saurez toutes ces choses, apprenez encore à garder le silence.

Vigilance ne suivit pas ce conseil, & se déshonora par la corruption grossiere de sa doctrine. Elle combattoit la virginité, l'état monastique, la continence des clercs. Ce fut vraisemblablement pour s'autoriser davantage contre ces erreurs, que S. Victrice & S. Exupere, quoiqu'instruits des bonnes regles, firent constater les saints usages, & renouveller les décrets du S. Siege. Vigilance, dans presque toutes ses idées sur le culte public, préludant aux sectes qui sont venues long-temps après lui, traitoit encore de superstition, même d'idolatrie, le culte des saintes reliques, & sur-tout la coutume d'allumer des cierges en plein jour, pour les honorer. Du milieu de l'Espagne, où ces dogmes impies avoient déja porté l'alarme, on pria S. Jérôme, regardé comme l'oracle de l'Eglise Universelle, au moins pour ce qui étoit du sens des Ecritures, & on le fit presser par le porteur des aumônes de S. Exu-

pere, de lire & de réfuter les écrits pervers qu'il étoit chargé de lui présenter. Le départ précipité du Commissionnaire ne laissa qu'une nuit pour cette réfutation, d'une éloquence d'autant plus vive & plus naturelle, que l'art & l'étude y eurent moins de part.

Hier. in Vigil. On a vu, dit-il, à la louange des Gaules, dont il observe que Vigilance fut le premier Héréſiarque; on a vû plusieurs monstres dans les autres contrées soumises à l'Eglise. Les Gaules étoient les seules qui n'en eussent point enfanté. Jusqu'ici elles n'ont été fécondes qu'en hautes vertus, en grands Capitaines, & en Orateurs excellens. Mais Vigilance, qu'on appelleroit plus convenablement Dormitance, en se réveillant tout-à-coup, en quittant la poudre & la fumée de sa cuisine, lui ravit en un moment cette prérogative. Ce Cabaretier parvenu, mêle encore l'eau avec le vin, & par un artifice de sa premiere profession, il tâche d'altérer la pureté de la Foi Catholique, & d'y insinuer la lie contagieuse de l'Héréſie. Il déclame contre le jeûne au milieu des banquets; & c'est en philosophant parmi les plats & les bouteilles, qu'il dénigre la virginité, & tourne en

dérision la pudeur. Tu crains sans doute, ô prudent Vigilance, que si la continence, amie du jeûne & de la sobriété, restoit en vigueur dans les Gaules, on ne fréquentât plus les hôtelleries. Saint Jérôme nous apprend toutefois, qu'il y avoit quelques Evêques engagés dans les erreurs de Vigilance; si cependant, reprend-il, on peut appeller Evêques, ceux qui n'ordonnent que des Diacres mariés, & qui, malgré l'autorité & la pratique des Eglises de l'Orient, de l'Egypte & du Siege Apostolique, qui ne reçoivent que des clercs vierges, ou continens, ne laissent pas de croire qu'on ne doit point garder dans cet ordre l'intégrité du célibat.

Le S. Docteur ne pouvoit nous laisser un témoignage plus expressif de l'antiquité de la discipline Ecclésiastique, touchant la continence des Ministres Sacrés. Il ne justifie pas moins fortement l'invocation des Saints, la vénération des reliques, ainsi que la coutume d'allumer des cierges en plein jour dans les Eglises; usage qui, à la vérité, commençoit en Occident, mais qui se trouvoit universellement établi chez les Orientaux. Quant aux calomnies de Vigilance,

contre l'Eglise, & à ses absurdes imputations de superstition & d'idolatrie, Jérôme répondit que nul Fidele n'avoit jamais adoré les Saints, ni érigé les hommes en Divinités. Mais l'Hérétique, ajouta-t-il, traite de sacrilege le soin que nous prenons de couvrir leurs réliques d'étoffes précieuses. Nous sommes donc sacrileges, quand nous marquons notre respect dans les Basiliques des Apôtres. L'Empereur Constance fut donc sacrilege, quand il fit apporter à Constantinople ces restes vénérables d'André, de Luc, de Timothée, devant lesquels les démons rugissent. Il faut encore aujourd'hui nommer sacrilege l'Empereur Arcade, qui vient de transférer, avec tant de pompe, de Judée & de Thrace, les os du bienheureux Samuel. Tous les Evêques, les peuples de toutes les provinces, qui accouroient sur toute l'étendue de la route, & qui faisoient au S. Prophete un cortege sans interruption, depuis la Palestine jusqu'à Calcédoine, étoient non-seulement des sacrileges, mais des insensés, de vénérer à l'envi de froides & viles cendres.

Cap. 2.

Le Saint veut parler de la translation des reliques de Samuel, que l'Empereur

Arcade fit en effet, avec le plus pompeux appareil, sous le pontificat d'Atticus.

Il avoit succédé à Arsace, qui étoit mort âgé de quatre-vingt-un ans, seize mois après l'expulsion de S. Jean Chrysostome. Cet événement n'avoit rien changé au sort du S. Patriarche, ni à celui de ses vertueux partisans. L'oppression continuoit toujours, malgré l'intérêt que tous les gens de bien & les plus dignes Prélats prenoient à cette grande affaire, qui émut toute l'Eglise. Le Souverain Pontife, par une sage économie, employa tous les ménagemens de la charité & de la condescendance, & il demeura d'abord en communion avec les deux partis, c'est-à-dire, celui de Chrysostome, & celui de son antagoniste Théophile; il blâma néanmoins très-hautement ce violent adversaire d'avoir procédé, d'une maniere si dure, & sur-tout l'accusé n'ayant point été présent. Comme Théophile s'appuyoit sur les canons d'Antioche, le Pape lui manda expressément, que l'Eglise Romaine n'en connoissoit point d'autres, relativement à cette affaire, que ceux de Nicée. Ceux que les Hérétiques ont composés, ajoute-

t-il, doivent rester sans effet, suivant le Concile de Sardique, quand d'ailleurs ils seroient équitables. Pour le S. Evêque, il lui écrivit une lettre affectueuse, afin de l'encourager, en attendant que l'on pût ajouter une justification éclatante à celle qu'il avoit déjà dans le témoignage secret de sa conscience.

Il arrivoit journellement à Rome de nouvelles lumieres sur l'iniquité de la trame, qu'on y avoit d'abord entrevue, sans la pénétrer. Outre les Evêques, déjà venus d'Orient en grand nombre, il vint à Rome un Prêtre de Constantinople, nommé Théotane, avec les lettres synodiques d'un Concile d'environ vingt-cinq Evêques, en faveur du saint exilé : il y vint aussi des solitaires & des vierges qu'on avoit traités cruellement, pour leur attachement à leur Pasteur légitime, & qui portoient encore les empreintes des coups endurés pour une si belle cause. On apprit que la persécution avoit été poussée jusqu'à prononcer la peine de déposition & la confiscation des biens, contre les Evêques qui refuseroient de communiquer avec Théophile & d'approuver sa conduite. Les laïques constitués en quelques dignités avoient

été condamnés à les perdre; les Officiers & les gens de guerre, à être cassés; la bourgeoisie & les gens de métier, à une grosse amende & au bannissement. Mais l'attachement héroïque de ce bon peuple pour son S. Pasteur faisoit affronter tous les périls, & sacrifier ce qu'on avoit de plus cher.

Le Souverain Pontife écrivit à l'Empereur Honorius, touchant une affaire qui bouleversoit la moitié de l'Eglise. On délibéra mûrement, au conseil de ce Prince religieux, & parmi ses Prélats. En conséquence, on députa vers Arcade cinq Evêques, avec deux Prêtres & un Diacre, chargés des lettres les plus pressantes d'Honorius, du Pape & des Evêques d'Occident. Les Orientaux qui avoient porté leurs plaintes à Rome, s'en retournerent pleins de confiance, avec ces députés: mais l'issue de la négociation fut bien contraire à leurs espérances. Les Députés étoient encore en chemin sur la côte d'Athenes, qu'ils furent arrêtés par un Tribun militaire, tirés de leur navire, & rembarqués en deux vaisseaux différens, où ils essuyerent une horrible tempête, sans avoir rien à manger pendant l'espace de trois jours. Arrivés à

Constantinople, à l'entrée de la nuit; les gardes les arrêterent à leur tour, & les reconduisirent brusquement sur leurs pas, sans leur dire par quel ordre ils en agissoient ainsi; puis ils les enfermerent dans une forteresse, au bord de la mer, où on les traita avec la derniere insolence. On mit les Romains dans une chambre, les Grecs dans plusieurs autres, sans leur laisser un seul domestique pour les servir.

Le point capital qu'on se proposoit, après avoir écarté les Romains de l'audience de l'Empereur, c'étoit d'intercepter les dépêches qu'ils avoient à lui remettre. A la demande qu'on leur fit de les livrer, ils représenterent le respect dû à la qualité, tant des personnes qui les envoyoient, que de celles à qui elles étoient adressées. Mais on n'avoit pas fait une premiere démarche de cette nature, pour reculer. Un Tribun, nommé Valérien, arracha ces lettres à l'Evêque qui en étoit chargé, avec tant de violence, qu'il lui cassa le pouce. Le lendemain on vint pour les corrompre, l'argent à la main; & on les sollicita longtemps de communiquer avec Atticus. Ils résisterent avec courage: mais déséspé-

rant de mettre fin aux troubles de l'Orient, ils demanderent qu'il leur fût au moins permis de retourner en paix à leurs Eglises. Valérien vint enfin les tirer du château où ils étoient, & les fit embarquer sur un bâtiment ruineux, avec vingt soldats féroces, tirés de différentes compagnies. On disoit même que les mesures étoient prises pour les faire périr. Mais ils changerent de vaisseau à peu de distance, dans le péril manifeste du naufrage, & ils gagnerent, vingt jours après, la côte d'Italie.

Ils ignoroient cependant ce qu'étoient devenus les Evêques de Grèce, partis avec eux. Le bruit courut d'abord, qu'on les avoit jettés dans la mer. On sut depuis, qu'ils avoient été bannis aux extrémités les plus barbares de l'Empire; l'un sur la frontiere de Perse; l'autre bien avant dans l'Arabie, près des Sarrasins; un troisieme jusqu'au voisinage des Ethiopiens; les uns & les autres dépouillés de tout, & mis sous la garde des esclaves publics. Ils ne furent pas les seules victimes de l'esprit de schisme & de vengeance. Sérapion, l'un des plus fideles disciples de S. Chrysostome qui l'avoit ordonné Evêque d'Héraclée, fut

chargé de mille imputations calomnieuses, fouetté publiquement, condamné par une cruauté bizarre à avoir les dents arrachées, & enfin relégué dans son pays, qui étoit l'Egypte. Un saint vieillard, nommé Hilaire, qui depuis dix-huit ans vivoit dans une austérité où il ne se permettoit pas même l'usage du pain, fut battu cruellement; non par ordre du Juge laïque, plus équitable envers l'homme de Dieu, mais par l'emportement de la partie rebelle du Clergé. Plusieurs autres personnages distingués, soit par leurs dignités, soit par leurs qualités personnelles, pour se cacher & pouvoir subsister, se virent réduits, durant des années entieres, ou à labourer la terre, ou à vivre des plus vils métiers, & enfin à se bannir eux-mêmes, de peur d'un traitement plus cruel.

Les lâches ennemis de Chrysostome lui envioient jusqu'à l'estime qu'on avoit de ses vertus, & la gloire des conversions qu'il faisoit parmi les Infideles de son voisinage. C'est pourquoi ils solliciterent & obtinrent un nouvel ordre de la Cour, pour le faire transférer à Pytionte, lieu désert, sur les bords sep-

tentrionaux du Pont-Euxin. Ce nouveau voyage dura trois mois; quoique le Saint fût extraordinairement pressé dans la marche, par deux soldats Prétoriens qu'il avoit pour conducteurs. L'un des deux ne put s'empêcher de lui en faire quelque sorte d'excuse, dans l'état d'affoiblissement où il le voyoit; & il lui révéla que tel étoit l'ordre précis de la Cour. L'autre s'irritoit des ménagemens de son compagnon, pressoit le Saint de marcher la nuit comme le jour, se faisoit un spectacle amusant, & railloit avec insolence, tantôt d'un Evêque ou d'un grand tout trempé de pluie, tantôt de sa tête chauve & brûlée des ardeurs du soleil. Il ne souffroit pas qu'on s'arrêtât un moment dans les villes, ni dans les bourgs qui fournissoient quelques soulagemens & quelques commodités. Enfin l'on arriva près de Comane, terme marqué par le Ciel aux travaux & à la vie du grand Chrysostome. On ne le laissa point loger dans la ville, mais à cinq ou six milles de distance, dans un réduit dépendant d'une église dédiée à S. Basilisque ancien Evêque de ce lieu, & martyrisé autrefois avec S. Lucien d'Antioche. Pendant la nuit, le S. Martyr apparut à Chrysos-

tome, & lui dit : Courage, mon frere Jean, nous ferons demain ensemble. Jean se tenoit si assuré de la révélation, qu'il pria le lendemain son impitoyable conducteur, de retarder un peu le départ. Il ne put l'obtenir : mais à peine avoit-on marché trente stades, ou une lieue & demie, que le Patriarche se trouva si mal, qu'il fallut revenir à l'église d'où l'on étoit parti. Là il commença par quitter ses vêtemens ordinaires, pour se revêtir tout de blanc ; il distribua aux pauvres le peu qui lui restoit, puis reçut, étant encore à jeûn, la communion des sacrés Symboles de Notre-Seigneur, dit la Chronique d'Alexandrie, c'est-à-dire l'Eucharistie ; il fit sa priere devant tout le monde, la finit par ces mots qu'il disoit souvent : Dieu soit loué de tout ; puis il expira le 14 Septembre de l'année 407. On l'enterra avec honneur, auprès de S. Basilisque ; & ses funérailles, disent les auteurs du temps, eurent tout l'éclat du premier jour de fête d'un martyr. Il y eut un concours prodigieux de gens de tout pays & de toute condition. On y vit avec le peuple, des moines & des vierges, non-seulement des lieux voisins, mais

Soz. VIII. c. ult.

de la Syrie, de la Cilicie, du Pont & de l'Arménie : il sembloit qu'ils se fussent donné le mot, pour s'y trouver tous ensemble.

Le saint Evêque étoit âgé d'environ soixante ans, & il avoit gouverné l'Eglise de Constantinople neuf ans & huit mois, en comptant son exil de plus de trois ans & demi. Sa mort n'ôta rien au zele de ses défenseurs; & tant que les Orientaux ne voulurent pas rétablir sa mémoire, l'Eglise Romaine, avec tout l'Occident, leur refusa sa communion, principalement à Théophile d'Alexandrie, le premier artisan de cette iniquité.

Comme sa cause fut celle de toute l'Eglise, tous les Souverains Pontifes de son siecle & tous les Docteurs les plus renommés ont fait à l'envi son éloge & celui de ses ouvrages : monumens trop universellement estimés, pour appréhender que personne nous reproche de sortir de notre plan en finissant ce livre par une notion de quelque étendue sur les écrits du plus éloquent des Peres de l'Eglise. Le Pape S. Célestin, en exhortant le Clergé de C. P. à juger des impiétés de Nestorius, par la pure &

ſublime doctrine qu'il avoit reçue du grand Chryſoſtome; Que ne vous a point appris, dit-il, ce Docteur de ſainte mémoire, cet Evêque ſi plein de lumiere, dont les diſcours répandus dans toute la terre habitée, mettent en ſi grande recommandation la vérité Catholique? Sa voix n'a pu ſe faire entendre qu'en peu de lieux : mais il n'y en a point qu'il n'inſtruiſe encore par ſes écrits; la mort, loin de lui fermer la bouche, en a fait le prédicateur de tout l'Univers qui lit ſes œuvres ſublimes, avec autant de fruit que d'admiration. Saint Léon loue dans ce Pere ces fleuves d'une doctrine ſpirituelle & vivifiante, qui ſortant encore plus de ſon cœur que de ſa bouche, portent dans toutes les ames l'onction, la force & la vie. Tous les Orientaux en concile le mirent après ſa mort au rang des Docteurs de l'Egliſe, le propoſérent non-ſeulement comme l'honneur de l'épiſcopat dans la Ville Impériale, & comme l'une des plus grandes lumieres de l'Orient; mais comme un flambeau capable de diſſiper les ombres de chaque province, & du monde entier. Saint Ephrem ne ſe contente pas de lui donner ſimplement

le nom de bouche d'or, qu'on attribuoit à plusieurs autres Docteurs ; mais il l'appelle la bouche de toute l'Eglise. Il s'est reposé, dit Cassien, sur le sein de Jésus, comme l'Apôtre dont il porte le nom ; & comme lui, il y a puisé ces traits de flamme qui embrasent les cœurs du divin amour. Formez-vous sur sa doctrine : si l'on ne peut l'égaler, il est au moins glorieux de l'imiter. Le grand Evêque d'Hippone, avec l'autorité que donne la même étendue de génie, parlant de ce Pere Grec, qu'on peut, à quelques égards, nommer l'Augustin de l'Orient, releve spécialement la pureté de sa foi, l'élevation de son esprit, la fécondité de sa science, & la juste célébrité de sa réputation.

Saint Isidore de Peluse examinant enfin, avec toute la précision de la critique, tous les caracteres de l'éloquence de S. Jean Chrysostome, & le jugeant sur les regles séveres de Plutarque, il conclut à le mettre au dessus de tous les autres Orateurs, sans exception. Il excelle en effet dans tout ce qui est de l'éloquence noble & naturelle, dans la composition, dans la méthode, dans les pensées & les expressions : à quoi il faut ajouter ce

qu'on ne peut s'empêcher de sentir, avec Sozomene, en lisant plusieurs de ses discours, que ses expressions, comme ses pensées, ont souvent quelque chose de divin qui surpasse la capacité de l'homme. Son style est toujours clair, simple, dépouillé de ces vains ornemens dont les déclamateurs avoient surchargé la beauté naïve de l'antique Atticisme. Il conserve, jusque dans les termes, toute la pureté de ces anciens Attiques. Toujours il plaît, & toujours il persuade; parce qu'il a un air de vérité & un ton de sentiment qui pénetrent l'ame toute entiere. On trouve par-tout des raisonnemens forts, mais simples, & mis à la portée de tous ses auditeurs, des comparaisons justes, des tours vifs & frappans, de grandes & lumineuses images, toutes les figures qui ornent & qui font sortir la vérité, au lieu de l'affoiblir. Mais entre toutes les propriétés de sa plume, celle qui la caractérise d'une maniere unique, c'est l'art inimitable de toucher & d'attacher, en donnant du corps & des couleurs aux objets les plus sublimes, & quelquefois les plus subtils, de tirer des instructions aussi intéressantes que solides, du fonds le plus aride & le plus stérile en appa-

tence. Il avoit encore l'art, si familier aux anciens, de discerner & de manier les vrais ressorts de l'éloquence, de saisir les temps & les rencontres, de s'aider de tous les accessoires qui, pour les effets, l'emportent souvent sur le fonds des choses; comme il le pratiqua, avec tant de succès, dans la consternation qui suivit la sédition d'Antioche.

On trouve cependant le style de Saint Chrysostome un peu Asiatique, ou trop diffus: mais en même temps, & jusque dans ses longueurs, on trouve tant d'esprit, tant d'agrémens, & sur-tout tant de traits d'une imagination vive & brillante, qu'entraîné dans la lecture par un charme inexplicable, on ne peut se résoudre à en rien omettre. C'est là ce qu'on éprouve, au moins dans les ouvrages de ses belles années. Car on sent une différence considérable entre ceux qui furent publiés à Antioche, & ceux qu'il composa depuis sur le siege épiscopal de la Nouvelle Rome, où la multiplicité de ses occupations & de ses travaux ne lui permettoit plus de leur donner le même degré de perfection.

Ce fut même avant d'être chargé de l'instruction publique, avant d'être en-

gagé dans le ſacerdoce, qu'il écrivit ſes traités & tous ſes longs ouvrages, entre leſquels on admire ſur-tout ſes livres du Sacerdoce même, chef-d'œuvre en ce genre, & l'une des plus pures ſources où l'Egliſe ait puiſé les regles cléricales. Sa liturgie, pour le fonds des choſes, prouve combien il étoit verſé dans tout ce qui concerne ces divins objets. On compte encore parmi ſes meilleurs Traités, ceux qui ſont contre les Gentils, ſes avis aux veuves, ſon apologie de la vie monaſtique, ſon exhortation au moine Théodore tombé dans l'apoſtaſie, & le ſublime parallele où il éleve le vrai ſolitaire au deſſus des Princes du Monde. Le Traité de la Componction remplit ſi parfaitement ſon objet, en excitant à la contrition du cœur par la confiance en la grandeur infinie de la divine miſéricorde, qu'on en appela le pathétique & ſage Auteur, la langue de la miſéricorde & l'œil de la pénitence. C'étoit-là, avec l'aumône, & avec le danger des faux biens de ce monde, le champ le plus ordinaire de ſon éloquence.

Il compoſa preſque toutes ſes belles homélies, après qu'il eut été fait, à l'âge

de trente-huit ans, Prêtre d'Antioche, ville nommée l'œil de l'Orient, autant pour l'éclat des talens & des arts, que pour celui de la magnificence, & où il fut toujours si goûté, que toute sa modestie ne put faire cesser les applaudissemens qu'on lui donnoit au milieu de ses discours publics. Souvent il en étoit interrompu; & contraint de s'arrêter, il protestoit, mais toujours en vain, qu'il ne se tenoit pas honoré, quand on battoit des mains, mais quand on suivoit la vérité.

Entre toutes les pieces de S. Chrysostome, ses homélies au peuple d'Antioche, qui tiennent sans doute un des premiers rangs pour leur éloquence, produisirent encore plus d'effet, par l'habileté de l'Orateur à préparer les ressorts qui operent les grands mouvemens, & qu'il ne sera pas hors de propos de développer ici, pour ceux qui suivent la même carriere. Pour corriger ses concitoyens de leurs habitudes invétérées, il ne manque pas l'occasion que lui présentent les alarmes où ils gémissoient depuis leur révolte, dans l'attente du dernier châtiment: mais contre sa coutume, il laisse passer sept jours entiers,

ſans leur parler en public. Il les raſſemble enſuite fréquemment, ſe montre plus inquiet & plus affligé que perſonne du malheur commun, partage la douleur de chacun, les plaint, les raſſure, leur préſente tous les motifs de la conſolation & de l'eſpérance, ne les entretient de preſque rien autre choſe dans ſes trois premiers diſcours. Après quoi, jugeant par leur empreſſement à courir en foule au lieu ſaint, que la foi s'étoit ranimée dans leurs cœurs, il leur peignit vivement la vanité du ſiecle, la folie des ſpectacles pour leſquels ils étoient paſſionnés, l'horreur de l'intempérance, des emportemens, de la profanation du nom de Dieu, de tous leurs vices dominans; & à l'occaſion d'un crime qui devoit ruiner la ville, il l'orna de toutes les vertus, & lui fit reprendre une face toute nouvelle.

Parmi les productions les plus dignes du grand Chryſoſtome, on compte encore la ſuite des homélies ſur l'Evangile de S. Matthieu, les premieres homélies ſur les Epîtres de S. Paul, avec un grand nombre de panégyriques & de ſermons détachés, que nous nous garderons bien de diſſéquer par morceaux.

Il faut lire dans toute leur étendue chacun de ces chef-d'œuvres, admirables, sans contredit, par mille traits enlevans, mais beaucoup plus encore par les beautés d'ordre, par la disposition oratoire & par la force victorieuse de l'ensemble. A ce sujet même, nous avertirons en passant, que l'extrait des œuvres de ce Pere, fait par un ancien Auteur, en trente-un sermons qu'on donne pour le recueil des plus beaux endroits de l'original, est tout au contraire exécuté sans exactitude & sans goût.

On vante encore, avec justice, plusieurs lettres écrites par ce S. Orateur, du lieu de son exil, où la continuité du péril & des souffrances, l'acharnement de ses persécuteurs, le dévouement plus grand encore de ses amis, & le concours de mille circonstances attendrissantes rendirent à son style le feu & les graces de son plus bel âge.

Quant à l'interprétation des Divines Ecritures, c'est tout dire d'un mot, que S. Jean Chrysostome occupe entre les Peres Grecs, le même rang que S. Jérôme entre les Latins. Mais quand il expose la sublimité de la doctrine, au moins de la morale & des maximes de

perfection de l'Apôtre S. Paul, on doit avouer, qu'entre tous les Interpretes de tous les temps & de toutes les langues, seul & incontestablement il occupe la premiere place. Il semble souvent que l'esprit de Paul s'exprime par la bouche de Chrysostome, dont l'admiration pour cet Apôtre alloit jusqu'au transport & à un saint enthousiasme. On assure qu'en écrivant il en avoit toujours le portrait sous les yeux, qu'en le regardant fixement, & en l'interrogeant de l'œil, il montoit son génie sur celui de son modele, & s'élevoit, pour ainsi dire, avec lui jusqu'au troisieme ciel. C'est ainsi que le plus éloquent des Apôtres a formé le plus éloquent des Peres de l'Eglise.





HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE DOUZIEME.

Depuis la mort de S. Jean Chryſoſtome, en 407, juſqu'à la condamnation du Pélagianiſme, en 418.

LA mort de l'Empereur Arcade ſuivit de près celle de S. Jean Chryſoſtome, qui avoit été ſi indignement avancée par ſes perſécutions. Dès le premier jour de Mai de l'année ſuivante 408, ce Prince religieux & foible, doux & inconſtant, timide & borné, à la fleur de ſon âge, n'ayant que trente-un ans, alla rendre compte du mal qu'il avoit fait, ou plutôt qu'il avoit laiſſé faire, avec de bonnes vues, pendant un regne de treize ans

abandonné à la conduite de sa femme & de ses Eunuques. Heureux s'il a pu trouver son excuse dans la foiblesse de son courage, ou dans les bornes de ses lumieres. L'Impératrice Eudoxe qui fut la premiere cause de la persécution, n'en vit pas la fin; étant morte dès le 6 Octobre de l'année précédente.

Théodose, surnommé le Jeune, parce qu'il n'avoit que huit ans à la mort de son pere Arcade, fut son successeur. Il eut le bonheur de trouver, dans Anthémius ancien ami de S. Chrysostome & de S. Aphraate, un guide aussi habile que vertueux, qui fit tout l'honneur de ce nouveau régne, jusqu'à ce que la Princesse Pulquérie prît connoissance des affaires de l'Empire. Elle n'avoit que deux ans plus que l'Empereur son frere, sur qui la nature parut avoir pris tout ce qu'elle accorda si libéralement à la sœur. Cette ame élevée au dessus de son âge & de son sexe, tant par son énergie naturelle que par sa vertu prématurée, se trouva dés-lors en état de prendre soin de l'éducation de Théodose, aussi-bien que de ses deux jeunes sœurs, Arcadie & Macrine. Elles garderent toutes trois ensemble la virginité, & firent ad-

mirer, au milieu de la Cour, la piété ainsi que la pureté de plus ferventes religieuses.

Par les soins & la prudence de Pulquérie, l'Empire fut préservé en Orient des fléaux qui désoloient les Provinces Occidentales, sous le Gouvernement d'Honorius, trop éloigné, pour son malheur, d'une niece si digne. Il s'étoit défait de Stilicon. On avoit été persuadé, que peu content de son pouvoir, tout énorme qu'il étoit, ce Régent ambitieux n'aspiroit à rien de moins qu'à détrôner l'Empereur son gendre, à mettre son propre fils en sa place, & que pour y réussir plus aisément, à la faveur des troubles & de la confusion, il avoit attiré les Barbares dans l'Empire. Il y eut en effet des irruptions effroyables de tous les peuples de la Germanie, qui porterent la mort & le ravage dans toute l'étendue des Gaules. Tout fut ruiné, dit S. Jérôme, à la réserve de peu de villes. Les provinces les plus fertiles & les plus opulentes n'en furent que plus long-temps le théâtre de la cruauté & des dernieres horreurs. Les femmes de la premiere qualité, & les vierges consacrées à Dieu, devinrent le jouet de la brutalité

Ad Héliodor.

du soldat; les Evêques furent traînés en captivité, les Prêtres & les Moines égorgés, les reliques déterrées & foulées aux pieds, les églises renversées, ou changées en écuries, & les chevaux attachés aux autels. J'ai vu de mes propres yeux, dit un autre Auteur du même temps, les corps de l'un & de l'autre sexe honteusement dépouillés au milieu des villes, déchirés par les chiens, ou tombant en lambeaux & en pourriture infecter les vivans. Comme ces Barbares étoient d'une superstition stupide & inhumaine, ils firent beaucoup de martyrs, dont les plus célebres sont S. Nicaise, Archevêque de Reims, & la vierge Eutropie sa sœur, S. Didier, Evêque de Langres, & S. Fraterne d'Auxerre, martyrisé le jour même de son sacre.

Salv. de Gub. l. 6.

Les Goths, sans être Payens, ne se rendirent guere moins odieux, par leur séditieuse intelligence avec Stilicon; & depuis sa mort, on les maltraita sans ménagement, dans les provinces Romaines. En plusieurs endroits on pilla leurs biens, & dans quelques villes on fit mourir leurs femmes & leurs enfans. Irrités de cette lâche vengeance, ils se réunirent sous Alaric, le plus accrédité

de leurs Chefs, guerrier valeureux, & qui avoit servi utilement le grand Théodose dans la guerre d'Eugene. Après quelque tentative, au moins apparente, pour concilier les partis, il marcha vers Rome. On dit qu'un saint solitaire qu'il rencontra, l'en voulut détourner, en lui faisant la peinture des maux dont il alloit être cause. Je n'y vais point de moi-même, répondit Alaric; mais je sens quelqu'un qui me presse & me tourmente chaque jour, en me disant : Va châtier la superbe Rome. Il serra la ville si étroitement, même du côté de la mer, que la famine, & bientôt la peste y jetterent la consternation. On chercha les moyens d'appaiser ce terrible Goth, on négocia avec lui; & moyennant cinq mille livres d'or, trente mille liv. d'argent, & une quantité aussi excessive d'autres choses précieuses, les Romains délivrerent leur ville de ce premier péril.

Mais le Prince Barbare revint ensuite, jusqu'à deux fois; parce que les conférences qu'Honorius fit sagement commencer, furent rompues par l'imprudente sécurité des négociateurs; ou plutôt parce que cette nouvelle Babylone, enivrée du sang des Saints, devoit à l'édification de

l'Univers une expiation éclatante de sa cruauté, & de l'attachement invincible à l'idolatrie, de la part de ses Grands & d'une bonne partie de son Sénat. Durant le siege même, & sous les coups de la divine justice, on eut l'impiété de recourir aux Devins & aux Aruspices, de faire couler le sang des victimes impures, dans le Capitole & les autres temples. Rome succomba aux attaques réitérées, & devint la proie des Barbares, l'an 1164 de sa fondation, c'est-à-dire, l'an de Jésus-Christ 410, le vingt-quatrieme d'Août.

Prosp. chron. 411. ad fin.

Alaric l'abandonna toute entiere au pillage, excepté l'église du Vatican, qu'il érigea même en asyle, par respect pour l'Apôtre S. Pierre : ce qui préserva la ville, d'une ruine totale. Cette église, y compris les bâtimens de sa dépendance, occupant un très-vaste espace, il s'y réfugia un peuple assez nombreux, pour empêcher la dépopulation de Rome: mais elle souffrit prodigieusement. Après les vols, les assassinats, les outrages de toute espece, non-seulement les palais particuliers, mais les plus beaux édifices publics furent réduits en cendre.

Les Fideles, à la vérité, se trouvoient exposés aux mêmes calamités que les Payens.

Payens. Mais tout tourne à bien, pour les adorateurs sinceres du vrai Dieu. Les occasions de chute les plus dangereuses ne servirent qu'à rehausser le prix de leurs mérites; & la splendeur de leurs couronnes. Une femme Catholique, Soz. ix. 10. d'une beauté extraordinaire, tomba entre les mains d'un jeune Goth Arien, qui tira son épée pour l'épouvanter, & la faire condescendre à ses desirs. Il lui effleura même la peau, & lui mit le cou tout en sang. Elle présenta hardiment sa tête; mais le Barbare, changé tout-à-coup, la prit sous sa protection, pourvut à sa subsistance, & fit chercher son mari, pour la lui remettre. Un autre Oros. vii. 39. Goth, des principaux de l'armée, trouva dans une église une vierge avancée en âge, & préposée à l'ornement des lieux saints. Il lui demanda assez doucement, ce qu'elle pouvoit avoir de richesses. Aussi-tôt & avec une confiance que l'événement fit croire inspirée, elle le mena dans un endroit, où il fut étonné de la multitude des vases d'or & d'argent qu'il y vit. Ce sont, lui dit-elle, les vases de l'Apôtre S. Pierre: comme je ne puis les défendre, c'est à vous d'en répondre. L'Officier fit avertir Alaric,

qui ordonna sur le champ de reporter ces richesses à la Basilique du S. Apôtre, d'y escorter en même temps la vierge qui les avoit gardées, & tous les Chrétiens qui se joindroient à elle. Ainsi la désolation publique devint le triomphe de la Religion. Les vases étoient portés respectueusement & à découvert, entre des soldats qui marchoient l'épée à la main; les spectateurs Romains & Barbares se piquant d'émulation à les révérer, en chantant des hymnes à la louange de Dieu. Les Fideles se rangeoient en foule autour de cette sauve-garde sacrée; & à la gloire de la Religion protégée si merveilleusement, beaucoup de Payens firent semblant d'être Chrétiens; les Goths, dans l'accès de leur ferveur n'en faisant point le discernement. La multitude obstinée dans l'idolatrie, en se bannissant elle-même, en purgea la ville de Rome : les Barbares laissoient aller tous ceux qui vouloient, leur donnoient même escorte, & les aidoient à emporter leurs biens, moyennant une modique contribution.

On regarda néanmoins comme un bonheur, pour le Souverain Pontife, qu'il ne se fût pas trouvé dans la ville,

au moment de ce pillage. Il en étoit sorti, peu auparavant, pour aller en députation, à l'occasion même de ces troubles, vers l'Empereur qui résidoit encore à Ravenne. L'illustre Sainte Marcelle n'eut pas le même sort. Les Barbares entrerent chez elle, lui demandant son or, & les autres richesses qu'ils y supposoient cachées. Elle eut beau dire qu'elle étoit pauvre, & produire en preuve l'humble simplicité de ses vêtemens: ils les prirent pour un déguisement artificieux, & s'emporterent jusqu'à la frapper; ne pouvant concevoir qu'une personne de cette qualité se fût ainsi dépouillée pour Jésus-Christ. Bientôt ils reconnurent le langage de la vérité & de la vertu; & la vénération succédant à la férocité, ils conduisirent la Sainte à l'église de S. Paul, qui servit d'asyle, aussi-bien que celle de S. Pierre. Mais ce qui intéressoit cette mere Chrétienne, beaucoup plus que sa propre personne; elle obtint qu'on ne la sépareroit pas de sa fille Principie, pour qui elle redoutoit les insultes, dont son âge avancée la garantissoit elle-même. Peu de jours après, elle mourut dans les bras de cette vertueuse fille, bénissant le Seigneur d'en avoir conservé l'innocence,

Hier. Epist. 16.

& de l'avoir préſervée elle-même de la perte infructueuſe de ſes biens, en acceptant le ſacrifice qu'il lui avoit inſpiré d'en faire long-temps avant le pillage.

Il ne dura que trois jours; & le ſixieme jour après qu'Alaric y fut entré, il en ſortit, ſans même y laiſſer de garniſon. Il paſſa dans la Campanie, où ſes troupes pillerent encore la ville de Nole. Saint Paulin en étoit devenu Evêque; quoique l'Epiſcopat lui parût un fardeau bien plus redoutable encore que la Prêtriſe, qu'il n'avoit reçue que malgré lui. Mais la réputation de ſes vertus croiſſant de jour en jour, & le ſiege de Nole étant venu à vaquer, on le preſſa avec tant d'inſtance, qu'il ne put ſe refuſer à l'unanimité des vœux & des ſuffrages qui ſe réunirent en ſa faveur. Tout étranger qu'il étoit au ſiecle, depuis fort long-temps, il continuoit à jouir de la plus grande célébrité, plus encore pour la beauté de ſon eſprit & de ſes écrits, que pour les dignités qu'il avoit occupées autrefois.

A peine y avoit-il une perſonne diſtinguée par les talens, comme par la piété, qui ne fût de ſes amis. Il avoit reçu chez lui Sainte Mélanie, à ſon re-

tour de la Palestine ; & quoiqu'il n'eût dans sa maison qu'une salle dans un étage supérieur, avec une galerie qui communiquoit aux cellules destinées à l'hospitalité, il trouva moyen de loger toute la suite de la Sainte, qui étoit nombreuse : car pour sa personne & son équipage, on ne pouvoit rien voir de plus humble. Elle étoit vêtue pauvrement, montoit un cheval de la taille d'un âne, & qui ne valoit pas mieux : mais plus elle avoit le faste en horreur, plus il sembloit que le Ciel se plût à honorer sa servante. Ses illustres enfans & petits-enfans, qui tenoient les premieres places dans l'Empire, étoient venus au devant d'elle jusqu'à Nole, avec un cortege convenable à leur rang. Tout avoit logé chez Paulin ; la Providence consacrant cette cérémonie toute entiere à faire honorer la pauvreté évangélique & le mépris de la gloire terrestre.

Ce fut sous son épiscopat que les Goths vinrent piller la ville de Nole. On arrêta l'Evêque, on fouilla sa maison ; mais on respecta sa personne. Il avoit fait à Dieu cette priere : Seigneur, ne permettez pas que Paulin soit tourmenté pour les biens périssables de ce monde ; vous

Aug de cur. mort. c. 16. Id. de civ. Dei. 1. 10.

savez où sont tous mes trésors. Quoiqu'il n'eût plus ni or ni argent, il trouva moyen de soulager une infinité de misérables, & de racheter beaucoup de captifs. On dit même que ses ressources étant épuisées, & ne pouvant pas racheter le fils d'une pauvre veuve que les Barbares emmenoient en esclavage, il se livra pour le rendre libre. Il y a des difficultés pour les circonstances de cet événement, & même des contradictions de chronologie, pour le maître qu'on donne communément à Paulin dans cet esclavage. Mais la persuasion universelle où l'on a long-temps été touchant le fait même, si elle n'en rend pas la vérité incontestable, constate au moins l'idée qu'on avoit de la charité de ce digne disciple du Bon Pasteur.

Greg. dial. l. 3. c. 1.

Entre les Romains qui se sauverent de leur ville saccagée, plusieurs se retirerent dans les îles voisines, & jusqu'en Afrique; d'autres en Orient, & particuliérement en Palestine. Saint Jérôme en reçut plusieurs à Betléhem, & le chagrin que lui causa ce touchant spectacle, retarda l'interprétation des Grands Prophetes, dont il étoit alors occupé. En voyant tant d'illustres fugitifs de l'un &

de l'autre sexe, réduits à la mendicité, demi-nuds, blessés en grand nombre, & trop heureux, après avoir perdu d'immenses richesses, de trouver la vie & le couvert, il fondoit en larmes, & s'empressoit en toute maniere à leur rendre leur infortune moins insupportable; adorant cependant le bras de Dieu dans ces Ep. 77 & 151 coups terribles, ainsi que l'efficacité des oracles & des menaces prophétiques.

Quoique l'Empire d'Orient fût moins exposé que l'Occident aux incursions des Barbares, il y en eut aussi qui firent beaucoup de ravages en Syrie, en Egypte & en Arabie. Ces Sarrasins vagabonds, qui ne vivent que de brigandage, se jettant dans le désert de Sina tout peuplé de servens solitaires, leur ravirent les choses les plus nécessaires à la vie, & firent une multitude de martyrs. Ceux qui échapperent, s'enfuirent comme ils purent, loin des saintes retraites où leur affection demeuroit toute entiere. Saint Nil fut du nombre de ceux-ci: mais la vie qu'il se conservoit, lui devint presque insupportable; parce que son fils étoit resté entre les mains des Barbares. Comme il étoit dans la plus cruelle perplexité à son sujet, il fut rejoint dans sa fuite par

un nouveau fugitif, qui avoit eu le bonheur de s'évader, à ce qu'il lui raconta sans le connoître, comme il alloit être immolé, avec le fils de Nil, à l'astre de Vénus qu'adorent les Arabes: il ajouta que cet infortuné compagnon étoit resté à la merci de leur superstition sanguinaire. Nil ne douta plus de la mort de son fils. Quelque temps après néanmoins, on lui assura qu'il étoit vivant, & captif à Eluse. Il partit aussi-tôt pour cette ville, & il apprit en chemin que son fils y étoit devenu clerc; l'Evêque l'ayant racheté, puis ordonné sur la bonne opinion qu'il en avoit conçue, comme par inspiration, au premier aspect. Nil reconnut le premier son sang; & il fut si saisi, qu'il tomba en défaillance. Le fils le serre entre ses bras, le fait revenir de son évanouissement, puis lui raconte en ces termes l'histoire consolante de sa délivrance.

Quand mon compagnon d'esclavage se sauva, tout étoit prêt pour nous immoler, l'autel, l'encens, les libations & le glaive, dont on se proposoit de faire usage le lendemain dès le point du jour. J'étois prosterné sur la terre, & je priois avec toute l'ardeur qu'inf-

pirent de tels périls. Seigneur, disois-je, ne permettez pas que mon sang soit offert aux Démons, & que mon corps devienne la victime des esprits ténébreux. Rendez-moi à mon pere votre serviteur, qui m'a instruit à espérer en vous. Je priois encore, quand les Barbares s'éveillerent, tout étonnés de voir le temps du sacrifice passé : car l'étoile de Vénus avoit disparu, & le soleil doroit déjà tout l'horizon. Ils me demanderent ce qu'étoit devenu l'autre captif. Au témoignage que je leur rendis de l'ignorance où j'en étois, ils demeurerent en repos, sans me donner aucun signe de mécontentement. L'espoir commença de renaître dans mon cœur. Quelques momens après, ils me présenterent des viandes immolées, & m'inviterent à prendre part à leurs divertissemens licencieux avec des femmes : j'invoquai de nouveau le Seigneur ; & il me donna la force de leur résister. A la premiere bourgade où ils arriverent, ils me mirent en vente : mais comme on leur offroit une somme trop modique ; après m'avoir exposé plusieurs fois, ils m'attacherent enfin tout nud, à l'entrée du bourg, une épée pendue au cou, pour donner à en-

tendre que si l'on ne m'achetoit, ils alloient me trancher la tête. Je tendois les mains à tous ceux qui se présentoient, je les conjurois de compter à mes ravisseurs le prix dont ils ne vouloient rien relâcher, je promettois, non-seulement de leur rendre cette somme, mais de rester encore à leur service, après l'avoir rendue. Enfin je fis pitié, & vous savez comment j'obtins ensuite beaucoup au delà de ce que j'espérois.

L'Evêque d'Eluse traita le pere & le fils avec beaucoup de générosité, les retint quelque temps pour les remettre de leurs fatigues; & quand ils partirent, il pourvut aux frais de leur voyage. On ne sait pas le reste de la vie de S. Nil, qui avoit alors cinquante ans, & qui en vécut encore quarante, à ce que l'on croit. Il nous reste de lui plusieurs traités de piété, & plus de mille lettres, la plupart courtes, mais d'un style vif & rempli de sens. C'est lui-même qui raconte l'histoire de la captivité de son fils, comme nous venons de la rapporter. C'est aussi dans ses œuvres que nous lisons, que S. Jean Chrysostome voyoit souvent les Anges dans le lieu saint, sur-tout pendant le Sacrifice adorable du Corps & du Sang

Bar. a.

Lib. 12. Epist. 294.

de Jésus-Christ; que du moment où le Prêtre commençoit l'oblation, ils entouroient l'autel, jusqu'à la consommation des Sacrés Mystores. Rien au reste de plus formel, que ses expressions touchant la présence réelle du Sauveur dans l'Eucharistie. Après les invocations, dit-il, & la descente de l'Esprit Sanctificateur, ce qui est sur la Sainte Table, n'est plus du simple pain, ni du vin commun, mais le Corps & le Sang précieux de Jésus-Christ, notre Dieu, qui purifie de toute tache ceux qui le prennent avec un saint tremblement & une sainte confiance. Lib. 1. Ep. 44.

Les mouvemens des Barbares & les troubles de l'Empire en occasionnerent beaucoup à la Religion. Alaric, afin de diviser les forces ennemies, avoit donné un rival à Honorius, dans la personne d'Attale, Préfet de Rome, où il le fit reconnoître Empereur. Ce nouveau parti voulut d'abord s'emparer de l'Afrique, de tout temps aussi enviée par les différentes factions, qu'elle leur étoit nécessaire pour se soutenir. Le Comte Héraclien qui y commandoit, défendit, avec zele & avec succès, les intérêts du Maître légitime. Mais avant qu'on les y mît à couvert, on fut contraint de se relâcher

beaucoup, à l'égard des Donatistes, qu'on regardoit, avec raison, comme toujours prêts à seconder les ennemis de l'Etat & de la tranquillité publique. Ce fut pour lors, à ce qu'on croit, que ces Schismatiques obtinrent une loi, qui leur accordoit le libre exercice de leur religion.

Auparavant, les Evêques Orthodoxes étoient parvenus à les faire déclarer hérétiques; ce qui les soumettoit aux peines portées par les loix civiles contre l'hérésie. Dans l'exécution néanmoins, on ne prétendoit pas les exposer tous indistinctement à cette sévérité, mais simplement ceux qui seroient dénoncés pour cause de violence. Encore n'avoit-on pris ce parti qu'après bien des années de patience, & après de mûres délibérations en plusieurs conciles, dont quelques-uns convoqués de toutes les provinces de l'Afrique. Dans celui de l'an 403, on voit nettement la maniere de procéder dans ces conciles nationaux. L'Evêque de Carthage faisoit tenir ses lettres de convocation à tous les Primats, c'est-à-dire, à ceux de la Mauritanie Césarienne & de la Mauritanie de Sitifi, & à celui de la Numidie. Chaque Primat envoyoit ses lettres, pour assembler le concile de sa

province ; & dans ce concile on choisissoit des députés, en nombre proportionné à l'étendue de la province. Les absens devoient justifier leur absence, & l'Evêque de Carthage leur faisoit parvenir les décrets du concile, pour qu'ils les confirmassent par leurs consentemens. Il faut ici remarquer une singularité assez étonnante : c'est qu'en Afrique la dignité de Primat, qui ne paroît guere différente de celle d'Archevêque, si ce n'est pour le siege de Carthage, se régloit communément sur l'ancienneté de l'ordination, & non sur la qualité du lieu, qui n'étoit quelquefois qu'une bourgade.

Dans ces conciles, il fut statué que les Evêques Catholiques proposeroient des conférences aux Evêques Schismatiques, dans l'espérance où l'on étoit de gagner leurs peuples. Car des Donatistes, sans caractere, avoient souvent fait ces propositions ; & quand les Pasteurs Catholiques les pressoient de se convertir ; traitez, leur répondoient-ils, avec nos Docteurs ; & plaise à Dieu que par cette voie on parvienne enfin à la connoissance de la vérité ! Mais quand on s'adressoit à leurs Evêques, ils éludoient l'offre, avec artifice, & souvent avec une arrogance injurieuse.

Crispin Evêque Donatiste de Calame, invité par Possidius Evêque Catholique de la même ville, à conférer ensemble, remit d'abord la chose à un concile, où il pourroit concerter ses réponses avec ses confreres. Quelques temps après, il répondit d'une maniere encore plus maladroite, & d'autant plus déshonorante pour la Secte, que ce vieillard y étoit plus révéré pour son expérience & pour sa réputation de doctrine & d'habileté; au lieu que Possidius étoit un jeune évêque, sorti depuis peu du monastere ou séminaire de S. Augustin. Au défaut de la doctrine, on eut à l'ordinaire recours à la violence; & l'on mit des gens armés en embuscade, pour surprendre Possidius, comme il visitoit son diocese. Le Prêtre Crispin, de même nom & de même famille que l'Evêque Donatiste de Calame, étoit à leur tête. Possidius évita l'embuscade dont il avoit été averti, assez à propos, au moins pour sauver sa vie: mais il perdit ses chevaux, après avoir été fort maltraité. La nouvelle de cet attentat étant parvenue à Calame, l'Evêque Crispin fut sommé juridiquement de désavouer cette indigne manœuvre d'une maniere effective, en fai-

Aug. c. Cresc. L. III. c. 47.

sant justice de son Prêtre. Il le refusa ; & toute la Secte recommença ses courses & ses mouvemens séditieux, au point d'empêcher la liberté des chemins.

Alors les Catholiques invoquerent la protection des loix, en protestant qu'ils souffriroient tout sans se plaindre, s'il n'étoit question que de leurs intérêts temporels. Mais ce même Crispin ayant pris une terre à bail emphytéotique, il en intimida tellement les serfs Catholiques, qu'il les contraignit de se faire rebaptiser, au nombre d'environ quatre-vingt, nonobstant la rigueur des rescrits qui le défendoient. Tant d'audace à la fois le fit poursuivre par le défenseur de l'Eglise, qui obtint contre lui la condannation à l'amende de dix livres d'or, décernée par Théodose contre les hérétiques. Il prétendit n'être pas dans les termes de la loi, & il appella au Proconsul, qui ne laissa point de confirmer la sentence : mais à la sollicitation de son antagoniste même, il fut dispensé de payer l'amende. Peu touché d'une charité si généreuse, il osa encore appeller aux Empereurs. Alors intervint le rescrit, qui soumit les Donatistes à cette amende, aussi bien que les hérétiques.

On infligea la même peine au juge de Calame, pour n'avoir pas fait payer réellement Crispin. Mais les évêques Orthodoxes en obtinrent encore la décharge: conduite vraiment pastorale, qui toucha les cœurs les plus mal disposés, & servit plus que les meilleurs raisonnemens, à la réunion des esprits: conduite d'autant plus honorable à S. Augustin en particulier, que personne n'étoit plus en butte que lui à leurs insultes & à leurs attentats.

Aug. ibid.

Ces furieux Circoncellions dont on à déja vu tant d'horreurs, outrés de dépit à cause du grand nombre de schismatiques que ce saint Docteur ramenoit journellement à l'Eglise, lui dressoient souvent des embûches à lui-même, quand il alloit visiter ou instruire les paroisses Catholiques. Un jour entr'autres il ne fut manqué que par la méprise de son guide, qui s'écarta sans y penser du droit chemin, où les Donatistes l'attendoient. Il reconnut dans cet événement, si fortuit en apparence, le bienfait d'une Providence toute particuliere.

Tous ces embarras & ces distractions n'ôterent rien à sa plume, de sa merveilleuse fécondité. Les deux livres à Sim-

plicien, où il satisfait aux questions que cet Evêque de Milan lui avoit proposées sur l'Ecriture ; le livre du Combat Chrétien, sur la maniere de vaincre le démon en vainquant nos passions, contre les principes des Manichéens ; le livre qui attaque directement la fameuse épître du Fondement, c'est-à-dire toute la quintessence de la doctrine de Manès ; le livre du Travail Manuel des moines ; le traité de la Foi des choses qu'on ne voit point, celui du Catéchisme, ou de l'instruction des Catéchumenes ; ses Confessions ; ses trente-trois livres contre l'Evêque Manichéen Fauste ; les quatre livres de la Conformité des Evangélistes, qui forment une excellente controverse contre les Payens ; les questions sur les Evangiles de S. Mathieu & de S. Luc, & les Annotations sur Job ; le livre du Bien Conjugal ; ce n'est là qu'une partie des ouvrages qu'il mit au jour, dans ses trois ou quatre premieres années d'épiscopat.

Il est impossible dans notre plan, & dans toute histoire, de rendre compte d'un si grand nombre d'ouvrages. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'exposer la doctrine des livres à Simplicien, si propres à faire prendre le vrai sens de

plusieurs autres écrits du Docteur de la grace, & dont l'omission pourroit nous attirer les blâmes qu'elles a fait essuyer à d'autres Historiens. S. Augustin s'est proposé dans ces deux livres, d'établir la liberté de la volonté humaine, en conservant à la grace divine la préséance qui lui est due. Telle est l'idée qu'il donne de cet ouvrage, tant dans son livre des Rétractations, que dans ceux de la Prédestination des saints & du Don de la persévérance. Il y renvoye même, pour justifier sa doctrine contre les Sémipélagiens. En un mot, cet ouvrage est d'une autorité & d'un caractere à ne devoir pas être passé sous silence.

Le premier livre comprend deux questions tirées de l'Epître de S. Paul aux Romains. Il s'agit, dans la premiere, de l'homme sous la loi, en parallele avec l'homme sous la grace. Sur quoi le S. Docteur dit que la loi n'est pas vicieuse par elle même, mais qu'elle devient nuisible à celui qui en abuse, ou qui ne se soumet pas à Dieu avec une pieuse humilité, afin de la pouvoir accomplir par la grace. Il est vrai, ajoute-t-il, que la loi ne donne pas la force de faire ce qu'elle ordonne : mais elle nous fait sen-

tir notre besoin, & nous avertit de demander la grace qui confere cette force. En même-temps que le Seigneur fournit le secours extérieur de la loi, il agit intérieurement dans l'ame, & donne la grace de la priere, avec laquelle on obtient la grace d'accomplir ce que la loi prescrit.

Il s'agit dans la seconde question, de la gratuité de la vocation à la foi : mais avant d'y entrer, il faut bien saisir ce que l'Auteur observe d'abord, comme nécessaire pour l'intelligence de S. Paul à ce sujet ; savoir que l'Apôtre avoit en vue d'abattre l'orgueil des Juifs, qui s'imaginoient que par l'observation servile de la loi, ils avoient mérité d'être appellés à l'Evangile. De même pour entendre ici notre S. Docteur, il faut rapporter sa doctrine à la gratuité de la grace. Il pose pour principe, que la foi n'est pas due aux œuvres précédentes, & qu'elle est la premiere grace ; non que le don de la foi précede nécessairement & sans exception toute autre sorte de grace, ou qu'il n'y ait point de grace dans l'état d'Infidélité, ou hors de l'Eglise ; mais parce que la grace de la foi n'est pas la récompense des mérites

précédens, soit effectifs, soit prévus.

S. Augustin cite, d'après S. Paul, l'exemple de Jacob & d'Esaü, pour montrer la gratuité de la premiere grace, en ce que Jacob avoit été préféré à Esaü, avant que l'un & l'autre fussent nés, & par conséquent avant qu'ils eussent rien fait pour déterminer le choix du Seigneur. Toutes les opérations de la grace, & tous les actes de la volonté qui lui correspond, sont compris ici par le S. Docteur sous le nom de justification, laquelle ne peut être que l'effet de la divine miséricorde : ce qui n'empêche pourtant pas qu'il n'y ait une couronne de justice; puisqu'elle est fondée sur la coopération de la volonté. Si dans le grand nombre de ceux qui sont appelés, il y a peu d'élus; c'est qu'il en est peu qui suivent la voix qui les appelle. La vocation, dit l'Apôtre, ne vient pas de celui qui veut, ni de celui qui court : mais il n'en est pas moins nécessaire de vouloir & de courir; & par la vocation, l'un & l'autre est en notre pouvoir, au moyen de l'inspiration & de l'impulsion qu'elle renferme. Si donc tous ceux qui sont appelés ne suivent pas, c'est parce qu'on ne suit pas sans le vouloir, & que

tous ne le veulent pas. Esaü, ajoute le S. Docteur en des termes que nous avons cru devoir traduire scupuleusement & à la lettre, Esaü n'a pas voulu & n'a pas couru; mais s'il avoit voulu, & s'il avoit couru, il seroit parvenu par le secours de Dieu, qui en l'appelant lui donneroit aussi de vouloir & de courir, si par le mépris de la vocation il n'encouroit la réprobation. Ainsi la bonne volonté est tout à la fois de Dieu & de nous, de Dieu par la vocation, de nous par la coopération.

Or il y a différentes manieres d'appeler, & différentes manieres de se conduire par rapport à la vocation, en conséquence desquelles elle a ou elle n'a pas son effet. Dans le grand nombre de ceux qui sont appelés, ceux-là sont choisis qui ont été appelés de telle maniere qu'ils suivissent la voix qui les appeloit: mais ceux qui n'obéissoient pas à la vocation ne sont pas élus, parce qu'ils n'ont pas suivi, quoiqu'ils fussent appelés; & quoique le Seigneur appelle la multitude, il ne comble cependant de ses miséricordes que ceux qu'il appelle en la maniere qu'il leur convient d'être appelés, pour qu'ils suivent. Mais pourquoi, re-

prend le S. Docteur, Esaü n'a-t-il pas été appelé d'une maniere qui fût suivie du consentement? C'est que le Seigneur est maître de ses dons, & qu'on ne peut lui demander compte de ses œuvres. Du reste il ne force point à pécher celui à qui il ne donne point ces graces de choix; c'est-à-dire, selon ce qu'on a lu plus haut, que par la soustraction de ces sortes de graces, Dieu ne le met pas dans la nécessité de pécher. Donc Esaü, & ceux qu'il représente, ont les graces absolument requises pour ne pas pécher nécessairement; puisque le S. Docteur dit sans exception, que Dieu ne contraint pas l'homme à pécher, ou qu'il ne le nécessite pas : car contraindre ne signifie que nécessiter; & tout le monde convient que les Pélagiens mêmes, quelle que fût leur subtilité, n'ont jamais fait une distinction si chimérique, par rapport aux actes de la volonté. Il implique en effet contradiction, que ce qui est volontaire soit contraint, ou ce qui revient au même, comme le dit S. Augustin en plusieurs autres endroits, qu'on veuille & qu'on ne veuille pas une même chose.

Il n'emploie point d'autres raisons, pour la condamnation de l'homme pé-

cheur, ni pour la justification de la divine équité : nulle part il n'a recours au péché de notre origine, pour en inférer la nécessité de pécher actuellement. Il se contente de faire voir que l'homme privé de la vocation qu'il nomme congrue, & que nous venons d'exposer, peut, malgré cette privation & par le secours des graces ordinaires, éviter le péché.

Le second livre à Simplicien roule sur des questions tirées des livres des Rois, & beaucoup moins épineuses que celles du premier. Il suffira d'y observer, premiérement que la crainte de Dieu, louée dans l'ancien Testament, quoique appelée servile, est de même louée par S. Paul ; secondement pourquoi l'Esprit Malin qui saisit Saül, est nommé Esprit du Seigneur ; & en quel sens il est dit que l'Esprit de mensonge fut envoyé pour tromper Achab. Ces expressions fortes & familieres aux anciennes Ecritures, dit S. Augustin, ne signifient qu'une simple permission, & non pas un ordre positif de la part du Dieu de toute sainteté. Ainsi le S. Docteur confirmoit-il ce qu'il venoit d'avancer dans le livre précédent, qu'encore que Dieu ne donne pas la grace de la justification à tous les

pécheurs, & qu'on dise pour cela qu'il en endurcit quelques-uns; il ne les réduit cependant point à la nécessité de pécher.

Outre ces ouvrages importans, il écrivit encore une infinité de lettres, dont un très-grand nombre sont autant de traités dogmatiques & pleins d'érudition. Les deux lettres à Janvier sont sur-tout remarquables, parce qu'elles rapportent de la diversité des usages dans les différentes Eglises. En quelques-unes, on ne jeûnoit pas les Jeudis de Carême; en d'autres, on offroit deux fois le sacrifice le Jeudi Saint, le matin, & le soir après souper : hors ce seul cas, la coutume de recevoir l'Eucharistie à jeun étoit dès-lors universelle. A l'occasion de cette variété d'observances, le S. Docteur donne pour regle, de regarder comme ordonné par les l'Apôtres ou par les conciles généraux, ce qui s'observe par toute la terre. Telle est, dit-il, la célébration annuelle de la passion de J. C. de Pâque, de l'Ascension & de la Pentecôte. Il en est autrement de ce qui varie selon les lieux; comme de jeûner, ou de ne pas jeûner le Samedi, de communier tous les jours de la semaine,

maine, ou à certains jours seulement, d'offrir tous les jours le sacrifice, ou seulement le Samedi & le Dimanche, on est libre sur ces points, comme sur tout ce qui n'est, ni contre la saine foi, ni contre les bonnes mœurs; & il n'y a point de meilleure regle, que de se conformer aux pratiques de l'Eglise où l'on se trouve.

Augustin travailloit dans le même temps au traité de la Doctrine Chrétienne, c'est-à-dire de la maniere d'expliquer les Saintes Ecritures, ainsi qu'à son grand ouvrage de la Trinité. Mais ils ne furent achevés l'un & l'autre que long-temps après. Il eut auparavant avec Hier. Epist. 92.
S. Jérôme un différend, ou une explication, qui auroit pu altérer la charité même entre des personnes vertueuses, si Augustin n'eût encore eu plus de modestie & de douceur que de piété; & s'il n'eût regardé le langage d'un vieux Docteur qui étoit l'oracle de son temps, comme le ton d'un pere avec son fils, ou tout au plus comme le procédé d'un savant austere qui avoit quelque raison de se croire offensé.

Cette contestation avoit deux objets. Premiérement Augustin n'approuvoit

pas qu'on entreprît de traduire l'Ecriture en Latin, d'après le texte Hébreu, plutôt que d'après le texte Grec de ses premiers interpretes, sur lesquels il lui paroissoit qu'on ne devoit pas se flatter d'enchérir; & il prit la liberté d'en écrire à l'illustre Jérôme, au nom de toutes les Eglises d'Afrique. La remontrance étoit délicate, vis-à-vis d'un homme qui sentoit ses forces, & qui démentit en effet avec avantage les préventions que l'on avoit contre son entreprise. Mais ce ne fut pas là ce qui piqua le plus le docte interprete.

Epist. 28.

Sur le passage de l'Epître aux Galates, où S. Paul dit qu'il a résisté en face à Céphas, Jérôme s'étoit exprimé d'une maniere à autoriser, contre son intention, la dissimulation & les mensonges officieux. Il fut relevé par Augustin, qui à la vérité ne porta d'abord ses plaintes qu'à l'Auteur même. Mais par une multiplicité singuliere de contre-temps, de quatre lettres écrites à ce sujet par Augustin, il y en eut trois qui furent égarées, & qui ne parvinrent qu'après des années entieres entre les mains de Jérôme. Dans ce long intervalle, le contenu de ces lettres transpira; & toute

l'Italie en étoit informée, que Jérôme n'en savoit rien en Palestine. Ce qui n'étoit que l'effet de la contrariété des circonstances, eut tout l'air d'un mauvais procédé, dont Augustin se disculpa par lettre, avec toute la modestie & l'honnêteté imaginable. Il y parle à S. Jérôme de son différend avec Ruffin; il témoigne que cet exemple lui fait peur, & qu'il aimeroit beaucoup mieux abandonner toutes les disputes littéraires, que de s'exposer au péril de blesser la charité.

Alors les mécontentemens se dissiperent. Jérôme écrivit de son côté, pour donner des marques de considération à Augustin, & comme pour excuser la dureté de ses expressions précédentes. Il soutint encore quelque temps son interprétation qu'il voyoit appuyée d'Origene, & de quelques autres Docteurs renommés dans la Grece. Mais la modération triomphant enfin, où la force des raisonnemens n'avoit pu le faire, Jérôme parut revenir tout-à-fait à l'avis d'Augustin, qu'il appella son très-cher fils quant à l'âge, mais son pere en dignité, & qui de sa part reconnut l'utilité de la traduction des Divines Ecritures faite sur le texte Hébraïque. Hier. Ep. 96.

Cependant les Donatistes persévéroient dans leur obstination. Quelque multitude qu'en convertît journellement Augustin, il lui en restoit encore davantage à confondre, pour empêcher les progrès de la séduction. Ils étoient prodigieusement multipliés en Afrique, lieu de leur origine, où ils comptoient leurs Evêques par centaines, & parmi eux, beaucoup de Docteurs énorgueillis de leur science. Parménien, l'un des successeurs de Donat, & que S. Optat combattit de son vivant, avoit laissé un écrit qui faisoit encore tant d'impression après sa mort, que les Catholiques prierent unanimement S. Augustin d'y répondre.

Ce fut un Ouvrage de trois Livres, qu'il lui fallut d'abord composer, & qui entraîna aussi-tôt après les sept livres du Baptême. Dans les livres contre Parménien, saisissant l'état général de la question du Donatiste, il examine si les bons sont souillés par les méchans, en demeurant dans la même Eglise. Il explique tous les passages dont les Donatistes se prévaloient, & il montre que ce n'est pas participer au péché, que de vivre avec les pécheurs, & même d'en rece-

voir la parole de Dieu ou les sacremens, mais seulement de consentir à leur péché; qu'à la vérité les sacremens nuisent aux Ministres indignes, mais qu'ils sont salutaires aux Fideles qui les reçoivent dignement; que dans le sacrifice & les sacremens où le ministere n'a d'autre vertu que celle de Jésus-Christ, ce Pontife Eternel est le ministre principal; que c'est Dieu qui confere la grace qu'il lui a plu d'attacher, & qu'il pouvoit n'attacher pas à ces signes sensibles. On trouve ici tous les principes de la Doctrine Catholique contre Viclef & contre tous les Novateurs qui ne composent l'Eglise que des seuls justes, ou des seuls élus.

On y trouve aussi les regles suivantes d'un sage régime, par rapport à la séparation des méchans: Il est des péchés dignes d'anathême, & l'Eglise peut sans doute retrancher de son sein ceux de ses membres qui s'en rendent coupables: mais il n'est à propos d'exercer ce droit, qu'au cas qu'il n'y ait aucun péril de schisme, que les coupables soient sans appui, & que la multitude reste unie avec le Pasteur. Car quand la contagion a gagné le grand nombre, les gens de bien ne doivent qu'en gémir; de peur

d'arracher le bon grain avec l'ivraie, & de scandaliser les foibles sans corriger les méchans. A plus forte raison, il n'est jamais permis de se séparer de la société générale des Fideles, sous quelque prétexte que ce soit. Aussi voyons-nous que ni les Prophetes, ni les Apôtres, ni Jésus-Christ même, ne se sont séparés de la société des pécheurs qu'ils reprenoient.

Le S. Docteur ayant établi ces principes généraux contre Paménien, il les applique au baptême, dans ses livres sur ce Sacrement. Comme c'est l'Eglise, dit-il, qui engendre des enfans par le Sacrement de la régénération, fonds inaliénable de l'Epouse de Jésus-Christ, ou plutôt de ce Dieu Sauveur qui baptise, par quelque ministre que ce soit; la sainteté n'en sauroit être profanée par les hommes, & la vertu de Dieu y est essentiellement & invariablement inhérente. On trouve ensuite la solution de bien des difficultés, qui n'en sont plus pour nous, depuis l'éclaircissement de ces matieres, & qui n'en font pas moins connoître la pénétration & la justesse d'esprit de cet illustre Pere. Si une personne qui n'est pas baptisée pouvoit donner le baptême, c'étoit encore une question sur

laquelle il attendoit la décision d'un concile ; mais on voit, dans son Traité sur ce Sacrement, qu'il inclinoit fort à soutenir la validité de cette administration, qu'on a décidée depuis. De Bapt. l. 7. c. 5.

Comme la doctrine de S. Cyprien formoit un puissant préjugé en faveur des Donatistes ; ce n'est pas mon sentiment particulier, leur dit Augustin, que je préfere à celui de Cyprien, mais la doctrine de toute l'Eglise, qu'il auroit embrassée, s'il l'avoit connue clairement. J'use de la liberté qu'il a laissée à chacun, d'embrasser une autre opinion que la sienne. Il reconnoissoit lui-même que l'ancienne coutume lui étoit contraire ; qu'on n'avoit commencé à rebaptiser les Hérétiques que depuis Agrippin ; & il n'a jamais rompu avec ceux qui soutenoient contre lui le premier usage. Au contraire il a toujours maintenu soigneusement l'union, & il a condamné le schisme de Donat, en montrant que la diversité des opinions n'autorise point à se séparer, quand l'autorité suprême de l'Eglise n'a pas encore prononcé. Enfin il ne parle de S. Cyprien qu'avec un extrême respect, comme d'un Martyr couronné dans le Ciel, & digne d'une

vénération religieuse : mais prévenant les conséquences qu'on pouvoit tirer de son inflexible constance, il la disculpe, tant par l'obscurité où étoit la question des Rebaptisans, du temps de ce Pere, que par la liberté où elle le laissoit de tenir à son sentiment, avec tant d'autres Prélats, avant que cette question eût été décidée par le consentement universel de l'Eglise.

[margin: ..ri Bapt. c. 1. ..vi. c. 1. &c.]

Outre le travail immense de ces écrits polémiques, Augustin trouvoit encore du temps pour conférer avec les Hérétiques : il s'employoit même très-volontiers à ces sortes de conférences, ordinairement si infructueuses. Mais Dieu donnoit à la méthode du S. Docteur une bénédiction toute particuliere ; & ses vertus, plus encore que ses talens, lui procuroient les plus grands succès. Son honnêteté, son humilité, sa douceur à toute épreuve, les témoignages engageans qu'il donnoit à ses adversaires de la pureté de son zele, uniquement occupé de leur salut, non de la gloire d'un vain triomphe, gagnoient les plus arrogans d'entr'eux : sur toute chose, & avec un art inimitable, il leur faisoit sentir qu'ils pouvoient céder sans honte, puisqu'ils ne

cédoient qu'à la vérité & à la raison.

Le Manichéen Félix, du nombre de ceux que la Secte appeloit Elus, & l'un de ses principaux Docteurs, étoit venu à Hippone, pour y répandre sa doctrine. Peu versé dans les lettres humaines, il y suppléoit par des ruses qui le rendoient beaucoup plus dangereux que Fortunat, avec qui Augustin avoit conféré quelques années auparavant. Après un colloque particulier, qui n'avoit fait qu'accroître la présomption du Sectaire, on en vint à une conférence publique qui se tint dans l'église d'Hippone, & que des Notaires écrivirent. Les affaires n'avancerent pas beaucoup le premier jour, où il fallut suivre l'Hérétique dans tous les détours de son abstruse doctrine : exercice fastidieux que le S. Docteur soutint, avec une patience & une douceur inaltérables, sans jamais rien dire qui marquât le moindre dédain à l'extravagant discoureur ; mais en le ramenant au contraire, avec autant de ménagement que de justesse & de persévérance, au point de la question, & à l'article précis que l'on avoit entamé. Ni l'épître du Fondement, ni aucun écrit de Manès ne pouvoit soutenir une épreuve si mé-

thodique. Pour y faire diversion, Félix s'avisa de marquer pour le rang épiscopal une crainte révérentielle, qui étoit encore moins dans le génie de sa secte, que dans celui de toutes les autres. Mais comment pouvez-vous craindre notre autorité, lui repartit le S. Evêque, d'un ton bien capable de le rassurer en effet? Vous voyez avec quelle tranquillité nous disputons. Ce peuple, loin de donner aucun signe d'emportement, écoute avec la plus paisible attention; & comme son Pasteur, il ne veut tirer parti que de la bonté de sa cause.

Félix demanda trois jours de délai, pour se mettre en état de répondre; & on les lui accorda. On revint dans l'église au temps marqué: mais il dit qu'il n'avoit pu se préparer, parce qu'on ne lui avoit pas remis ses livres. Vous falloit-il trois jours, dit Augustin, pour trouver cette chicane? Vous a-t-on refusé vos livres, & les avez-vous seulement demandés? Je les demande aujourd'hui, dit-il; qu'on me les remette, & je viens au combat dans deux jours. Félix, lui dit le S. Evêque, tout le monde voit que vous n'avez rien à répondre. Mais enfin vous demandez vos livres, qui sont gardés sous le sceau

public : lesquels souhaitez-vous qu'on retire ? on va vous les apporter ; nous aurons la patience d'attendre, & nous ne lâcherons prise qu'après avoir vuidé la question. Il demanda l'épître du Fondement. Saint Augustin lui en rappella de mémoire toute la substance. Félix fit ses objections, rebattit vingt fois la même difficulté, faisant pitié à tous les assistans, s'embarrassant & se confondant lui-même, jusqu'à ce qu'un trait victorieux de la grace, perçant le bandeau qui lui couvroit les yeux, il s'écria converti : Que voulez-vous que je fasse ? Que vous anathématisiez l'auteur de ces blasphêmes, répondit Augustin. Mais ne le faites que de bon cœur ; car personne n'use ici de contrainte. Condamnez-le donc le premier, reprit Félix, & je le condamnerai ensuite.

A cela ne tienne, dit le S. Docteur. Je vais même en faire la condamnation par écrit, afin que vous en usiez de la même maniere. Prenant à l'instant du papier, il écrivit ces mots : Moi, Augustin, Evêque de l'Eglise Catholique, j'ai anathématisé Manès, sa doctrine & l'esprit qui a proféré par son organe de si exécrables blasphêmes. Il passa le pa-

Possid. vit. c. 16.

pier à Félix, qui s'efforça d'enchérir sur ces expressions. Aussi-tôt après, S. Augustin composa son traité de la Nature du bien, contre le fonds du Manichéïsme, & en conséquence, sa réponse à Secondin, ouvrage concis & pressant, qu'il mettoit sans hésiter, nonobstant sa briéveté, au dessus de tout ce qu'il avoit écrit contre cette hérésie.

Mais il importoit encore davantage de réprimer les Donatistes, beaucoup plus puissans en Afrique que les sectateurs de Manès. Leurs prétentions & leur audace n'avoient plus de bornes, depuis que les malheurs de l'Etat leur avoient fait accorder le libre exercice de leur religion. Ils pillerent les campagnes & les fermes, répandirent les vins & les fruits qu'ils ne pouvoient consumer, mirent le feu aux bâtimens. Pour les Ecclésiastiques, peu contens de les dépouiller, ils exercerent sur eux des raffinemens inouis de cruauté, jusqu'à leur couler dans les yeux du vinaigre & de la chaux vive. Dans le territoire d'Hippone, un de leurs Prêtres, nommé Restitut, s'étant fait Catholique de sa pleine volonté, sans aucune sollicitation, les Circoncellions, de concert avec leurs

Aug. Epist. 133.

clercs, l'enleverent de sa maison, le battirent cruellement, le roulerent dans une mare bourbeuse, le revêtirent d'une natte de jonc; & après l'avoir fait ainsi servir de jouet à leur fureur, durant plusieurs jours consécutifs, ils le massacrerent. Ils couperent un doigt & arracherent un œil à un autre Prêtre, nommé Innocent.

Pour remédier à ces désordres, les Evêques rassemblés députerent vers l'Empereur, afin d'obtenir la révocation de l'Edit de liberté, extorqué par les Schismatiques, & dont l'abus se manifestoit d'une maniere si criante. Les circonstances étoient devenues plus favorables, par la soumission des rebelles: Honorius donna une loi, en date du 25 Août 410, pour abroger celle que les Donatistes avoient obtenue par subreption, & pour leur défendre de s'assembler publiquement, sous peine de la vie. Ce traitement étoit terrible, & hors des regles ordinaires: mais l'audace séditieuse des Sectaires & l'ordre public paroissoient l'exiger de la puissance séculiere. Pour les Evêques, ils se montrerent bien plus enclins à les convertir, qu'à les opprimer. S. Augustin, en particulier, proposa de nouveau

Cod. Afr. n. 107.

la voie des conférences. On obtint un second rescrit, qui obligeoit les Evêques Donatistes de s'assembler à Carthage dans quatre mois, afin que les Prélats choisis de part & d'autre pussent conférer ensemble. Que si les Evêques ne s'y trouvoient pas, après avoir été trois fois appelés, il étoit enjoint de les déposséder de leurs Eglises. Toutes les personnes zélées commencerent à bien espérer de ces mesures efficaces, & mieux encore des pieuses dispositions du Ministre à qui l'on en commettoit l'exécution. C'étoit le Tribun Marcellin, revêtu de la charge de Notaire Impérial, ou Sécrétaire d'Etat, Seigneur dont la religion & toutes les bonnes qualités sont devenues fameuses, par ses liaisons & son commerce de lettres avec le docte Jérôme & le grand Evêque d'Hippone.

Marcellin se rendit à Carthage, & fit incontinent avertir tous les Evêques d'Afrique, tant Catholiques que Donatistes, qu'ils eussent à s'y rassembler en concile dans quatre mois, c'est-à-dire, pour le seizieme jour de Mai 411, l'ordonnance étoit du 16 Février précédent, & au plus tard, pour le premier jour de Juin. Il déclaroit en même temps, qu'on

rendroit aux Donatistes dociles les Eglises qu'on leur avoit ôtées en exécution du dernier édit ; & il leur permettoit de choisir un second juge, pour être avec lui l'arbitre ou le modérateur de cette discussion. Enfin il leur protestoit, avec serment, qu'ils n'avoient rien à craindre, même en vertu des loix précédentes, & qu'ils retourneroient chacun chez eux en pleine liberté.

Soit confiance dans la probité reconnue de Marcellin, de la part des Schismatiques mêmes, soit ostentation & envie de montrer qu'on avoit tort de leur opposer la multitude, comme aux Hérétiques ; les Evêques Donatistes vinrent en aussi grand nombre qu'il leur fut possible. Les lettres de convocation envoyées par les différens Primats à leurs Suffragans, selon la coutume, portoient que toute affaire cessant, ils se rendissent à Carthage en diligence, pour ne pas priver la bonne cause de l'avantage de paroître avec tant d'éclat. En effet tous y vinrent, excepté ceux que la maladie, ou un âge décrépit en empêcha : ils se trouverent environ deux cent soixante-dix, qui entrerent à Carthage le dixhuitieme de Mai, en procession, & comme

Aug. post. coll. c. 24 & 25.

en triomphe, étalant leur multitude avec complaisance. Les Evêques Catholiques s'y trouverent encore en plus grand nombre; car il y en avoit deux cent quatre-vingt-six : mais ils entrerent sans pompe & sans bruit.

Coll. 1. c. 10. Quand tous furent arrivés, Marcellin publia son ordonnance de réglement, où l'on peut voir le plan & toute la méthode de ces assemblées. Les Evêques sont avertis d'en choisir sept de chaque côté pour conférer, & pareil nombre pour servir de conseil aux premiers, en cas de besoin; à la charge cependant de garder le silence, tandis que ces premiers parleroient. On indiquoit jusqu'au lieu des conférences, savoir les Thermes Gargilienes, qui se trouvoient au milieu de la ville, avec une salle spacieuse, bien éclairée, & disposée de maniere à n'y pas souffrir de la chaleur. Aucune personne du peuple, portent encore les lettres de convocation, ni aucun Evêque étranger ne viendra, de peur du tumulte. Avant le jour de la conférence, tous les Evêques des partis intéressés promettront par écrit de ratifier ce que feront leurs représentans. Jusqu'à la consommation de l'affaire, ils seront

d'une attention extrême à tenir dans la modération leurs partisans respectifs parmi le peuple. Je publierai ma sentence, dit toujours Marcellin, & je l'exposerai au jugement public : je publierai même tous les actes de la conférence, après avoir signé ce que j'aurai avancé, & après que les Commissaires auront de même constaté par leurs souscriptions ce qu'ils auront dit, afin que personne ne puisse revenir contre son propre aveu. Pour rédiger les actes, il y aura de chaque côté quatre Notaires Ecclésiastiques, qui se releveront successivement ; & pour plus grande sûreté, on choisira dans chaque parti quatre Evêques, chargés d'observer les Ecrivains & les Notaires. Les Evêques me déclareront de part & d'autre, avant le jour du concile, qu'ils consentent à cet ordre : il suffira que ces lettres soient souscrites par leurs Primats. Ainsi il ne devoit y avoir en tout que trente-six Evêques à la conférence, dix-huit de chaque côté, dont sept pour conférer, sept pour donner conseil, quatre pour la sûreté des actes.

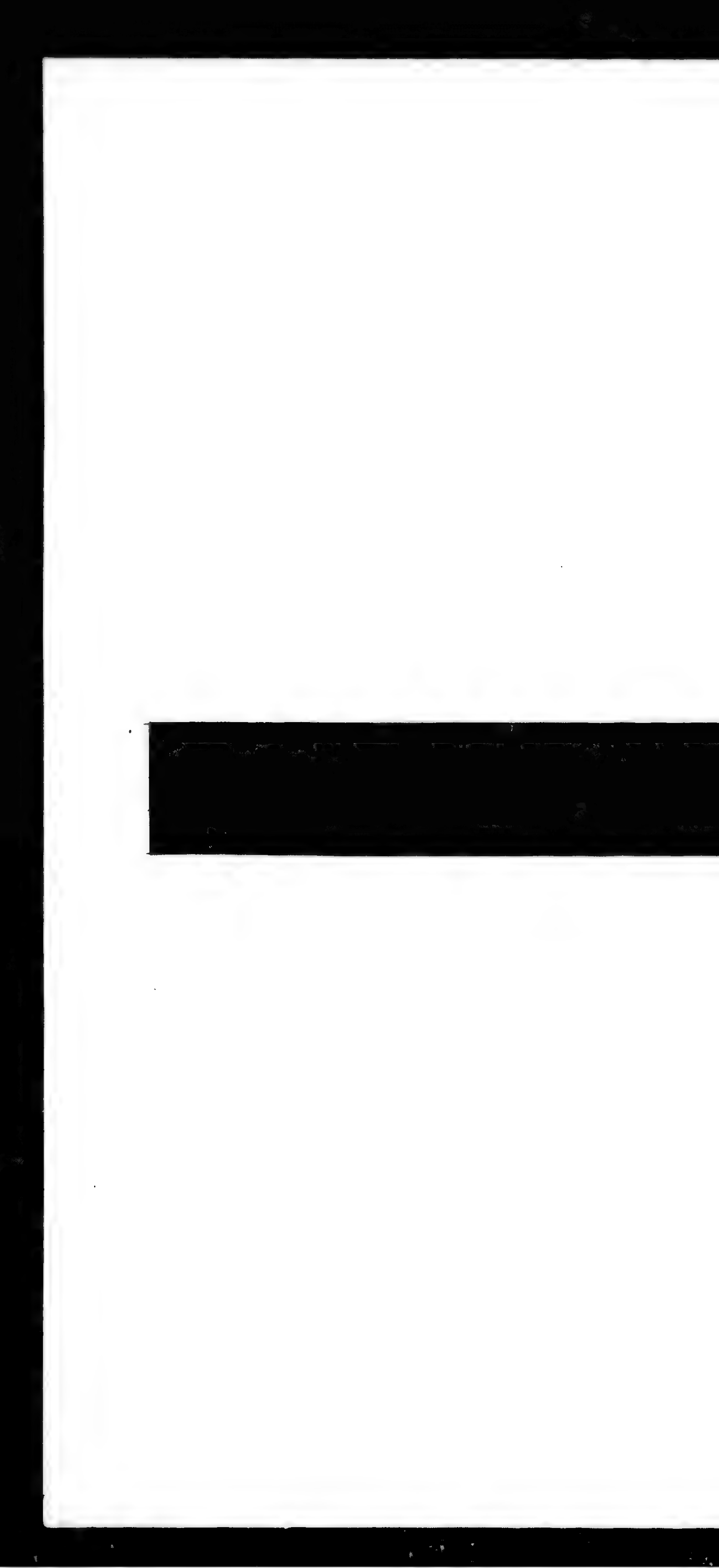
Les Evêques Donatistes vouloient tous être admis à la conférence, sous prétexte de convaincre leurs ennemis de fausseté,

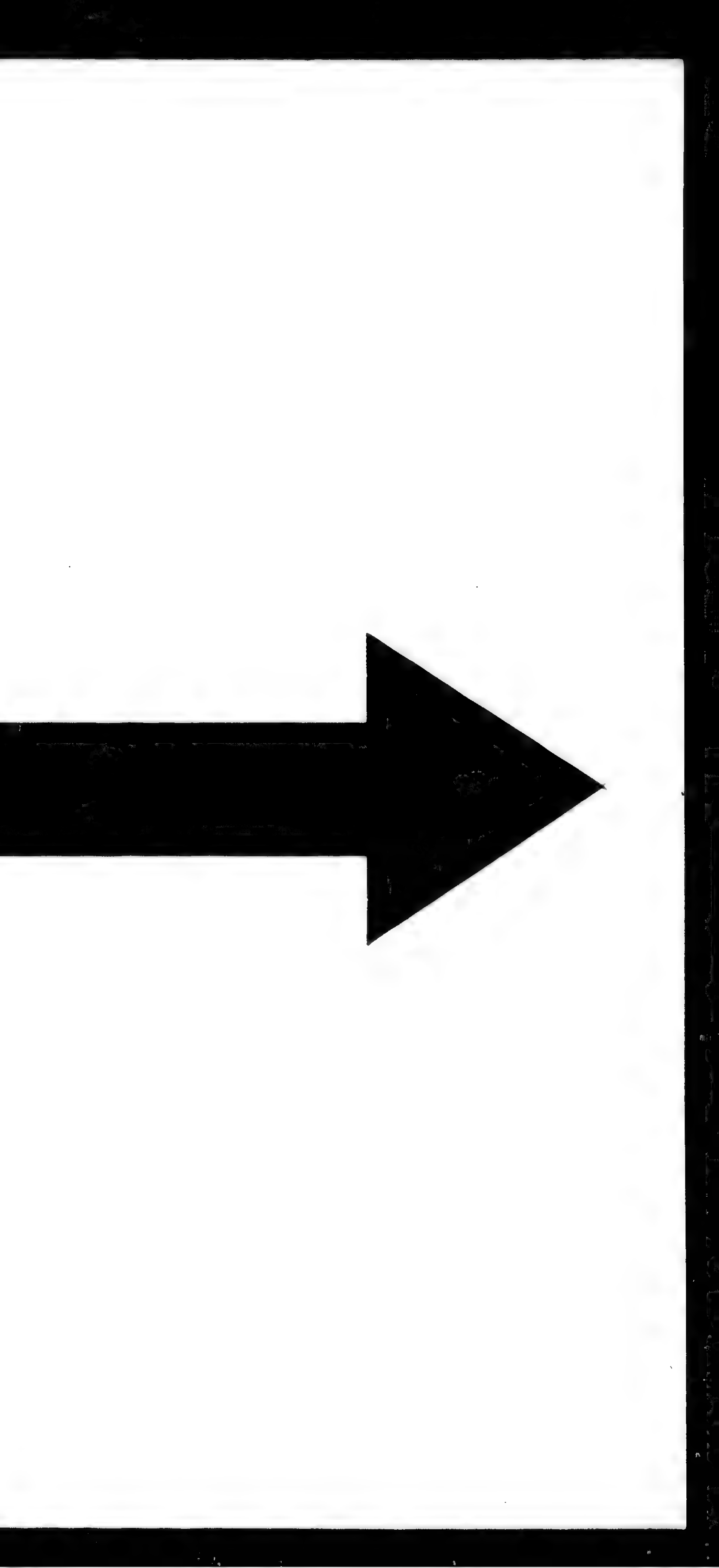
par rapport au nombre; & les Catholiques craignirent que ce ne fût pour exciter du trouble. Ils ne s'opposerent néanmoins que foiblement à cette prétention des schismatiques, pour les mettre dans tout leur tort, & montrer la confiance qu'ils avoient dans la bonté de leur propre cause. Ils consentirent même à les y laisser assister tous sans exception, & que de leur part il n'y eût que le nombre déterminé par Marcellin, à moins que les Donatistes eux-mêmes ne le souhaitassent autrement. La générosité fut poussée beaucoup plus loin: si nos adversaires, déclarerent-ils de vive voix & par écrit, ont l'avantage dans la conférence, nous leur céderons nos siéges: si les arbitres au contraire nous adjugent cet avantage, nous consentons que nos freres séparés, en se réunissant avec nous, conservent l'honneur de l'épiscopat; & afin de convaincre que nous ne haïssons en eux que leurs erreurs, dans les siéges qui se trouveront ainsi pourvus de deux Prélats, ou bien chacun d'eux présidera à son tour, ayant son Collegue auprès de lui, comme un évêque étranger; ou tous les deux présideront à la fois, dans deux

Ap. Aug. I p. 328.

églises différentes du même siege, jusqu'à ce que l'un ou l'autre venant à mourir, il n'y en ait plus qu'un, selon le droit commun & la coutume. L'exception n'est pas sans exemple, & l'on en a usé dès le commencement, faveur des schismatiques réunis. les peuples ne veulent pas avoir évêques ensemble, contre la pratique ordinaire, nous céderons la place quant à nous autres Catholiques. Il suffit, pour ce qui est de nos personnes, de vivre en simples & fervens Chrétiens; c'est pour le peuple que nous sommes institués : usons donc de l'épiscopat, selon qu'il est expédient pour la paix & l'édification de l'Eglise. On remarque avec admiration, que parmi près de trois cents Prélats que les Catholiques avoient au concile, cette résolution magnanime ne déplut qu'à deux; encore revinrent-ils bientôt au sentiment généreux des autres. Aug. de gest. cum Emer. n. 6.

Il ne s'agissoit plus que de choisir & d'autoriser les députés : ce qui se fit le trentieme de Mai, tous les évêques Catholiques s'étant assemblés entr'eux, & ayant commis leur cause, par procuration, au nombre de Docteurs qu'avoit fixé Marcellin. On observe, à la gloire





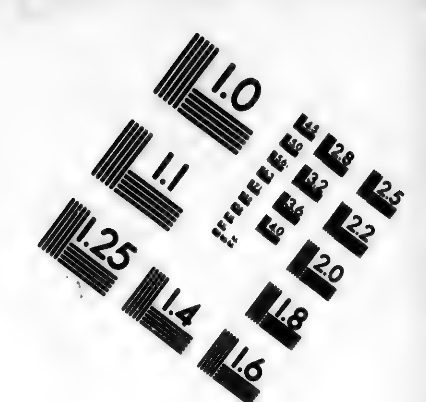
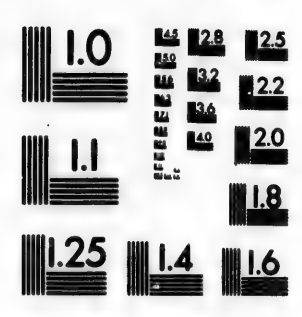
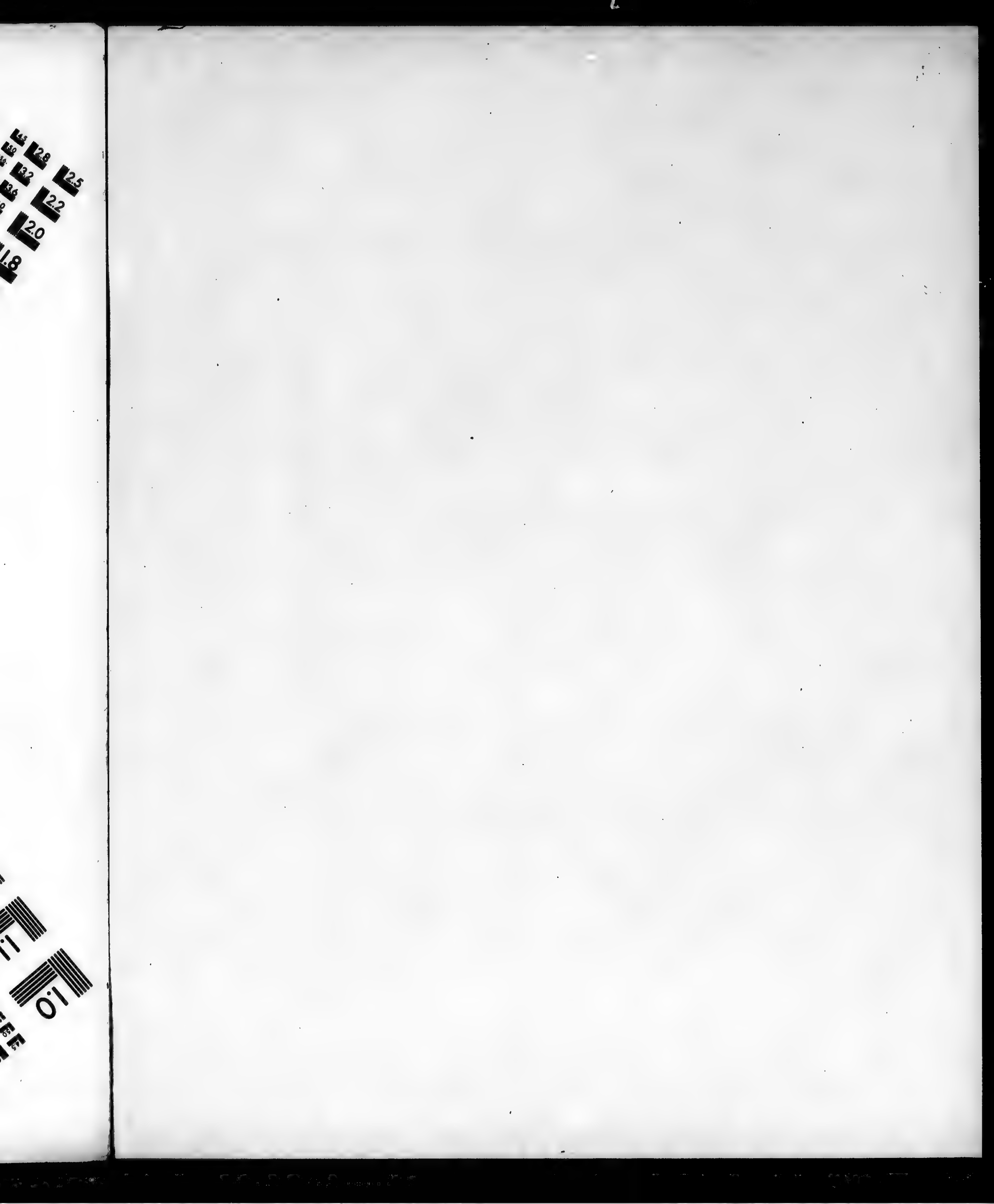


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



du grand Augustin, qu'entre les sept Prélats nommés pour les conférences, il y avoit avec lui deux de ses amis & de ses plus affidés disciples, Alipius & Possidius. Les Donatistes avoient donné leurs procurations à leurs députés, dès le vingt-cinq de Mai.

Après tous ces préliminaires, on s'assembla au jour indiqué, c'est-à-dire le premier de Juin 411 : mais cette journée se passa toute entiere en chicanes, de la part des schismatiques, & à vérifier les signatures des procurations qui instituoient les dix-huit députés Catholiques. Il fallut faire paroître, l'un après l'autre, tous les évêques qui avoient signé ; les Donatistes affectant de ne pas croire qu'il en fût venu à Carthage un si grand nombre, & ne se le persuadant peut-être pas en effet, parce que ces pieux Prélats n'étoient pas entrés avec le bruit & l'ostentation de leurs rivaux. Quand ils en vinrent à leur tour à la vérification des souscriptions Donatistes, ils découvrirent mille traits odieux de supercherie. Mais ils vouloient convaincre leurs adversaires, & non les confondre : ils ne tirerent d'autre avantage de la droiture particuliere à leur procédé, que d'en faire un pré-

jugé de plus en faveur de l'unité. Ainsi ménageoit-on, avec la circonspection la plus charitable, des esprits pointilleux & de mauvaise foi, qui ne cherchoient qu'un prétexte à une rupture entiere. Ils n'avoient pas rougi de se récrier, comme sur une fin de non recevoir, contre les quinze jours que Marcellin avoit ajoutés par indulgence au terme de quatre mois spécifié dans le rescrit impérial; d'où ils inférerent avec arrogance, que la conférence ne pouvoit plus avoir lieu, parce que le jour de l'ouverture en étoit passé. Heureusement l'Empereur avoit donné pouvoir au Tribun, d'accorder deux mois de plus, en cas de besoin. Quant à la dispute qui s'éleva pour le nombre des souscriptions de l'un & de l'autre parti, elle a produit un avantage à l'Eglise, en faisant présumer de la multitude des évêques répandus avec la même proportion dans le reste de la Chrétienté. On voit que les Catholiques avoient alors en Afrique quatre cent soixante-dix chaires épiscopales, sans y comprendre celles qui étoient occupées par les seuls Donatistes.

Aug. Brevic. n. 213.

Le second jour de la conférence fut le troisieme de Juin: on s'assembla au

même lieu & dans le même nombre que la premiere fois ; c'est-à-dire le Commissaire Marcellin avec ses adjoints ou officiers, & les députés des deux partis. Les principales chicanes avoient été levées dans la premiere séance ; mais elles n'étoient pas toutes épuisées. Le Commissaire ayant prié les Evêques de s'asseoir, comptant enfin opérer sérieusement ; les Catholiques s'assirent sans difficulté : mais les Donatistes, soutenant toujours leur injurieuse sévérité, dirent que les Divines Ecritures leur défendoient de s'asseoir dans la société des méchans. Marcellin eut la déférence de rester debout : les Catholiques insultés se leverent aussitôt de leurs sieges ; ce qui donna lieu à plusieurs autres demandes qui ne tendoient qu'à traîner en longueur. On accorda tout ce qu'on put, & cette journée se passa encore toute en préambules.

Enfin le troisieme & dernier jour de la conférence, qui fut le huitieme de Juin, on en vint, non sans peine, au fond de l'affaire ; tant l'esprit de chicane est inépuisable. Il arriva, à deux reprises, que les Donatistes se trahirent eux-mêmes, en se plaignant qu'insensible-

ment on les engageoit dans le fond de la queſtion : comme s'il eût jamais dû s'agir d'autre choſe. Mais la patience l'emporta ſur la duplicité & l'obſtination. Les Schiſmatiques ſentoient tout l'intérêt qu'ils avoient à multiplier les préliminaires, & à bien défendre, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, les approches d'une place dont ils connoiſſoient la foibleſſe, & qui alloit eſſuyer de ſi rudes aſſauts. En effet, ils furent preſque auſſitôt vaincus qu'attaqués. On commença par la queſtion de droit : S. Auguſtin montra que dans l'Egliſe Catholique, répandue par toute la terre, les méchans tolérés par eſprit de paix, ou parce qu'ils ſont méconnus, ne nuiſent point aux bons qui les ſouffrent ſans les approuver. Pour concilier les paſſages de l'Ecriture allégués de part & d'autre, il diſtingua les deux états de l'Egliſe, celui de l'Egliſe Militante, c'eſt-à-dire la vie préſente où elle eſt mêlée de bons & de méchans, & celui de l'Egliſe Triomphante où ſes enfans ne ſeront plus ſujets au péché ni à la mort. Après la queſtion de droit, on traita, comme moyen de ſurérogation, la queſtion de fait, c'eſt-à-dire qu'on examina la cauſe particuliere &

Brevic. Coll. 3. c. 9. & ſeq.

primordiale du ſchiſme de Donat ; & il fut prouvé d'une maniere inconteſtable, en particulier par l'ancienne relation du Proconſul Annulin à l'Empereur Conſtantin, que Cécilien n'avoit pas été ordonné par un Traditeur ; que Félix d'Aptonge avoit été lavé parfaitement de cette imputation calomnieuſe ; que Second tout au contraire, & pluſieurs des Schiſmatiques ſoulevés contre Cécilien, étoient autant de Traditeurs. On lut enſuite le jugement de Conſtantin, renfermé dans ſa lettre au Vicaire d'Afrique, par laquelle il déclaroit Cécilien innocent, & les Donatiſtes calomniateurs.

Alors Marcellin dit aux Docteurs du parti, qu'ils pouvoient répondre. Ils demanderent, avec toute la ſécurité de la préſomption, qu'on eût à écouter la lecture qu'ils alloient faire d'un paſſage triomphant de S. Optat. Ils lurent auſſitôt le paſſage, qui d'abord n'exprimoit rien que de vague & d'obſcur. Ils voulurent pourſuivre, & lurent toute la page; & l'on trouva que l'Auteur diſoit préciſément le contraire de ce qu'ils prétendoient, c'eſt-à-dire que Cécilien avoit été déclaré innocent : ce qui fit rire les aſſiſtans,

assistans, qui n'avoient d'abord su que penser du ton confiant des Sectaires à demander cette lecture. Les Schismatiques firent encore lire d'autres pieces, qui ne leur réussirent pas mieux que les écrits des Peres, & dont quelques-unes fournirent de nouvelles armes contre eux. Sur ce qu'on leur démontra que plusieurs de leurs Coryphées étoient véritablement entachés de ce qu'ils imputoient faussement à leurs contradicteurs, ils répondirent, pressés par la force de la vérité, qu'une affaire, ou une personne ne formoit pas un préjugé raisonnable contre une autre personne. C'étoit repasser de la question du fait à celle du droit, & précisément ce que les Catholiques avoient coutume de leur répondre, pour montrer que le crime de Cécilien, quand il seroit avéré, ne tireroit point à conséquence contre d'autres évêques, bien moins encore contre l'Eglise Universelle.

Comme ils commençoient à se répandre en vaines déclamations, le Commissaire Marcellin leur dit: Si vous n'avez plus de raisons particulieres à faire valoir, il est temps de vous retirer, & d'écrire la sentence. On se retira des deux parts, & la sentence fut dressée : après quoi

Marcellin fit rentrer les uns & les autres, pour leur en faire la lecture. Il étoit nuit, quoiqu'on fût aux plus grands jours de l'année ; & cette séance qui avoit commencé au point du jour, ne put finir qu'aux flambeaux. Il ne nous reste qu'une partie des actes, qui étoient fort longs : mais S. Augustin nous en a conservé la substance. La sentence portoit, que personne ne devant être condamné pour la faute d'autrui, les crimes de Cécilien, quand ils seroient prouvés, ne pourroient causer aucun préjudice à l'Eglise Universelle ; que Donat avoit été convaincu d'être l'auteur du schisme, que l'Evêque Cécilien, & Felix d'Aptonge qui l'avoit ordonné, avoient été pleinement justifiés. Après ce dispositif, il est ordonné que les Magistrats, les propriétaires & locataires des terres empêcheront les assemblées des Donatistes en tout lieu ; que ceux-ci remettront aux Catholiques les églises que Marcellin leur avoit accordées durant sa commission ; que les Donatistes qui ne voudront pas se réunir à l'Eglise, demeureront sujets aux peines portées dans les Loix ; qu'à cet effet, leurs Evêques obstinés se retireront incessamment, chacun chez eux ; enfin que

Post. coll. c. 12.

les terres où l'on donne retraite à des troupes de Circoncellions, seront confisquées. On rendit publics les actes de la conférence, & l'on prit la méthode de les lire chaque année dans les églises de Carthage, de Tagaste, d'Hippone & de plusieurs autres sieges.

Cependant les Prélats Schismatiques appelerent de la sentence de Marcellin. Ils ne manquerent pas de prétextes; & les mensonges, comme on peut se l'imaginer, les murmures & les calomnies ne furent pas épargnés. Saint Augustin répondit par un traité, qu'il adressa aux Donatistes laïques, sur qui il fondoit beaucoup plus d'espérance, que sur des Docteurs entêtés & de mauvaise foi, en qui la honte n'opere d'ordinaire que le dépit & l'endurcissement. En conséquence du rapport de Marcellin à l'Empereur, & de l'injurieux appel des Schismatiques opiniâtres, il intervint une loi du trentieme de Janvier 412, qu'on peut regarder comme l'époque de la ruine de cette secte intraitable. L'Empereur casse tous les rescrits que les Sectaires pourroient avoir obtenus, & confirme toutes les loix faites antérieurement contre eux; les condamne à de grosses amendes, sui-

vant leur condition, depuis les personnes les plus qualifiées jusqu'au simple peuple, & les esclaves à des punitions corporelles; ordonne que leurs clercs soient bannis d'Afrique, & toutes les églises rendues aux Catholiques. Tel fut le coup mortel du Donatisme. Quelque temps après la publication, les Evêques mêmes rentrerent de toute part dans le sein de l'unité, avec leurs Eglises tout entieres. Il y en eut quelques-uns qui persévérerent dans l'obstination : mais ce ne fut plus qu'un parti désespéré, qui ne se donna pas la peine de sauver les apparences, pas même de se conserver le retranchement de l'hypocrisie, qui est la derniere de toutes les ressources des Sectaires. Ils publioient, sans pudeur, qu'ils ne se rendroient pas, quand même on leur feroit connoître la vérité de la Doctrine Catholique, & la fausseté de la leur. En peu de temps, le zele sage & paternel des Evêques, principalement de S. Augustin, ne fit plus de tous les Chrétiens d'Afrique qu'un seul troupeau, soumis à ses chefs immédiats, & subordonné au Premier Pasteur.

Aug. Ep. 135.

Mais il est du bien de l'Eglise, qu'elle ait sans cesse à combattre. Au moins le Sei-

gneur ne permet-il pas qu'elle jouisse d'une paix trop longue, ou trop profonde, qui l'endormant dans la sécurité, feroit perdre à ses enfans, avec la gloire & les fruits de la victoire, l'usage même des armes nécessaires à la plus indispensable défense. Les Donatistes ne furent pas plutôt réduits, ou hors d'état de former des attaques redoutables, qu'il s'éleva une secte, moins violente, mais beaucoup plus dangereuse. Pélage en fut l'auteur. Né dans la Grande-Bretagne d'une famille obscure, qui n'avoit pu lui donner une éducation distinguée, ni le faire instruire dans les lettres; son esprit au dessus de l'ordre commun, sa dissimulation, sa souplesse suppléerent à tout. Il embrassa la profession monastique, où il ne fut que Frere lai. Mais étant venu à Rome, il acquit une grande réputation de vertu; & durant le long séjour qu'il y fit, il profita de la facilité des relations, pour gagner de toute part l'estime des gens de bien qui avoient de la célébrité, entr'autres, de S. Paulin & de S. Augustin. Il se fit même un nom par sa doctrine, & il composa quelques ouvrages utiles.

Ayant fait connoissance avec un Syrien, nommé Rufin, il donna dans les

Mercat. comm. in lib. sub. not. p. 30.

erreurs les plus impies, sur le chapitre de la Grace; car ces dogmes pervers venoient d'Orient, & tiroient leur source, à ce qu'on prétendit, des principes d'Origene. Rufin les avoit apportés à Rome vers l'an 400 : mais il n'osa jamais les publier lui-même; & il crut découvrir, dans le moine Pélage, un instrument propre à ses vues. Ce n'est pas que Pélage fût plus d'humeur que lui à s'aventurer : mais avec un talent infini pour dissimuler & s'insinuer pied à pied, il s'avançoit, ou il reculoit, se montroit lui-même, ou sondoit le terrein par des émissaires affidés, qu'il approuvoit & désavouoit, selon les conjonctures.

Gennad. c. 44.

Ibid.

Célestius servit sur-tout à son dessein, non-seulement par la prépondérance que lui donnoit la noblesse de son extraction, mais parce qu'à un génie très-semblable à celui de Pélage, à la subtilité & à l'amour de la nouveauté, il joignoit un caractere plus hardi & plus entreprenant. Ils sortirent l'un & l'autre de Rome, peu avant l'invasion des Goths, & ils se transporterent en Afrique. Pélage passa par Hippone, avant de se démasquer. Saint Augustin le vit ensuite à Carthage. Il avoit déjà entendu parler de ses erreurs;

mais il étoit alors absorbé par les soins où l'engageoit sa conférence avec les Donatistes. Pélage passa de Carthage en Palestine, où il demeura long-temps.

Pour Céléstius, il étoit resté à Carthage, où il prétendoit se faire ordonner prêtre. Cependant comme ce Novateur emporté dogmatisoit sans ménagement, il fut dénoncé à l'Evêque Aurélius, par Paulin, Diacre de Milan, ancien Secrétaire & auteur de la vie de S. Ambroise. Ce Diacre avoit été envoyé de son Eglise à celle de Carthage, qui manquant de sujets, en avoit demandé à l'Italie, beaucoup mieux pourvue. Formé à l'école d'Ambroise, il y avoit puisé l'horreur des nouveautés profanes, & le courage de les décéler. Dans la dénonciation qu'il fit de Céléstius à un Concile qu'on assembla pour ce sujet, il en réduisit les erreurs à leurs chefs principaux : il montra que le Dogmatiseur ne nioit pas seulement le péché originel, avec ce qui le présuppose, & ce qui en est la suite, tel que l'heureux état où Adam fut créé, & auquel le genre-humain étoit destiné avant le péché ; mais encore la nécessité de la Rédemption, l'insuffisance de la loi pour le salut, & son imperfection par com-

Merc. comm. ad Imp. c. 1.

paraison avec l'Evangile. Céleſtius avoit avancé, que ce n'étoient-là que des opinions problématiques qu'on pouvoit ſoutenir ou combattre indifféremment, & qu'il connoiſſoit pluſieurs Eccléſiaſtiques qui rejettoient le péché originel. Il confeſſoit d'un autre côté, que les enfans avoient beſoin de rédemption, & qu'on devoit les baptiſer, pour qu'ils euſſent part au royaume des Cieux. Mais entre le royaume des Cieux & la vie éternelle, qu'il ne faiſoit pas difficulté d'accorder aux enfans morts ſans baptême, il mettoit une diſtinction toute nouvelle; il uſoit de mille autres ſubtilités, qui adouciſſoient en apparence, ou obſcurciſſoient ce qu'il avoit avancé de mal ſonnant & de ſcandaleux. Les Prélats l'entreprirent enfin méthodiquement, l'interrogerent de ſuite, à pluſieurs repriſes, & le pénétrerent aſſez, pour le convaincre d'errer avec opiniâtreté en matiere de foi. En conſéquence, il fut expreſſément condamné par ce concile de Carthage, & privé de la communion Eccléſiaſtique. La ſentence intimida ſes partiſans, & les rendit beaucoup plus exacts, ou plus politiques. S. Auguſtin n'avoit pas aſſiſté au concile, & il ne s'éleva pas d'abord nom-

mément contre les chefs de la nouvelle secte, toujours en réputation de vertu, & en liaison avec les personnes pieuses, auxquelles ils avoient grand soin de tout déguiser. Il se contenta d'instruire son peuple, de l'exhorter à demeurer ferme dans l'ancienne doctrine, sans trop désigner ceux qui l'attaquoient, de peur de les aigrir, & de les porter aux derniers excès. Toutefois il écrivit contre eux, ou contre leurs principes, cette année là même 412.

Le Tribun Marcellin qui voyoit renaître les troubles dans l'Eglise d'Afrique, n'eut rien de plus pressé que de consulter l'Oracle de cette province & de tout le Monde Chrétien, sur ces disputes alarmantes, principalement sur le baptême des enfans. Augustin lui envoya pour réponse ses livres de la Rémission des péchés, les premiers qu'il ait composés contre les Pélagiens. Pour sapper cette hérésie par les fondemens, il y prouve d'abord que l'homme est sujet à la mort, non par la premiere institution du Créateur, mais par le démérite du péché; que le crime d'Adam a souillé toute sa postérité, & que c'est pour obtenir la rémission de ce péché d'origine,

qu'on baptise les enfans. Il soutint constamment, que cette tache originelle est assez odieuse aux yeux du Seigneur, pour lui faire exclure ceux qui la conservent, tant de la vie éternelle, que du royaume des Cieux, contre la vaine distinction des Novateurs. Il avança même dans la suite, spécialement dans un sermon plein de véhémence, prêché à Carthage, que les enfans morts sans baptême, sont véritablement condamnés aux peines de l'enfer & aux feux éternels. Plusieurs Ecrivains Ecclésiastiques, sur-tout parmi les Orientaux, ont trouvé cette doctrine trop rigoureuse. S. Augustin lui-même, en répondant depuis à Julien d'Eclane, l'a beaucoup adoucie dans le cinquieme de ses livres contre ce dangereux sectaire: Ouvrage des plus réfléchis, & des mieux travaillés entre tous ceux du S. Docteur. Voici ses propres expressions: Non, je ne dis pas que les enfans morts sans baptême doivent subir une si grande peine, qu'il leur eût été plus avantageux de n'être point nés; je n'oserois dire qu'il leur fût plus expédient de n'être point du tout, que d'être là où ils sont. Il ne les condamnoit donc plus aux flammes éternelles, comme les adultes réprou-

vés, pour qui le Sauveur, à cause de cet affreux châtiment, dit qu'il seroit plus avantageux de n'avoir jamais existé. Il faut encore observer que la sévérité extraordinaire de S. Augustin, du moins pendant quelque temps, au sujet des enfans coupables de la seule faute de leur origine, provenoit de son penchant vers une opinion abandonnée depuis, savoir que nos ames & nos corps viennent également de ceux du premier homme.

Quelques modernes ont été au contraire jusqu'à imaginer un troisieme lieu, où non-seulement les enfans morts sans baptême ne souffrent aucune peine du corps, mais jouissent d'une félicité naturelle, tout privés qu'ils sont de la vision de Dieu. Le pieux & savant Bellarmin, avec tous les Docteurs les plus respectables, trouvent ce sentiment contraire à la foi, sans croire néanmoins que ces enfans endurent la peine du feu. Abstenons-nous, selon nos maximes, de ces sortes de discussions : croyons simplement, avec le torrent des Peres & des Docteurs, que ces héritiers infortunés du crime de leur premier pere sont dans un état véritable de damnation, & positivement malheureux, sinon par le feu

& les autres tourmens corporels, sinon encore par le ver rongeur ou les remords de la conscience, qu'ils ne sauroient éprouver pour une faute qui n'a pas dépendu de leur volonté, au moins par la peine du Dam, ou la privation d'un Dieu qui étoit leur fin derniere, & la source unique de leur souverain bonheur. Osons néanmoins présumer de ce Dieu clément par lui-même, & que nos iniquités seules forcent d'être sévere, qu'il ne découvre point à ces enfans la grandeur de leur perte, d'une maniere à leur faire souffrir une peine égale à celle que sa juste vengeance inflige aux pécheurs condamnés pour l'abus qu'ils ont fait de leur liberté.

Du faux principe que la nature n'avoit pas été infectée dans sa souche, les Pélagiens concluoient que les hommes retrouvoient en eux-mêmes, & le pouvoir, & la facilité d'accomplir tous les commandemens Divins, s'ils les vouloient accomplir; qu'il dépendoit d'eux, de passer toute leur vie sans péché, & que plusieurs, tant sous la Loi Ancienne que sous l'Evangile, avoient été effectivement nets de toutes taches, même les plus légéres. En convenant que l'homme

pendant cette vie peut être sans péché, par la grace de Dieu & la coopération du libre-arbitre, Augustin affirme que personne n'est réellement en cet état, parce que personne ne le veut autant qu'il faut; qu'excepté Jésus-Christ, aucun homme n'a été & ne sera ainsi sans tache. Quant à la Mere de Dieu, il s'explique assez dans un autre endroit, pour qu'on ne puisse rien conclure de celui-ci, contre l'un de ses plus glorieux privileges; comme nous le verrons bientôt.

Marcellin ayant reçu ces réponses du S. Docteur, lui récrivit avec étonnement, sur ce qu'il disoit que l'homme peut être sans péché, & que nul homme n'y a été & n'y sera jamais. Comment lui dit-il, assurez-vous possible, une chose dont vous prétendez qu'il n'y a & n'y aura point d'exemple? Pour résoudre cette difficulté, Augustin écrivit son livre de l'Esprit & de la lettre, qui n'est qu'une explication du passage de l'Apôtre; où il est dit que *la lettre tue* & que *l'esprit donnne la vie*. Il y fait voir, par une longue induction, qu'il y a beaucoup de choses possibles, qui n'ont jamais existé. Comme on pouvoit lui repliquer, que la plupart des comparaisons qu'il

citoit en preuves, ne rouloient que sur des œuvres toutes divines; il prévient l'objection, & dit que la fuite du péché dans l'homme est la plus divine de toutes les œuvres. Car pour l'éviter, il ne suffit pas à l'homme, de la liberté, qu'il tient de son Créateur; il ne lui suffit pas des documens extérieurs, quoique surnaturels, qui lui apprennent ce qu'il faut faire pour bien vivre; mais avec les forces de la nature & le secours de la révélation, il est encore nécessaire que le saint Esprit, par les inspirations & les impulsions qu'il produit intérieurement dans nos ames, nous porte à la pratique du bien déja connu: autrement, l'instruction n'est que la lettre qui tue; puisque la grace intérieure surajoutée à la nature en vertu de la Rédemption, est l'esprit qui vivifie. La Loi qui nous instruit est donc insuffisante, quoiquelle soit bonne & sainte. Nous nous rendrions au contraire plus coupables, si elle se trouvoit seule; puisqu'alors nous connoîtrions nos devoirs, sans pouvoir les remplir.

Quand bien même, ajoute-t-il, on exécute ce qui est commandé; si on le fait par une crainte servile, qui en renonçant au mal, regrette de ne pouvoir le

commettre impunément, cette obéissance n'est pas digne d'en porter le nom, & mérite des chatimens, au lieu de récompenses. Car il n'est point de bon fruit, qui ne provienne de la racine de la charité. On a trop abusé de ces expressions de S. Augustin, pour qu'un Ecrivain qui rend le moindre compte de la doctrine de ce Pere, puisse se dispenser d'en expliquer le vrai sens. Observons donc que le S. Docteur ne réprouve pas la crainte en général. Elle ne surmonte pas, à la vérité, la concupiscence sans le secours de l'espérance: mais elle ne la favorise pas non plus; & quoiqu'imparfaite, elle n'est pas mauvaise; à moins qu'elle ne soit jointe à l'affection actuelle & libre du péché, c'est-à-dire à moins qu'elle ne nous fasse abstenir seulement de l'acte extérieur du péché, & non de la volonté de pécher. Par la Charité, le S. Docteur, suivant l'explication qu'en a donnée le Clergé de France en 1720, n'entend pas seulement la charité habituelle & l'amour dominant; mais tout amour actuel de Dieu, toute bonne volonté, tout amour du vrai bien, en quelque degré qu'il puisse être.

N. 48. C'est dans ce sens qu'expliquant ces mots de S. Paul aux Romains : *les Gentils qui n'ont pas la Loi, font naturellement des choses qui sont de la Loi*, S. Augustin dit que les Infideles font certaines actions conformes aux regles de la justice. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt, que si l'on examine attentivement à quelle fin sont dirigées ces œuvres, à peine s'en trouve-t-il qui méritent le le nom d'œuvres de justice. Mais toujours est-il certain par-là, que le S. Docteur reconnoît que quelques-unes de ces actions, loin d'être des péchés, sont des actes de vertu. Lors donc qu'il dit, que ce qu'il y a de bon dans ces Infideles ne servira qu'à diminuer leur supplice, il ne prétend pas qu'ils seront punis, au moins légérement, pour le bien qu'ils auront fait ; mais que la Justice Divine trouvera moins de péchés à punir en eux, que s'ils n'avoient fait aucune de ces actions moralement bonnes. C'est par-là que s'explique aussi ce qu'il ajoute, que le libre arbitre ne peut que pécher, si la route de la vérité est inconnue ; & quand même elle commence à être connue, si la charité ou la grace intérieure du S. Esprit ne nous

la rend encore aimable. Il ne veut rien dire autre chose, sinon que dans l'ordre du salut dont il s'agit uniquement en cet endroit, le libre arbitre, loin de le procurer, ne peut qu'y mettre obstacle, en péchant le plus souvent.

Le trente-troisieme chapitre de ce traité mérite une attention toute particuliere, pour la maniere dont il établit tout à la fois, non-seulement la volonté sincere qu'a le Seigneur de sauver tous les hommes, & par conséquent la grace suffisante, puisque tous ne se sauvent pas; mais encore la puissance de Dieu, & l'accord de la liberté avec cette puissance, ou avec la grace. S. Augustin avoit déjà dit plus haut, que le Seigneur, en donnant le pouvoir de bien faire, n'en impose pas la nécessité. Il ajoute ici, que le libre arbitre est cette force intermédiaire, qui peut être déterminée pour le parti de la Foi, ou pour celui de l'Infidélité; sans qu'on en puisse inférer que l'homme a la volonté de croire, à moins qu'il ne l'ait reçue de Dieu surnaturellement : car quoiqu'elle procede du libre arbitre que nous tenons naturellement du Créateur, il faut que ce libre arbitre soit excité par une vo-

cation surnaturelle, ou par la grace. Le Seigneur qui veut sans contredit que tous les hommes soient sauvés, ne leur ôte pas pour cela le libre arbitre, sur l'usage duquel ils seront très-justement jugés. Mais quand ils en font un mauvais usage, ils agissent contre sa volonté, sans toutefois la vaincre; puisqu'ils éprouveront dans les supplices la puissance de celui dont ils ont méprisé la miséricorde ou les dons. Ainsi la volonté de Dieu, conclut-il, n'est jamais vaincue. Elle ne pourroit l'être, que s'il ne trouvoit pas moyen de punir ceux qui la méprisent. Ainsi encore maintenons-nous tout à la fois, & le libre arbitre, & tous les sujets qu'a notre ame de bénir le Seigneur, en reconnoissance de ses dons.

Ces derniers traits sont si concluans, que ceux dont ils combattent la doctrine n'ont point trouvé d'autre ressource pour y répondre, que de les donner pour une objection faite aux Pélagiens par le S. Docteur; tandis que c'est sa réponse même à leur objection. S'il ajoute que cette réponse ne satisfera peut-être qu'imparfaitement, il en rejette la cause sur l'obscurité du Mystere de la pré-

destination, ou sur la question suivante qui demeure toujours impénétrable : Pourquoi Dieu voulant le salut de tous les hommes, ne les appelle-t-il pas, d'une vocation à laquelle ils consentent ?

Le Défenseur de la grace avertit enfin, de ne point attribuer à Dieu le péché, comme on lui attribue la volonté de croire & de bien faire ; quoique l'un & l'autre tirent leur existence du libre arbitre qu'il nous a donné en nous créant. Si l'on rapporte à Dieu la bonne volonté, ce n'est pas seulement à cause du libre arbitre qui est un apanage naturel de notre création ; mais parce que le Seigneur nous fait vouloir par des secours, tant intérieurs qu'extérieurs, qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous procurer ; quoiqu'il dépende de nous d'y acquiescer ou d'y résister : ou pour rendre encore plus littéralement les expressions originales, parce qu'il n'est au pouvoir de personne de se procurer ce qui lui vient de salutaire à l'esprit ; mais qu'il n'en dépend pas moins de la propre volonté, de donner ou de refuser son consentement. C'est ainsi que le Docteur de la grace en soutient par-tout les

droits, sans jamais préjudicier à ceux du libre arbitre.

Etant allé à Carthage, l'Evêque Aurele, suivant la coutume observée entre les Evêques à l'égard des Prélats étrangers, pria cet hôte respectable de faire l'office & l'instruction. Il le prévint sans doute, que les ennemis de la Grace, quoique plus réservés depuis le dernier
Serm. 294. concile, continuoient à tromper les simples, par le moyen de leurs perfides équivoques. Le S. Docteur parla avec une éloquence extraordinaire, & prouva le péché originel, par les principes mêmes des Pélagiens, qui refusoient le royaume des Cieux aux enfans morts sans baptême. Cette privation, disoit-il, de quelque maniere qu'ils l'expliquent, est toujours une peine : or comment une personne en qui il ne se trouveroit aucun péché, pourroit-elle subir justement une peine quelle qu'elle fût. L'Orateur poussa vivement cette difficulté, il fut très-véhément dans toute la suite de son discours; & les Hérétiques pressentirent tout ce qu'ils avoient à craindre de lui. Pélage apprécioit assez bien ses forces, & celles de ses ennemis. En cédant à Augustin la prééminence de la doctrine, il sentoit

toute l'étendue de son propre talent pour l'insinuation & la séduction. Il conçut le dessein de gagner l'adversaire, qu'il désespéroit de vaincre. D'abord il tenta de le prévenir favorablement, par le moyen de la flatterie & des louanges. Il lui écrivit, d'un style à éblouir tout homme qui eût eu moins d'humilité que de science. Le modeste & profond Docteur lui répondit froidement, quoiqu'avec beaucoup d'honêteté, qu'il étoit reconnoissant des marques gratuites de son estime; mais qu'il le conjuroit de prier qu'il devînt, par la grace divine, tel qu'il le peignoit, plutôt que de continuer à le peindre tout autre qu'il n'étoit.

L'Hérésiarque, qui ne se déclaroit pas ouvertement, continuoit de passer pour orthodoxe dans l'esprit de la multitude abusée par ces expressions artificieuses, & plus encore par sa maniere de proposer l'erreur en forme de question: stratagême concerté entre lui & ses disciples, & principalement avec son fidele Célestius. C'est ainsi qu'il avoit déjà procédé, dans ses Commentaires sur les Epîtres de S. Paul. Bientôt la Providence fournit une occasion éclatante de dévoiler l'imposture. Hier. Epist. 8. ad Demetr.

Démétriade, de l'illustre Maison des

Aniciens, s'étant retirée en Afrique avec ses proches, pour se dérober à la fureur des Goths qui ravageoient l'Italie, fut si touchée de ce qu'elle avoit entendu dire à S. Augustin sur la virginité chrétienne, qu'elle résolut de l'embrasser. Elle tint cependant sa résolution fort secrete. Dans le faste & les délices, au milieu des troupes d'eunuques & d'esclaves de l'un & de l'autre sexe qui la servoient, elle s'habitua à pratiquer les jeûnes & les abstinences monastiques, à porter des habits rudes & grossiers, le cilice même, & à coucher sur la terre; avec le moins d'éclat cependant qu'il lui fut possible, & n'ayant pour confidentes que quelques vierges entre ses vertueuses domestiques. Son plus grand embarras, c'étoit de faire agréer son dessein à sa mere Julienne, & à Proba son aïeule paternelle. Elle étoit bien éloignée de penser que les vœux de ces illustres Romaines, encore plus distinguées par leur religion que par leur naissance, fussent d'accord avec les siens; & les apparences étoient en effet toutes contraires. Cette mere & cette aïeule respectables ne sembloient rien avoir plus à cœur que le mariage de Démétriade: mais elles n'agissoient ainsi,

que pour mettre à couvert les mœurs d'une jeune personne, dont elles n'osoient exiger une plus haute perfection. Cependant l'ignorance mutuelle de ce qui se passoit dans ces ames généreuses, toutes également zélées pour la chasteté parfaite, amena le mariage presqu'au moment de sa célébration. Déjà le jour étoit pris, déjà l'on préparoit la chambre nuptiale; & la timide Démétriade se trouvoit dans la plus étrange inquiétude. Elle prit son parti durant la nuit, animée par le souvenir d'une infinité de vierges courageuses. Le matin rejetant toutes ses pierreries & ses parures ordinaires, couverte d'une vile tunique & d'un gros manteau, elle alla se jeter aux pieds de son aïeule, à qui elle ne s'expliqua que par ses larmes. Proba, & Julienne qui survint, concevoient à peine ce qu'elles voyoient, & ne savoient à quel motif l'attribuer, ni à quoi se résoudre. Mais quand elles se furent assurées de la pureté des intentions de Démétriade, & de la maturité de sa résolution, elles applaudirent à sa piété, en l'embrassant avec tendresse, & en mêlant leurs larmes aux siennes. Toute cette auguste Maison prit part à la joie

d'une nouvelle si digne d'intéresser des ames Romaines, dont l'héroïsme s'étoit tourné tout entier du côté de la religion.

Plusieurs domestiques & plusieurs amies de Démétriade suivirent son exemple. Toutes les Eglises d'Afrique s'en tinrent honorées, celles d'Italie furent consolées dans la triste situation où elles se trouvoient, & la renommée en passa jusqu'en Orient. Proba & Julienne ne diminuerent rien de la dot de leur fille, & donnerent à son époux céleste, dans ses membres qui sont les pauvres, tout ce qu'elles avoient destiné pour le mariage. Enfin elle reçut le voile des mains de l'Evêque, avec de grandes solennités.

Ibid. c. 4.

Le S. Pape Innocent & tous les personnages les plus distingués par leur piété & leur éloquence, consacrerent dans leurs écrits le souvenir d'un événement si glorieux à la religion. Le S. Prêtre Jérôme, à la priere qu'on lui en fit, recueillit dans une grande lettre adressée à Démétriade, les différens devoirs d'une vierge chrétienne; & il interrompit pour cela son commentaire sur le Prophete Ezéchiel, qu'il étoit prêt d'achever. Il ne manqua point de la prémunir contre les

les périls en matiere de foi; bien instruit de tout ce que les personnes de ce rang & de cette ferveur, sur-tout parmi les femmes, ont à craindre des assiduités & du zele intéressé des Novateurs. La regle capitale qu'il lui prescrit dans cette occasion, & à laquelle il subordonne toutes les autres, c'est de professer invariablement la foi du Saint Pontife Innocent.

Pélage qui étoit alors en Palestine, & plus jaloux que jamais de figurer entre les hommes renommés pour la doctrine & la piété, écrivit de son côté à Démétriade une très-longue lettre, ou plutôt un livre, que la mere de la Sainte, à ce qu'il prétendit, l'avoit engagé à composer. Ce fut un des premiers ouvrages, où il fit éclater son hérésie, de maniere à ne pouvoir plus se justifier; quoiqu'il y eût prodigué, avec les fleurs de l'élocution, tous les raffinemens de la subtilité, de l'équivoque, & tout le fard de l'imposture. Ap. Aug. Ep. 17. Hier. Ep. 1.

Après un exorde des plus insinuans & des plus flatteurs, voici comment il entre en matiere. Toutes les fois que j'ai à traiter des mœurs & de la perfection chrétienne, je commence par présenter l'état des forces de la Nature, afin

d'encourager mon auditeur à la pratique du bien. Comment en effet nous engagerions-nous dans la carriere des vertus, si nous n'avions l'espérance de parvenir au terme? Cette méthode est d'autant plus convenable, qu'il s'agit de former une personne plus parfaite. Posons donc pour premier fondement de la vie spirituelle, le fonds même sur lequel il faut travailler, & les forces dont on ne fait usage, que quand on s'en croit pourvu. La meilleure façon d'encourager le cœur humain, c'est de lui apprendre qu'il peut ce qu'il desire. Pour faire accomplir tout le bien qui est au pouvoir de la Nature, il faut lui montrer qu'il est effectivement en son pouvoir. Sur le champ de bataille, la harangue la plus efficace, c'est de représenter aux combattans leurs forces & les succès de leur valeur.

Cette morale étoit trop contraire à tous les principes des Peres de la vie spirituelle & chrétienne, qui ne portent que sur la défiance de soi-même & le recours à la grace divine, pour ne point exciter le trouble & le scandale. Depuis que Pélage eut ainsi levé le masque, la perversité de ses desseins ne fut plus un problême. Dans la suite de son livre, il

donnoit pour preuve du pouvoir de la Nature & du libre arbitre, tant l'exemple des Philosophes Payens qui, sans connoître Dieu, disoit-il, ont fait mille choses très-agréables à Dieu, que celui des Patriarches qui, avec le secours de la Loi seule, ou comme Job, dépourvus de ce secours, n'ont pas laissé de faire admirer les richesses cachées de la Nature, & qui ont montré dans l'héroïsme de leurs vertus, ce que nous pouvons tous. Mais ce qui exprime encore mieux la doctrine superbe de Pélage, c'est ce qu'il dit à Démétriade, après une multitude d'excellentes maximes pour la conduite d'une Vierge : Voilà de quoi vous faire justement préférer à vos semblables. Votre noblesse & votre grandeur temporelle proviennent de votre famille, & non de votre personne : mais il n'y a que vous personnellement, qui puissiez vous donner les richesses spirituelles. C'est donc en ce point que vous êtes uniquement & incomparablement estimable, savoir en ce qui ne peut être que de vous, & qui fait partie de vous. C'étoit-là comme l'abrégé & la quintessence de toute la doctrine Pélagienne qui, dans son principe, ne différoit pas de la

philoſophie des Stoïciens, & qui anéantiſſoit pareillement toute la vertu de la Rédemption. Ainſi le plus éloquent des Philoſophes avoit-il dit, au milieu de Rome idolâtre, que perſonne ne rendoit grace aux Dieux, de ce qu'il étoit homme de bien; qu'on les remercioit des richeſſes, des honneurs, de la ſanté, & non pas de ce qu'on étoit juſte, ſage, tempérant. Pélage uſoit néanmoins du mot de grace, en quelques endroits de ſa lettre. Mais c'étoit dans ſon langage un terme générique, qui ne ſignifioit que des ſecours extérieurs pour la pratique plus facile de la vertu, & tels que la loi ancienne, les inſtructions évangéliques, les exemples & les leçons du Sauveur.

S. Auguſtin, avec toute ſa modération, ne put enfin ſe taire ſur des procédés ſi révoltans de la part des Novateurs. Ils vont trop loin, dit-il en prêchant quelques temps après, il n'eſt plus poſſible de les tolérer; ils pouſſent à bout la patience de l'Egliſe. On doit ſupporter ceux qui ſe trompent en des queſtions qui ne ſont pas encore éclaircies; mais non ceux qui veulent ébranler les fondemens mêmes du Chriſtianiſme. Ne leur ôtons pas cependant tous les moyens

Serm. 294

de se rapprocher, tâchons qu'ils ne nous appellent point hérétiques, & ne leur donnons pas encore ce nom, quoiqu'ils le méritent.

Pélage n'en sema ses erreurs qu'avec plus de témérité. La portion la plus précieuse du troupeau de Jésus-Christ, les personnes qui se consacroient à une plus haute perfection, c'étoient celles à qui s'attachoit principalement cet habile imposteur. Après ses vaines tentatives à l'égard de Démétriade, il réussit mieux d'abord auprès de deux jeunes hommes d'une piété exemplaire, nommés Jaque & Timase. Il gagna leur confiance, leur fit quitter le monde pour la vie monastique, & leur donna du goût pour ses subtilités impies. Leur simplicité & leur jeunesse ne voyoient rien moins qu'un corrupteur, dans le zélateur apparent de leur perfection. Mais le Seigneur eut pitié de leur inexpérience, & leur ménagea, dans les lumieres d'Augustin, un secours proportionné à la grandeur du danger qu'ils couroient. Ils furent si touchés de ses enseignemens, & conçurent tant d'horreur des opinions dont on avoit commencé à les infecter, qu'ils lui remirent un livre de Pélage, intitulé

de la Nature, & qui, ſous ombre de défendre l'ouvrage du Créateur, anéantiſſoit la grace du Rédempteur.

Quoique l'Héréſiarque excellât ſur tout ce qu'il y eut jamais de plus habile à exprimer l'erreur par des façons de parler orthodoxes en apparence, la ſagacité d'Auguſtin découvrit l'héréſie, à travers tous les voiles dont on avoit pris ſoin de l'envelopper. Mais prévoyant que le vulgaire n'auroit pas la même pénétration, il jugea qu'il étoit abſolument néceſſaire de la démaſquer : dans cette vue, il compoſa ſon livre de la Nature & de la Grace, & l'adreſſa aux deux jeunes hommes, dont il ſe propoſoit directement l'inſtruction. Il y traite à fond de la corruption de la Nature par le premier péché, & du beſoin d'une grace médicinale pour ſa guériſon. Autrement, dit-il, Jéſus-Chriſt ſeroit mort en vain; ce qui eſt un horrible blaſphême. Ainſi, la Nature n'eſt pas dans un état d'intégrité, ou de ſanté parfaite. Elle ne peut, par ſes propres forces, acccomplir la Loi, bien moins encore la perfection de la Juſtice, ni conſéquemment s'établir dans l'état d'impeccabilité & d'affranchiſſement des paſſions, que les Philoſophes Stoï-

ciens nommoient *Apathie*, & que l'orgueil Pélagien, peu différent du leur, soutient avec imprudence. C'est dans cet ouvrage que le saint Docteur dit expressément, que, quand il s'agit du péché, il ne veut point qu'on mette en question, si la Vierge-Mere en a été exempte? Après avoir examiné, sous le régne des trois Loix Divines, savoir la loi non écrite, la loi de Moyse, & la loi de Grace, s'il y a eu des hommes qui aient vécu sans tache, il conclut pour la négative; & dans tout le genre humain, il n'excepte pour l'honneur du Rédempteur, que sa Sainte Mere. Le motif qu'il en donne & les termes qu'il emploie, enchérissent beaucoup sur l'assertion même. Ce Docteur si réservé, qui ne trouve de titre à aucune créature pour prétendre aux faveurs célestes, assure, dans un ouvrage dogmatique où il ne s'agissoit pas de faire l'éloge de Marie, que par la plénitude de la grace qui lui a fait mériter de concevoir & d'enfanter celui qui est indubitablement sans tache, elle a triomphé de la tyrannie du péché, sans nulle exception. Cap. 36.

Quoique déjà Pélage méritât si peu d'être ménagé, son charitable adversaire

ne le nomma point encore dans cette réfutation. Il évita en toute maniere de lui aigrir l'esprit, & s'autorisa, pour travailler à sa correction, du nom d'ami qu'il lui avoit donné, lui témoigna que sa personne lui étoit toujours chere, & qu'il étoit ravi de pouvoir encore épargner son honneur, quand l'intérêt de l'Eglise ne lui permettoit plus d'épargner sa doctrine. Mais l'événement convainquit le Saint, qu'on ne gagne pas les orgueilleux, en leur épargnant l'humiliation. La modestie d'Augustin augmenta la présomption de Pélage, qui prit les ménagemens de la charité pour des effets de la crainte. En lisant néanmoins l'ouvrage où il étoit réfuté, il ne se sentit pas en état d'y répliquer; & comme on ne le nommoit pas, il se contenta de répondre, qu'entre les ouvrages que l'on censuroit, les uns n'étoient pas de lui, les autres lui avoient été enlevés, & publiés sans son aveu, avant qu'il en eût fait la correction.

Saint Jérôme, en Orient, usa de la même réserve que l'Evêque d'Hippone. Dans sa lettre à Ctésiphon qui l'avoit consulté sur ces nouveautés, déjà fort accréditées parmi les Orientaux, Jérôme les réfute avec sa force & son érudition

ordinaires : mais sans nommer les Chefs de la secte, il en attribue la premiere origine aux Philosophes Pythagoriciens & Stoïciens, qui s'arrogeoient l'orgueilleux pouvoir, non-seulement de reprimer, mais d'éteindre absolument les passions. Il accuse les sectaires d'avoir réchauffé cette erreur, d'après les Origénistes & les disciples de Jovinien, & en remontant plus haut, d'après les Manichéens, qui exemptoient de tout péché ceux qu'ils appeloient leurs Elus, ou leurs Parfaits. Pour satisfaire aux instantes prieres des Fideles zélés, il composa quelque temps après un Dialogue entre un Catholique & un Pélagien, où il nous apprend en passant, que les Ecclésiastiques portoient des habits blancs dans la célébration du S. Sacrifice ; & comme il l'avoit promis, il y réfute plus au long qu'auparavant les erreurs de Pélage, touchant l'impeccabilité & les forces du libre arbitre. Il emploie les mêmes moyens que S. Augustin, qu'il cite avec une estime & une simplicité bien capables de faire sentir qu'alors au moins il n'avoit rien dans l'ame de l'aigreur ou de la hauteur apparente avec laquelle il avoit semblé le traiter autrefois. Il l'appelle au contraire

Lib. 1. ad Cte. 71.

un éloquent & un S. Evêque, qui a épuisé la matiere : en sorte, ajoute-t-il, que je me sens peu de goût pour un travail, où l'on ne peut faire que des répétitions inutiles. Que si je voulois donner du nouveau, je ne dirois que des choses foibles ; parce que cet excellent esprit a saisi les meilleures. Le docte & saint solitaire avoit alors quatre-vingt-sept ans, & il approchoit du terme où les Saints mêmes s'observent plus scrupuleusement que jamais. Il s'en faut bien qu'il ne parle aussi honorablement du concile qui se tint à Diospolis en Palestine, sur la fin de cette année 415. Toutefois les Peres de ce concile n'étoient pas infectés de la doctrine des Novateurs, qui y fut sincérement rejetée : mais Pélage y fut absous & maintenu dans la communion ecclésiastique, parce qu'il y condamna de bouche ses maximes. Outre la difficulté générale de saisir le vrai sens de ses perpétuelles équivoques, les Peres de Diospolis, tous Grecs ou Syriens, n'entendoient qu'imparfaitement l'extrait Latin de ses œuvres produit par ses accusateurs ; & ceux-ci se trouvant absens, il donna, sans gêne, les explications qui lui étoient favorables.

Aug. de gest. Pel.

C'étoient deux Evêques de Gaule,

Eros d'Arles, & Lazare d'Aix, l'un & l'autre chassés de leurs sieges. Le Pape Zozime en parle fort mal : mais S. Augustin les donne par-tout pour de grands hommes de bien. Saint Prosper, en nous apprenant qu'Eros avoit été disciple de S. Martin, le qualifie même d'homme vénérable par sa sainteté.

Des jugemens si différens rendent ce point de fait fort difficile à pénétrer. Il paroît néanmoins qu'on peut les concilier, par la diversité des temps & des affaires où ces deux Evêques se trouverent impliqués. Eros, à ce qu'on assure, avoit usurpé le siege d'Arles, par la protection du Tyran Constantin, révolté contre l'Empereur Honorius. Lazare condamné comme calomniateur dans un concile tenu à Turin, ne fut ordonné pour le siege d'Aix, que par la foiblesse de Procule de Marseille, qui n'osa vraisemblablement s'opposer aux volontés du même Tyran. Des hommes parvenus de la sorte à l'épiscopat, ne pouvoient guère mériter l'affection ni la confiance du Prémier Pasteur, qui a la sollicitude de toutes les Eglises : ce qui n'empêche pas que celui qui sait tirer le bien du mal, ne les ait employés utilement contre

les nouveautés hérétiques. Quand sortis des Gaules où ils étoient étrangers, & que réfugiés ensemble dans la Palestine, ils eurent fait oublier leurs premieres fautes, par leur zele contre le Péligianisme; S. Prosper & S. Augustin prévenus en faveur de tous ceux qui le combattoient, purent prendre & donner une idée plus avantageuse de ces deux Evêques.

Quoi qu'il en soit du fond de leurs cœurs, & de la droiture des intentions qu'il convient sur-tout ici de laisser au jugement de Dieu, ils ne purent se rendre au concile pour le jour indiqué; parce que l'un d'eux fut atteint d'une maladie dangereuse. L'Héréfiarque n'eut garde d'y manquer; & l'on pense que l'Evêque Jean de Jérusalem, soupçonné d'être son fauteur, en précipita l'ouverture. Toute la suite des affaires prit un cours d'autant plus rapide, que le Président de l'assemblée se trouvoit déjà saisi du libelle, c'est-à-dire de la dénonciation par écrit, où l'on avoit recueilli les erreurs parsemées dans les livres de Pélage, & de quelques-uns de ses disciples, avec les articles particuliers sur lesquels Celestius avoit été condamné au concile de Carthage. Il paroît que tout l'objet des

Peres de Diospolis, qu'au moins leur objet principal fut l'examen de l'accusation intentée par Eros & Lazare. Les Evêques s'assemblerent au nombre de quatorze, des sieges circonvoisins. On remarque principalement Jean de Jérusalem, avec Euloge qui présida, & que l'on croit avoir été Métropolitain de la Palestine, ou Evêque de Césarée.

Pélage voulant d'abord prévenir les esprits en sa faveur, se glorifia d'être lié d'amitié avec les plus dignes Prélats, en produisit les lettres, quelques-unes mêmes de S. Augustin, qui en effet lui avoit témoigné de l'estime & de la bienveillance, dans le temps qu'il espéroit le gagner. Après la lecture des accusations, comme les Juges n'entendoient pas la langue Latine, ils se les firent expliquer bien ou mal par un interprete. Pour Pélage, très-versé dans les deux langues, il s'expliqua lui-même en Grec.

Aug. ibid. c. 25.

Epist. 146.

La premiere chose qu'on examina, ce fut sa maniere de s'exprimer touchant l'impeccabilité & la science de la Loi. Sans nier formellement ce dont on l'auroit trop aisément convaincu, il convint de l'avoir avancé; mais non comme ses accusateurs l'entendoient. Je n'ai jamais

prétendu, dit-il, que celui qui a la ſcience de la Loi, ne puiſſe pas pécher, mais qu'il eſt aidé par la ſcience de la Loi à ne pécher pas, ſuivant qu'il eſt écrit dans Iſaïe : *Il leur a donné le ſecours de la Loi.* Le concile déclara là-deſſus que ce qu'avoit dit Pélage n'étoit pas contraire à la doctrine de l'Egliſe, & il fit paſſer à un autre article. On lut ce que l'Héréſiarque avoit écrit dans le même temps, que tous les hommes, dans l'obſervation de la loi, ſont conduits par leur propre volonté. Je me ſuis exprimé de la ſorte, reprit-il, à cauſe du libre arbitre. Dieu aide à choiſir le bien ; & l'homme qui peche eſt en faute, parce qu'il a le libre arbitre. On ne trouva encore ici rien de contraire à la Doctrine Catholique, & l'on pourſuivit la lecture. Ce qu'il avoit avancé, qu'au jour du jugement Dieu ne pardonneroit point aux pécheurs, étoit griévement répréhenſible dans le ſens du ſectaire qui parloit de tous les pécheurs en général, ſans excepter ceux qui auroient effacé leurs péchés par la vertu des mérites du Rédempteur : ainſi réduiſoit-il preſque à rien le bienfait de la rédemption. Mais comme il n'y avoit encore perſonne pour le preſ-

ser & lui faire dévoiler sa pensée, il en fut quitte pour citer le passage de l'Evangile, où il est dit, *que les pécheurs iront aux supplices éternels :* sur quoi les Evêques se persuaderent qu'il procédoit avec simplicité. Pour mieux les convaincre qu'il prétendoit uniquement par-là soutenir l'éternité des peines de l'Enfer; à l'exemple de tous les Chefs de parti, il ne manqua point d'accuser ses contradicteurs de l'hérésie contraire à la sienne, & il les traita injurieusement d'Origénistes. Sur une autre proposition, où sous prétexte de promettre le royaume des Cieux aux Fideles de l'Ancien Testament, il égaloit le mérite de l'ancienne loi à celui de la nouvelle, il accusa ses adversaires de Manichéisme. Pour moi, dit-il, je ne méprise pas le premier Testament, & je ne rougis point d'avoir dit, dans le sens du Prophete Daniel, que les Saints seront admis au royaume du Très-Haut.

Touchant sa fameuse assertion, que l'homme, s'il vouloit, pouvoit être sans péché, & sur plusieurs autres propositions aussi propres à sapper tous les fondemens de l'humilité & de la piété Chrétienne; j'ai dit, repliqua-t-il, que l'homme peut être sans péché, & garder,

s'il veut, les commandemens; parce que Dieu lui à donné ce pouvoir. Non que je soutienne, qu'aucune personne, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, n'ait jamais péché : mais j'entends seulement, qu'après la conversion nous pouvons demeurer sans péché, par nos efforts propres & par la grace du Seigneur, sans être pour cela immuables dans le bien. Ce que mes ennemis me prêtent de plus, ne se lit pas dans mes écrits : ces impiétés ne sont que les productions monstrueuses de la malignité & de la calomnie. Puisque vous niez que vous les ayez écrites, reprirent les Peres, anathématisez-vous ceux qui les soutiennent ? Je les anathématise, dit-il, sans hésiter; & je les regarde, autant comme des insensés que comme des hérétiques. Les Peres se tinrent pour satisfaits, par rapport à ses ouvrages; & on ne lui objecta plus que des propositions tirées de la doctrine de Celestius son disciple.

Ce que nous venons de rapporter des répliques frauduleuses de cet Héréfiarque, suffisant pour faire connoître le génie d'une des Sectes les plus artificieuses, nous n'entrerons pas dans le détail des questions auxquelles il prétendit n'être pas

obligé de satisfaire lui-même. Après l'énumération qu'on lui fit de ces erreurs; ces propositions, dit-il, ne sont pas de moi, suivant le propre témoignage de mes ennemis, & je n'en suis pas responsable. Je justifie ce que j'ai avoué, & rejette le reste, de concert avec la sainte Eglise Catholique, en disant anathême à quiconque contredira la sainte doctrine. Ainsi Pélage trompa-t-il les peres de Diospolis, à force de subtilités, de réticences & de mensonges. Après quoi faisant retomber sur ses adversaires le mépris & l'aversion qu'il méritoit à tant de titres, il les diffama, comme des calomniateurs.

Sa fierté & sa confiance s'acrurent étonnamment après ce concile, dont il fit extrêmement valoir l'absolution. Toutefois il n'osoit en montrer les actes, où l'on auroit vu qu'il avoit été obligé de désavouer ses vrais sentimens. Il éloigna au contraire, tant qu'il put, la publication de ces actes; content d'annoncer par-tout, qu'une assemblée de quatorze évêques avoit approuvé ce qu'il soutenoit, savoir que l'homme peut être sans péché, & garder, s'il le veut, les commandemens du Seigneur. Il ne

disoit pas que dans le concile il avoit ajouté, *avec la grace de Dieu.* Il ajoutoit le mot, *facilement*, qu'il y avoit toujours supprimé, & supprimoit au contraire ce qu'il y avoit confessé, *que pour l'observation des préceptes, il falloit faire de grands efforts, & rendre des combats pénibles.* Enfin il eut le front de fabriquer une apologie, sur le fondement de ce jugement Ecclésiastique; il se vanta d'avoir confondu ses accusateurs, d'avoir été pleinement justifié, & il envoya cette apologie à S. Augustin. Le Docteur soupçonna toute la supercherie, & jugea que le Novateur n'avoit pu se faire absoudre qu'en contrefaisant le Catholique : mais il garda le silence, jusqu'à ce qu'il eût de quoi le vaincre. Dans le même temps, Pélage écrivit contre S. Jérôme les quatre livres du Libre Arbitre, où il prend un ton triomphant qui va jusqu'à l'insolence. Mais peu satisfait de sa justification personnelle s'il ne faisoit aussi triompher son impiété, il en découvrit clairement le venin dans le troisieme livre, & prétendit tout justifier par l'approbation du concile de Diospolis.

Heureusement un Prêtre Espagnol,

nommé Paul-Orose, qui s'étoit trouvé en Palestine pendant la célébration de ce concile, & qui avoit signalé son zele contre les nouvelles héresies, repassa par l'Afrique, comme S. Augustin l'en avoit prié. C'étoit même le S. Evêque qui l'avoit engagé à faire le voyage de la Terre Sainte, non pour les affaires du Pélagianisme qui n'étoient pas encore engagées, mais pour consulter S. Jérôme sur différentes questions, dont l'éclaircissement attiroit Orose, des extrémités de l'hespérie. Avec un esprit vif & du talent pour la parole, ce pieux voyageur cherchoit à s'instruire, afin de revenir ensuite combattre avec succès les erreurs des Priscilliens & des Origénistes qui infectoient son pays. Il connoissoit à peine les Pélagiens; & ce fut pour la confusion du nouvel hérésiarque que la Providence ménagea le voyage de l'Espagnol en Orient, ainsi que son retour par l'Afrique. Orof. Apol.

Les évêques de la province Proconsulaire, présidés au nombre de soixante-huit par Aurele de Carthage, tenoient leur concile suivant la coutume. Orose étoit chargé des lettres des Evêques Eros & Luzare, qu'il présenta aux Afri- Aug. Epist. 175.

cains assemblés ; & il ne manqua pas de les mettre au fait de tout ce qui s'étoit passé à Diospolis. Ce fut un motif de plus pour eux, de flétrir des fourbes qui ne prétendoient pas moins justifier leur doctrine que leurs personnes. On relut les actes du concile de Carthage, où Celestius avoit été condamné environ cinq ans auparavant; après quoi l'on prononça l'anathême contre lui & contre son maître Pélage, conditionnellement néanmoins & supposé qu'eux-mêmes ne voulussent pas anathématiser clairement leurs erreurs. On fit part de ce jugement au Pape Inocent, afin, d'y joindre l'autorité du Siege Apostolique. Outre que tel étoit l'usage, la précaution parut d'autant plus convenable, que Pélage ayant vécu long-temps à Rome, y conservoit beaucoup de partisans, quelques uns attachés à sa superbe doctrine, d'autres en plus grand nombre ne la croyant pas telle qu'on la disoit; principalement à cause du concile de Diospolis, dont on ne savoit encore au juste que penser. La lettre synodale des Africains spécifioit les principales erreurs de Pélage, & disoit généralement anathême à quiconque enseigneroit que les forces de la

Ibid. n. 1.

nature humaine suffisent, soit pour éviter le péché, soit pour accomplir les commandemens; & à quiconque nieroit que par le baptême les enfans fussent délivrés du péché originel.

Vers le même temps, c'est-à-dire l'an 416, il se tint à Mileve un concile des évêques de Numidie, au nombre de soixante-un, entre lesquels se trouva S. Augustin, avec ses deux amis Alype & Possidius. A l'exemple du concile de Carthage, ils écrivirent au Souverain Pontife, pour demander la condamnation de l'hérésie qui ôtoit, ce sont leurs expressions, le secours de la priere aux adultes, & aux enfans la grace de la régénération. Aug. Epist. 178.

Outre ces lettres synodales, S. Augustin en écrivit une particuliere au Pape, tant en son nom qu'en celui de ses amis Alype & Possidius, de l'Evêque Evode, & d'Aurele de Carthage. Il y expliqua plus au long l'affaire de Pélage, supplia Innocent, ou de faire venir le Dogmatiseur à Rome, ou de le contraindre par ses lettres pontificales à déclarer avec précision quelle espece de grace il admettoit. Il envoya en même-temps le livre composé autrefois par Pélage à dessein Epist. 177.

de féduire Jaque & Timaſe, ces deux jeunes hommes qui regagnés par l'Evêque d'Hippone, lui avoient livré cet ouvrage de ténebres. Comme le poiſon y étoit habilement caché, le S. Docteur avoit porté la prévoyance juſqu'à noter les paſſages qui n'indiquoient d'autre grace que les ſecours de la nature, ou nos facultés naturelles. Si Pélage déſavoue ce livre, ou ces paſſages, ajoutoit la lettre d'Auguſtin, qu'il les anathématiſe. Quand ſes amis verront l'ouvrage anathématiſé, non-ſeulement par l'autorité des évêques & ſur-tout de Votre Sainteté, mais par lui-même; nous n'imaginons pas qu'ils s'élevent d'avantage contre la grace de Dieu. Les Prélats expérimentés ſavoient que l'unique moyen d'empêcher la perverſion, étoit la condamnation pure & ſimple des livres ſuſpects en eux-mêmes, quelque ſens ſpécieux que leurs partiſans s'efforçaſſent de leur donner.

Epiſt. 179. Auguſtin écrivit encore en Paleſtine à l'Evêque de Jéruſalem, dont il avoit appris la ſcandaleuſe affection pour Pélage; & il lui envoya, comme au Pape, le livre de l'Hérétique, avec ſa réfutation. Pour vous convaincre par vous-

même, lui dit-il, de la solidité de nos observations, faites expliquer l'Auteur sur la nécessité de la priere, & sur le péché originel. Il demanda en même-temps à cet Evêque, les actes par lesquels on disoit que Pélage avoit été justifié.

Le Souverain Pontife écrivit de son côté à ce Prélat suspect, & s'en prit à lui, des violences exercées alors en Palestine, par une troupe de Pélagiens, furieux contre S. Jérôme, ce Docteur si redoutable à leurs chefs. Ils avoient assaillie tout-à-coup sa retraite; & ce ne fut qu'avec peine, & à travers les plus grands périls, qu'il put se retirer dans une tour fortifiée. Tout ce qui lui étoit attaché, fut en butte à la même fureur. Il y eut des personnes tuées, entr'autres un Diacre. On pilla & l'on brûla les monasteres. Les vierges pieuses, dont le docte & zélé Solitaire prenoit soin, telles que les saintes Eustochie & Paul sa niece, furent long-temps poursuivies, & se crurent heureuses d'échapper aux derniers outrages. On massacra leurs gens, à leur vue. C'est sur ces désordres que le Chef de l'Eglise écrivit à Jean de Jérusalem, & qu'en vertu de l'autorité

In 1. Ep. 22. tom. 2. Conc.

Pontificale, il l'avertit de prévenir au moins par la suite le mal qu'il n'avoit pas empêché, s'il ne vouloit en répondre lui-même, suivant les loix de l'Eglise.

Innoc. Ep. 35. Dans la lettre de consolation que le même Pontife écrivit à S. Jérôme, il lui dit, que si l'on porte au Siege Apostolique une accusation en forme, il donnera des Juges, ou qu'il y pourvoira par quelque remede encore plus prompt. On croit que ces lettres, en arrivant à Jérusalem, n'en trouverent plus l'Evêque en vie.

Innoc. Ep. 1. Le Pape Innocent écrivit la même année à l'Evêque de Carthage, & lui enjoignit de faire lire sa lettre dans toutes les églises de l'Afrique. Il s'y plaignoit qu'on élevât tout d'un coup au sacerdoce des hommes à peine tirés du chaos des affaires séculieres, & dont les mœurs étoient aussi mondaines que les occupations; que les Evêques mêmes fussent si mal choisis, que le peuple & les gens en place en murmuroient hautement. Les lettres du Pape étoient appuyées par celles des Préfets, c'est-à-dire, dans notre style, qu'elles avoient l'attache du Magistrat.

Mais la décrétale la plus fameuse de ce

le Pontife est celle qui s'adresse à Décentius, Evêque d'Eugube dans l'Ombrie. En s'y plaignant de la négligence de plusieurs Eglises, par rapport aux traditions que le Siege Apostolique tient de S. Pierre, Innocent dit, comme un fait constant & manifeste, que dans l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile & les îles adjacentes, il n'y a point d'Eglises qui n'aient été instituées par les Ouvriers Evangéliques que l'Apôtre S. Pierre, ou ses Successeurs avoient établis évêques. On voit dans la suite de cette décrétale, comment par le spectacle des cérémonies, & par les instructions de vive voix, on apprenoit ce qui concerne l'administration des sacremens, qu'on tenoit encore fort secrete; d'où l'on doit peu s'étonner des omissions qu'on remarque à ce sujet, dans les anciens monumens. Vous êtes venu bien des fois à Rome, dit le Pape à l'Evêque d'Eugube; vous avez assisté aux assemblées de notre Eglise, & vous avez vu quel usage elle observe, soit dans la consécration des Saints Mysteres, soit dans les autres ministeres secrets: cela devroit suffire pour votre instruction.

Ibid. c. 2. On trouve encore dans cette lettre du Pape Innocent, que les Sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-Onction sont établis sur la tradition & l'écriture. Après avoir dit qu'il est du ministere épiscopal d'imprimer aux enfans le sceau sacré qui les rend parfaits Chrétiens; c'est ce que nous apprenons, ajoute-t-il, tant par la coutume uniforme des Eglises, que par l'Ecriture Sainte; spécialement par ce qui est dit de S. Pierre & de S. Jean, dans les actes des Apôtres. Les Prêtres peuvent bien faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'Evêque : mais ils n'en sauroient marquer leur front; cela n'est permis qu'aux Evêques, quand ils donnent le S. Esprit. Pour l'onction des malades, elle peut encore se faire par les Prêtres, suivant l'épître de l'Apôtre S. Jaque; mais l'huile de cette onction doit toujours être consacrée par les Evêques. Du reste, on ne la donne point aux Cap. 3. pénitens, parce que c'est un sacrement. Quant aux paroles dont il faut se servir, je ne les confie pas au papier, de peur de trahir les sacrés mysteres. Quand vous viendrez ici, on vous dira ce qu'on

ne sauroit écrire. Nous apprenons par la même décrétale, que dans l'Eglise Romaine c'étoit déjà l'usage de jeûner le vendredi & le samedi de chaque semaine, & qu'on ne célébroit pas le S. Sacrifice pendant ces deux jours de pénitence & de componction. Il y avoit des Eglises qui, de tous les samedis de l'année, ne jeûnoient que le samedi saint. Il nous reste de ce Pape plusieurs autres décrétales intéressantes, où l'on remarque sur-tout différens chefs d'irrégularité, tels dès-lors qu'ils sont encore aujourd'hui. Innocent I passe avec justice pour un des grands Papes de ces temps antiques, tant pour la sainteté de sa vie, que pour ses lumieres, son zele à maintenir la discipline, sa sage fermeté à soutenir la dignité de son siege; & sur-tout pour sa vigilance pontificale, & le soin qu'il prenoit du bon ordre dans toutes les Eglises: qualité qu'il a particuliérement fait paroître dans les affaires de S. Jean Chrysostome.

Dans ses réponses aux Evêques d'Afrique, ce Pape les loue d'abord de ce qu'ils l'ont consulté, suivant l'ancienne tradition qui est fondée sur le droit di-

vin, & qu'ils savent, aussi-bien que lui, avoir été invariablement observée dans tout l'Univers : regle qui s'étend aux provinces les plus éloignées, & suivant laquelle ils n'ont pas cru devoir terminer ces grandes affaires, sans en donner connoissance au Siege Apostolique, afin qu'il confirmât le jugement par son autorité; parce qu'on doit rapporter à Pierre tout ce qui est d'un intérêt général pour le salut du Monde Chrétien, & sur-tout quand il s'agit de la foi. Après ce préliminaire, il établit sommairement la doctrine Catholique touchant la grace, condamne Pélage, Celestius & leurs Sectateurs, les déclare séparés de la communion de l'Eglise; à la charge néanmoins de les y recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Au sujet des actes de Diospolis, il ne les tient pas pour authentiques, parce qu'ils ne lui ont pas été envoyés de la part du Concile, & qu'il n'a reçu aucune lettre de ces Evêques assemblés. Dans ces actes mêmes, ajoute-t-il, Pélage ne s'est pas justifié nettement; & l'on voit qu'il n'a cherché qu'à s'échapper, à la faveur des brouilleries & de la confusion. C'est

Inn. 1. Epist. 24 & 25. Ap. Labb.

pourquoi nous ne pouvons, ni blâmer, ni approuver ce jugement. Sur le livre que vous nous avez envoyé, comme étant de Pélage, écoutez quelle est notre façon de penser : En le lisant avec beaucoup d'attention, nous y avons trouvé quantité d'erreurs, des blasphêmes, rien qui nous plût, presque rien qui ne nous ait déplu, & qui ne doive déplaire à tout vrai Fidele.

Pélage & Celestius se voyant condamnés par deux jugemens aussi respectables que ceux du Souverain Pontife & des Evêques de l'une des trois parties du Monde, n'en furent pas plus soumis. Le maître ou chef de la Secte écrivit encore au Pape une grande lettre d'apologie. Le disciple vint lui-même à Rome, sous prétexte de poursuivre l'appel qu'il avoit interjetté cinq ans auparavant. Depuis ce temps-là, il avoit parcouru les Eglises de la Grece & de l'Asie-Mineure, en y semant ses erreurs avec adresse, tandis qu'elles n'occasionnoient pas trop d'éclat ; & quand elles commençoient à faire du bruit dans un endroit, il les portoit dans un autre. A Ephese, il joua si bien son rôle, qu'il

trouva moyen de s'y faire ordonner prêtre. Quand il arriva à Rome, Innocent venoit de mourir, le douzieme de Mars de l'année 417, après avoir tenu le Saint Siege environ quinze ans. Le Novateur présenta sa profession de foi au nouveau Pape, Grec de nation, nommé Zozime.

Aug. de Pecca Orig. c. 23.

C'est le chef-d'œuvre de l'artifice & de la fourberie, que cette confession de foi de Celestius. Il n'y semble respirer que la piété & l'aversion des anciennes hérésies. Tandis qu'il expose avec prolixité sa croyance par rapport aux dogmes où l'on ne lui reprochoit rien; sur les points critiques au contraire, il ne s'énonce qu'en général, mais avec la plus grande apparence de soumission & de modestie. S'il s'est ému, dit-il, quelques questions sur des objets indécis, je n'ai pas prétendu prononcer, ni me faire auteur d'un dogme nouveau. Je vous présente & je soumets à votre examen ce que j'ai puisé à la source des Prophetes & des Apôtres, afin que vous rectifiiez ce qui auroit pu s'y glisser de moins conforme aux regles de la vraie science & de la sagesse. Il reconnoît ensuite l'obligation de baptiser les enfans,

pour la rémission des péchés, qui proviennent de la volonté, ajoute-t il, & non de la nature; puisqu'il seroit indigne de la sainteté & de la justice du Créateur, qu'ils fussent transmis des peres aux enfans. C'est ainsi que Celestius étendant au premier péché ce que les Prophetes ont dit des fautes où le châtiment suppose le consentement de la volonté, il se ménageoit une issue, pour sauver l'erreur capitale de la Secte qui traitoit de chimere le péché originel.

Le Pape Zozime usa de diligence, pour ne pas inquiéter plus long-temps les Prélats Africains qui savoient Celestius à Rome. On examina ce qui s'étoit fait précédemment dans sa cause. On l'interrogea, on lut sa profession de foi, que plusieurs membres du clergé trouverent suffisante. Le Pape ne poussa pas plus loin; non qu'il en approuvât la doctrine, mais parce que l'imposteur se déclaroit soumis d'avance au jugement du Saint Siege. Voyant un homme de génie & d'un caractere tout de feu, qui pouvoit devenir, ou très-utile, ou très-nuisible à l'Eglise, selon la route où on l'engageroit, Zozime craignit de le pous-

ser dans le précipice par trop de rigueur. Il ne se contenta point cependant de sa confession par écrit; mais il lui fit beaucoup de questions, pour éprouver sa sincérité. Celestius répondit à tout, avec ces démonstrations d'ingénuité & de droiture, dont la fourberie sait beaucoup mieux se parer que la simplicité des ames vertueuses. Le Pontife lui demanda, s'il condamnoit toutes les erreurs qui avoient été publiées sous son nom. Il répondit qu'il les condamnoit, selon le jugement du S. Pape Innocent; & il promit de rejetter tout ce que le Saint Siege désapprouveroit. Comme ensuite on lui proposa de condamner ce que Paulin lui reprochoit; il éluda habilement cette instance, en se récriant, avec une douleur affectée, contre l'injustice prétendue de ces reproches injurieux. Au sujet des Evêques Eros & Lazare, il dit qu'il n'avoit vu celui-ci qu'en passant, & qu'Eros lui avoit fait satisfaction, d'avoir eu mauvaise opinion de lui.

Aug. c. duas Ep. l. 11. c. 5.

Zozime ne jugea pourtant pas à propos de l'absoudre encore de l'excommunication. Il prit un délai de deux mois, tant pour écrire aux Evêques d'Afrique,

les mieux instruits de cette cause, que pour donner à l'accusé le temps de revenir entiérement à la raison. Il alla plus vîte, par rapport à Eros & à Lazare, les déposa de l'épiscopat, tout absens qu'ils étoient & les priva de la communion. En écrivant aux Africains pour leur faire part de ce jugement, il leur reprocha d'avoir ajouté foi trop légérement aux lettres de ces deux Evêques, qu'il traduisit comme des brouillons & des calomniateurs d'habitude.

Dans ces circonstances, il reçut une lettre de Prayle, successeur de Jean de Jérusalem, & qui dans les vues de son prédécesseur lui recommandoit avec le même intérêt la cause de Pélage. Le Sectaire écrivit lui-même, & fit une profession de foi adressée au Pape Innocent, qu'il croyoit encore en vie. Cette confession, concertée apparemment entre le maître & les disciples, étoit tout-à-fait dans le goût de celle de Celestius; c'est-à-dire très-circonstanciée & très-étendue sur tous les points de foi dont il n'étoit pas question; vague, seche, équivoque, sur les points délicats; & hazardant quelques propositions, ou

quelques termes dont on pût faire usage par la suite, pour la défense du systême. Mais dans ce moment de crise, l'Hérésiarque s'étudia plus que jamais à écarter tous les soupçons. Affectant sur-tout une extrême docilité; telle est, bienheureux Pape, dit-il en finissant, la foi que nous avons cru devoir conserver précieusement. Si elle contient quelque chose qui ne soit pas expliqué avec assez de profondeur ou d'exactitude, c'est par vous, héritier du siege & de la foi de Pierre, que nous devons & que nous voulons être dirigés.

Libel. Pelag. tom 2. conc. p. 1563.

Ces pieces ayant été lues publiquement à Rome, tous les assistans & le Pape même en eurent tant de joie, qu'ils auroient pensé faire outrage à l'innocence, en conservant la moindre impression désavantageuse aux deux Sectaires. On étoit principalement touché, d'entendre Pélage tenir en Palestine le même langage que Celestius à Rome. A peine ces Romains crédules retenoient-ils leurs larmes. Eros, Lazare, le Diacre Paulin ne leur parurent plus que de turbulens & jaloux calomniateurs. Dans cette prévention publique, le Souve-

tain Pontife écrivit aux Africains une seconde lettre, où il se montre pleinement convaincu de la sincérité de Pélage, & leur fait quelque sorte de reproche sur leurs procédés à son égard; sans dire néanmoins un seul mot qui favorise ses erreurs. S. Augustin nous assure même, Facund. l. 2. que Pélage ne surprit l'Eglise Romaine que pour un temps, & qu'il ne persévéra point dans une illusion, presque inévitable d'abord par l'habilité des imposteurs.

Mais Zozime n'étoit pas moins prévenu en faveur de Patrocle, qu'au désavantage d'Eros qu'il remplaçoit dans le siege d'Arles. Il nous reste une lettre de ce Pape, où il lui confere les droits de métropole les plus extraordinaires, & lui soumet, outre la province Viennoise, la premiere & la seconde Narbonnoise, tant pour les ordinations épiscopales, que pour la jurisdiction contentieuse; si ce n'est, dit-il, que l'importance des causes demande que nous en prenions connoissance: exemple remarquable des causes majeures réservées au Pape. Il fonde les prérogatives de l'Eglise d'Arles sur la dignité de S. Throphime, que le Saint Siege y envoya pour premier évêque, & qui a

Zos. Ep. [illegible]

été la source de la foi dans les Gaules. Les évêques qui avoient des prétentions contraires, ne se soumirent point à ces dispositions en faveur du siege d'Arles, peu soutenues, comme on le verra, par les Papes suivans.

Les évêques d'Afrique ayant reçu la lettre du Souverain Pontife, sur les affaires des Pélagiens, s'apperçurent d'abord qu'il étoit trompé par ces habiles fourbes. Ce qui se trouva par hazard de Prélats à Carthage, & ceux que le Primat y put assembler promptement, récrivirent incontinent à Rome, & supplierent qu'on laissât les choses dans l'état où elles se trouvoient, jusqu'à ce qu'on pût envoyer des instructions plus satisfaisantes. On s'empressa en même temps de célébrer en Afrique le plus nombreux concile qu'il étoit possible; & dans le cours de la même année 417, au mois de Novembre, les évêques se rassemblerent à Carthage, au nombre de deux cents quatorze. On dressa des canons dogmatiques, moins développés cependant que ceux qu'on rédigea peu après, & dont ceux-ci furent la base. On les fit aussi-tôt passer à Rome, avec une

seconde lettre conçue en ces termes : Nous avons statué que la sentence rendue par Innocent contre Celestius & Pélage ait son effet, jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la grace de Jésus-Christ doit nous aider, non-seulement pour connoître, mais pour suivre les regles de la justice en chaque action; en sorte que sans ce secours nous ne pouvons rien avoir, penser, dire, ou faire, qui appartienne à la vraie piété. Il ne suffit pas que Celestius se soit vaguement soumis aux lettres d'Innocent : pour lever tout scandale & détromper jusqu'aux simples, on doit lui faire anathématiser, sans la moindre ambiguité, ce qu'il y a de suspect dans son écrit; de peur que plusieurs n'imaginent, non que le Sectaire a quitté ses erreurs, mais que le Siege Apostolique les a confirmées. Les Africains rappelloient en même-temps au Pape Zozime, le jugement du S. Pape Innocent sur le concile de Diospolis, lui expliquoient tout ce qui s'étoit passé chez eux en cette affaire, découvroient le venin caché de la formule de foi envoyée à Rome par Pélage, confondoient en un mot, ou éventoient

Merc. Commo. p. 709.

toutes les fourberies des hérétiques. Ils répondoient enfin au reproche que leur faisoit le Pontife, d'avoir cru légérement les accusateurs de Celestius; & ils insinuoient au contraire, qu'il s'étoit précipité lui-même, dans la confiance qu'il accordoit à cet imposteur.

Ces représentations firent leur effet. Zozime examina tout avec attention, le fond des choses, les procédés & le jugement des Africains. Plusieurs même d'entre les Romains contribuerent à lui faire connoître les étranges opinions de Pélage qui, par le séjour qu'il avoit fait chez eux, leur étoit mieux connu qu'au Pontife, Grec de naissance. Ils savoient que le systême & les intérêts de Celestius & de Pélage ne faisoient qu'un, malgré l'indifférence réciproque qu'on leur voyoit souvent affecter. Pélage avoit donné des commentaires sur Saint Paul, où le poison de la nouvelle hérésie étoit sensible : de zélés Fideles trouverent moyen de les mettre sous les yeux du Pape, qui voulut, en examinant de nouveau Celestius, tirer de sa bouche une réponse de nature à ne plus laisser douter, ou qu'il eût renoncé à ses erreurs,

ou que sa duplicité & son imposture fussent à leur comble. Mais Celestius n'osa courir les risques d'un pareil examen, & il s'enfuit secrétement de Rome. Zozime alors convaincu donna sa sentence, qui confirma les décrets de Carthage, & conformément au jugement d'Innocent son prédécesseur, condamna Pélage & Celestius. Il en écrivit aux Evêques d'Afrique, & généralement à tous les Evêques du Monde.

Aug. Epist. 105. ad Valentin. n. 2.

Les erreurs dont Celestius avoit été accusé par Paulin, sont amplement exposées dans cette lettre circulaire qui est fort longue, & qui les fait aussi remarquer dans les commentaires de Pélage sur S. Paul. Elle établit solidement le dogme du péché originel, condamne les Novateurs, de ce qu'ils accordent un véritable bonheur aux enfans morts sans baptême, & pose pour principe, qu'il n'y a aucun temps où nous n'ayons besoin du secours de Dieu; qu'en toutes nos actions, nos pensées, nos mouvemens, nous devons tout attendre de son assistance, & non des forces de la nature.

Comme les Evêques d'Afrique, après leur assemblée du mois de Novembre,

se réunirent dès le commencement du mois de Mai suivant, ces deux Conciles, qui furent également nombreux & qui eurent le même objet, n'ont été regardés que comme un seul par différens Ecrivains. C'est à l'un comme à l'autre, que convient la dénomination de Concile Plénier, que donne S. Augustin à l'assemblée, qui enfin procura la condamnation décisive du Pélagianisme. Ce second Concile, ou cette seconde session du Concile général d'Afrique, de Numidie, de Mauritanie, où il y avoit même des Evêques d'Espagne, donna tout l'ordre convenable aux décisions de l'année précédente, & dressa contre les Pélagiens huit articles de doctrine, dont voici la substance. Quiconque soutient que le premier homme a dû mourir, soit qu'il péchât, ou ne péchât point, qu'il soit anathême. Quiconque prétend encore, que les enfans ne tirent d'Adam aucun péché originel qui doive être effacé par le baptême, qu'il soit aussi Anathême. Quelques exemplaires portent ce qui suit, pour troisieme article : Quiconque enseignera que, suivant l'Ecriture, il y a un lieu mitoyen dans le

Tom. 2. con.

royaume des Cieux, ou quelque autre endroit où vivent heureux les enfans qui meurent sans avoir été baptisés, qu'il soit anathême. Les exemplaires qui contiennent cet article, en comptent neuf. Les autres mettent pour troisieme, celui qui suit : Quiconque dira que la grace de Dieu qui nous justifie par Jésus-Christ, ne sert que pour la rémission des péchés déjà commis, & non pour nous aider à n'en plus commettre, qu'il soit anathême.

Le Concile dit encore anathême à celui qui conviendra que la grace de Dieu par J. C. nous aide véritablement à ne point pécher ; mais seulement en ce qu'elle nous donne l'intelligence des commandemens, afin que nous sachions ce que nous devons faire & ce que nous devons éviter, non en nous donnant encore d'aimer & de pouvoir ce que nous connoissons devoir faire. Il anathématise de même ceux qui tiennent que la grace de la justification nous est communiquée, afin que nous puissions plus facilement exécuter par la grace, ce qu'il nous est ordonné de faire par le libre arbitre ; comme si nous pouvions sans la

grace accomplit les commandemens de Dieu, quoique difficilement. Le reste des décisions & des anathêmes tombe sur le système de l'impeccabilité, & sur les différens moyens qu'on employoit, soit pour les justifier, soit pour les déguiser.

Ce même Concile fit plusieurs autres canons, au sujet des Donatistes qui se convertissoient en foule. En réglant à quelles Cathédrales appartiendroient les Eglises particulieres qui reviendroient à l'unité, il ordonne qu'on ne pourra plus redemander une Eglise, après trois ans de possession : ce qui nous fournit le premier exemple peut-être du privilége de la possession triennale. Dans les troubles inséparables des nouveautés en matiere de foi, on crut devoir user d'une vigilance particuliere contre ceux qui voudroient éluder les jugemens Ecclésiastiques; & l'on fit quelques réglemens pour empêcher l'abus des appels, même aux Tribunaux d'Outremer, c'est-à-dire au Siége de Rome. On fit encore un Décret, par lequel il est permis de voiler les Vierges, en certains cas, au dessous de l'âge ordinaire de vingt-cinq ans.

Conc. Afric. c. 86.

Mais c'étoient les affaires des Péla-

giens, qui faisoient presque tout l'objet de ce Concile, dont S. Augustin fut l'ame. On croit que les Canons dressés contre eux furent l'ouvrage de ce Saint, nommé à si juste titre le Docteur de la grace. Ces décisions font connoître toute l'économie du système de Pélage, qui se réduit à trois points. Le premier, pris des Stoïciens, & qui précipita l'Auteur dans toutes ses autres erreurs, ce fut le dogme de l'impeccabilité, ou suivant les expressions de S. Augustin, la prétention d'acquérir la perfection de la justice, & d'assujettir si absolument les passions à la raison, qu'elles ne se soulevent jamais malgré l'homme. Voilà pourquoi on avoit d'abord condamné en Afrique cette proposition Pélagienne: L'homme peut être sans péché, & garder aisément les préceptes, s'il le veut. Le second & le principal article du système, c'est de nier avec un orgueil insupportable que l'homme air besoin, pour la pratique de la vertu, d'une grace actuelle, surnaturelle & intérieure, qui aide & qui prévienne la volonté. Ce fut en effet vers ce but que S. Augustin dirigea toutes ses poursuites contre l'Hérésiarque. Il dit expres-

sément, que toutes les disputes touchant la grace tomberont aussi-tôt que Pélage avouera que l'homme a tellement besoin du secours céleste pour vouloir & pour agir, que sans ce secours il ne sauroit rien faire, ni vouloir de bien, & que tel est l'hommage qu'on doit à la grace de Dieu donnée par Jésus-Christ. S. Augustin a suivi si constamment ce point de vue, que dans ses derniers écrits contre le Pélagianisme, notamment dans celui que la mort ne lui donna pas le temps de finir, & qu'on appelle pour cela son ouvrage imparfait, il continue à faire consister le venin de cette hérésie, en ce que ses sectateurs nient orgueilleusement que nous ayons besoin d'une grace de volonté, ou d'un secours intérieur & gratuit de la part de Dieu, pour que notre volonté se porte au bien. Il s'agissoit donc capitalement entre le saint Evêque d'Hippone & les Pélagiens, de la nécessité d'une grace intérieure, actuelle & prévenante, pour toute œuvre relative au salut. Il n'étoit pas question de subtilités d'école, de ces opinions arbitraires & contentieuses, sans lesquelles la foi peut aussi bien subsister que

la charité ; puisqu'Augustin ne pressoit les Pélagiens avec tant de zele, que pour leur faire confesser la grace, sans laquelle on est tellement ennemi de la foi, suivant ses expressions, qu'on ne merite pas même le nom de Chrétien. Il étoit encore moins question de ces nouveautés rejettées du corps de l'Eglise Enseignante, l'interprete sûre du Docteur de la grace, & la source du haut degré d'autorité qu'ont obtenu ses écrits, & qu'elle ne leur a conféré qu'après y avoir reconnu sa propre doctrine.

Aussi-tôt après les décisions des Pasteurs, l'Empereur Honorius donna son rescrit, pour les mettre à exécution. Il ordonna que Celestius & Pélage seroient chassés de Rome, ou plutôt qu'ils n'y seroient, ni admis, ni soufferts ; car Pélage étoit encore en Palestine : ensuite, que quiconque connoîtroit leurs sectateurs, seroit tenu de les dénoncer aux Magistrats, afin que ces hérétiques subissent la peine de l'exil. En conséquence de cet édit, donné à Ravenne le 30 Avril 418, les Préfets du Prétoire, aussi bien en Orient qu'en Occident, publierent leur ordonnance, qui

bannissoit à perpétuité, avec confiscation de biens, tous ceux qui seroient convaincus de cette erreur.

Aug. Epist. 191 & 194. ad Sixt.

Sixte, Prêtre de l'Eglise Romaine, & qui devint Pape quatorze ans après, fut un de ceux qui invoquerent la Puissance Impériale contre ces sectaires. Toutefois ils s'étoient impudemment réclamés de sa bienveillance, suivant l'artifice des sectes naissantes, qui toujours prétendent avoir quelque fauteur dans l'Eglise Romaine, & qui n'ayant pour elle qu'une aversion propre à les décrier, s'efforcent de la cacher sous ces perfides hommages. Mais Sixte n'eut rien de plus pressé que de prononcer anathême contre eux, & de détromper tous les gens simples, que les Pélagiens avoient voulu persuader de son penchant vers les nouveautés hérétiques.

S. Augustin prit tant de part à cette heureuse nouvelle, qu'il lui écrivit aussitôt, pour le féliciter de l'éclat de son zele, & le confirmer dans son aversion pour ces artificieux sectaires. Cette épître, qui est la cent cinquieme du saint Docteur, & qu'on peut regarder, ainsi que beaucoup d'autres, comme un fa-

vant traité, instruit à fond touchant les matieres de la grace, & répond à toutes les chicanes des Pélagiens, avec tant de force & de clarté, qu'elle seule pourroit suffire contre tous les fauteurs du Pélagianisme découvert ou déguisé. Mais, comme les vérités qu'elle contient se retrouvent dans beaucoup d'autres ouvrages de S. Augustin, que nous aurons bientôt lieu d'exposer, nous y renvoyons nos lecteurs, avec d'autant plus de raison, qu'il convient de rapprocher ces différens écrits, pour expliquer les uns par les autres, & pour prendre le sens des expressions fortes que l'obstination de l'Hérésiarque avoit obligé d'employer dans cette lettre.

Les lumieres d'Augustin, & le procédé de Sixte produisirent de grands fruits. Beaucoup de fideles surpris renoncerent à l'erreur. Quelques Evêques vinrent se soumettre au Saint Siége, & rentrerent dans leurs Eglises. Ceux qui refuserent de souscrire à la condamnation de la secte, furent canoniquement déposés, puis chassés d'Italie, en vertu des loix impériales. Il y eut jusqu'à dix-huit de ces Prélats obstinés, dont le plus fameux

fut Julien, Evêque d'Eclane, en Campanie, ville à présent ruinée. Il étoit d'une famille distinguée de la Pouille, fils de Memor, devenu Evêque, & de Julienne, l'un & l'autre d'une grande piété. Mémor étoit uni d'amitié avec S. Augustin, & avec S. Paulin de Nole. Il avoit même quelque liaison de parenté avec ce dernier, qui fit l'épithalame de Julien, passé, comme son pere, du mariage à l'épiscopat : jeune Prélat, plein d'ardeur & de talent, la plus flatteuse & la plus funeste des conquêtes de l'Hérésiarque qui l'avoit séduit lui-même, apparemment pendant le long séjour qu'il fit à Rome, avant d'être démasqué.

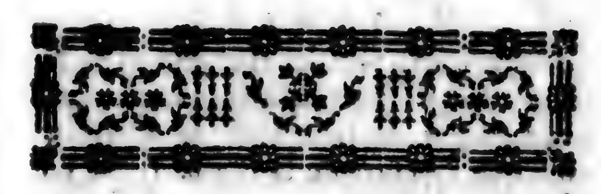
On interpella Julien, avec ses consors, de s'unir à toute l'Eglise dans la condamnation de Celestius & de Pélage, & de souscrire au décret du Pape Zozime. Ils refuserent, en prétextant que ceux qu'on accusoit encore des erreurs proscrites, les avoient désavouées par écrit; & que pour eux, on ne devoit pas s'offenser de leur répugnance à flétrir des absens qu'on ne pouvoit entendre. Depuis ils déclarerent que, si, sans les convaincre, on vouloit exciter du scandale à leur

leur sujet ; ils en appelloient à un Concile universel. Zozime, sans balancer & sans nul égard à ces vains subterfuges, prononça contre Julien & contre ses complices. Pour l'appel, il ne fut regardé par toute l'Eglise, que comme un trait de mauvaise foi, sur-ajouté à l'obstination. S. Augustin en fit voir l'illusion, & que la cause étoit finie, dès-lors qu'elle avoit été clairement décidée par les Conciles d'Afrique, & par les lettres confirmatives du Pontife Romain. Rome a parlé, disoit ce Docteur si charitable & si modéré, dont les dernieres expressions sont ici remarquables : voilà sur la même affaire deux Conciles qui ont été envoyés au Siége Apostolique ; & les rescrits nous en sont parvenus : *la cause est finie ;* telle est l'expression du S. Docteur, & non pas, *la cause est jugée*, comme il a plu à certains Auteurs de traduire ; l'hérésie est suffisamment condamnée : il ne s'agit plus de l'examiner, mais de la réprimer. Ce ne sont pas des Pasteurs, ce sont des loups déguisés, qui s'obstinent à donner l'erreur pour la doctrine de l'Eglise. Par-tout où on les découvrira, il faut les poursuivre, & ne point leur donner de relâche,

Serm. 131. de Verb. Apost. III. in Jul. c. 2.

qu'on ne les ait mis hors d'état de nuire. Il réduisit ces paroles en pratique ; c'est-à-dire, qu'il fit une guerre irréconciliable au scandale, mais avec la charité qu'on doit à la personne même des scandaleux, & avec la sage douceur qui faisoit le fond de son caractere.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TREIZIEME.

Depuis la condamnation du Pélagianisme, en 418, jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident, en 423.

Ce fut principalement après la condamnation du Pélagianisme par le Saint Siége, que S. Augustin défendant la cause que lui avoient confiée les Conciles d'Afrique, on vit sortir de sa plume cette foule d'excellens ouvrages, où nous étudions encore la véritable doctrine de l'Eglise, touchant la grace du Rédempteur. Mais plus il s'est signalé dans ce combat, par sa profondeur dans les Ecritures & en particulier dans la doctrine

de Saint Paul; plus les corrupteurs de la foi ont fait d'efforts dans tous les temps, pour ranger de leur côté le Docteur ainsi que l'Apôtre de la grace. Il est en effet dans le Docteur, comme S. Pierre le disoit de l'Apôtre, des choses assez difficiles à entendre, pour que de faux savans en puissent abuser.

C'est ce qui doit nous tenir en garde contre les interprétations nouvelles & singulieres, & nous faire chercher, dans le corps des Pasteurs & des Docteurs, l'intelligence de la vraie Tradition. Pour bien saisir les points de la doctrine Catholique expliqués par S. Augustin, suivons donc la regle que nous fournit S. Augustin lui-même, quand il dit qu'il ne croiroit point à l'Evangile, c'est-à-dire, qu'il n'admettroit pas ce qu'on donne pour des vérités évangéliques, si elles n'avoient pour garant l'autorité de l'Eglise.

C'est ici principalement qu'il est très-dangereux de juger de la doctrine des Peres, sur des extraits. On n'en doit adopter pour analyse assurée, que les points fixes & précis que l'Eglise a confirmés par ses décisions, ou qu'elle admet comme faisant partie de cette chaîne

immenſe de tradition, qui s'étend depuis les Apôtres juſqu'aux Paſteurs qui tiennent aujourd'hui leur place. Avec cette regle de foi, qu'on recoure encore aux ſources, ſans ſe borner à des morceaux détachés : en ſaiſiſſant alors tout l'enſemble de la doctrine, on expliquera les diverſes parties les unes par les autres; on ramenera à leurs ſens naturel & véritable, quelques principes qui paroiſſent trop pouſſés, quelques propoſitions qui ſemblent ambiguës, quelques expreſſions dures en apparence.

Qui ne ſera d'abord étonné en liſant par exemple, dans certains extraits de S. Auguſtin, ces propoſitions iſolées : Tout ce qui ſe fait ſans la charité, eſt un acte vicieux, c'eſt-à-dire un péché : tout fruit qui ne provient pas de la racine de la charité, n'eſt pas un bon fruit, & par conſéquent c'eſt encore un péché, ou un fruit mauvais ? Qu'on liſe enſuite ces mêmes propoſitions dans le traité de la Grace & du Libre Arbitre, & dans celui de l'Eſprit & de la lettre, où elles ſe rencontrent en effet ; mais qu'on obſerve ce qui les ſuit & ce qui les précede : on verra, avec une douce conſolation, que le ſaint Auteur de ces traités s'expliquant lui-

même, n'entend dans ces passages, par le terme de charité, que la bonne volonté, ou l'amour du bien en général.

Il en sera de même des extraits entiers, comparés à l'original, & dont quelques-uns, tels que celui de la lettre à Sixte, exposent toujours avec prolixité ce qui paroît dur, ce qui a un faux air de favoriser des interprétations proscrites, & qui suppriment ou abrégent à l'excès ce qui fait évanouir ces difficultés.

Quoi qu'il en soit des motifs d'une pareille méthode, sur quoi il n'appartient qu'au Scrutateur des cœurs de porter son jugement; nous avons cru devoir en suivre une autre, & rappeller ici particuliérement nos lecteurs à ce que nous avons déja dit en général, des inconvéniens de la foible érudition que l'on peut puiser dans les extraits.

Bornés invariablement à remplir notre objet, nous nous contenterons de tirer de S. Augustin, comme des autres Peres, l'histoire de la Tradition; &, après les citations qui établissent les points capitaux de la doctrine Catholique, nous renverrons à l'original ceux de nos lecteurs qui peuvent joindre la science des

Peres à celle de l'Histoire. Qu'ils sachent d'abord, que rien n'est plus propre que les lettres de ces grands hommes, non-seulement à faire prendre le vrai sens de ces lettres, qui sont souvent très-importantes par elles-mêmes ; mais encore à mettre au fait du dessein général des Auteurs, des circonstances locales & personnelles où ils écrivoient leurs traités en regle, & à faire entrer dans les vues qu'ils s'y proposoient.

Nous avons déjà parlé de la lettre importante qu'écrivit le saint Evêque d'Hippone à Sixte, Prêtre de l'Eglise Romaine, & qui est la cent cinquieme de ce saint Docteur. Dans la suivante ou la cent sixieme, adressée à S. Paulin de Nole, qui avoit aimé & estimé l'artificieux Pélage comme un grand homme de bien, il établit invinciblement le dogme du péché originel, la gratuité des dons surnaturels, & sur-tout du bienfait de la Prédestination.

Comme après le dernier Concile de Carthage, Augustin étoit resté en cette ville, afin d'expédier avec d'autres Commissaires ce qui n'avoit pas paru devoir retenir tous les Peres assemblés ; il y reçut une lettre de la part de Pinien,

d'Albine sa belle-mere, & de sa femme Mélanie la jeune, cette illustre famille de Patriciens Romains, plus respectables encore par leur piété, que par leur rang & leur extraction. Ils avoient fui de Rome, pour se dérober à la fureur des Barbares, & s'étoient d'abord retirés en Afrique, où Pinien qui vivoit avec sa femme comme avec sa sœur, avoit presque été forcé par le peuple d'Hippone à recevoir l'ordre de la Prêtrise. Ayant passé de-là en Palestine où se trouvoit Pélage, le séducteur n'avoit rien omis pour surprendre, par toutes les apparences de la vertu, des personnages qui pouvoient donner tant de crédit & de considération à la secte naissante. Dieu ne permit pas qu'un hypocrite infectât des vertus si pures & si éclatantes. Il leur inspira de recourir au Docteur que sa providence avoit principalement suscité pour la défense de la foi contre ce genre de péril. Ils lui écrivirent en commun; & il leur fit réponse, de Carthage, malgré la surcharge toute nouvelle de ses occupations, & l'étendue des instructions qu'il convenoit de leur communiquer. Car la réponse forma deux livres, l'un de la Grace de Jésus-Christ, &

l'autre du Péché Originel. Quoique Pélage ne se fût pas déclaré aussi clairement que Celestius contre ces dogmes capitaux, il s'en étoit assez expliqué, pour un lecteur aussi pénétrant qu'Augustin : Le Saint communiqua les fruits de sa sagacité aux illustres Fideles qui le consultoient, & leur fit voir que ces questions n'étoient nullement dans la classe des opinions libres qui n'intéressent pas la foi ; comme les deux Novateurs ne cessoient de l'insinuer, selon le génie de toutes les sectes encore peu nombreuses.

Dans le livre de la Grace, il s'attache sur-tout à montrer que Pélage ne la reconnoissoit que de nom ; que par la puissance de faire le bien qu'il rapportoit au Créateur, il n'entendoit que nos facultés naturelles ; & que le secours divin qu'il y ajoutoit, ne signifioit dans sa bouche que la loi, la révélation, l'instruction & l'exemple, en un mot, les différens moyens que le Seigneur peut employer extérieurement : quant à la grace intérieure, qu'il ne la jugeoit qu'utile, & non de nécessité absolue pour faire le bien. Encore prétend-il, ajoute le saint Docteur, qu'elle ne nous aide qu'après que de nous-mêmes, & sans aucun se-

cours, nous nous sommes attachés à Dieu. Tel est en effet le point fondamental de l'erreur, qu'on tint encore dans la secte, après avoir abandonné tous les autres. Il y constitua la doctrine propre des sémi-Pélagiens, qui anéantissant le mystere de la Prédestination, attribuerent le commencement du salut aux forces de la Nature.

La profonde doctrine & la célébrité d'Augustin n'effrayerent pas le jeune Evêque d'Eclane. Julien, avec du mérite, mais infiniment plus de témérité & de présomption, se jugea capable de faire tête lui seul à cet illustre Athlete. Les plus grands motifs animoient son ardeur. Il se représentoit la guerre comme terminée, & le plus glorieux triomphe assuré, tant à son parti qu'à sa personne, s'il vainquoit l'Evêque d'Hippone; &, s'il étoit vaincu, il se consoloit par la considération des éminentes qualités du vainqueur.

Mais la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, ne lui permettoit guere de douter de l'heureuse issue du combat. Déjà il donnoit à son antagoniste le nom de Goliath; & il s'appelloit un nouveau David qui, en le terrassant, alloit faire

triompher la vraie religion des blasphémateurs du Maître de la Nature & de ses plus dignes ouvrages. Toutes les productions de Julien portoient cette empreinte d'orgueil & d'arrogance. Sa plume ne se lassoit pas de distiller le fiel & le venin, non-seulement sur la personne du saint Docteur, mais sur toute l'Eglise, qu'il accusoit d'ignorance, de précipitation & d'iniquité dans la condamnation des dogmes & des chefs du parti de Pélage. Toujours il se plaignoit qu'on les eût proscrits, sans convoquer un Concile Œcuménique; sa vanité lui faisant ambitionner de voir l'Eglise en corps s'occuper de lui, & de l'agiter, s'il ne pouvoit la renverser. Il n'étoit pas moins flatté par les espérances qu'il fondoit sur une longue indécision, sur les délais nécessaires pour la célébration d'un Concile, sur la fermentation des esprits & les désordres inévitables pendant l'absence des Pasteurs.

Malgré la supériorité si marquée du mérite, aussi bien que de l'âge & de la renommée, Augustin répondit avec une modestie exemplaire, qu'il étoit bien éloigné de s'arroger, entre les Catholiques, la gloire que Julien s'attribuoit

parmi les Pélagiens, en se faisant fort de vuider seul un différend de si grande conséquence ; que pour lui-même il se regardoit à peine comme un foible combattant parmi une infinité de Héros opposés aux nouveautés profanes ; & qu'il n'avoit pas la présomption d'imaginer, que sa défaite ou sa victoire personnelle eussent rien de décisif, soit en faveur, soit au préjudice de la foi. Il entreprit néanmoins, dès-lors, cette solide & vigoureuse réfutation, qui anéantit toutes les défenses de la secte : mais, comme il n'avoit pas encore pu se procurer l'ouvrage du présomptueux Sectaire, il ne mit pas la derniere main à sa réponse, qui demeura encore assez longtemps imparfaite.

Depuis quelques années, son grand ouvrage en quinze livres touchant la Trinité, étoit resté dans le même état. Il l'avoit entrepris, pour suppléer à ce qui manquoit aux écrits des Latins, sur cette sublime & profonde matiere, & pour l'utilité des personnes qui ne pouvoient pas lire les Auteurs Grecs. Il avoit ensuite abandonné ce travail ; parce qu'on lui en déroba les premiers livres, presque aussi-tôt qu'ils furent composés.

Il profita du relâche qu'il étoit obligé d'accorder lui-même à Julien, pour achever & perfectionner ce traité de la Trinité, autant que les circonstances le lui permettoient, & sans trop faire de changemens à ce qui en avoit été publié sans son aveu.

Cet écrit passe toutefois, au moins quant au fond des choses, pour un des plus estimables de Saint Augustin. Les derniers livres sont sur-tout dignes d'attention : ils renferment ce qu'il y a tout-à-la fois de plus élevé & de plus solide dans la métaphysique, particuliérement touchant la distinction de l'ame & du corps, & sur la Nature des êtres spirituels. L'Auteur décide nettement la question des hypostases, si célèbre entre les Grecs & les Latins, & qui n'étoit au fond qu'une dispute de mots. Mais en admettant trois hypostases, il a grand soin d'observer ce qu'on entend par-là, c'est-à-dire, que le terme d'hypostase, dans la bouche des Latins, comme dans celle de plusieurs Grecs, ne signifie pas nature ou substance, mais subsistance ou personne.

Le traité de la Cité de Dieu en vingt-deux livres, & par conséquent le plus long de tous les ouvrages de S. Augus-

tin, eſt encore beaucoup plus important, ſoit par le choix des matieres, ſinguliérement intéreſſantes pour le temps où il parut, ſoit par l'aménité, l'éloquence, l'ordre & la méthode avec leſquels elles ſont préſentées. Ce fut aux plaintes inſenſées des Payens, qui rapportoient toutes les calamités de l'Empire aux Dieux irrités de la ruine de l'idolatrie, que cet excellent ouvrage dut ſon exiſtence. On a vu, dès les premiers ſiecles, que ces murmures avoient ſouvent lieu, & qu'ils étoient la cauſe des plus violentes perſécutions. Les Infideles affectoient quelquefois de paroître ſcandaliſés. Les Chrétiens, diſoient-ils, ſont enveloppés comme nous dans les maux que nous attire leur irréligion. Le Dieu qu'ils adorent à l'excluſion de tous les autres, & qu'ils font ſi puiſſant, ne les a pas favoriſés plus que nous. Ils ont été pillés, maſſacrés par les Barbares, réduits au plus horrible eſclavage; leurs femmes & leurs filles ont enduré les mêmes outrages que les nôtres. Depuis long-temps, les oreilles pieuſes étoient offenſées de ces blaſphêmes, & le zele des perſonnes en place & ſolidement Chrétiennes gémiſſoit de voir retarder par-là les progrès

du Christianisme. Le Tribun Marcellin, qui s'étoit employé avec tant de sagesse & de succès à la réunion des Donatistes, écrivit à S. Augustin, pour l'engager à mettre une bonne fois en poudre des reproches aussi insensés qu'opiniâtres. Le saint Docteur lui envoya d'abord sa grande lettre, intitulée : *De la Politique*, & qui roule toute entiere sur l'extravagance de ces impiétés. Concevant ensuite qu'un champ si vaste demandoit quelque chose de plus, il commença son ouvrage de la Cité de Dieu, qui par mille embarras & mille occupations successives, ne put être achevé que plus de douze ans après, vers l'an 426.

Ap. Aug. Ep. 136.

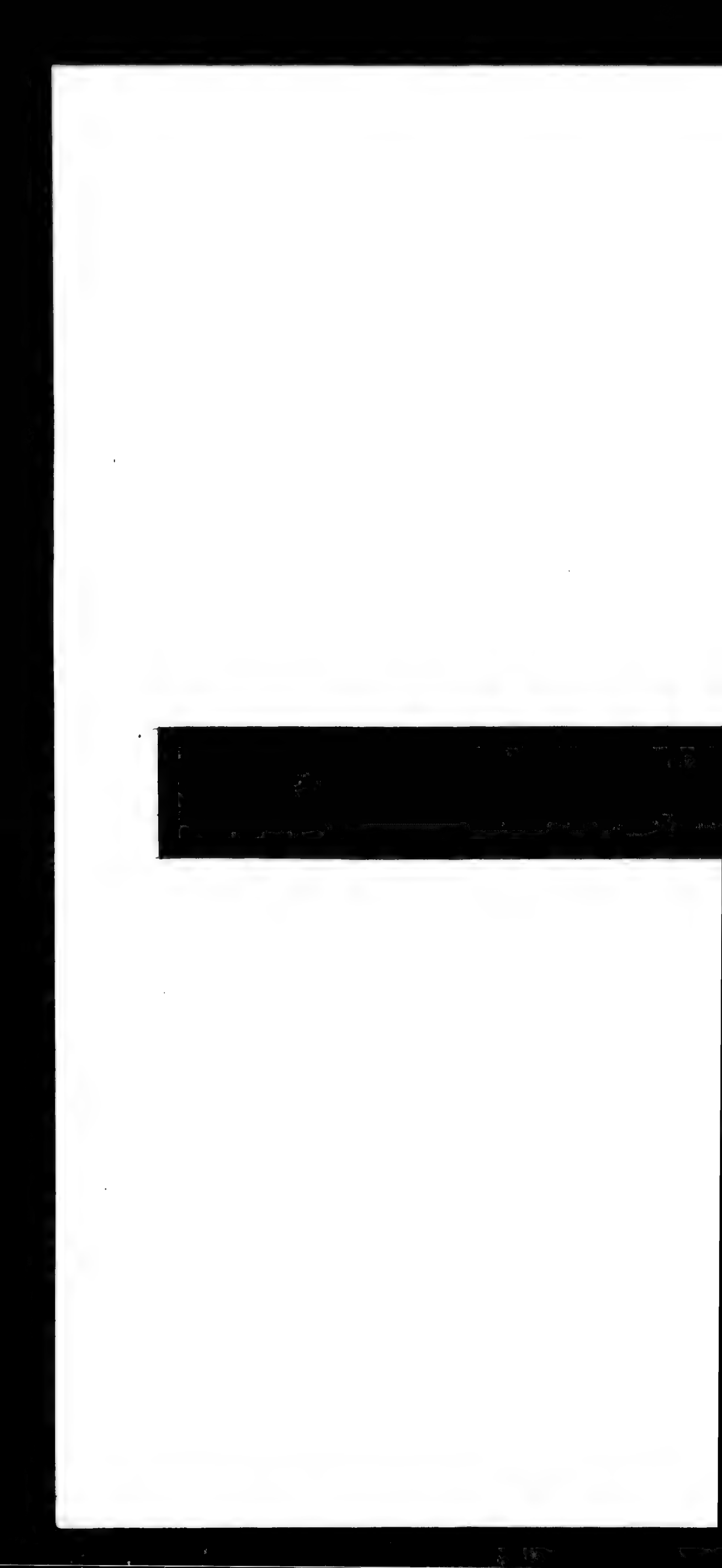
Dès la premiere année qu'il y travailla, il se vit obligé de faire son traité de la Foi & des Œuvres, pour réfuter ceux qui prétendoient que la foi avec le baptême suffisoit pour le salut, sans le secours des bonnes œuvres. On y voit clairement que la doctrine de l'Eglise sur cet article fut de tout temps la même qu'aujourd'hui, & que dès-lors l'interprétation arbitraire des Divines Ecritures, en particulier des écrits de S. Paul, donnoit lieu aux mêmes erreurs qu'en ces derniers siecles.

Pour en revenir *à la Cité de Dieu*, le dessein de l'ouvrage, qui en a fourni le titre, est de défendre la société des enfans de Dieu, contre celle des enfans du siecle, c'est-à-dire l'Eglise contre le Paganisme. A cet effet, on combat les préjugés des Payens, dans les dix premiers livres qui sont comme la premiere partie de tout l'ouvrage; & dont les douze suivans établissent la vérité de la Religion Chrétienne. Quoique nous ne nous soyons pas engagés à faire une analyse suivie des ouvrages des Peres, nous en devons au moins tirer les traits importans de la tradition, & sur-tout les points de doctrine dont l'omission pourroit paroître suspecte.

Nous recueillerons d'abord le beau témoignage que rend notre S. Docteur, tant au culte des Saints qu'au sacrifice adorable de nos Autels. Jamais aucun Fidele, dit-il, a-t-il entendu le Prêtre, même Lib. 8. c. 2. à un autel érigé à l'honneur de Dieu sur le corps d'un Martyr, dire dans les prieres: Pierre, Paul, ou Cyprien, je vous offre ce sacrifice; au lieu d'offrir à Dieu seul ce grand, ce véritable, cet unique sacrifice des Chrétiens, auquel tous les vains sacrifices ont cédé: expres-

ſions ſi propres, & ſi réfléchies de la part de ce Pere, que dans les inſtructions dogmatiques qu'il envoya au Tribun Marcellin, il appelle encore la Meſſe notre unique & très-véritable ſ[illegible]ifice. Il atteſte même l'antiquité de qu[illegible]s obſervances de notre liturgie, [illegible]re les préfaces avant la célébration de[illegible]s myſteres.

Il n'importe pas moins de relever le témoignage frappant que le traité de la Cité de Dieu rend à la liberté de l'homme pécheur, & à l'indifférence active de ſa volonté. Après avoir pro- Cap. 6.
poſé l'hypotheſe de deux hommes parfaitement ſemblables en tout genre de diſpoſitions, & tentés également par les attraits de la volupté, dont l'un néanmoins ſuccombe à la tentation & l'autre y réſiſte, Auguſtin demande la raiſon de ces déterminations différentes. Que peut-on répondre de raiſonnable, dit-il, ſi ce n'eſt que l'un a voulu & que l'autre n'a pas voulu violer les loix de la chaſteté ? Il eſt évident qu'il ne s'agit point ici de l'état d'innocence, dans lequel il n'étoit pas queſtion des révoltes de la chair. C'eſt ce que le ſaint Docteur confirme indirectement, un peu plus bas, en diſant



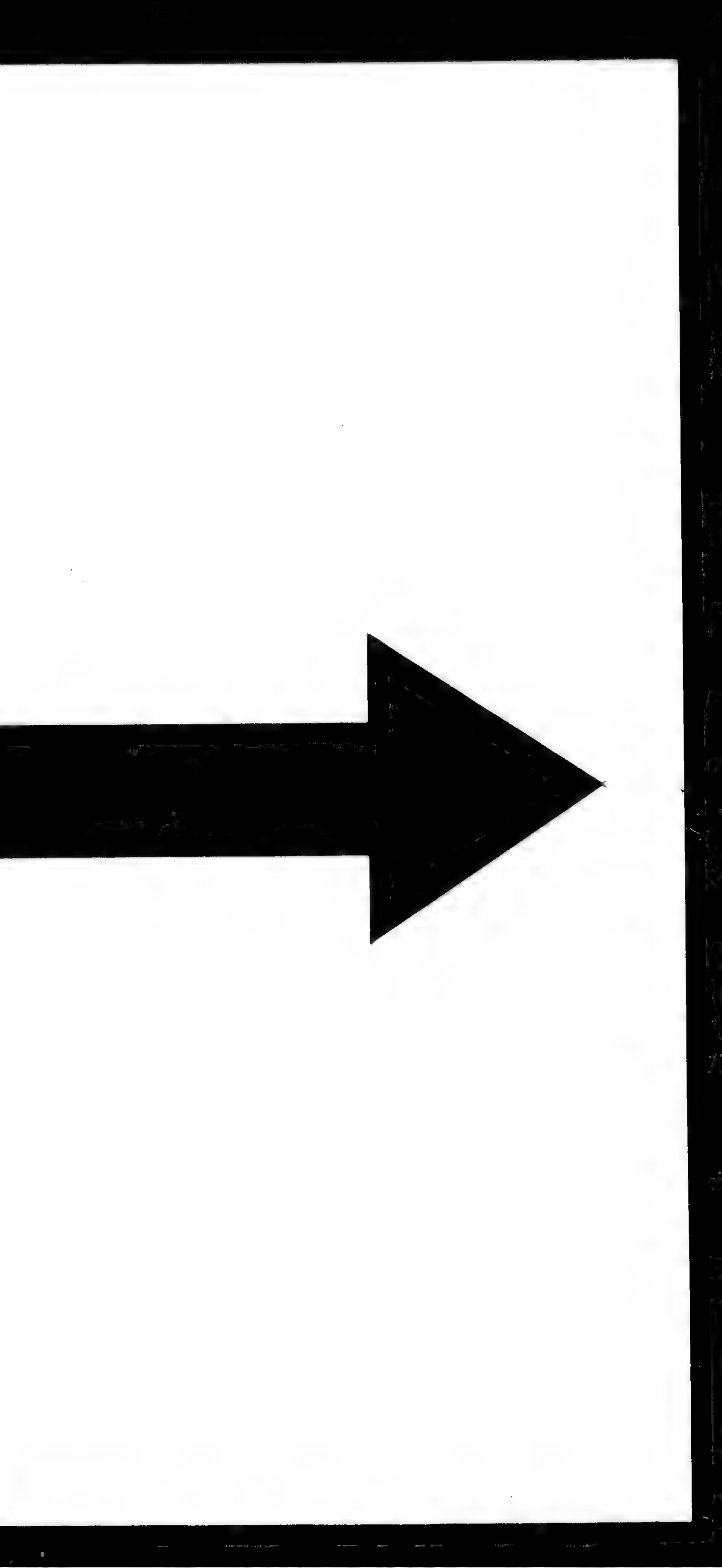
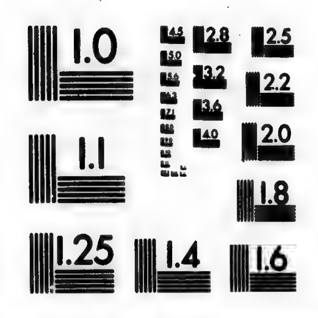


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



que les bons Anges ont été discernés des mauvais, parce qu'ils ont persévéré dans la bonne volonté; tandis que ceux-ci se sont pervertis, en abandonnant, par une volonté perverse le souverain-bien, dont ils ne se seroient pas écartés, s'ils avoient voulu. Voilà, dans ces divers états, une détermination vraiment & prochainement libre de la volonté, tant au péché qu'à la persévérance dans le bien. Telle est aussi l'explication de la nécessité que le S. Docteur dit n'être pas contraire à notre liberté, c'est-à-dire, la nécessité de vouloir, supposé que nous voulions, & que les Théologiens appellent nécessité conséquente; ainsi que de la nécessité qu'une faute prévue par le Seigneur se commette, quoiqu'en laissant agir les causes secondes, il ne fasse que permettre le mal formel du péché.

Pour ce qui est du fond du traité de la Cité de Dieu, plan magnifique qui embrasse & développe toute l'économie de la société des vrais adorateurs du Très-haut, on y admire sur-tout la sagacité, l'érudition, la dextérité & la justesse, avec lesquelles Augustin, encore plus admirable ici que dans ses autres ouvrages, saisit, combine, présente,

manie en maître les évènemens & les révolutions de tous les âges. En parcourant l'Histoire Prophane depuis les temps les plus obscurs de la guerre de Troye, il fait voir que les Dieux n'ont, ni préservé, ni délivré leurs adorateurs des calamités inséparables de la condition & des passions humaines. Il insiste particuliérement sur les révolutions des guerres Puniques, sur les guerres civiles de Marius & de Sylla. Puis montrant que ces fléaux avoient été beaucoup plus affreux que les invasions des Goths, il conclut qu'injustement on voudroit attacher au culte des Dieux la prospérité de l'Empire, ou ses malheurs à l'établissement du Christianisme.

Affermissant de plus en plus ce principe; il y eut, poursuit-il, d'autres grands Etats qui furent long-temps en butte aux revers, & qui tomberent enfin dans une entiere décadence. Tels sont entr'autres les fameux royaumes des Assyriens, des Perses, des Egyptiens. Donc, ou les Dieux n'ont pas eu de part à leur sort, ou la protection de ces Divinités est impuissante. D'un autre coté, les Juifs qui n'adoroient qu'un seul Dieu, ont eu leur temps de gloire & de pros-

périté. Toutefois la grandeur des Empires n'est pas l'effet du hasard, ni d'un destin également aveugle & impuissant. C'est donc l'ouvrage de la Providence, ou de l'Être-Suprême, qui en disposant des plus grandes choses, suffit par son immensité au soin des plus petites. Il a voulu récompenser, par les prospérités temporelles, les vertus humaines des anciens Romains, leur frugalité, leur modération, leur désintéressement personnel, leur zele pour le bien public, la générosité de leur courage; quoique ces qualités éblouissantes fussent presque toujours l'ouvrage de l'amour propre, qui réprimoit les autres vices, mais des vices plus criminels que la vanité. Ainsi le Rémunérateur tout-puissant & magnifique qui honore jusqu'aux moindres traces de la vertu, & qui la couronne dans la fange même dont elle est défigurée, a donné aux Romains la puissance & la domination, à quoi ils attachoient le bonheur. Mais de peur qu'on ne crût le culte des Dieux nécessaire pour régner, le Dieu des Dieux a accordé un heureux & long régne au Grand Constantin, leur ennemi : par une conduite contraire, quoiqu'également sage & sainte,

afin que les Empereurs ne fussent pas Chrétiens, précisément pour jouir des biens temporels, il a enlevé le religieux Jovinien, plus vîte encore que Julien l'Apostat; & maître absolu des causes, ainsi que des effets, il a fait triompher les armes du pieux Théodose, & il a permis que la vertu de Gratien fût la victime d'un Tyran.

On doit remarquer en passant, que les maux temporels ne sont pas toujours en cette vie des peines du péché, & que cette erreur est aussi contraire aux principes de S. Augustin, qu'au sentiment de l'Eglise qui l'a condamnée. Ce Pere dit expressément, que les adversités furent pour Job l'épreuve de sa vertu. Indépendamment même des fautes que commettent les hommes les plus justes, & des peines temporelles qu'ils méritent par-là; le Seigneur, ajoute-t-il, a voulu que les biens & les maux de cette vie fussent communs aux bons & aux méchans; parce qu'il a préparé pour l'avenir des biens & des maux qui feront séparément le bonheur & le malheur des uns & des autres: économie sage qui nous instruit en même temps du mépris que Dieu fait & qu'on doit faire des biens

de cette vie, par l'indignité de ceux à qui il les abandonne. C'est ainsi qu'il n'a pas voulu donner lieu aux hommes de se précipiter dans un malheur sans mesure & sans fin par la crainte de ce qu'ils appellent des maux, & qu'il départit ordinairement à ses amis, comme ses plus précieuses faveurs. S'il ne punissoit ici bas aucun péché d'une maniere sensible, on pourroit imaginer qu'il n'y a point de Providence; & si tout péché y étoit puni, on se persuaderoit que rien n'est réservé au dernier jugement. Il en est de même des biens apparens de cette vie: si Dieu n'en faisoit part à aucuns de ses serviteurs, il sembleroit que ces biens ne dépendissent pas de lui; & s'il les donnoit à tous ses adorateurs fideles, nous croirions ne le devoir servir que pour ces sortes de récompenses. Ainsi la piété n'auroit plus d'autre aiguillon que la cupidité; ou du moins l'esprit bas & charnel de la loi de servitude reprendroit la place de la loi de l'esprit & de l'amour des biens invisibles.

Lib. 1. c. 8. Saint Augustin nous apprend ainsi à n'employer que sobrement les menaces & les récompenses temporelles, pour exciter, tant à la fuite du vice qu'à la

pratique de la vertu. On doit prendre garde en effet de relever, avec plus de zele que de lumiere, les revers des ennemis de l'Eglise, comme autant de punitions divines; & les succès de ses défenseurs, comme des preuves incontestables de la vérité. Ces promesses & ces menaces peuvent en imposer quelque temps aux simples: mais quand ils les voient sans effet, comme il arrive le plus souvent dans la conduite presque toujours impénétrable de la Providence; alors ce qui devoit faire l'appui de la foi, en devient le scandale. Avec la piété la plus ingénieuse, on est réduit à recourir en mille occasions à la profondeur des divins jugemens. Or quand les preuves d'induction ne sont pas toujours concluantes, elles ne le sont jamais.

Vers la fin du traité, principalement dans le vingt-unieme livre, le S. Docteur insiste beaucoup sur la résurrection de Jésus-Christ, comme sur le témoignage le plus convaincant de sa Divinité & de la vérité de notre religion: il tire les preuves de cette résurrection, de ce que le Monde entier la croit sur la prédication des Apôtres. Voici, dit-il, trois choses inconcevables, savoir que Jésus-

Christ est ressuscité; que le monde a cru une chose si incroyable; & qu'un petit nombre d'hommes grossiers & ignorans l'ont persuadée aux savans mêmes. Nos adversaires ne veulent pas croire la premiere : ils voient & croient la seconde; & ils ne sauroient dire comment elle est arrivée, si ce n'est par la troisieme. En effet ces hommes méprisables qui disoient avoir vu Jésus-Christ monter au Ciel, ne l'affirmoient pas seulement, mais le confirmoient par les plus grands miracles; & cela dans le siecle le plus éclairé, le moins accessible au manege de la feinte & de la supercherie. Pourquoi donc, dirat-on, ne se fait-il plus de pareils miracles? Parce qu'ils ne sont plus de la même nécessité, depuis que la loi du Monde entier lui fournit un miracle toujours subsistant. Il s'en fait cependant encore, quoiqu'ils n'aient plus la même célébrité, & qu'ils soient peu connus hors des lieux où ils s'operent. Là-dessus, il raconte jusqu'à vingt-deux miracles, qu'il assure pour les avoir vus lui-même, ou pour les avoir appris de témoins oculaires de sa connoissance; ajoutant qu'il eno met un nombre incomparablement plus grand.

Pour

Pour donner encore plus de poids à un ouvrage dont le succès importoit si fort à la Religion, il engagea Orose à composer son Histoire, qui fournit en effet un nouvel appui à la Cité de Dieu. L'Historien Espagnol étoit repassé en Afrique, au retour de la Palestine, selon sa promesse, avec les lettres d'Eros & de Lazare contre Pélage. Comme l'Espagne se trouvoit en proie à d'innombrables & cruels essains de Barbares, Orose ne put rentrer dans le sein de sa Patrie aussi-tôt qu'il le desiroit. Dans cet intervalle, il entreprit, à ce qu'on croit, son Histoire, qui parcourt sommairement les différens âges du Monde, depuis le déluge jusqu'à son temps. Mais parce qu'il avoit principalement en vue l'édification des Romains, il s'étend beaucoup plus sur l'Histoire Romaine que sur les autres : il en recueille tous les événemens propres à faire voir aux Payens qu'en tous les temps, & sous tous les cultes, le genre humain avoit été affligé des mêmes fléaux que ceux qu'on essuyoit alors.

Orose s'étoit chargé, pour l'Espagne, de quelques reliques de S. Etienne, les premieres du Prince des Martyrs qui

Marcell. chron. an.

Epist. Luc. n. 8.

Phot. c. 17.

soient parvenues en Occident. Ces précieuses dépouilles avoient été découvertes peu d'années auparavant, au moyen de la révélation qui en fut faite, à trois reprises différentes, à un S. Prêtre, nommé Lucien, & attaché à l'Eglise de Jerusalem, tandis même que l'Evêque Jean étoit au concile de Diospolis. Après la troisieme apparition de Gamaliel qui avoit été enterré avec son fils Abibas & son ami Nicodême au même lieu que S. Etienne, près du bourg de Caphargamala, c'est-à-dire bourg de Gamaliel, Lucien craignant de résister à l'ordre de Dieu, alla tout raconter à son Evêque, qui versant des larmes de joie, & louant Dieu, lui indiqua un tas de pierres dans un champ particulier, où il lui ordonna de fouiller : l'Evêque avoit une connoissance de quelque tradition, concernant l'endroit où ces corps Saints reposoient. Lucien revint en diligence informer tous les habitans du bourg, de quel trésor leur territoire étoit dépositaire, & il les invita à venir creuser avec lui dès le lendemain. Mais pendant la nuit, le moine Migece, homme d'une vie également pure & simple, fut instruit en songe, que ce tas de pierres n'étoit qu'un monument

de deuil usité parmi les Juifs, & que les saintes reliques reposoient plus à l'Orient, dans un vieux tombeau qui tomboit en ruine. Il avertit Lucien & ceux qui faisoient des recherches inutiles : on ouvrit le tombeau ; & l'on y trouva trois coffres ou cercueils, avec une pierre où étoient gravés en caractere Syriaque les noms d'Etienne, de Nicodême, de Gamaliel & d'Abibas.

Aussi-tôt l'on porta cette heureuse nouvelle à l'Evêque Jean, qui partit de Diospolis, accompagné de deux autres Evêques, afin de lever les reliques avec la solennité convenable. A l'ouverture du cercueil de S. Etienne, une sainte horreur saisit ceux qui en étoient proches, un tremblement de terre se rendit sensible fort au loin, & il s'exhala une odeur si agréable & si extraordinaire, qu'on la crut surnaturelle & miraculeuse. Le corps du Martyr étoit réduit en cendres, excepté les os qui se trouvoient parfaitement conservés, & dans leur situation naturelle. Mais cette cendre sacrée avoit une vertu toute-puissante.

Dans la multitude prodigieuse des assistans & des malades attirés par la

curiosité ou par la religion, il y eut soixante & treize personnes guéries subitement, à la premiere ouverture du cercueil; les unes, de fievres, de maux de tête, de douleurs d'entrailles; les autres de pertes de sang, de fistules invétérées, d'humeurs froides & d'épilepsie. On baisa respectueusement les saintes reliques, puis on les referma; & en chantant des Hymnes & des Pseaumes, on transporta celles de S. Etienne à l'Eglise de Sion, où il avoit été ordonné Diacre: mais on en laissa quelque partie au bourg de Caphargamala, si long-temps honoré de leur présence. Cette translation se fit le vingt-sixieme de Décembre, jour où l'Eglise a toujours honoré depuis le Saint Martyr; quoiqu'on fasse la mémoire de cette translation, le troisieme d'Août, sans qu'on en sache la raison. Pendant la cérémonie, il tomba une pluie abondante qui prévint la disette, dont une longue sécheresse menaçoit tout le pays.

Le Prêtre Lucien fit part des reliques qu'il avoit gardées; c'est-à-dire, de quelques ossemens, & de quelque partie des chairs réduites en poudre, à un Prêtre Espagnol, nommé Avitus, qui se trou-

voit depuis quelque temps en Palestine, & Avitus les envoya en Espagne, par Orose, avec une relation de la maniere dont on les avoit trouvées. L'esprit de foi fit penser que ce seroit-là, pour le Clergé & les Peuples de la Lusitanie, une puissante consolation, dans les incursions & les persécutions des Barbares; & que rien ne seroit plus propre à soutenir le courage des fideles, que d'avoir sous leurs yeux les instrumens du premier triomphe remporté sur les ennemis de la foi.

Après quelque séjour en Afrique, Orose voulut enfin rentrer en Espagne: mais il ne put ou n'osa aborder dans le continent, à cause des Barbares qui l'infestoient. Il prit terre à l'île de Minorque, & fit quelque séjour dans la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dès-lors célèbre par son excellent port. Les reliques dont il étoit chargé, furent déposées dans une église proche de la ville. Il sembla que l'esprit du Saint Martyr, qui avoit confondu avec tant de force l'impiété Judaïque, fût passé dans tous les Fideles qui venoient par troupes rendre à ses reliques leurs hommages religieux. Par toute la ville, où les Juifs

étoient en grand nombre, on se mit à disputer contre eux sur la religion; & de ces disputes particulieres, on en vint à une conférence publique & réglée. Les Juifs s'y préparerent, en se munissant, moins d'argumens & de doctrine, que de pierres, de bâtons, & de toutes sortes d'instrumens offensifs, dont ils remplirent leurs Synagogues. Ils comptoient beaucoup sur le pouvoir & les richesses de leur Chef qu'ils nommoient Patriarche. Ils manderent aussi un certain Théodore, qui avoit une autorité extraordinaire parmi eux, & qui étoit allé dans l'île de Majorque.

Epist. Sever. de mir. S. Stephan. n. 2.

L'Evêque Sévere, qui étoit pareillement absent de Minorque, revint à la hâte, avec une grande multitude de Fideles, encouragés par des visions que l'événement vérifia. Le Juif Théodore en eut de son côté, qui faciliterent beaucoup sa conversion. Cependant l'Evêque fit avertir les Juifs de son arrivée; & ils se rendirent à la maison où il logeoit. Mes freres, leur dit-il avec douceur, pourquoi dans une ville soumise aux loix Romaines, avez-vous fait provision d'armes & de bâtons, comme si vous aviez à faire à des troupes de brigands &

de Barbares? Que vous êtes injustes! vous voulez notre mort; & nous ne vouvoulons que votre salut. Les Juifs qui croyoient leur trame fort secrete, nierent tout avec serment. A quoi bon vous parjurer, reprit l'Evêque, quand la seule inspection des lieux peut vous confondre? Allons à la Synagogue. Tous y allerent, en chantant un Pseaume en commun, tant Juifs que Chrétiens. Mais dans la route, des femmes Juives jetterent, du haut des maisons, de grosses pierres, qui pourtant ne blesserent personne. Les Fideles, quoi que pût dire l'Evêque pour les contenir, chargerent aussi les Juifs: mais personne ne fut encore blessé. Cependant les Chrétiens se rendirent maîtres de la Synagogue devenue comme un arsenal; la brûlerent, après en avoir retiré les Livres saints, de peur de la profanation, & remirent l'argenterie aux Juifs, pour les convaincre de leur parfait désintéressement. Delà ils revinrent à l'église, avec une tranquillité & une modération, qui jetta dans une espece de ravissement ceux dont ils souhaitoient & demandoient au Seigneur la conversion.

Ces vœux & plus encore ceux du Saint

Martyr, opérerent efficacement. Le Juif Ruben, intimément lié avec Théodore, abjura le Judaïsme sur le champ, & avec tant d'éclat, qu'il reprocha publiquement aux autres leur indocilité. Trois jours après, Théodore vint, accompagné d'une troupe nombreuse, à la Synagogue incendiée, dont les murs subsistoient encore. Il n'avoit jamais eu plus de zele pour la loi Judaïque, & il la défendit avec toute l'ardeur & la fermeté que peut inspirer la présomption. Tout-à-coup le peuple Chrétien se mit à crier, d'une voix unanime : Théodore, crois en Jésus-Christ. Les Juifs entendirent que déjà Théodore croyoit en Jésus-Christ. Consternés de se voir abandonnés par leur Chef, ils se disperserent de tous côtés. Les femmes couroient, les cheveux épars, en pleurant & en répétant : Qu'as-tu fait, Théodore, qu'as-tu fait? En un moment Théodore se vit le seul des Juifs sur la place, interdit & confus d'être ainsi délaissé de tous ses freres. Ruben qui étoit déjà converti, lui dit en s'approchant : Que craignez-vous, Théodore? Pour vivre en paix, tant en ce monde qu'en l'autre, le plus sûr moyen c'est de croire en Jésus-Christ.

A ce moment, Théodore se rappella le songe mystérieux qu'il avoit eu; &, remarquant au tour de lui des moines qui chantoient, comme ils lui avoient été montrés dans cette vision, il demeura quelques instans recueilli en lui-même; puis il dit à l'Evêque & aux Chrétiens: Je ferai ce que vous désirez, je vous le promets: mais afin que ma conversion soit plus utile, donnez-moi le loisir de parler à mon peuple. Tous les Fideles témoignerent leur joie, de la maniere la plus expressive. Les plus distingués se jettoient sur lui, pour l'embrasser; d'autres s'empressoient à l'entendre, tous se précipitoient pour le voir & lui applaudir. Il retourna à son logis, & les Chrétiens allerent à l'Eglise offrir en action de graces les saints mysteres. Comme ils sortoient, ils trouverent une troupe nombreuse de Juifs qui venoient demander à l'Evêque, d'être inscrits au nombre des serviteurs de Jésus-Christ. On retourna à l'église; on rendit au Seigneur de nouvelles actions de graces; & l'Evêque les mit tous au nombre des Catéchumenes.

Un autre jour, on ne put commencer le saint sacrifice qu'à une heure après midi; tant l'Evêque fut occupé par les

Juifs qui se présentoient pour être instruits. Cependant on attendoit avec impatience, que Théodore exécutât sa promesse. Il dit qu'il vouloit auparavant gagner sa femme, qu'il avoit laissée dans l'île de Majorque. Les Chrétiens trouverent sa conduite raisonnable : mais la ferveur des Juifs convertis s'offensa du délai. Théodore satisfit donc leur empressement ; & la multitude suivit son exemple, entr'autres, un vieillard de cent deux ans. Les Rabins mêmes se rendirent sans disputer. Quelques Juifs étrangers, quoique pressés de s'embarquer, aimerent mieux en manquer l'occasion, que de manquer à la grace. Il y eut seulement quelques femmes, qui s'obstinerent pour un temps. Au bout de huit jours, une d'entr'elles, qui avoit pris le parti de s'enfuir par mer, ayant été ramenée dans l'île, vint se jetter aux genoux de l'Evêque, en le conjurant avec larmes de la réconcilier. Mais pourquoi, lui dit-il, aviez-vous pris le parti de la fuite ? Quoique le Prophete Jonas, répondit-elle, eût tenté de se dérober au Seigneur, il n'en a pas moins accompli sa volonté sainte. Enfin, il y eut cinq cent quarante personnes Juives conver-

ties en huit jours, à compter depuis le second de Février de cette année 418. Ces Israélites, devenus Chrétiens, détruisirent eux-mêmes ce qui restoit de leurs Synagogues : après quoi ils bâtirent une belle église, à laquelle les plus qualifiés même d'entr'eux travaillerent de leurs propres mains.

L'Evêque Séverе fit le rapport de cet heureux événement, dans une lettre qu'il adressa au Clergé & aux Fideles de tout l'Univers, & qui s'est conservée jusqu'à nous. Elle fut portée à Uzale en Afrique, à l'Evêque Evode, ancien ami de S. Augustin ; & on la lut publiquement dans l'église, un jour qu'on y reçut aussi des reliques du Martyr à qui elle étoit si honorable. Car des moines d'Uzale, sur ce qu'ils avoient oui dire à Orose, des merveilles arrivées en Orient, avoient trouvé moyen de s'y procurer une fiole qui contenoit du sang de S. Etienne, avec quelques petits fragmens de ses os. L'Evêque Evode étant allé processionnellement hors de la ville, pour les recevoir avec une pompe & des solennités conformes à la joie publique, cette premiere cérémonie fut honorée d'un miracle. Par la seule invocation du Saint, un Sev. l. 1. c. 4.

barbier nommé Concordius, qui d'une chûte s'étoit rompu le pied, fut soudainement guéri, vint sur le champ rendre grace auprès du saint dépôt, y alluma des cierges, comme on le pratiquoit dès lors, & laissa en témoignage le bâton, sans lequel il ne pouvoit auparavant marcher. Après que l'Evêque eut célébré les divins mysteres dans une église voisine, le Clergé partit, accompagné d'une multitude infinie de peuple qui marchoit en ordre & en plusieurs chœurs, portant des flambeaux, chantant des Pseaumes, en répétant en refrain ces paroles de l'Ecriture : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* L'Evêque étoit assis dans un char paré, tenant les reliques sur ses genoux. On les transporta ainsi, avec une lenteur majestueuse, jusqu'à la ville où l'on n'arriva que le soir ; & on les déposa couvertes d'un voile blanc, dans le sanctuaire de la principale église, sur le trône de l'Evêque. Le même jour une boulangere fort connue, & qui étoit aveugle, accourut avec ce degré de foi qui opere les prodiges. Elle se fit conduire près des reliques, prit à tâtons l'extrémité du voile qui les couvroit, & l'appliqua sur ses yeux ; puis se retira chez

elle. Pendant la nuit elle fut si parfaitement guérie, qu'elle vint toute seule à l'église le lendemain matin, pour remercier le Seigneur.

Les reliques furent ensuite mises dans un lieu fermé, où l'on avoit cependant laissé une petite fenêtre ouverte, par où l'on faisoit toucher des linges pour le soulagement des malades. On y venoit en foule, & de fort loin : il s'y opéra une infinité de miracles, & l'on y consacra une multitude d'offrandes figuratives qui les constatoient. On doit remarquer celle qui se fit d'un voile, où étoit peint S. Etienne, chassant avec la croix un dragon de la ville : cette image fut exposée dans l'église, en face des reliques.

Pour conserver la mémoire des miracles d'Usale, l'Evêque en fit écrire l'histoire par un de ses clercs, qui ne pouvant suffire, dit-il, à leur multitude immense, se borna aux plus éclatans. On lisoit publiquement cette relation, à la fête du Saint Martyr : après la lecture de chaque fait particulier, on cherchoit dans l'assemblée la personne sur qui s'étoit opérée la merveille. On la faisoit marcher au milieu des Fideles, puis monter en un endroit du sanctuaire, où elle de- Præf. & c. ult.

meuroit quelque temps de bout, afin d'être connue de tout le monde. Ainsi vit-on d'abord la boulangere qui avoit été aveugle, ensuite le paralytique parfaitement sain, puis tous les autres successivement. Il est aisé de se figurer les grands effets que produisoit ce spectacle bien différent d'un simple récit. On croyoit voir l'opération même du prodige. Le peuple transporté faisoit de vives acclamations, en versant des larmes de joie. Souvent S. Etienne apparoissoit sur cette auguste scène, ordinairement sous la figure d'un jeune homme, & en habit de diacre. C'est cette foule de merveilles attestées par les hommes du premier ordre de ces temps-là, qui a rendu si célèbre la translation ou l'invention du Premier Martyr.

Serm. 23 & 24.

S. Augustin ne rapporte pas seulement, comme indubitable, la guérison d'un grand nombre de malades de toute espece, à Calame & aux Eaux de Tibile en Numidie, où il y avoit des reliques du Saint, aussi bien qu'à Uzale : mais il fait mention de plusieurs morts ressuscités, avec les circonstances tout à la fois les plus frappantes & les plus persuasives. Un des principaux citoyens de Calame,

De Civit. Dei XXII. v.

nommé Martial, déjà avancé en âge, tomba dangereusement malade. Comme il étoit Payen, sa fille qui avoit le bonheur d'être Chrétienne, & son gendre qui s'étoit fait baptiser cette année-là même, conjuroient leur pere avec larmes de s'assurer un bonheur éternel, en embrassant la vraie religion. Mais l'aversion qu'il avoit du Christianisme, lui fit rejetter avec dureté les vœux de ce qu'il avoit de plus cher. Le gendre affligé alla répandre son ame devant le Seigneur, près des reliques de S. Etienne; & il pria le Saint Martyr, avec une ferveur extraordinaire, pour la conversion de Martial. Par un de ces mouvemens indélibérés qui sont les pronostics des faveurs célestes, il prit en se retirant des fleurs qui étoient sur l'Autel. Arrivé chez son beau-pere, il les mit secrétement près de la tête de cet Infidele obstiné. Il étoit déjà nuit, & chacun alla prendre quelque repos. Avant qu'il fût jour, Martial demanda l'Evêque avec empressement : mais il étoit à Hippone, chez S. Augustin. A son défaut, le malade voulut qu'on fît venir les Prêtres. Dès qu'il les apperçut, il confessa la vérité de la foi, avec tant d'édification &

de témoignages de repentir sur son aveuglement passé, qu'on ne tarda point à lui donner le baptême. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, qui arriva peu après, il proféroit sans cesse ces dernieres paroles de S. Etienne expirant : *Seigneur Jésus, recevez mon esprit.* Mais il les prononçoit, sans qu'on les lui eût apprises, sans savoir même qui les avoit dites avant lui. S. Augustin rapporte encore la résurrection de deux morts, & la guérison de plusieurs maladies naturellement incurables, entre les miracles de S. Etienne, dont il prit un soin tout particulier de s'instruire.

La mémoire de S. Jean Chrysostome devenoit aussi l'objet de la vénération générale de l'Eglise. Le Patriarche d'Alexandrie, S. Cyrille, qui par trop de considération & d'estime pour son oncle Théophile, avoit cru jusques-là devoir regarder le S. Evêque de Constantinople comme légitimement condamné, céda enfin aux conseils que ne cessoit de lui donner S. Isidore de Péluse, de ne pas faire imaginer plus long-temps qu'il eût hérité de la passion de son oncle, & de ne pas entretenir, sous prétexte de piété, une éternelle division dans l'église. Il ne

s'agissoit plus de rétablir la mémoire du Saint que dans l'Eglise d'Alexandrie. Son nom avoit déjà été inscrit dans les dyptiques d'Antioche, par deux Patriarches consécutifs, S. Alexandre & Théodote. Celui-ci y fut comme forcé par son peuple, qui conservoit un souvenir précieux de la divine éloquence, & de toutes les vertus de cet illustre Concitoyen : car Théodote craignit long-temps que cette démarche ne le brouillât avec Atticus, Patriarche de Constantinople ; & il lui envoya un Prêtre, chargé d'une lettre, pour le consulter. L'envoyé ayant publié le contenu de sa lettre, tout le peuple de la Capitale fut bientôt informé de ce qui touchoit un ancien Pasteur, qu'il avoit toujours regardé comme un pere, & qu'il commençoit à révérer comme un Saint. Les rumeurs & les mouvemens furent tels par toute la ville, qu'Atticus incertain & fort alarmé alla trouver l'Empereur, pour travailler de concert à faire cesser le trouble, sans irriter le peuple. Mais Théodose ne vit pas qu'il y eût à balancer sur un moyen aussi facile & aussi juste, que d'honorer la mémoire d'un digne Evêque, persécuté jusqu'après sa mort. Ainsi le nom du grand Chry-

sostome fut aussi-tôt inscrit dans les tables ecclésiastiques.

On ne sait pas au juste le temps où l'église d'Alexandrie rendit la même justice à ce Saint : mais il est constant qu'elle étoit dans une parfaite union avec celle de Rome dès l'an 419, & par conséquent qu'alors au plus tard son Evêque avoit suivi l'exemple des autres Prélats; puisque le Souverain Pontife, qui employoit si fortement son autorité pour la défense de S. Jean Chrysostome, ne communiquoit qu'avec ceux qui avoient consenti à lui rendre enfin justice.

Innoc. Epist. 20.

Le Pape Zozime étoit mort le 26 Décembre dès l'année précédente, après avoir occupé le Saint Siege un an & neuf mois. Il ordonna que les Diacres porteroient à l'Autel, sur le bras gauche, des especes de serviettes qui ont donné l'origine à l'usage du Manipule. Il statua aussi que les Clercs n'entreroient point dans les lieux publics pour y boire, qu'ils ne le feroient que dans les maisons des Fideles, & autant qu'il se pourroit dans celles des autres Clercs : ce qui marque l'antiquité du zele ecclésiastique à éloigner les Clercs des occasions de dissolution & d'intempérance, en leur interdisant la

Prosp. chron. an. 417.

fréquentation des auberges. Comme le Pape Zozime, avant que de mourir, fut long-temps en danger, & que le bruit se répandit, à diverses reprises qu'il étoit mort, l'Archidiacre Eulalius, qui conçut le dessein ambitieux de lui succéder, eut le loisir & toutes les facilités de se former une faction. Il s'empara de l'église de Latran, les funérailles de Zozime n'étant pas encore faites ; & il en fit boucher les avenues, attendant là, durant deux jours, que le Dimanche arrivât pour la solennité de l'ordination : les Diacres, quelques Prêtres, & une assez grande multitude, soutenue par le Préfet Symmaque, s'étoient déclarés pour lui.

Toutefois la plus grande partie du peuple, ainsi que du Clergé, s'étant rassemblée dans l'église de S. Marcel, on élut le 29 Décembre un ancien Prêtre, nommé Boniface, aussi versé dans les sciences ecclésiastiques qu'exercé dans toutes les vertus, & d'autant plus digne de la Chaire Pontificale, qu'il marquoit plus de répugnance à y monter. Il fut ordonné avec toutes les solennités requises, par neuf Evêques de différentes Provinces ; & l'acte de l'Ordination fut souf-

crit par environ soixaute-dix Prêtres. On le conduisit, aussi-tôt après la cérémonie, à la basilique de S. Pierre. Eulalius de son côté fut ordonné par l'Evêque d'Ostie, que les factieux avoient fait venir, malgré son extrême vieillesse, & une maladie sérieuse dont il se trouvoit attaqué. Mais comme c'étoit l'ancienne coutume qu'il ordonnât le Pape, on vouloit absolument qu'il fît une cérémonie dont on espéroit un grand avantage pour la faction. Le jour même de l'élection de Boniface, le Préfet de Rome écrivit ce qui s'étoit passé à l'Empereur Honorius qui résidoit à Ravenne, donna les couleurs aux choses, selon qu'il étoit affecté & envoya des actes dressés de la maniere la plus favorable à la cause de l'Anti-Pape.

L'Empereur ainsi prévenu, se déclara pour le factieux Pontife, fit enjoindre à Boniface de sortir de Rome, avec ordre aux Romains de l'éloigner de force, s'il résistoit. Cependant ceux qui l'avoient élu, trouverent moyen de faire parvenir la vérité à la Cour. Ils proposerent en même-temps à Honorius, de mander les deux Chefs, avec leurs principaux patrons, & de faire chasser de Rome

quiconque n'obéiroit pas. En conséquence de cette requête, l'ordre fut donné au Préfet de surseoir à l'exécution du premier rescrit, & de signifier à Eulalius, ainsi qu'à Boniface, qu'ils eussent à se trouver à Ravenne le huitieme de Février, avec les auteurs des deux ordinations, sous peine à celui qui y manqueroit, de voir déclarer ses prétentions nulles. Afin de rendre ce jugement, d'une maniere canonique, on manda des Evêques de diverses Provinces, d'où ils vinrent sans délai, & s'assemblerent en concile. Mais les sentimens se trouvant trop partagés, l'Empereur remit la décision au premier jour de Mars, puis au 13 de Juin. Il convoqua dans l'intervalle un plus grand nombre de Prélats, & il écrivit en particulier à S. Paulin de Nole, dont les lumieres & les vertus étoient également respectées. On n'écrivit qu'en général aux Evêques des Gaules, & à ceux de l'Afrique, excepté Aurele de Carthage, par honneur pour son Siege, S. Augustin, son ami Alipius, & un petit nombre d'autres, par considération pour leur mérite. Toutes ces précautions devinrent heureusement inutiles.

De l'avis des Evêques assemblés en

premier lieu, & du consentement des parties, l'Empereur avoit ordonné provisionnellement, comme on approchoit de Pâque, qui, cette année 419 tomboit le 30 de Mars, que Boniface & Eulalius ne resteroient ni l'un ni l'autre à Rome, dans la crainte du tumulte, & que les saints mysteres y seroient célébrés par Achille, Evêque de Spolette, qui n'étoit d'aucun parti. Eulalius revint cependant, dès le dix-huit de Mars, & rentra dans la ville à l'insçu du Préfet Symmaque, qui affectoit de ne plus le favoriser depuis qu'Honorius avoit été instruit, & qui vouloit passer pour neutre. Le même jour l'Evêque de Spolette écrivit au Préfet, qu'il étoit chargé par l'Empereur de célébrer à Rome la fête de Paque; & trois jours après on le vit paroître. Il y eut quelque émeute à son arrivée, entre le peuple des deux partis; & celui d'Eulalius fut le plus mal mené. On étoit au moment de voir de plus grands excès, les Citoyens se menaçant de part & d'autre d'en venir aux mains d'une maniere décisive, pour chasser de la basilique de Latran la faction qu'ils traitoient réciproquement de Schismatique : ce qui engagea le Préfet à demander sans délai

une déclaration impériale, fut ce qu'il y avoit à faire avant les Fêtes. L'ordre fut porté par le Chancelier ou Secrétaire Vitulus : car ce titre, si honorable depuis, ne signifioit alors qu'un simple secrétaire. Il étoit dit premiérement, qu'en confirmation de la défense faite aux deux concurrens d'entrer à Rome, Eulalius devoit absolument en sortir, pour ôter tout sujet de sédition; & cela sous peine de perdre, non-seulement sa dignité, mais sa liberté : en second lieu, que l'église de Latran ne seroit ouverte qu'à l'Evêque de Spolette, chargé de faire l'office pendant les saints jours de Pâque. Les officiers du Préfet étoient chargés de l'exécution, sous peine de grosses amendes & de la vie même.

On signifia le rescrit à Eulalius, qui fut d'une opiniâtreté inflexible. Dès le lendemain, il rassembla sa faction & s'empara de la basilique de Latran, où il administra le baptême, & fit les autres solennités. Il fallut employer des troupes, & à main armée le chasser de l'église, où on laissa des gardes, afin qu'Achile de Spolette pût célébrer tranquillement. Eulalius fut même banni de Rome, & conduit en exil. L'Empereur approuva tout, déclara par

un rescrit donné à Ravenne le 3 d'Avril, & reçu à Rome le huitieme, qu'Eulalius en avoit été légitimement expulsé, & que Boniface y devoit rentrer, pour prendre le gouvernement de l'Eglise. Ce fut un sujet de joie publique pour le peuple & pour le Sénat. Deux jours après, le Pontife légitime rentra effectivement dans la ville, avec un concours prodigieux, & parmi les plus vives acclamations. Son rival eut, quelque temps après, l'Evêché de Népi. Par cet arrangement, le Concile indiqué pour le 13 Juin devenant inutile, les Evêques, tant d'Afrique que d'ailleurs, furent contremandés. C'est ainsi que l'irrégularité de la conduite d'Eulalius ayant rendu son intrusion manifeste aux Evêques & à ses partisans mêmes, aussi bien qu'à l'Empereur, tous applaudirent au jugement de ce Prince; & le Schisme fut efficacement & légitimement terminé.

Les Africains demeurés libres chez eux, par l'heureux pli que prirent les affaires, & qui rendit le Concile d'Outremer inutile, en célébrerent un national le vingt-cinquieme jour de Mai de cette année 419. Le Pape Zozime, peu avant sa mort, avoit envoyé des légats

Légats en Afrique, sur la plainte d'Apiarius, Prêtre de l'Eglise de Sieque en Mauritanie, excommunié par son Evêque. Ces Légats, restés en Afrique jusqu'au temps du Concile, y assisterent, selon la dignité de leur ordination. Il fut célébré à Carthage, dont il est réputé le sixieme. Aurele y présida, avec Valentin, Primat de Numidie. Ensuite étoit assis le Légat Faustin, Evêque de Potentine, puis les Evêques des différentes Provinces de l'Afrique, en tout 217. Ce nombre, pour un Concile tenu par Députés, a paru peu vraisemblable à quelques Ecrivains qui l'ont entendu des souscriptions envoyées par les absens: conjecture, non-seulement imaginaire, mais d'une conséquence dangereuse contre les Conciles. Pour le faire évanouir, il ne falloit que suivre avec un peu plus d'attention l'histoire de ce Concile, qu'on auroit vu commencer, à la vérité, par vingt-deux Députés, mais continué par les Evêques convoqués à l'ordinaire de toute l'Afrique. Après tous ces Evêques, étoient assis les deux autres Légats du Pape, Philippe & Asella, simples Prêtres, & n'ayant par leur légation, ni

Tom. 1. conc. p. 1589.

Epist. 85. c. 3.

rang, ni caractere dans cette assemblée nationale.

Faustin demanda, dès l'ouverture, qu'on lût l'instruction qu'il avoit apportée de Rome. Elle contenoit deux points de réglement, encore fort délicats pour l'Afrique, savoir les appellations des Evêques au Pape, & le recours des Prêtres ou des Diacres excommuniés par leur propre Evêque vers les Evêques voisins. Quoique ces décrets fussent l'ouvrage du concile de Sardique, Zozime les avoit donnés à ses Légats, comme des canons de Nicée, non par un artifice, qu'on ne sauroit soupçonner dans un S. Pape; vu sur-tout qu'on n'en trouve pas le plus foible indice, & qu'une subtilité de cette nature, facile à confondre, étoit plus propre à ruiner, qu'à établir les prétentions du Pontife. Mais le concile de Sardique n'étant qu'une sorte de supplément à celui de Nicée, on les citoit indifféremment l'un pour l'autre, comme nous l'apprenons par la lettre du Pape Innocent au concile de Tolede. Le Pape Sirice nous apprend même, que depuis lui jusqu'à Gélase, on nommoit canons de Nicée dans l'Eglise Romaine tous les canons qui y étoient reçus. Si

Epist. 3. c. 2.

d'ailleurs les Africains eussent été bien au fait de leur propre histoire, ils n'auroient point élevé cette difficulté ; puisqu'ils avoient eu trente de leurs Evêques, outre leur Primat, au concile de Sardique, dont on ne voit pas que ceux-ci ayent révoqué en doute l'œcuménicité. Mais depuis ce temps-là les Donatistes avoient trouvé moyen de substituer, en Afrique, aux actes du vrai concile de Sardique, ceux du conciliabule tenu en même temps à Philippopolis par les Ariens ; parce que celui-ci faisoit une mention honorable de leur chef Donat, & qu'il leur transmetttoit quelque sorte de témoignage de leur communion avec les Orientaux. La vérité des faits sur ce point avoit été tellement obscurcie par les Schismatiques, que dans les actes qu'ils donnoient pour ceux de Sardique, S. Augustin dit dans sa cent soixante-troisieme lettre, que Jule, Evêque de Rome, & Athanase, Evêque d'Alexandrie, y étoient condamnés : ce qui convient parfaitement au concile Arien de Philippopolis.

Sur la citation des canons de Nicée faite par les Légats, on eut recours aux copies de ce concile, que le Primat Cé-

cilien en avoit anciennement rapportées à Carthage. On n'y trouva point ce qu'on cherchoit ; on ne put chercher dans les canons de Sardique, que l'artifice des schismatiques & le malheur extrême des temps avoient empêché de parvenir à la connoissance des Prélats même les plus éclairés. Ainsi la résolution fut prise, pour connoître au juste & dans toute leur étendue les canons allégués, d'envoyer aux grands siéges de l'Eglise d'Orient. Par provision, & jusqu'à ce qu'on eût vu le contraire dans les actes originaux, on se soumit aux appellations & aux autres réglemens prescrits, comme on l'avoit déja fait du vivant de Zozime. Ce qu'on sembla craindre extrêmement, au moins par rapport à quelques points particuliers, c'est que dans l'exercice d'un droit bien que légitime, on ne traitât l'Afrique différemment des autres Eglises, & qu'on ne la soumît à des loix dont l'Italie étoit exempte. Car si ces dispositions, dirent peu de tems après les Peres de Carthage en écrivant au Pape Boniface, sont contenues dans le concile de Nicée, & observées chez vous en Italie, nous ne prétendons plus réclamer, ni nous dé-

Vers. Græca p. 405.

fendre de les subir. Pour ce qui s'est fait d'ailleurs en notre concile, nos freres, l'Evêque Faustin & les Prêtres Philippe & Azelle vous l'apprendront, par les actes qu'ils sont chargés de vous présenter. Ces Légats, envoyés par Zozime, & continués par Boniface dans leur commission, lui porterent cette réponse aussi-tôt après la conclusion de ce concile, qui est le dernier d'Afrique dont il nous reste des actes. Comme il y eut une seconde séance le 30 Mai, on le partage souvent en deux, sous le nom de sixieme & de septieme conciles de Carthage. On lui attribue trente-trois canons, qui ne font que renouveller les conciles précédens. Il étoit assez ordinaire de donner le nom d'un concile aux canons dressés dans un autre. C'est ainsi que les canons de Mileve & d'Hippone sont attribués aux conciles de Carthage, comme ceux de Sardique au concile de Nicée.

Du nombre des députés envoyés aux Eglises de l'Orient par celles de l'Afrique, étoit le Prêtre Inocent, qui eut la charge de consulter l'Eglise d'Alexandrie. Il passa par la Palestine, &, après les Lieux Saints, il ne jugea rien de

plus digne de sa visite que le saint & savant Prêtre Jérôme qui y résidoit. Jérôme profita de cette occasion, & chargea Innocent d'une lettre pour S. Augustin & S. Alypius. Je prends Dieu à témoin leur mandat-il, des transports de joie que me cause le triomphe que vous avez remporté sur l'hérésie de Celestius. Eh! qui me donnera des ailes, comme à la colombe, pour aller vous embrasser, & me réjouir avec vous? Vous desirez de savoir, si de ma part j'ai répondu aux livres d'Annien. Mais depuis le temps qu'ils sont parvenus entre mes mains je me suis vu si accablé, & de mes infirmités, & de la mort de notre sainte fille Eustochie, que j'avois presque résolu de les oublier. J'y répondrai néanmoins, si Dieu m'en donne les forces. Mais vous le feriez beaucoup mieux & avec plus de bienséance que moi, qui paroîtrai louer mes propres ouvrages, en défendant la vérité qu'ils contiennent. Nos saints enfans, Albine, Pinien & Mélanie, vous saluent avec une grande effusion de cœur, aussi bien que la jeune Paule, qui vous prie instamment de vous souvenir d'elle devant le Seigneur.

Epist. 7.

On a vu les rapports qu'Albine, Pi-

nien & la jeune Mélanie son épouse avoient eus avec S. Augustin, à Hipponne même, où ils s'étoient retirés après la prise de Rome par les Barbares. Sainte Eustochie étoit la troisieme fille de sainte Paule. Demeurée Vierge elle s'étoit attachée inséparablement à sa sainte mere, dans sa retraite. Elle avoit à Betléhem un monastere de cinquante vierges. Elle y mourut en 419, vraisemblablement le 28 Septembre, jour où l'Eglise honore sa mémoire. La jeune Paule étoit la niece de Sainte Eustochie. Cette lettre est la derniere de S. Jérôme, qui mourut le 30 Septembre de l'année suivante, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans.

C'est de tous les Peres Latins, & peut-être de tous ceux de l'Eglise, le plus versé dans la science des Ecritures. Il savoit parfaitement les Langues Grecque & Hébraïque. Par une persévérance analogue à son caractere, il avoit appris cette derniere, à un point de perfection peu commun, afin de faire une version Latine de la Bible sur l'Hébreu : ce qu'il exécuta avec tant de succès, que l'Eglise l'a depuis adoptée, & déclarée authentique, sous le nom de *Vulgate*. On voit combien il étoit versé dans la science des

Saintes Ecritures, par ses commentaires sur plusieurs livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, les plus utiles que nous ayons, en ce que négligeant les allusions, & sur-tout les allégories forcées, il s'attache presque uniquement au sens littéral. Outre son érudition, la force de son raisonnement & son éloquence éclatent dans ses Traités Polémiques contre les Hérétiques de son temps, dans son catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, dans sa continuation de la chronique d'Eusebe, & dans quelques vies des Saints. Ses lettres, aussi estimables par le style que par le fond des choses, & qui tiennent un des premiers rangs entre ses œuvres, renferment, avec d'intéressantes discussions sur la Bible, des éloges & des instructions généralement goûtées des personnes qui savent allier la piété avec la culture de l'esprit & des lettres.

On a reproché à ce Saint d'avoir, en certaines rencontres, marqué de la dureté dans le génie & les expressions: tache apparente, que le zele dont il étoit animé, & la sévérité de la morale qu'il pratiquoit lui-même, ou font entiérement disparoître, ou ne laissent impu-

ter qu'à l'acharnement des ennemis qui le poursuivoient jusque dans la profonde solitude où il étoit livré à l'âpreté des plus seches études : défaut du tempérament tout au plus, & du nombre de ces imperfections naturelles que Dieu, pour tenir ses élus dans l'humilité, ne détruit souvent en eux qu'après les plus longs efforts. On admira dans Jérôme, devenu vieux, autant d'affection que d'estime, & une véritable tendresse pour Augustin, avec qui autrefois il avoit eu de vifs démêlés.

Pour le S. Evêque d'Hippone, quoiqu'il eût déjà soixante-cinq ans, il ne se trouvoit pas moins infatigable que dans ses plus belles années. On le consultoit de toute part, & des lieux les plus éloignés, sur toutes sortes de sujets. L'an 418 il y eut une éclipse extraordinaire de soleil. On vit les étoiles étinceler à deux heures après midi, & il parut au Ciel un météore prodigieux, en forme de cône, que quelques-uns, par ignorance, prirent pour une comete. Il ne se dissipa point avec l'éclipse, qui commença & finit le 19 Juillet : mais on continua de le voir jusqu'à la fin de l'automne. Ce phénomene fut suivi d'une sé-

chereſſe déſolante, & d'une grande mortalité d'hommes & d'animaux. En 419 il y eut en Paleſtine un tremblement de terre, qui abattit quelques villes & un grand nombre de villages. Jéſus-Chriſt apparut ſur le mont des Olives, au milieu d'un nuage. Quantité de Payens virent ſur leurs vêtemens des croix lumineuſes; & le prodige fut ſi frappant, que pluſieurs des différentes Nations ſe firent Chrétiens. La terreur fut encore plus générale, que les ſignes qui la cauſoient. Par-tout on imagina que le Monde alloit finir. L'Evêque de Solone en Dalmatie, nommé Héſychius, qui étoit dans cette perſuaſion, en écrivit à S. Auguſtin.

Marcel. Chron. an. 419.

Epiſt. 197.

Je me garderai bien, répondit le S. Docteur, de fixer le moment du dernier avénement de Jéſus-Chriſt; je m'en tiens religieuſement à ce qu'a dit le Seigneur: *Perſonne ne peut connoître les temps que le Pere a mis en ſa puiſſance.* Il eſt certain, pourſuit-il, par les paroles du Sauveur, qu'avant la fin du Monde, l'Evangile ſera prêché par toute la terre; & combien de peuples auquel il n'a pas encore été prêché? Sans parler des plus éloignés, il y a dans l'Afrique une infi-

nité de Barbares, à qui la foi n'eſt point encore parvenue, comme nous l'apprendrons de nos eſclaves. Si quelques-uns plus voiſins des provinces Romaines ſe ſont convertis depuis peu d'années, c'eſt incomparablement le plus petit nombre. Quoique nous ſoyons ſpectateurs de la plupart des prodiges que le Chriſt a prédits, nous ne ſaurions juger ſi ce ſont-là les ſignes déciſifs, puiſqu'il en peut arriver de plus étonnans encore. Le Monde eſt à ſa derniere heure, ſelon la maniere de parler de l'Evangéliſte S. Jean : mais cette derniere heure ſignifie pluſieurs ſiecles. Voilà tout ce que je puis vous répondre. Je ſouhaiterois pouvoir remplir votre attente : mais j'aime mieux avouer mon ignorance, que faire l'étalage d'une fauſſe ſcience. Tout ce qui nous importe, c'eſt que le dernier jour de notre vie nous trouve prêts à recevoir le Seigneur ; puiſqu'il nous doit juger à la fin des ſiecles, ſur l'état où ce dernier jour nous trouvera. En fixant le jour de ſon avénement, il eſt à craindre, ſi l'on s'y méprend, qu'après cela les ſimples n'imaginent qu'il ne viendra point du tout, & que les Infideles n'inſultent à notre croyance.

Un certain Pollentius ayant fait par écrit au S. Docteur différentes questions par rapport à l'adultere, Augustin composa deux livres des Mariages Adultérins. Pollentius vouloit que l'épouse séparée de son époux, pour cause de l'adultere que celui-ci auroit commis, eût la liberté d'en reprendre un autre. Ce que dit S. Paul, touchant l'indissolubilité du lien conjugal, il l'appliquoit à tous les cas, hormis l'adultere. S. Augustin soutenoit, comme le fait l'Eglise, que cette défense ne souffroit aucune exception. D'un autre côté, Pollentius assuroit que le mariage contracté entre une partie fidele ou chrétienne & une infidelle, est indissoluble.

Quelques Interpretes de S. Augustin avancent qu'il fut d'un avis contraire, & que, selon ce S. Docteur, l'Apôtre permet la dissolution de ces mariages, quoiqu'il ne la conseille pas. C'est-là rendre avec peu d'exactitude le sentiment de ce Pere, qui juge au moins ces séparations illicites, à raison du scandale qu'elles peuvent occasionner, & qui ne les déclare pas même valides d'une maniere incontestable : tempérament qu'on peut accorder avec la décision rendue par le Pape

Innocent III dans les décrétales, savoir qu'un Infidele converti ne doit pas quitter sa femme qui persiste dans l'infidélité, à moins qu'elle ne refuse d'habiter avec lui, ou qu'elle n'y demeure pour le porter à l'impiété; que si sa femme, après s'être retirée, vient à se convertir elle-même, & qu'elle retourne à son mari, avant qu'il en ait pris une autre, il sera obligé de la recevoir.

Cependant les Hérétiques commencerent à donner de nouvelles inquiétudes au Docteur de la grace, comme à tous les orthodoxes zélés. Les Pélagiens d'Italie se plaignirent à Honorius d'avoir été condamnés par subreption, & ils lui demanderent des Juges Ecclésiastiques pour la révision de leur jugement. Mais l'Empereur, dit le S. Docteur, refusa ce nouvel examen, qui eût donné un air arbitraire d'opinion aux décisions catholiques. Il eut raison, ajoute-t-il, de contenir les Novateurs par la sévérité des loix, au lieu de leur permettre de nouvelles disputes. L'affaire étant regardée universellement comme consommée, depuis le jugement du S. Siege, rendu à la demande d'une Eglise nombreuse, & accepté par un consentement au moins ta-

Aug. de Nupt. 1. c. 2. Op. imp. 1. 10.

cite des autres Eglises ; Honorius fit chasser d'Italie les Evêques Pélagiens que Zozime avoit déposés. On méprisa les clameurs qu'ils faisoient retentir de tous côtés, en se plaignant séditieusement qu'on leur refusât un concile universel, & en se prévalant de ce refus, avec une présomption insensée, comme si on leur eût par-là donné gain de cause.

Dans ces conjonctures, le Comte Valere servit utilement l'Eglise par ses qualités personnelles, & par le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur : il étoit Catholique & Chrétien fervent, aimoit beaucoup la lecture des bons livres, en particulier des Ouvrages du S. Evêque d'Hippone. Le temps que ses grandes occupations ne lui permettoit pas d'y employer pendant le jour, il savoit le prendre sur son sommeil. Pour enlever un pareil Protecteur à l'ancienne foi, les Novateurs n'épargnerent ni soins, ni travaux, ni artifices. Ils lui envoyerent un écrit, où ils avançoient que l'Evêque d'Hippone, en soutenant le péché originel, donnoit dans le Manichéisme, & condamnoit le mariage. Valere à qui l'on ne donnoit pas facilement le change, & qui connoissait parfaitement le génie de

l'Héréſie, ne conçut que du mépris pour les calomniateurs. Il en écrivit auſſi-tôt à S. Auguſtin : ce fut en réponſe qu'il en reçut le premier livre des Noces & de la Concupiſcence.

Le Saint y fit voir au Comte la ſainteté & l'utilité du mariage, & en même temps le déſordre de la concupiſcence qui n'y eſt ſurvenu que par le péché du premier homme : effet naturel de la révolte de la chair contre l'eſprit, qui demeure en nous, même après que nous avons été baptiſés, & qui nous rend encore enclins au péché, ſans nous rendre proprement coupables. En lui expliquant enſuite comment la ſainteté du Sacrement fait tirer le bien de ce genre de mal, il lui donne d'excellentes regles ſur l'uſage chrétien du mariage.

Ce Livre étant parvenu à la connoiſſance du jeune & vain Evêque d'Eclane, qui ne cherchoit que des occaſions de paroître, il fit un aſſez long ouvrage pour y répondre. Peu après, il répandit dans la Capitale du monde une lettre qui traveſtiſſoit en Manichéens les ennemis de ſes propres erreurs, afin de ſurprendre une multitude de perſonnes, plus frappées de l'énormité de la calomnie, qu'ar-

tentives au motif intéressé du calomniateur. Dans le même-temps, lui & les autres Evêques Pélagiens, au nombre de dix-huit, écrivirent à Rufus de Thessalonique, pour tâcher d'attirer dans leur parti l'Evêque de ce grand Siege. Quelques orthodoxes, d'un zele fort actif, réussirent à se procurer un exemplaire de ces deux lettres, qu'ils remirent au Souverain Pontife. Alipius, Evêque de la ville de Tagaste, voisine d'Hippone, vint alors à Rome, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour, c'est-à-dire, à Ravenne. Ce Prélat, célebre par lui-même, & plus encore par ses étroites liaisons avec Augustin, fut reçu du Pape Boniface, avec toutes les démonstrations possibles de considération & de bienveillance. Le Pape le fit loger au palais pontifical, durant son séjour à Rome, qu'il trouva trop court, & il fit ses délices de s'entretenir souvent avec lui du grand Augustin. Il lui remit les deux lettres des Pélagiens, où le S. Docteur n'étoit pas épargné, afin que l'éloquence de ce grand homme imprimât à ses calomniateurs toute la honte qu'ils méritoient.

Le Comte Valere fit aussi parvenir à Rome, entre les mains d'Alipius, quel-

ques extraits de l'ouvrage de Julien contre le livre des Noces & de la Concupiſcence, dans le même deſſein d'engager Auguſtin à les réfuter au plutôt. Auguſtin eût beaucoup mieux aimé ne répondre, qu'après avoir lu l'ouvrage en entier. Mais le zele de Valere ſouffroit impatiemment les délais; & dès-lors il obtint un ſecond livre, ſous le même titre des Noces & de la Concupiſcence. Comme les reproches de Julien rouloient preſque tous entiers ſur la prétendue reſſemblance du Manichéiſme, avec le dogme du péché originel, S. Auguſtin s'étudia dans cet ouvrage à en ſaiſir & à en faire ſentir les différences.

Pour les deux lettres des Pélagiens, que le Pape Boniface lui avoit envoyées, il y répondit par quatre livres adreſſés au même Pontife. Votre humilité, lui dit-il d'abord, en reconnoiſſance des témoignages d'affection qu'il en avoit reçus par Alipius, votre admirable modeſtie fait qu'encore que vous occupiez une place ſi relevée, vous ne dédaignez pas l'amitié de vos inférieurs. Vous ſemblez craindre au contraire, qu'ils n'en faſſent plus que vous. Après ce début, il entre, ſur les pas des Pélagiens, dans l'amas

absurde de leurs calomnies contre les Docteurs & les dogmes Catholiques, dont il fait toucher au doigt la fausseté. Il justifie ensuite l'Eglise de Rome & son chef Zozime, prédécesseur de Boniface, contre les accusations que les Novateurs leur faisoient d'avoir pensé comme eux,
Cap. 3. & de varier dans la foi. Le S. Docteur atteste formellement, dans le second livre, que jamais la doctrine de Pélage, ni de Celestius, n'a été approuvée à Rome; quoique Zozime ait pendant quelque temps usé d'indulgence avec ce dernier.

Le quatrieme livre marque le but de ces Hérétiques dans les éloges affectés qu'ils faisoient, tant des créatures corporelles & du mariage, que de la loi ancienne du libre arbitre & de la pureté absolue de la vie des Saints. Pour induire à croire que la grace se donnoit à l'homme selon son mérite, les Pélagiens exaltoient sans cesse la loi & le libre arbitre; & ils relevoient avec emphase l'éminence de la vertu des Saints, pour accréditer leur systême de l'impeccabilité parfaite. L'Eglise Catholique tenant le milieu entre les Manichéens & les Pélagiens, dit à ce sujet le Docteur de la grace, enseigne que toutes les créatures sont bonnes, &

à plus forte raison la nature humaine, qui est un des plus dignes ouvrages du Créateur; mais qu'en conséquence du péché originel qui l'a infectée dans sa source, elle a besoin d'être réparée par la grace du Rédempteur. Elle enseigne de même, poursuit-il, que le mariage est bon; mais que la concupiscence, enfantée par le péché & surajoutée à l'union conjugale, est mauvaise; que la loi est utile, mais insuffisante, puisqu'elle fait connoître le péché, sans donner la force de l'éviter; que le libre arbitre fait partie de l'état naturel de l'homme; mais que dans l'état de sa dégradation présente, il est tellement captif, qu'il ne peut rien opérer pour le salut, sans avoir été affranchi par la grace; enfin que la justice a été réelle dans les Saints, mais non absolument parfaite, tant sous la loi nouvelle, que sous l'ancienne: expressions remarquables, & qui servent à expliquer les endroits où S. Augustin semble penser moins avantageusement de la loi Mosaïque. C'est ainsi qu'il commença de remplir les espérances qu'avoit conçues le Pape Boniface, en lui envoyant les écrits des Pélagiens.

Dans ces conjonctures, des désordres

tous différens attirerent ailleurs l'attention du Souverain Pontife. Maxime, Evêque de Valence dans les Gaules, étoit inculpé de Manichéïsme, & de plusieurs forfaits crians. On prouvoit par des procédures encore subsistantes, qu'il avoit été poursuivi pour cause d'homicide, & même appliqué à la question par les Juges laïques. Malgré cette diffamation, il ne laissoit pas d'affecter le rang épiscopal dans les lieux de refuge où il erroit, sans vouloir se soumettre au jugement de ses collegues; quoique les Papes l'y eussent renvoyé plusieurs fois. Le Clergé de Valence eut recours de nouveau à l'autorité de Boniface; les Evêques de Gaule soutinrent en corps cette Eglise désolée, pour qui ils dresserent & envoyerent à Rome de pressans mémoires. Le Pape répondit, en date du 15 Juin 419, par une lettre adressée nommément à dix Evêques les plus distingués par leur siege, ou par leur mérite, & généralement aux Evêques des sept provinces de la Gaule. Comme il vouloit traiter l'affaire d'une maniere à n'y plus revenir, il eut l'indulgence de marquer encore un délai au fugitif: mais il ordonna qu'avant le premier de Novembre

Bonif. Epist. ad Episc. Gall.

il seroit jugé, présent ou absent, par les Evêques ses compatriotes, assemblés en concile ; à la charge toutefois de faire confirmer le jugement par la Chaire Apostolique. Car quelque chose que vous décidiez là-dessus, leur dit-il expressément, il est nécessaire que la décision soit confirmée comme il convient, par notre autorité, après qu'on nous en aura envoyé la relation. Dans ce procédé des Evêques de Gaule, qui recouroient à Rome de leur propre mouvement, on peut remarquer que ce n'étoit pas le recours au S. Siege qui mécontentoit les Evêques en aucune région, mais les abus qui pouvoient s'y glisser. T. 1. Conc. Gall.

Le Pape Boniface se souvenoit toujours des troubles dont l'Eglise avoit souffert à son élévation. Une longue maladie les lui rappela encore plus vivement. Il écrivit à l'Empereur, afin de l'engager à prendre des mesures efficaces & promptes, pour que l'Eglise Romaine, à l'élection d'un nouveau Pontife, ne fût plus exposée au scandale des brigues & des factions. Honorius répondit par un rescrit qui portoit, que si, à la mort de Boniface, deux Compétiteurs venoient à être ordonnés contre les regles, aucun

des deux ne feroit reconnu pour Evêque de Rome; mais en leur place, celui qui de nouveau feroit élu d'un confentement unanime. L'Empereur agiffoit en qualité de Protecteur des Canons, pour cet article particulier; & pour plufieurs autres difpofitions qu'il fit en matiere fpirituelle vers le même temps, il agit, comme avoué de l'Eglife. C'eft ainfi qu'il ordonna, cette même année, de déclarer à ceux des Africains qui foutenoient encore les erreurs de Pélage, que s'ils ne foufcrivoient à la condamnation de ce Novateur, ils ne feroient pas feulement chaffés des villes, mais excommuniés, & dépofés de l'épifcopat. Les lettres Impériales furent envoyées par diftinction à S. Auguftin perfonnellement, ainfi qu'à l'Evêque de Carthage. Honorius fit, peu de temps après, une loi qui condamnoit au banniffement, avec confifcation de biens, les raviffeurs des vierges confacrées à Dieu, & qui défendoit à tous les Eccléfiaftiques de loger avec d'autres femmes que leurs meres, leurs filles, ou leurs fœurs. On ne les oblige point à fe féparer des femmes qu'ils auroient époufées avant leur ordination; mais il eft clair qu'ils ne

les regardoient plus que comme leurs ſœurs.

Saint Auguſtin écrivit vers le même temps contre un jeune homme de Mauritanie, nommé Victor, quatre livres, intitulés de l'Ame & de ſon origine. Ce qu'ils ont de plus ſingulier, c'eſt la réſerve de cet illuſtre Docteur, par rapport à la queſtion qui s'étoit élevée ſur le moment de la création de nos ames. Il n'oſe décider, à ce qu'il déclare, ſi toutes les ames viennent de celle du premier homme, ou ſi chacune d'elles eſt créée au moment de la formation du corps qu'elle doit animer. Il répond même à tous les paſſages qu'employoit Victor, pour établir ce dernier ſentiment; plutôt néanmoins pour faire ſentir la foibleſſe des preuves dont on faiſoit uſage, que pour rejetter cette opinion, qui étoit déjà celle de S. Jérôme. On voit même que, ſans prendre le ton déciſif, S. Auguſtin ne laiſſoit pas de la regarder comme certaine.

On rapporte au même temps ſon Enchiridion, qui eſt un excellent abrégé de Théologie familiere, pour répondre aux difficultés les plus importantes des Payens & des Hérétiques d'alors. Ce livre fut

composé à la sollicitation de Laurent, Primicier de la ville de Rome, c'est-à-dire, chef de quelque compagnie d'Officiers, qui avoit prié le Saint de lui faire un livre qu'on pût toujours avoir entre les mains, suivant le mot Grec *Enchiridion*. Rien de plus formel que ce qu'on
Cap. 110. y lit de l'utilité de la priere pour les morts. Voici comment ce Pere s'en exprime : Quand on offre le sacrifice de l'autel, ou qu'on fait des aumônes pour les défunts baptisés, ce sont des actions de graces, relativement à ceux qui sont parfaitement bons, & ils ne servent de rien à ceux qui sont tout-à-fait méchans. Mais pour les ames qui n'ont, ni une pureté sans tache, ni des souillures grossieres, ils leur servent, soit à obtenir une pleine rémission, soit à rendre leur peine plus supportable.

La même doctrine se trouve d'une maniere, non pas plus certaine, mais plus développée, dans l'écrit que le même Pere adressa à S. Paulin, Evêque de Nole, sur le soin qu'on doit avoir des morts. Nous lisons, dit-il, dans le livre des Machabées, qu'il cite comme canonique, qu'on a offert le sacrifice pour les morts; & quand nous ne le lirions en

aucun

aucun endroit des anciennes Ecritures, ce n'est pas une petite autorité que celle de toute l'Eglise, qui paroît dans cette coutume. On peut soulager les défunts, & par le saint sacrifice, & par les prieres, & par les aumônes. Ces secours néanmoins ne servent qu'à ceux qui ont vécu de maniere à en percevoir les fruits, & non généralement à tous ceux pour qui on les offre. Mais comme nous ne discernons pas les uns des autres, il faut les offrir pour tous les Fideles; car il vaut mieux qu'ils soient inutiles à ceux qui n'en sauroient profiter, & à qui cependant ils ne peuvent nuire, que s'ils manquoient à ceux qui en attendent & qui en recevroient du soulagement. Du reste que chacun ait un soin particulier de ses proches, afin qu'il soit traité à son tour comme il aura traité ses freres.

Augustin s'étant enfin procuré en entier l'ouvrage composé contre lui par l'Evêque Julien, il ne fut pas content des extraits tronqués & assez défectueux que le Comte Valere lui avoit envoyés, & sur lesquels le S. Docteur avoit déjà fait une premiere réponse. Julien même commençoit à triompher, & crioit de toute part à l'imposture. Augustin s'étudia

donc à faire une ample & solide réfutation en six livres, qu'il témoigne avoir travaillé avec un soin extraordinaire. Dans les deux premiers, il combat les principes de son adversaire, en général par l'autorité des Docteurs Catholiques. Les quatre autres réfutent pied à pied les quatre livres de Julien. Quelque extrait que l'on fît d'un pareil ouvrage, on ne pourroit que l'affoiblir. On en donnera une idée beaucoup plus convenable, quoique générale, en assurant, avec les meilleurs Critiques, que c'est le plus beau des nombreux écrits de ce Pere contre les Hérétiques, dont il fut particuliérement le fléau. Comme Julien prétendoit ranger les Orientaux de son côté, Augustin démontre la conformité de la doctrine des Catholiques avec celle des Peres de tous les temps & de tous les climats : puis il lui fait sentir, qu'en accusant ses contradicteurs de Manichéisme, il imprime le même déshonneur, tant aux Saints Irénée, Cyprien, Hilaire, Ambroise, qu'aux plus fameux Docteurs de la Grece, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, & S. Jean Chrysostome. Parmi les autorités célebres, il lui cite deux Ecrivains Ecclésiastiques dont

nous n'avons plus les ouvrages, savoir Rhéticus, Evêque d'Autun, & un Evêque Espagnol, nommé Olympius.

Les Orientaux ne tarderent point à justifier le témoignage qu'on venoit de leur rendre. Les Pélagiens leur ayant porté des plaintes sur la prétendue persécution des Occidentaux, particuliérement sur la dureté & l'injustice qu'ils affectoient de trouver dans le refus qu'on leur faisoit d'un Concile universel, ils n'en eurent pas meilleure composition que de leurs premiers Juges. Atticus, Patriarche de Constantinople, à qui ils envoyerent quelques émissaires, leur opposa l'ancienne croyance de l'Eglise, & fit même éloigner de son troupeau ces contagieux solliciteurs. Ils ne furent pas mieux reçus à Ephese, où Célestius avoit autrefois séjourné, & fait des connoissances. Ces tentatives ne servoient qu'à manifester & à prévenir les desseins pernicieux d'une secte inquiete & remuante. Pélage déféré personnellement à un concile où présidoit Théodote d'Antioche, fut condamné comme Hérétique, puis chassé des Saints Lieux ; & Prayle, Evêque de Jérusalem, en rendit compte au Pape, de concert avec le Patriarche d'Antioche.

Prosp. Carm. c. 2.

Merc. Comme.it. an. 429.

Il n'est plus question de Pélage depuis cet événement de l'an 421. Comme il étoit fort avancé en âge, il y a toute apparence qu'il ne survécut pas long-temps. Julien d'Eclane fut un des émissaires envoyés en Orient. Après avoir parcouru diverses provinces avec ses compagnons, il alla en Cilicie trouver Théodore de Mopsuete, qu'il regardoit, avec justice, comme son maître, & qui n'étoit pas même fort affermi dans les vérités fondamentales du Christianisme; comme on le verra dans la suite. Toutefois par une contradiction singuliere en soi, mais peu étonnante en des gens qui ne tiennent pas plus aux principes de la probité qu'à ceux de la foi; après que Julien fut sorti de Cilicie, il s'y tint un concile, où Théodore condamna le Pélagianisme, & anathématisa nommément Julien.

L'Orient admiroit dès-lors les vertus plus qu'humaines de S. Siméon Stylite. Prévenu d'une grace fort éloignée de l'ordre commun, les premiers pas que fit cet homme de prodiges dans les routes de la vertu, étonnerent les plus avancés. Au lieu d'un enfant négligé & presque sauvage, d'une rusticité & d'une ignorance extrême jusqu'à l'âge de treize ans

où il quitta la garde de ses troupeaux, on vit un saint & sublime ascete, aussi avide de la nourriture spirituelle qu'indifférent à celle du corps. Il ne prenoit qu'à regret, une fois en sept jours, ce qu'il ne pouvoit se refuser, sans être homicide de lui-même. Les macérations accoutumées eussent paru pour lui des exercices de mollesse. Extraordinaire en tout, il fit sa cellule, d'un puits infect, son cilice, des replis d'une corde qui l'enveloppoit & le serroit tellement, qu'elle lui entra dans la chair & ne fit de la plus grande partie de son corps qu'une horrible plaie. Encore ne fut-ce là que le prélude de sa longue & miraculeuse pénitence, plus admirable sans doute qu'imitable, & dont le Tout-Puissant donna le spectacle au Monde, pour en confondre la lâcheté, & montrer à quel point la force de la grace peut élever la foiblesse humaine.

Pendant quarante-huit ans, c'est-à-dire jusqu'à la décrépitude & à la mort, il n'eut d'autre habitation que le haut d'une colonne, où il se tenoit sans cesse exposé, soit au soleil brûlant de la Syrie, soit au froid pénétrant de ses nuits humides, aux pluies, aux vents, aux frimats très-

piquans dans ces contrées, en certaines saisons. Il lui vint un ulcere à la cuisse, d'où le pus & les vers se répandoient sur sa colonne. Rien ne put ébranler sa résolution. Tandis qu'il rendoit la santé à la multitude innombrable des malades qu'on lui amenoit de toute part, loin de demander à Dieu sa propre guérison, il s'estimoit si heureux de souffrir sans relâche, qu'il remettoit lui-même dans sa plaie les insectes qui le dévoroient tout vivant. Il vécut néanmoins jusqu'à l'âge de soixante-neuf ans : prodige incroyable, comme tous ceux de sa vie; si elle ne se fût passée sous les yeux de tout le monde, pour ainsi dire, dans un temps & des lieux connus, près d'un monastere nombreux, à quinze lieues tout au plus d'Antioche. Le spectacle parut si étrange, & dura si long-temps, qu'on y vint des lieux les plus éloignés, pour éprouver, avec son humilité, l'esprit qui le guidoit par des voies si étranges. Les Peres du désert lui firent commander de quitter sa colonne; & il se mit sur le champ en devoir d'en descendre. Les Empereurs l'ont visité eux-mêmes avec admiration & l'ont fait consulter sur les objets les plus importans pour l'Etat &

Evagr. 11. Hist. c. 10 & 13.

pour l'Eglise. Outre l'atteſtation des fideles, les Sarraſins & les autres infideles qui accouroient journellement à ſa colonne, & qui lui voyoient opérer ſur eux-mêmes un nombre infini de guériſons miraculeuſes, ont donné à ces prodiges une célébrité qui s'eſt tranſmiſe d'âge en âge juſqu'aux derniers ſiecles. Théodoret qui l'avoit vu & entretenu plusieurs fois, pendant la longue durée de ſa vie merveilleuſe, & qui en écrivit alors l'abrégé, prend à témoin, ſur ce qu'il en rapporte, toutes les perſonnes de ſon temps. Il prévoyoit cependant la peine qu'auroit la poſtérité à croire ces faits bien plus vrais que vraiſemblables. Ce qui ſe paſſe, dit-il à cet effet, eſt ſi fort au deſſus de l'humanité, que mon récit atteſté, pour ainſi dire, par tous les hommes vivans, aura dans la ſuite l'air d'une fable, aux yeux de ceux qui, ne connoiſſant pas les choſes Divines, meſurent tout ce qu'ils entendent, par les forces de la nature. Théod. Philoth. p. 885.

L'hiſtoire de Sainte Marie d'Egyte, n'eſt ni moins merveilleuſe ni moins certaine que celle de S. Siméon. Après que cette pécheresse prédeſtinée ſe fut abandonnée pendant dix-ſept ans aux paſſions Boll. 2. apr. p. 67.

de la jeunesse, avec un emportement peu commun jusque dans les personnes les plus décriées, le bras miséricordieux du Seigneur la retira, comme malgré elle, de l'abyme d'iniquités où elle se plaisoit à s'enfoncer davantage de jour en jour. Elle alla, de la ville d'Alexandrie, théatre ordinaire de ses honteuses débauches, à la ville Sainte de Jérusalem, dans le dessein d'y tendre des pieges à la piété même des Pélerins, & d'y satisfaire toute la fougue de ses passions, parmi les étrangers sans nombre qu'attiroit la solemnité prochaine de l'exaltation de la Croix. Le jour de la fête, comme elle voyoit tout le monde accourir au lieu saint, elle voulut suivre la multitude. Elle se sentit repoussée invisiblement, dès qu'elle fut sur la place, à la vue de l'église. Cependant elle avança jusqu'à la porte, avec une peine & des efforts prodigieux: mais alors ne pouvant plus faire un pas en avant, quelque mouvement qu'elle se donnât, elle se retira dans un coin du peristile, tandis que tout le monde entroit librement.

Demeurée seule & confuse hors du lieu saint, elle conçut que c'étoit la corruption de sa vie & l'indignation du

Seigneur qui lui en fermoient l'entrée. Fondant aussi-tôt en larmes & poussant des soupirs amers, elle déteste tant ses crimes passés que l'impureté de ses derniers desseins, & promet qu'aussi-tôt après qu'elle aura eu la consolation d'adorer le bois sacré où l'Agneau sans tache à répandu son sang pour nous laver de nos souillures, elle renoncera à toutes les voluptés & les délices du siecle, & qu'à l'heure même elle ira s'ensevelir dans quelque désert affreux qu'il plaise au Ciel de lui assigner pour retraite. Marie, après cette priere, ne trouva plus d'obstacle, elle entra dans l'église, elle adora la croix; puis tenant sa promesse, elle se retira dans les déserts qui sont à l'orient du Jourdain, où elle n'emporta que trois pains pour toute provision. Il y avoit quarante-sept ans qu'elle y étoit, quand un solitaire de Palestine, nommé Zozime, consommé dans la vertu, & favorisé des dons les plus signalés d'en haut, fut conduit vers elle, pour se guérir d'une tentation de vanité. Comme l'enflure de son imagination, ou le malin Esprit lui représentoit que personne ne le surpassoit, ni dans la science ni dans la pratique des choses du salut, il se

présenta un homme qui lui dit d'aller dans un monastere situé au bord du Jourdain. Zozime obéit, quitta la communauté où élevé dès l'enfance il avoit déja passé cinquante-trois ans, & se rendit au lieu qu'on lui indiquoit. Ce n'étoit pas précisément dans ce monastere qu'il devoit trouver l'objet si capable de l'humilier : mais la coutume y étant établie de passer le Jourdain & de se retirer dans le désert pendant le carême, afin de se préparer à la célébration de la Pâque par le plus profond recueillement, Zozime suivit cette sainte pratique. Il s'enfonça même dans ces vastes solitudes beaucoup plus que les freres, toujours occupé de la pensée de rencontrer quelque solitaire plus parfait. Après avoir marché durant vingt jours, comme il s'arrêtoit sur le midi pour faire la priere de sexte, il apperçut à quelque distance, sur la droite, une figure humaine si noire & si décharnée, qu'elle n'en paroissoit que l'ombre. Il fut d'abord saisi d'effroi, imaginant que c'étoit une illusion du Démon. Mais s'étant armé du signe de la croix, il acheva tranquillement sa priere; puis tournant les yeux vers l'objet de son appréhension, il vit une personne

qui lui sembloit nue & qui marchoit très-vîte du côté de l'Occident. C'étoit la pénitente Egyptienne dont l'ardeur du soleil avoit rendu le corps tout noir, excepté les cheveux d'une blancheur extrême, & semblables à une touffe de coton qui lui eût enveloppé la tête. Zozime plein de joie, courut du côté de la Sainte, qu'il prit pour un homme : mais elle s'enfuit, avec une vîtesse extrême, vers le fond du désert.

Zozime ne la pouvant joindre, se mit à crier en pleurant & en se lamentant : Serviteur de Dieu, pourquoi fuyez-vous un pauvre vieillard, qui ne veut que s'édifier & recevoir votre bénédiction ? Abbé Zozime, répondit-elle, je suis femme, & dans une nudité où la bienséance ne me permet pas de paroître à vos yeux. Jettez-moi votre manteau, si vous voulez que je m'arrête. Zozime épouvanté de s'entendre appeller par son nom, lui jetta son manteau. Ils étoient parvenus, en courant l'un & l'autre, jusqu'à un ravin profond, où Marie descendit encore : mais étant montée de l'autre côté, elle s'y assit, couverte du manteau. Zozime s'arrêta sur le bord où il se trouvoit, & la supplia

de lui apprendre qui elle étoit, d'où elle venoit, depuis quel temps & pour quel sujet elle menoit une vie si extraordinaire. Enfin, lui dit-il, ne me cachez rien de toutes les merveilles qui vous concernent, & qui doivent tourner à la gloire du Tout-puissant. Ne tenez pas plus long-temps la lumiere sous le boisseau; & que la crainte de la vanité ne vous fasse pas ensevelir tant de sujets d'édification dans un silence infructueux. Je prends à témoin le Dieu pour qui nous vivons l'un & l'autre, que dans l'état de vieillesse & d'infirmité où je suis, je ne saurois avoir été conduit si avant dans ces déserts, que par le dessein qu'il a eu de manifester ce que vous avez fait pour sa gloire.

Que je suis éloignée du péril de l'orgueil & de l'ostentation, reprit la pénitente en soupirant, & que j'ai bien plus lieu de craindre que je ne vous fasse horreur, en me faisant connoître à vous! Non, vos oreilles ne pourront entendre les excès affreux que j'ai à me reprocher; & si j'expose à vos yeux le tableau effrayant de mes iniquités, vous allez fuir à ma voix, comme au souffle mortel d'un monstre venimeux. Je vous dirai tout

néanmoins, avec autant de candeur que de confusion : mais intéressez-vous au sort éternel de cette misérable pécheresse, & ne cessez jamais de prier le Seigneur qu'il me juge dans sa méricorde.

Là dessus, elle lui raconta, avec les signes les plus attendrissans d'humilité & de repentir, dans quels excès de libertinage elle avoit passé ses premieres années, & comment elle s'étoit convertie, dans le voyage de Jérusalem qu'elle avoit entrepris avec un dessein bien différent. Mais la divine bonté, reprit-elle, conduisoit par la main cette aveugle pécheresse; & la Reine des vierges que j'avois si mal imitée, daigna me servir de caution auprès de son fils. Ce fut par son inspiration que je passai le Jourdain, après m'être munie auparavant du viatique salutaire du corps & du sang de Jésus-Christ dans l'église de S. Jean-Baptiste, au bord du fleuve. Je m'enfonçai aussi-tôt après dans des lieux si abandonnés, que, depuis tant d'années que j'y suis, je n'ai vu aucun être vivant, pas même une brute. De quelle nourriture avez-vous donc vécu, demanda Zozime ? Trois pains que j'avois apportés, me suffirent pour plusieurs années.

Après quoi je me suis nourrie des herbes que j'ai trouvées dans ces déserts. Zozime lui demanda encore, s'il ne lui en avoit pas coûté beaucoup d'efforts pour persévérer, & si elle n'avoit pas éprouvé de rudes tentations. Ah ! Zozime, s'écria-t-elle, ce que vous touchez là me fait encore frissonner d'horreur. Mes passions, comme autant des bêtes féroces, m'ont tourmentées autant d'années que j'en avois passées à les satisfaire. Pendant dix-sept ans entiers, j'ai senti mon sein dévoré par toute l'ardeur des flammes impures. J'avois encore eu la passion du vin ; & bien souvent je me suis trouvée sans une goutte d'eau, dans les plus grandes extrémités de la soif. Mes habits étant tombés par lambeaux, j'eus alternativement beaucoup à souffrir du froid & de la chaleur : souvent je tombois évanouie, & demeurois comme morte, sans aucun mouvement. Les Démons joignant leurs fureurs à tant d'autres attaques, m'environnoient comme des lions qui respirent le sang & la mort ; & aussi-tôt je me sentois horriblement tentée. Alors je me frappois la poitrine, en me prosternant contre terre, je l'arrosois d'un fleuve de larmes, j'invo-

quois la plus pure des Vierges, ma protectrice & ma caution; & toujours elle m'a rendue triomphante de tant d'ennemis.

Zozime lui entendant citer des passages de l'Ecriture, lui demanda si elle avoit étudié. Non, répondit-elle en souriant, je n'ai jamais rien appris d'aucune créature : mais c'est Dieu qui enseigne les hommes, & qui n'a pas besoin pour cela d'organes extérieurs. Au reste ne me questionnez pas davantage; & de tout ce que je viens de dire, je vous conjure, par la croix de notre Rédempteur, de n'en rien révéler à personne, avant que Dieu m'ait retirée de ce monde. L'année prochaine, n'entreprenez pas de passer le Jourdain, dans le même-temps que les autres solitaires du monastere où vous habitez. Mais quand vous le voudriez passer, il ne seroit pas en votre pouvoir de le faire, avant le jour de la Cene du Seigneur. Pour lors apportez-moi le corps & le sang de Jésus-Christ que je desire ardemment de recevoir, & attendez-moi sur le bord du fleuve, du côté de la terre habitée. Après ces paroles elle se recommanda de nouveau à ses prieres, & prit tout-à-coup la fuite vers

les réduits les plus ſauvages du déſert. Zozime ſe mit à genoux, baiſa la terre qu'elle avoit touchée de ſes pieds; puis reprit, en louant Dieu, le chemin du monaſtere, où il arriva, comme ſes freres, pour le jour des Rameaux.

Il garda un religieux ſilence ſur tout ce qu'il avoit appris, & il attendit avec impatience que l'année s'écoulât. Mais dès le premier dimanche du Carême, quand les autres Solitaires ſortoient pour paſſer le Jourdain, il fut attaqué de la fievre. Il ſe ſouvint de ce que la Sainte lui avoit prédit, qu'il ne pourroit ſortir du monaſtere, quand il le voudroit. Il guérit au bout de quelques jours, & le Jeudi Saint, prenant avec lui les ſacrés myſteres, il partit en diligence, gagna le bord du Jourdain, & s'aſſit ſur la rive que la ſainte Pénitente lui avoit indiquée l'année précédente. Bientôt les momens lui parurent extrêmement longs. Il craignit d'avoir manqué le temps convenu, & que la Sainte étant arrivée la premiere, ſans l'avoir trouvé, n'eût repris la route du déſert. Il porta ſes regards de tous côtés ſur les rives du fleuve; & n'appercevant qu'une barque, il appréhenda qu'elle n'eût été dans l'impoſſibilité de

le passer. Comme ce souci l'agitoit, elle parut tout-à-coup ; & après avoir fait le signe de la croix sur les eaux, elle marcha sur leur surface. Saisi d'un religieux effroi, Zozime s'inclina devant elle : mais elle lui cria : Que faites-vous, Prêtre du Seigneur, dispensateur du plus sacré de ses dons ? Elle le pria de réciter le Symbole & l'oraison Dominicale ; & après avoir communié, elle lui fit promettre qu'il reviendroit l'année suivante, jusqu'au torrent où il l'avoit trouvée la premiere fois. Zozime lui baisa les pieds, les arrosa de ses larmes, l'engagea à prier pour l'Eglise, pour l'Empire, pour lui-même, & ne pouvoit se résoudre à la laisser aller. Mais il ne put la retenir long-temps. Elle fit une seconde fois le signe de la croix sur le fleuve, & retourna comme elle étoit venue, en marchant sur les eaux.

L'année suivante, Zozime exécuta avec empressement la promesse qu'il avoit faite à la Sainte : mais étant arrivé près du ravin, il la trouva morte, le visage tourné vers l'Orient, & les mains croisées. Il répandit sur ses pieds un torrent de larmes, sans oser porter la main sur ce saint corps. Comme ensuite il chan-

toit les pseaumes, & récitoit les prieres de l'Eglise, il lut ces paroles écrites sur le sable : Mon pere Zozime, rendez à la terre ce qui vient de la terre, & priez pour la pécheresse Marie, morte la nuit même de la Passion du Seigneur, après avoir participé aux saints mysteres que vous lui aviez apportés. Il eut beaucoup de consolation d'apprendre le nom de cette Sainte, qu'il avoit oublié de lui demander : mais il ne savoit comment s'y prendre pour creuser la fosse à laquelle il avoit été bien éloigné de penser. Il fit de vains efforts, avec quelques morceaux de bois ; il étoit si affoibli par les austérités, & la terre si durcie par la sécheresse, qu'il perdoit toute espérance, quand il vit approcher un énorme lion, qui vint lécher les pieds de la Sainte. Roi des animaux, lui dit-il, puisque notre Créateur t'envoye, afin que le corps de sa servante ne demeure pas sans sépulture, remplis ta commission, & donne-moi lieu de consommer la mienne. Le lion eut bientôt creusé une fosse suffisante ; & Zozime y mit le corps de la Sainte, enveloppé du manteau qu'il lui avoit laissé. De retour au monastere, il raconta tout ce qu'il avoit vu & entendu, vécut

avec un redoublement ſenſible, tant d'humilité que de piété, & ne mourut qu'à l'âge d'environ cent ans. L'Egliſe l'honore, ainſi que Sainte Marie d'Egypte; celle-ci le ſecond jour d'Avril, & Zozime le quatrieme. Cette hiſtoire fut écrite par un Auteur contemporain, ſur la relation des moines qui la tenoient de ce S. Abbé.

Non loin des lieux où ſe donna ce grand exemple, un Evêque de Perſe, nommé Abdas, abattit un temple conſacré à l'adoration du feu. Les Mages s'en plaignirent au Roi Iſdegerde, qui ſe contenta d'ordonner à l'Evêque de rétablir le temple à ſes dépens. Il eût mieux valu ſans doute contenir un zele indiſcret, que de ſe mettre dans l'alternative embarraſſante, ou de bâtir un temple aux faux Dieux, ou d'attirer au Chriſtianiſme une cruelle perſécution. Mais enfin l'Evêque, après une faute d'imprudence, eut horreur d'un ſcandale ſacrilege, & fort reſſemblant à l'apoſtaſie. Le Roi le fit mourir, & ruina par repréſailles les Egliſes du Chrétien. Tel fut le commencement d'une horrible perſécution qui dura trente ans, ſous trois régnes conſécutifs.

On ne ſauroit peindre tous les raffine-

mens de cruauté qu'on y exerça sur les Fideles. On écorcha les mains à quelques-uns, à d'autres le visage, depuis le front jusqu'au menton, ou le dos tout entier : on leur enfonça des pointes de roseaux sous les ongles, ou par une invention aussi infame qu'inhumaine en des parties du corps plus sensibles ; on les jetta pieds & bras liés en de grandes fosses, où l'on mettoit en même temps des milliers de gros rats qui les rongeoient tout vivans ; on leur coupoit les membres l'un après l'autre, & piece à piece à chaque jointure, en sorte qu'on ne laissoit que la tête avec le tronc, jusqu'à ce que la violence de la douleur ou la défaillance les fît expirer. Le nombre des Martyrs fut presque infini. Les plus connus sont Hormisdas, homme de la premiere qualité, Suénès, Jacque & Benjamin.

Mais cette persécution, toute violente qu'elle étoit, servit à étendre plus loin que jamais la doctrine salutaire qu'on vouloit étouffer. Les Sarrasins, pour la plupart sujets du Roi de Perse, habitoient les frontieres du Royaume du côté des Romains. Par le conseil des Mages, Isdegerde leur fit enjoindre de

garder les passages, pour empêcher les Chrétiens de se réfugier sur les terres Romaines. Aspebete, l'un des chefs des Sarrasins, fut si touché de compassion, que loin d'arrêter un seul Chrétien, il facilita de tout son pouvoir leur évasion; ce qui étant parvenu à la connoissance du Roi, par le moyen des Mages, le Sarrasin se retira chez les Romains, avec son fils Térébon, & toute sa famille. Térébon étoit paralytique de la moitié du corps depuis son enfance. Les rapports qu'il eut avec les Chrétiens, lui donnerent lieu de faire des réflexions salutaires sur l'impuissance de la médecine & de la magie même, qu'on avoit employées successivement pour le guérir. Un jour qu'il étoit tout pénétré de ces sentimens; Grand Dieu, s'écria-t-il, Être Créateur, qui avez fait de rien le ciel & la terre, & qui avez manifesté votre gloire aux Chrétiens, signalez de même votre puissance bienfaisante en me guérissant; & sur le champ je renoncerai à tout autre culte, pour embrasser leur religion. Il s'endormit après cette priere, & vit en songe un Solitaire, dont tous les traits lui demeurerent profondément empreints dans l'esprit : il avoit le visage

rond, l'œil gai, un air doux & affable, la taille médiocre, & une barbe vénérable qui lui descendoit jusqu'à la ceinture. Viens me trouver, dit-il, à Térébon, au lieu ordinaire de ma demeure, & je te guérirai: Je suis Euthymius, qui habite le désert Oriental, à dix milles de Jérusalem.

Vit. Euthym. in Annal. Gr. S. Euthimius étoit né à Mélitine en Arménie, d'une famille aussi distinguée par les vertus que par la noblesse: mais la merveille même de sa naissance fit encore beaucoup mieux espérer de lui, que tous ces avantages de ses proches. Il fut accordé à leurs vœux, comme ils prioient dans l'église du Martyr S. Polyeucte, dans un temps où ils commençoient à désespérer d'avoir jamais des enfans. Son nom seul fut comme le signe & le garant des faveurs du Ciel. Une voix céleste se faisant entendre à son pere & à sa mere, proféra par deux fois le mot grec *Euthymcite*, qui veut dire ayez bon courage. Elle leur enjoignit ensuite de nommer ainsi l'enfant qu'elle leur promettoit; parce que sa naissance feroit reprendre courage à l'Eglise. En conséquence, il fut appellé Euthimius, voué au Seigneur, & élevé comme un enfant

Ibid p. 7.

qui appartenoit moins à son pere qu'à son Dieu. S. Otrée, évêque de Mélitine, le fit passer par tous les dégrés de la cléricature; & l'ayant enfin ordonné Prêtre, il lui confia le soin des monasteres de son diocese; parce qu'il avoit toujours remarqué en lui un grand attrait pour la solitude. Mais cette occupation parut encore trop dissipante à ce nouveau Jean-Baptiste. Il s'éloigna de toute habitation humaine; & de retraite en retraite plus rigoureuse l'une que l'autre, cherchant par-tout à établir la vie de l'esprit sur la mort des sens, & l'oubli du Monde, il se fixa dans une caverne, dont l'ouverture donnoit sur le bord escarpé & très-élevé d'un torrent, & où l'on ne parvenoit qu'en gravissant avec peine. Il s'établit par la suite dans un monastere au dessous: mais Euthymius en laissa la conduite à son ami Théoctiste, & demeura toujours dans sa caverne. Il vécut ainsi jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, durant lesquels il ne cessa de faire admirer, comment, avec l'Esprit de Dieu, la plus profonde solitude n'empêche pas de servir l'Eglise. Il lui procura une gloire & des avantages infinis, non-seulement par le grand nombre d'imitateurs qui

trouverent le ſalut ſur ſes traces, mais par le zele ſage & pur avec lequel il employa l'aſcendant de ſes vertus à faire révérer les déciſions des paſteurs légitimes que les Novateurs affectoient de méconnoître.

Aſpebete voulut conduire lui-même ſon fils à S. Euthimius : ils furent ſuivis par une grande multitude d'Arabes, tant de leur eſcorte, que de ceux que l'attente d'un miracle attiroit en bien plus grand nombre. La troupe étoit ſi nombreuſe, que les moines qui habitoient au bas de la montagne les prirent, dans un premier ſentiment d'effroi, pour des Barbares accoutumés au pillage. Mais Aſpebete les eut bien-tôt raſſurés par tous les ſignes de ſes diſpoſitions religieuſes : il ſe fit annoncer au Saint, il manifeſta le ſujet de ſon voyage & la viſion qui
Pag. 11. lui en faiſoit eſpérer le fruit. Euthimius regardant cette premiere faveur comme un gage de la ſeconde, & comme un ordre du Ciel, il deſcendit ſans difficulté vers Térébon, qui reconnut auſſitôt dans ce ſaint le vieillard myſtérieux qu'il avoit vu en ſonge. L'homme de Dieu, par un ſigne de croix, le guérit ſur le champ.

Les

Les Sarrasins saisis d'admiration se jetterent par terre, en confessant la puissance de Jésus-Christ, & en demandant à grands cris qu'on leur donnât le baptême : mais Euthymius voulut s'assurer de la sincérité de leur foi. Après avoir fait des especes de fonts baptismaux dans un coin de sa caverne, il les instruisit des points essentiels de notre croyance, puis il les baptisa ; premiérement Aspébete, qu'il nomma Pierre, & Maris frere de la femme d'Aspébete : c'étoient les principaux de la nation, autant par leur sagesse que par leur puissance ; ensuite Térébon, & la multitude. Il les retint quarante jours auprès de lui, tant pour achever de les instruire, que pour les affermir dans la doctrine du salut : après quoi, il les congédia. Mais le beau-frere d'Aspébete ne voulut plus sortir du monastere : il donna tous ses biens, pour le rebâtir & le faire plus grand qu'il n'étoit, renonça à toutes les choses de la terre, pour embrasser lui-même la vie monastique, & s'illustra parmi les plus grands serviteurs de Dieu. Depuis la guérison de Térébon, les malades se faisoient porter en foule vers Saint Euthymius, dont le nom devint

en peu de temps célebre par une infinité de prodiges.

Cependant les Perses s'offenserent de ce que leurs sujets Chrétiens cherchoient un asyle dans l'Empire. Ils en firent des plaintes, puis des menaces également inutiles. On en vint à une guerre ouverte, qui se fit avec beaucoup d'animosité de part & d'autre. Elle fut malheureuse pour les Perses, qui, après plusieurs combats désavantageux, perdirent une bataille décisive, dont la nouvelle parvint à Constantinople le 6 Septembre 421. La paix se fit la même année, & mit fin à la persécution, au moins pour quelque temps, à l'occasion que je vais dire.

Socr. VI. 18.

Les Romains avoient conduit dans la ville d'Amide sept mille prisonniers, qu'on y laissoit périr misérablement, faute de subsistance. L'Evêque Acace rassembla son clergé, & parla ainsi: Notre Dieu qui s'est fait homme pour nous mettre en liberté, estime beaucoup plus la vie des hommes qu'une multitude de vases d'or & d'argent dont il n'a pas besoin: faisons-les donc servir à délivrer, ou à nourrir ces pauvres captifs. On fondit ces vases, on fournit des vivres aux malheureux; & bien-tôt on les mit

en état de retourner libres dans leur pays. Varatane qui régnoit depuis la mort de son pere Isdegerde, fut touché de cette action, conçut une haute idée de la religion qui l'inspiroit, voulut voir l'Evêque qu'il combla d'amitiés, & défendit d'inquiéter davantage les Chrétiens.

Durant la guerre de Perse, il survint plusieurs événemens extraordinaires qui parurent miraculeux, & qu'on attribua aux brillantes vertus qui florissoient à la Cour de Théodose le jeune. La Princesse Pulquérie étoit le premier mobile qui mettoit tout en action. Non contente de former l'Empereur son frere à la piété & aux vertus chrétiennes, elle s'efforçoit encore de vaincre l'indolence naturelle qu'elle remarquoit dans ce Prince, lui inspiroit du goût pour l'application & les affaires, lui apprenoit elle-même à paroître en public avec dignité, à prendre sa résolution dans les conseils, & à faire aux ministres des Cours étrangeres des réponses dignes de la Majesté Impériale. Elle n'avoit pas encore quinze ans, qu'elle voua solennellement sa virginité au Seigneur : la cérémonie s'en fit avec magnificence. En témoignage d'une consécration qu'elle préféroit à toute l'élé-

vation du ſiecle, elle offrit dans l'Egliſe de Conſtantinople une table d'autel, toute d'or, enrichie de pierreries, & marquée d'une inſcription qui exprimoit tout à la fois l'objet du ſacrifice & la générosité de la victime. Elle perſuada auſſi à ſes deux ſœurs, de ſe conſacrer à Dieu, tant pour leur faire part de l'heureuſe liberté du cœur dont elle ſentoit tout le prix, que pour écarter les ambitieux qui, en les épouſant, auroient pu troubler l'Etat. Le Palais reſſembla dès-lors à une maiſon religieuſe des plus ferventes. On y célébroit dès le matin les louanges divines; on y faiſoit des prieres & de pieuſes lectures, à des heures réglées; on n'obſervoit pas ſeulement les jeûnes de précepte, mais on y ajoutoit beaucoup d'abſtinences & de bonnes œuvres de ſurérogation. Il y avoit une bibliotheque de livres de piété & des meilleures verſions des Saintes Ecritures: mais pour les entendre dans le vrai ſens de l'Egliſe, & pour ſe préſerver des nouveautés dangereuſes, on en conféroit ſouvent avec de bons Prêtres, avec de ſaints ſolitaires, & ſur-tout avec les juges naturels de la ſaine doctrine, les évêques, à qui l'on faiſoit gloire de rendre

Socr. VII. 22.

l'hommage & tous les honneurs qui ſont dûs aux premiers miniſtres de la Religion.

En 415, comme la Princeſſe étoit âgée de ſeize à dix-ſept ans, l'Empereur ſon frere l'aſſocia à l'Empire, & la déclara Auguſte; ce qui avoit été juſque-là ſans exemple. Mais on ne pouvoit faire une plus ſage exception. Pulquérie ayant formé un excellent conſeil, dont elle faiſoit exécuter les réſolutions avec vigueur, ſe chargea d'intimer les ordres elle-même. Perſonne en effet ne ſavoit parler ni écrire avec plus de graces, ſoit en Grec, ſoit en Latin. Mais ce qu'il y avoit de plus admirable & de plus important au bonheur & à la tranquillité de l'Etat, c'eſt que, par une modeſtie infiniment rare dans une femme de ſa capacité & de ſon génie, elle faiſoit honneur de tout à l'Empereur ſon frere. Pour aſſurer mieux encore le repos & l'autorité abſolue de l'Empire, on crut devoir procéder de la maniere la plus rigoureuſe contre les reſtes toujours inquiets du Paganiſme. On défendit, ſous des peines corporelles, tout exercice de l'idolatrie, ſans épargner les honneurs preſque divins qu'on rendoit aux images des Empereurs. Mais Théo-

doſe dont la douceur ſurpaſſoit toutes ſes autres vertus, réduiſit à la confiſcation des biens & au banniſſement la peine de mort ordonnée contre ceux même qui ſacrifieroient aux idoles. Il accordoit la grace à tous les criminels qui trouvoient le moyen de la lui faire demander; & comme Pulquérie, non moins bonne que ſon frere, mais plus clair-voyante ſur les dangers d'une clémence exceſſive, les lui repréſentoit quelquefois : Ah ma ſœur, répondit-il, il nous eſt aiſé de faire mourir un homme; mais il n'y a que le Tout-puiſſant qui le puiſſe reſſuſciter.

L. ult. c. Th. de pœn.

Il renouvella les loix de ſes prédéceſſeurs contre les hérétiques, & les étendit nommément aux aſſociations ſchiſmatiques des derniers Novateurs. Il en fit une autre, pour défendre généralement de donner des ſpectacles publics, même aux Juifs & aux Payens, les jours de Noël, de l'Epiphanie, de Pâque, de la Pentecôte, & tout l'eſpace du temps qui ſe trouve entre ces deux dernieres fêtes, ainſi que les fêtes des Apôtres, & tous les Dimanches de l'année, quand même ces jours concourroient avec celui de ſa naiſſance, ou avec toute autre

[illegible]d. de ſpect.

ſolennité civile qu'on eût coutume de célébrer en ſon honneur. Que tout le monde ſache, dit-il à ce ſujet, qu'on ne nous plaît jamais davantage qu'en révérant la Divine Majeſté. Il abolit le patriarchat des Juifs, qui étoit une dignité très-conſidérable pour les honneurs & les revenus ; il leur défendit de bâtir de nouvelles Synagogues, d'attirer à leur culte aucun Chrétien, & d'en avoir pour eſclaves. En même-temps il réprima le zele indiſcret des Chrétiens, leur défendant d'exercer aucune violence contre les Juifs ou contre les Païens, ni de leur rien enlever, ſous peine de reſtituer au quadruple. Il faut néanmoins reconnoître que Théodoſe le Jeune, doué de tant de vertus qui en euſſent fait un excellent citoyen, ne fut qu'un Prince foible, un génie timide & borné, facile à prévenir & à ſe laiſſer gouverner.

L. 25, 26, 27. c. Th. de Jud.

Déja il avoit atteint l'âge de vingt ans, & n'étoit pas encore marié. Pulquérie lui repréſenta qu'au faîte de la grandeur où il brilloit aſſez par l'éclat de ſa dignité propre, il ne devoit chercher dans une épouſe que la diſtinction du mérite perſonnel, & ces qualités du caractere qui font le bonheur de la ſo-

ciété conjugale. Athénaïs, fille d'un Philosophe Athénien, étoit venue à Constantinople, pour faire casser le testament de son pere qui la déshéritoit, sous prétexte que sachant la philosophie, elle n'avoit besoin de rien autre chose, & que les richesses de l'esprit devoient lui suffire. Elle s'adressa à la Princesse Pulquérie, pour lui demander justice contre ses freres, assez durs & assez déraisonnables pour vouloir mettre à exécution ce bizarre testament. La nouveauté de l'affaire attira toute l'attention de Pulquérie. Elle s'intéressa vivement au sort d'une personne de son sexe, en qui l'on punissoit réellement la science, sous prétexte de l'honorer; & quand elle eut connu à fond le mérite d'Athénaïs, elle l'aima & l'estima, au point de l'adopter, & de lui faire épouser l'Empereur. Ainsi remplit-elle en quelque sens les dernieres volontés, ou le pronostic du pere de cette fille étonnante, plus vertueuse encore & plus avantagée des dons de la nature, qu'elle n'étoit savante.

Les freres d'Athénaïs se cacherent, quand ils furent son élévation : mais elle leur fit dire que, loin d'écouter le ressentiment, elle ne pensoit qu'à l'obliga-

tion qu'elle leur avoit, de ce qu'en refusant de la traiter en sœur, ils l'avoient rendue leur Souveraine. Elle leur obtint un rang & des dignités convenables à son auguste alliance. Elevée dans les préjugés du Paganisme, elle se convertit aussi-tôt qu'on lui eut présenté le flambeau de la vérité, & avant même d'épouser l'Empereur. A son baptême, on substitua le nom d'Eudoxe à son premier nom, qu'on regarda comme profane, parce qu'il venoit de celui de Minerve, nommée en Grec *Athene*. L'Empereur l'aima tendrement, & lui donna le titre d'Auguste, deux ans après son mariage; ce qui étoit beaucoup faire, dans un temps où la personne qui possédoit le cœur du Souverain, n'en partageoit que rarement les décorations & les titres.

Cependant Théodose, avec de la vertu, marquoit trop de foiblesse, pour n'être pas obsédé par ces sortes de courtisans qui usent de la piété, comme de tout autre moyen, pour des vues profanes & coupables. Plusieurs Evêques d'Orient souffroient avec peine l'autorité du Pape, sur quelque partie que ce fût de l'Empire de Constantinople. Malgré la distinction des deux Puissances si bien

différenciées dans l'Evangile, ils ne cessoient de les confondre, ou de les assimiler; & ils vouloient en toute rencontre régler le gouvernement de l'Eglise, sur la domination temporelle. Telle fut la pierre d'achoppement qui fit tomber enfin les Grecs d'une maniere si funeste, mais où ils ne faisoient encore, pour ainsi dire, que trébucher, sous le régne de Théodose. Ils engagerent ce jeune Prince à donner une déclaration, en date du 14 Juillet de cette année 421, par laquelle on attribua les affaires Ecclésiastiques de l'Illyrie à l'assemblée des Evêques de cette province, sous la direction de celui de Constantinople, qui jouit, dit-on, pour autoriser cette conduite, des prérogatives de l'ancienne Rome. On cite les anciens Canons, c'est-à-dire, sans doute, ceux du premier Concile Général de Constantinople. Mais ils accordoient simplement à l'Evêque de cette Capitale le premier rang d'honneur après le Souverain Pontife, sans nulle sorte de jurisdiction sur les autres Eglises. Le Concile de Nicée en avoit même confirmé les principales dans tous leurs droits, de peur que le nouveau style ne leur portât préjudice. Pour l'Illyrie toute entiere, autrefois de l'Empire d'Occident, le Pape

y avoit invariablement conservé sa jurisdiction, non-seulement comme chef de l'Eglise, mais en sa qualité particuliere de Patriarche d'Occident. La division en Illyrie Orientale & Occidentale, faite sous l'empire d'Arcade, n'avoit rien changé à ce régime ecclésiastique. C'étoit l'Evêque de Thessalonique, qui exerçoit l'autorité du Pape sur ces contrées, en qualité de Légat du S. Siege.

Boniface, averti qu'on transféroit à l'Evêque de Constantinople des droits tout nouveaux, sur les Eglises de l'Illyrie Orientale, écrivit d'abord à Rufus, Evêque de Thessalonique, de ne rien céder de son autorité à ceux qui en innovant vouloient l'envahir. Le Pape apprit en même temps, que, pour cette innovation, on devoit assembler en concile les Evêques des différentes provinces de la Grece, & même ceux de la Dacie. Il se plaignit vivement d'un pareil complot, en leur demandant quel Supérieur parmi eux s'arrogeoit le droit de les convoquer. Si vous lisiez, dit-il, les Canons, c'étoit la maniere de citer le Concile de Nicée, vous verriez à quel Prélat il appartiendroit d'exercer après moi l'autorité; vous apprendriez quel est le second & le troisieme

Tom. 4. conc. p. 1704

Ibid. 1706.

siege. Ces grandes Eglises d'Alexandrie & d'Antioche ont été maintenues dans leur prééminence par ces anciens canons. Ont-elles cependant jamais entrepris ce qu'on veut vous faire oser ? Ne les vit-on pas tout au contraire recourir à l'Eglise Romaine, dans les grandes affaires, telles que celles d'Athanase & de Flavien d'Antioche ? Pour entendre ce raisonnement de comparaison, il faut savoir que le différend de l'Illyrie venoit de ce que les Illyriens Occidentaux ne vouloient pas s'en tenir à ce que le Pape avoit ordonné touchant l'élection de l'Evêque de Corinthe. Cette affaire étoit de celles qu'on appelle majeures, & dans lesquelles le recours au Successeur de Pierre étoit d'usage, aussi-bien que de droit, non-seulement pour les Eglises du Patriarchat d'Occident, mais pour toutes les autres; parce qu'en sa qualité de Premier Pasteur, il lui appartient de veiller à l'observation constante & générale des saintes regles, sur-tout dans les cas qui intéressent l'ordre épiscopal, dont il est singuliérement le Chef.

Pour conclusion, Boniface défend en propres termes aux Evêques d'Illyrie de s'assembler à l'effet de remettre en question ce qui avoit été statué par lui, ou

par Rufus de Thessalonique, touchant Périgene, Evêque de Corinthe. Il leur enjoint au contraire, d'obéir en tout à Rufus; il menace les obstinés de les séparer de la communion du S. Siege.

Mais afin de maintenir plus sûrement les priviléges de l'Eglise Romaine, il envoya une députation à Honorius, oncle du jeune Empereur de Constantinople. Ce Prince, toujours prêt à servir l'Eglise, éclaira son neveu sur les suites dangereuses de ce qu'on venoit d'extorquer de lui. C'est pourquoi Théodose revenant de bonne foi sur ses pas, répondit à son oncle, que sans égard à ce que les Illyriens avoient obtenu par surprise, il maintiendroit les anciens priviléges de l'Eglise Romaine, suivant les canons, & qu'il chargeoit dès ce moment les Préfets du Prétoire d'y veiller.

Si cette constitution impériale ne se trouve pas dans la compilation de Justinien, ce n'est pas une raison d'infirmer l'autorité de l'exemplaire qui s'en est conservé dans les archives Romaines avec tous les caracteres de l'authenticité. On a soigneusement inséré dans le code Théodosien, & dans celui de Justinien, la constitution que celle-ci révoquoit,

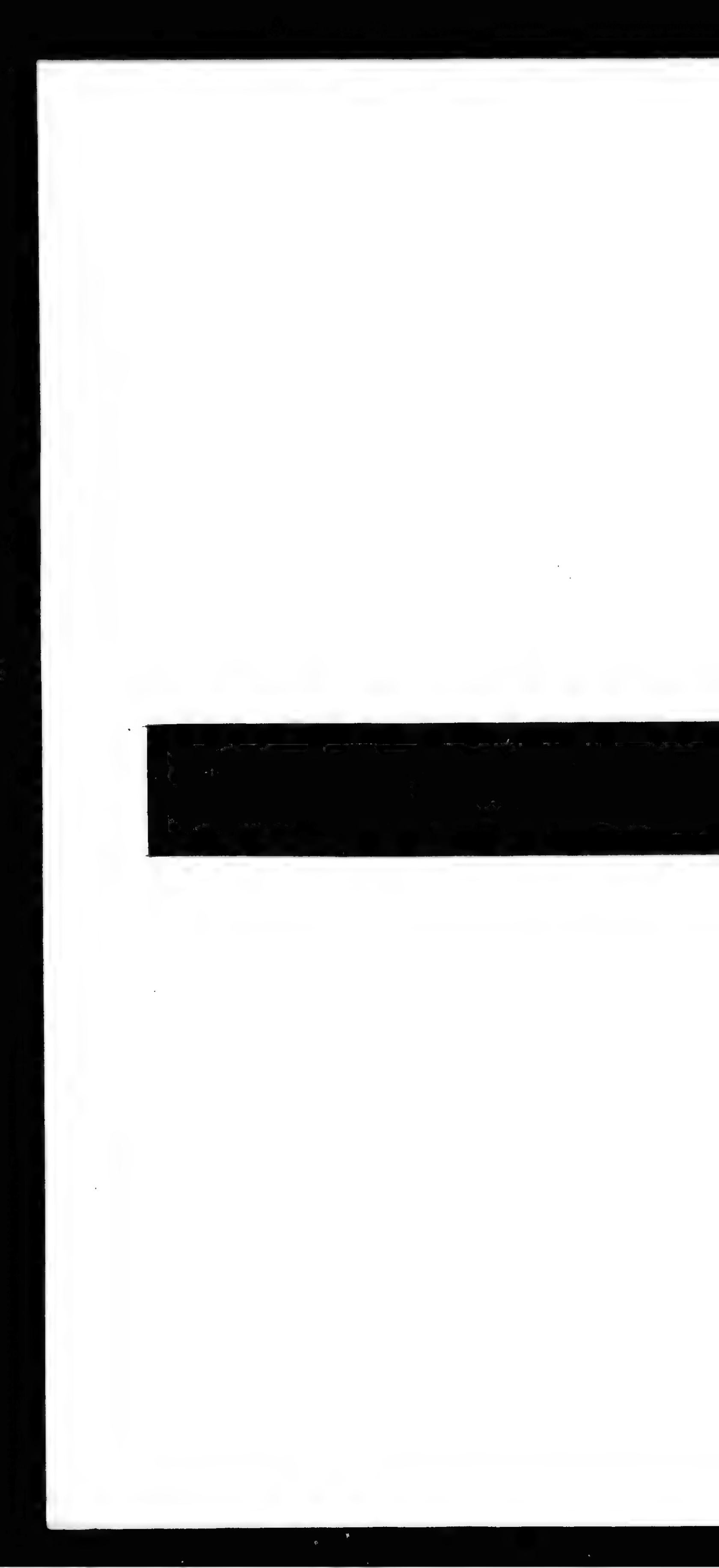
Mais comme ces recueils ont été faits dans la Nouvelle Rome, rivale très-jalouse alors de l'Ancienne, il n'est pas étonnant qu'on n'y ait laissé que ce qui étoit à l'avantage de cette émule superbe. Quoi qu'il en soit, le S. Siege, au temps de Théodose le jeune, retint toute sa jurisdiction sur l'Illyrie, qu'il administra toute entiere encore très-long-temps après. Mais on put entrevoir dès-lors jusqu'où s'étendoient les vues ambitieuses des Grecs, & à quels excès ils porteroient un jour la jalousie & le schisme.

Bonif. Ep. 3. T. 2. conc. Dans les Gaules, le même Pontife réprima la témérité de Patrocle Métropolitain d'Arles, qui s'étoit ingéré à ordonner, hors de sa province, un évêque pour le Siege de Lodeve. Le Pape écrivit à Hilaire de Narbonne, de se transporter sur les lieux, & de faire ce qu'il conviendroit tant en sa qualité d'Archevêque qu'en vertu de la commission apostolique, & d'en référer ensuite au S. Siege. Boniface s'autorise encore ici des dispositions de Nicée, qui conservent religieusement, dit-il, les prérogatives de chaque Métropole, & qui ne souffrent pas que deux provinces soient soumises au même Prélat; en quoi il est aisé de remarquer,

que le concile de Nicée assure tellement à chaque Métropolitain sa juridiction propre, qu'il n'ôte rien au Souverain Pontife des droits de sa primauté sur eux tous. Patrocle périt quelques années après, sous les coups d'un T[illegible], qu'on croit avoir été l'exécuteur d[illegible]dres secrets du Préfet de la mil[illegible] Prosp. chron. an. 426.

Le Pape Boniface mour[illegible] suivant la meilleure chronologie, le 25 Octobre 422, après avoir tenu le S. Siege trois ans & huit mois. Une ancienne épitaphe nous apprend qu'il parvint au Pontificat, dans un âge très-avancé; mais que dès sa jeunesse il avoit servi utilement le Siege Apostolique, & soulagé la ville de Rome dans une année de stérilité. Son caractere étoit la clémence, la douceur & la modestie: vertus engageantes, qui servirent beaucoup mieux que n'auroit pu faire la sévérité, à éteindre le schisme qu'occasionna son élection; mais qui ne l'empêcherent pas de soutenir avec force la dignité de son siege. Neuf jours après sa mort, le trois de Novembre, on élut Célestin, Romain de naissance, qui occupa près de dix ans la Chaire de S. Pierre.

L'année suivante, l'Empereur Hono-



[redacted]

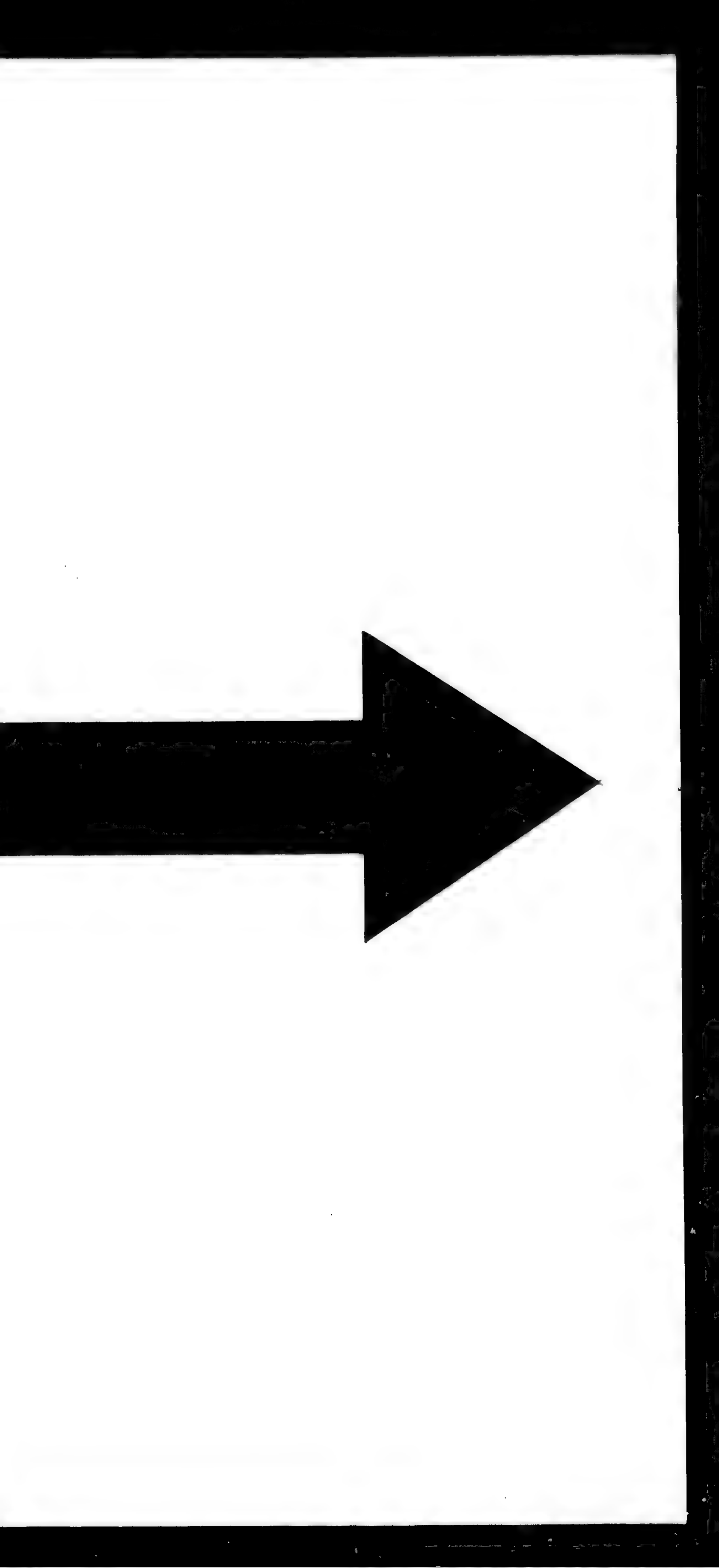
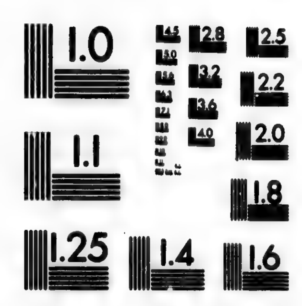


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



rius mourut d'hydropisie, à l'âge de trente-neuf ans, dont il en avoit régné vingt-huit depuis la mort du grand Théodose son pere; de qui, dit-on, il eut toutes qualités religieuses, & nulle des qualités impériales. Si cependant on fait attention à la longue durée de son regne, sans cesse agité dans ces temps malheureux, soit par les attaques des Barbares innombrables, soit par la révolte des plus dangereux tyrans qu'il réussit à dompter; il faut, ou que sa piété n'en ait pas fait un Prince aussi foible qu'on le prétend, ou qu'il ait su discerner & maintenir en place les grands Capitaines de son regne, avec une constance qui ne feroit un paradoxe guere moins inexplicable que le premier. Quoi qu'il en soit des qualités de sa personne, ou de la difficulté des conjonctures, l'Empire de l'Ancienne Rome, durant tout le regne de cet Empereur, se soutint au moins par sa propre masse, ou par la solidité de sa constitution. Ce ne fut qu'après Honorius, & par la succession rapide des vains fantômes de Césars qui occuperent sa place, que Rome fit la chute dont elle ne se releva plus.

Fin du Tome IV.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 395, jusqu'à l'an 423.

TOME QUATRIEME.

PAPES.

XXXVIII. SAINT Sirice, mort le 26 *Nov.* 398.

XXXIX. S. Anastase, sur la fin de l'an 399, mort, selon Tillemont, le 27 *Avril* 402.

XL. S. Innocent, vraisemblement le 27 *Avril* 402, 12 *Mars* 417.

XLI. S. Zosime, 18 *Mars* 417, 26 *Déc.* 418.

XLII. S. Boniface, 28 *Déc.* 418, 4 *Sept.* 422.

XLIII. S. Célestin, 10 *Sept.* 422.

ANTIPAPE.

Eulalius, 418.

EMPEREURS D'ORIENT.

ARCADE, mort en 408, & remplacé par Théodose II.

EMPEREUR D'OCCIDENT.

Honorius, 423.

SECTAIRES.

VIGILANCE, 406.
Pélage, 408.
Célicoles, 409.
Celestius, 412.
Chute des Donatistes en 412.
Julien d'Éclane, 418.

PERSÉCUTIONS.

PERSÉCUTION commencée en 403, contre saint Jean Chrysostome & ses partisans, & poussée jusqu'après sa mort.
Violences exercées par les Donatistes & leurs Circoncellions, vers l'année 404.
Emportemens furieux des Pélagiens en Palestine, après le Concile de Diospolis, tenu en 415.

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

SAINT AMBROISE, né, suivant l'opinion commune, à Arles dans les Gaules, mourut en 397. Nous avons de lui d'excellens Traités sur les devoirs de la plupart des états de vie, des Exhortations & des Sermons fort touchans, des Commentaires sur l'Évangile de S. Luc, sur les Épîtres de S. Paul, & sur plusieurs Pseaumes, quelques Oraisons Funebres, & beaucoup de Lettres qui ne sont pas les moindres productions de son éloquence. Elle paroît se surpasser elle-même, & prendre une force plus qu'humaine, dans ces discours comme inspirés par des événemens si capables d'émouvoir une ame sensible, & dans lesquelles il s'est trouvé plusieurs fois, telles que les persécutions de l'Impératrice Justine, & la mort

PRINCIPAUX CONCILES.

CONCILE de Carthage en 397. Nous avons cinquante articles de sages Réglemens, qui portent le nom de ce Concile, & dont quelques-uns, selon toutes les apparences, ont été recueillis des Conciles suivans.

Ier Concile de Tolede, 400, où l'on fit vingt Canons, & où l'on résolut de recevoir les Évêques qui abjureroient le Priscillianisme. On y prit pour regle de Foi, ce que le Pape, nommé ainsi par excellence pour la premiere fois, écrivoit de concert avec les autres Évêques.

Conciles d'Alexandrie & de plusieurs autres endroits d'Orient, 401, pour la condamnation des écrits d'Origene.

Concile de Carthage, 404, pour implorer le secours de l'Empereur contre les Donatistes qui seroient

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

imprévue du jeune Valentinien. La douceur de ses expressions lui a fait donner le surnom latin de *Doctor Mellifluus* : à quoi peut avoir contribué ce que son Historien rapporte, qu'un essaim d'abeilles vint se reposer sur la bouche d'Ambroise au berceau.

Évagre du Pont, Archidiacre de Constantinople, 399. Il a laissé différens ouvrages, dont la plupart sont des instructions sur la vie monastique.

S. Épiphane, 403. Son principal ouvrage est un Traité contre les hérésies, intitulé *Panarion*, c'est-à-dire, Antidote universel. Ce Pere avoit beaucoup d'érudition, mais aussi beaucoup de crédulité, & peu d'exactitude dans le récit des faits. On dit que, de tous les Peres Grecs, c'est celui qui s'est le plus négligé dans la maniere d'écrire. Nous lui sommes néanmoins redevables de plusieurs fragmens d'Au-

PRINCIPAUX CONCILES.

dénoncés à cause de leurs violences.

Concile de Carthage, 411, où l'on tint la célebre conférence qui procura la décadence entiere du Donatisme.

Concile de Carthage, 412, qui condamna Celestius, disciple de Pélage.

Concile de Diospolis, 415. Pélage y anathématisa ce qu'on avoit rapporté de la doctrine de Celestius ; & par ses fourberies, il évita sa propre condamnation.

Concile de Carthage, 416, où l'on anathématisa Pélage & Celestius, s'ils n'anathématisoient eux-mêmes leurs erreurs. On écrivit ensuite au Pape Innocent, afin qu'il apposât à ce jugement le sceau de son autorité.

Concile de Mileve, 416, d'où les Évêques écrivirent de même au Pape, qui condamna en effet Pélage, Celestius & leurs sectateurs, en établissant sommairement la Doctrine Catholique tou-

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

teurs ecclésiastiques & profanes, dont sans lui nous n'aurions aucune connoissance.

S. Jean Chrysostome, 407. On peut le regarder comme le Cicéron Chrétien, non-seulement pour le nombre & pour la beauté de la diction, mais pour les pensées & les mouvemens de l'éloquence. C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même noblesse dans les figures, la même force dans les raisonnemens. Le Cicéron Chrétien l'emporte même sur le profane, en ce qu'ayant à traiter des objets infiniment plus élevés au dessus de la sphere ordinaire de nos conceptions, il les manie avec une capacité & une aisance, qui rend sensibles à tout le monde les choses même les plus inaccessibles à nos sens. Ses ouvrages les plus éloquens sont les Homélies au peuple d'Antioche, les Homé-

PRINCIPAUX CONCILES.

chant la Grace.

Concile de Carthage, 417, après que le Pape Zozime se fut laissé surprendre par Pélage & Celestius. Les Peres écrivirent à ce Pontife, que le jugement du Pape Innocent subsiste, jusqu'à ce que Pélage & Celestius confessent que la Grace de Jesus-Christ nous est tellement nécessaire en chaque action, que sans elle nous ne pouvons rien avoir, penser, dire, ou faire, qui appartienne à la vraie piété. Zosime, alors bien instruit, confirma les décrets d'Afrique, ainsi qu'avoit fait Innocent.

Concile de Carthage, nommé *Plénier*, c'est-à-dire, Concile général de l'Afrique, 419. Le Légat du Pape y proposa, sous le nom de Nicée, les Canons de Sardique concernant les appels au Pape: ce qui occasionna quelques contestations, & fit prendre aux Africains le parti d'envoyer

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

lies sur l'Évangile de S. Matthieu & sur les premieres Épîtres de S. Paul, la plupart de ses Sermons détachés, & plusieurs de ses lettres. Il n'est pas moins admirable dans ses Traités, composés, pour la plupart, à la fleur de son âge, & finis avec une attention que la charge de l'Épiscopat lui rendit beaucoup moins praticable dans la suite. Ses Commentaires sur une grande partie des Saintes Écritures, le font regarder comme le meilleur des Interpretes Grecs; & ses Interprétations de S. Paul, en particulier, le font préférer à tous les Commentateurs de cet Apôtre, soit Grecs, soit Latins.

Rufin, 410. Il a traduit de Grec en Latin les Œuvres de Joseph, l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe à laquelle il a ajouté deux livres, & plusieurs ouvrages d'Origene; ce qui lui attira les censures du

PRINCIPAUX CONCILES.

en Orient, pour consulter les actes authentiques du Concile de Nicée. Entre les trente-six Canons que fit ce Concile d'Afrique, le vingt-quatrieme contient le Catalogue des Divines Écritures, entiérement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui.

Concile d'Hippone, 422, où Antoine de Fussale fut déposé. Cet Évêque en appella au Pape Boniface, dont il surprit la religion; ce qui affecta si vivement S. Augustin, qu'il se résolut à quitter l'Épiscopat, plutôt que de se prêter à une administration qui lui sembloit entraîner la ruine de la discipline.

Concile de Cilicie, 423, où les Pélagiens furent condamnés, même par Théodore de Mopsueste, regardé comme leur chef, & chez qui Julien d'Éclane s'étoit retiré, pour écrire contre Saint Augustin.

Saint Siege. En comparant ses traductions avec l'original, on voit qu'il s'y donnoit une extrême liberté. Il fit encore des Commentaires sur quelques Prophetes, plusieurs Vies des Peres du désert, où il montre peu de critique, des Apologies qui sont éloquentes, & une explication du Symbole qui a toujours été estimée.

S. Jérôme, 420. Il fut suscité de Dieu, pour expliquer les Divines Écritures, qu'il interprete d'une maniere littérale & la plus solide. Sa version a été adoptée par l'Église, sous le nom de *Vulgate*, excepté les Pseaumes, pour lesquels on a retenu, presque en entier, l'ancienne version, la plus respectable par son antiquité, mais non pas la plus claire. Ses Traités contre plusieurs hérétiques sont éloquens, & d'une grande véhémence. On retrouve l'Orateur jusque dans ses Lettres, qui sont une partie des plus intéressantes de ses Œuvres. Son Traité de la vie & des écrits des Auteurs Ecclésiastiques, a été d'un grand secours à tous les Bibliographes plus récens. Ce Pere avoit une érudition immense, une grande pénétration, le sens droit & le jugement très-solide. Son style est vif, plein de feu, & souvent de noblesse ; mais quelquefois un peu dur, surchargé d'ornemens, & ressentant la déclamation.

Pallade, vers 420. Son Histoire appellée Lausiaque, parce qu'elle fut dédiée à Lause, Gouverneur de Cappadoce, est fort estimée. Elle contient la vie de plusieurs Solitaires illustres. On lui attribue encore une Vie de S. Jean Chrysostome ; mais elle est plus vraisemblablement d'un autre Pallade, ami, comme celui-ci, du saint Patriarche de Constantinople.

S. Sulpice-Sévere, 423. On a de cet illustre Prêtre un abrégé de l'Histoire Sacrée, depuis la création du monde jusqu'à l'an 400 de Jesus-Christ, la vie de S. Martin de Tours, un Dialogue, & quelques autres

opuscules. On trouve dans son Histoire quelques sentimens particuliers, tant sur les faits que sur la chronologie ; ce qui n'empêche pas de le regarder comme l'abbréviateur le plus parfait de l'Histoire Sainte. Il égale Lactance, & surpasse tous les autres Auteurs Latins de l'antiquité ecclésiastique, pour ce qui est de la pureté & de l'élégance du style. Pour le nerf & la précision, il s'étoit proposé d'imiter Salluste ; & il y a assez bien réussi, pour mériter le nom de Salluste Chrétien.

FIN.

Errata du Tome IV.

PAGES 15 & 16, le dernier, *liſ.* la derniere.
P. 20, réſipicence, *liſ.* réſipiſcence.
P. 37, matinés, *liſ.* matinées.
P. 38, le ciel de l'Egypte, *liſ.* le ciel pur de l'Egypte.
P. 49, nommé Fritigille, *liſ.* nommée Fritigille.
P. 85, lui manquerent ſubitement, *liſ.* lui manquant ſubitement.
P. 94, s'étoient moins attachés, *liſ.* étoient moins attachés.
P. 100, ſans accorder abſolument, *ajoutez* ce qu'on demandoit.
P. 102, on ſéparoit, *liſ.* on pouvoit ſéparer.
P. 104, Torni, *liſ.* Tomi.
P. 105, difficiles à ſoutenir, *liſ.* difficiles à prouver.
P. 106, commençoit de languir, *liſ.* commença de languir.
P. 112, auroit pu faire à ſon pere, *liſ.* eût parlé à ſon pere.
P. 114, d'y condamner, *liſ.* afin d'y condamner.
P. 121, il répandit l'or, *liſ.* il répandoit l'or.
P. 122, Cyriſt, *liſ.* Cyrin.
P. 125, on tint pour preuve, *liſ.* on tint pour prouvés.
P. 229, ne pouvoient plus alors ſoutenir, *liſ.* ne pouvoient plus ſoutenir.
P. 139, les Prêtres, les Diacres, *liſ.* les Prêtres & les Diacres.
P. 141, du Prêtre Elaïde, *liſ.* du Prêtre Elpide.
P. 145, Silencie, *liſ.* Séleucie.
P. 149, nommé Ablacat, *liſ.* nommé Ablaat.
P. 155, leur diſoit-il, *liſ.* lui dit-il.

P. 163, Des divers endroits, *lis.* de divers endroits.
P. 166, lui ravit, *lis.* leur ravit.
P. 171, ſans avoir rien à manger, *lis.* ſans avoir preſque rien à manger.
P. 276, Péligianiſme, *lis.* Pélagianiſme.
P. 282, de quoi le vaincre, *lis.* de quoi le convaincre.
P. 283, Luzare, *lis.* Lazare.
P. 287, Ils avoient aſſalllie, *lis.* Ils avoient aſſailli.
P. 299, qu'il ne perſévéra point, *lis.* qu'elle ne perſévéra point.
P. 306, les juſtifier, les déguiſer, *lis.* le juſtifier, le déguiſer.
P. 348, en répétant en refrain, & répétant en refrain.
P. 361, Sieque, *lis.* Sicque.
Ibid. Solone, *lis.* Salone.
P. 371, que faire, *lis.* que de faire.
P. 377, tous entiers, *lis.* tout entiers.
P. 378, dont il fait, *lis.* & il en fait.
P. 387, Rhéticus, *lis.* Rhéticius.
P. 400, qu'une barque, *lis.* aucune barque.
P. 401, & ne pouvoit ſe réſoudre, *lis.* & il ne pouvoit ſe réſoudre.
P. 403, du Chrétien, *lis.* des Chrétiens.
P. 406, mot Grec Euthymicite, *lis.* mot Grec Euthymeite.

droits

s avoir

e con-

ſſailli.
elle ne

juſti-

ant en

e.
il ne

Greg

